



# Réserve Naturelle Nationale MARAIS DE BRUGES



## Plan de Gestion 2019-2028

### Annexe 4 - Fiches DOCOB



## Annexe 4 - Fiches DOCOB

FICHE ESPECE 1044 - Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale*

FICHE ESPECE A026 - Aigrette garzette *Egretta garzetta*

FICHE ESPECE A023 - Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax*

FICHE ESPECE A081 - Busard des roseaux *Circus aeruginosus*

FICHE ESPECE A031 - Cigogne blanche *Ciconia ciconia*

FICHE ESPECE 1220 - Cistude d'Europe *Emys orbicularis*

FICHE ESPECE 1060 - Cuivré des marais *Lycaena dispar burdigalensis*

FICHE ESPECE 1078 - Ecaille chinée *Euplagia quadripunctata*

FICHE ESPECE 1088 - Grand Capricorne *Cerambyx cerdo*

FICHE ESPECE A027 - Grande Aigrette *Ardea alba*

FICHE ESPECE A029 - Héron pourpré *Ardea purpurea*

FICHE ESPECE 1096 - Lamproie de Planer *Lampetra planeri*

FICHE ESPECE 1355 - Loutre d'Europe *Lutra lutra*

FICHE ESPECE 1083 - Lucane cerf-volant *Lucanus cervus*

FICHE ESPECE A229 - Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis*

FICHE ESPECE A073 - Milan noir *Milvus migrans*

FICHE ESPECE A338 - Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*

FICHE ESPECE A034 - Spatule blanche *Platalea leucorodia*

FICHE ESPECE 1016 - Vertigo des moulins *Vertigo moulinsiana*

FICHE ESPECE 1356 - Vison d'Europe *Mustela lutreola*

FICHE HABITAT 91E0 - Aulnaies-Frênaies alluviales et Saulaies blanches

FICHE HABITAT 91F0 - Frênaies-Chênaies riveraines à Frêne oxyphyllé

FICHE HABITAT 3130 - Gazons amphibies des substrats mésotrophes

FICHE HABITAT 3150 - Herbiers subaquatiques des eaux stagnantes mésotrophes sur substrat organique à Hottonie des marais

FICHE HABITAT 3150 - Végétations aquatiques annuelles flottantes

FICHE HABITAT 3260 - Herbiers des eaux peu profondes, courantes ou stagnantes constitués par des renoncules, des callitriches ou des zannichellies - Herbier aquatique à Vallisnérie en spirale

FICHE HABITAT 6410 - Prés paratourbeux à Cirse des anglais et Hydrocotyle vulgaire

FICHE HABITAT 6430 - Mégaphorbiaies méso-eutrophiles, des stations plus ou moins inondables à humides

FICHE HABITAT 6430 - Ourlets nitrophiles hygrophiles à mésohygrophiles

FICHE HABITAT 6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude

**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE ESPECE D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale* (Charpentier, 1840)**

**Code N 2000 : 1044**



*Agrion de Mercure – accouplement*



*Agrion de Mercure (photo Gilles Prince)*

**Enjeu de conservation sur le site N2000**

Faible

**Statut(s)**

DH (An 2) / PN / Berne (2) / LR France : LC / LR Europe : NT / Liste Rouge Monde : NT

**Description**

L'Agrion de Mercure est un Odonate Zygoptère à corps bleu et noir chez le mâle, vert et noir chez la femelle. Les caractères distinctifs sont :

- le dessin noir dorsal du 2<sup>ème</sup> segment abdominal des mâles en forme de tête de taureau ou de gaulois casqué (symbole de Mercure) ; dessin assez variable ;
- le 6<sup>ème</sup> segment abdominal présente presque autant de bleu que de noir.

La face de l'abdomen des femelles est entièrement noire.

L'identification certaine nécessite souvent l'observation ou la photographie à faible distance ou la capture car beaucoup d'espèces d'Agrion à abdomen bleu et noir sont susceptibles de fréquenter les mêmes sites. Les risques de confusion concernent les mâles d'Agrion mignon *C. scitulum* et d'Agrion bleuissant *C. caerulescens* et plusieurs espèces pour les femelles. Les données certaines sont donc relativement rares et dépendantes de la configuration des sites (facilité de capture et / ou d'observation rapprochée).

## Répartition et état des populations

L'Agrion de mercure, de distribution plutôt méditerranéenne est présent de l'Allemagne au Maroc et du sud de l'Angleterre à l'Italie. Cette espèce ne se maintient bien qu'en France, en Espagne et au Maroc. En France, elle est largement répandue mais parfois très localisée ; elle est présente dans tous les départements aquitains (ancienne région Aquitaine).

Etat de conservation en Europe (domaine atlantique) : Défavorable Inadéquat.

## Ecologie générale (reproduction, régime alimentaire, cycle annuel)

Cette espèce colonise les rivières et les ruisseaux à courant plus ou moins rapide à végétation hydrophyte et rivulaire bien développée (Laïches, Menthes, Glycéries, Ache aquatique, Berles, Joncs, roseaux, Callitriches...) et bien ensoleillés (espèce rhéophile).

La phase larvaire dure un an (deux ans dans les régions froides) ; les larves vivent dans la vase et la végétation immergée ; les émergences s'étalent sur une période assez longue en été.

Régime alimentaire carnassier :

- larve : zooplancton, jeunes larves d'insectes et autres micro-invertébrés.

- adulte : petits insectes.

Les adultes volent d'avril à octobre (surtout juin à août) et s'éloignent peu de leur site de reproduction, mais peuvent parcourir plus d'un km en recherche alimentaire ou de nouveaux habitats. Ils volent à faible hauteur et se posent longuement. Les œufs sont insérés dans les tiges de végétaux tendres et éclosent 3 à 6 semaines après la ponte.

## Présence sur le site - Représentativité

### Fonctionnalité du site pour l'espèce

### Répartition sur le site

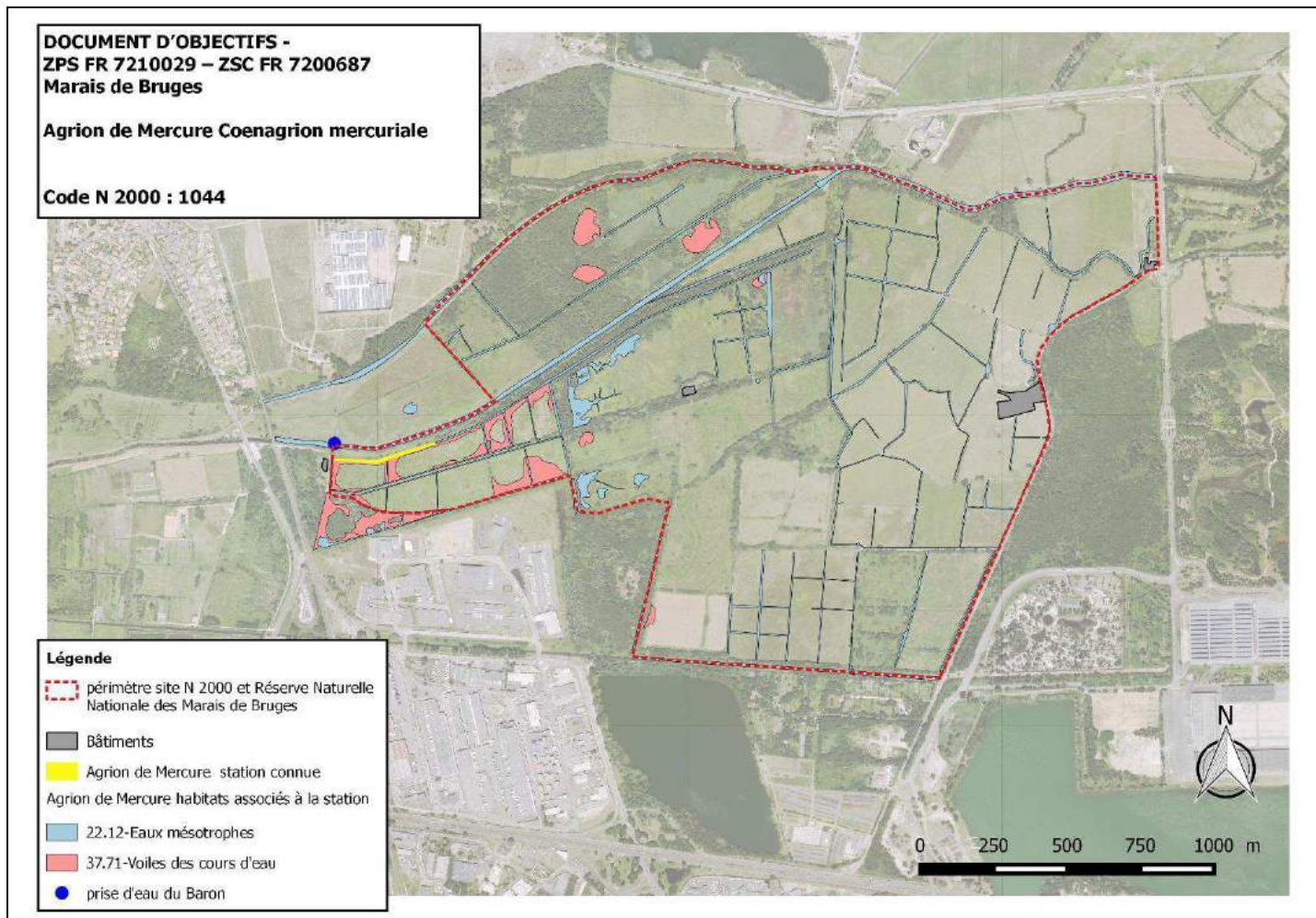
L'Agrion de mercure *Coenagrion mercuriale* est observé depuis 1995 uniquement le long du fossé du Baron. Les observations (10 à 20 individus jusqu'en 2000) ont diminué en même temps que le développement de la population d'Ecrevisse de Louisiane *Procambarus clarkii* (cette espèce invasive très vorace se nourrit de proies animales mais également de végétaux aquatiques dont certains servent de support de ponte à l'Agrion de Mercure).

L'espèce est toujours présente, mais ne fait pas l'objet d'un suivi spécifique.

La carte du site localise la station d'Agrion de Mercure connue et les habitats associés : eaux mésotrophes (fossé du Baron) et végétation à Phalaris (berges). Sur le site, peu de fossés présentent les mêmes caractéristiques : eaux moyennement courantes, claires, assez fraîches, ensoleillées, bordées de végétation riveraine.

Elle n'est pas présente sur la Jalle du Sable bien que mentionnée sur le site N2000 du réseau hydrographique des jalles, probablement à cause d'une pollution excessive, mais aussi à cause de la quasi-absence de circulation d'eau en période estivale (nombreux ouvrages hydrauliques sur les jalles).

Cette population de petite taille bien que déconnectée des autres petites populations connues sur les jalles (elles-mêmes dispersées) contribue au maintien de l'espèce dans le secteur.



## Habitats de l'espèce sur le site

Le fossé du Baron est un fossé assez large (3 à 10 m), en milieu ouvert, bordé d'une végétation d'hélophytes (Carex, Glycéries, Phalaris, Iris des marais et Joncs), mais avec désormais peu d'habitats d'hydrophytes.

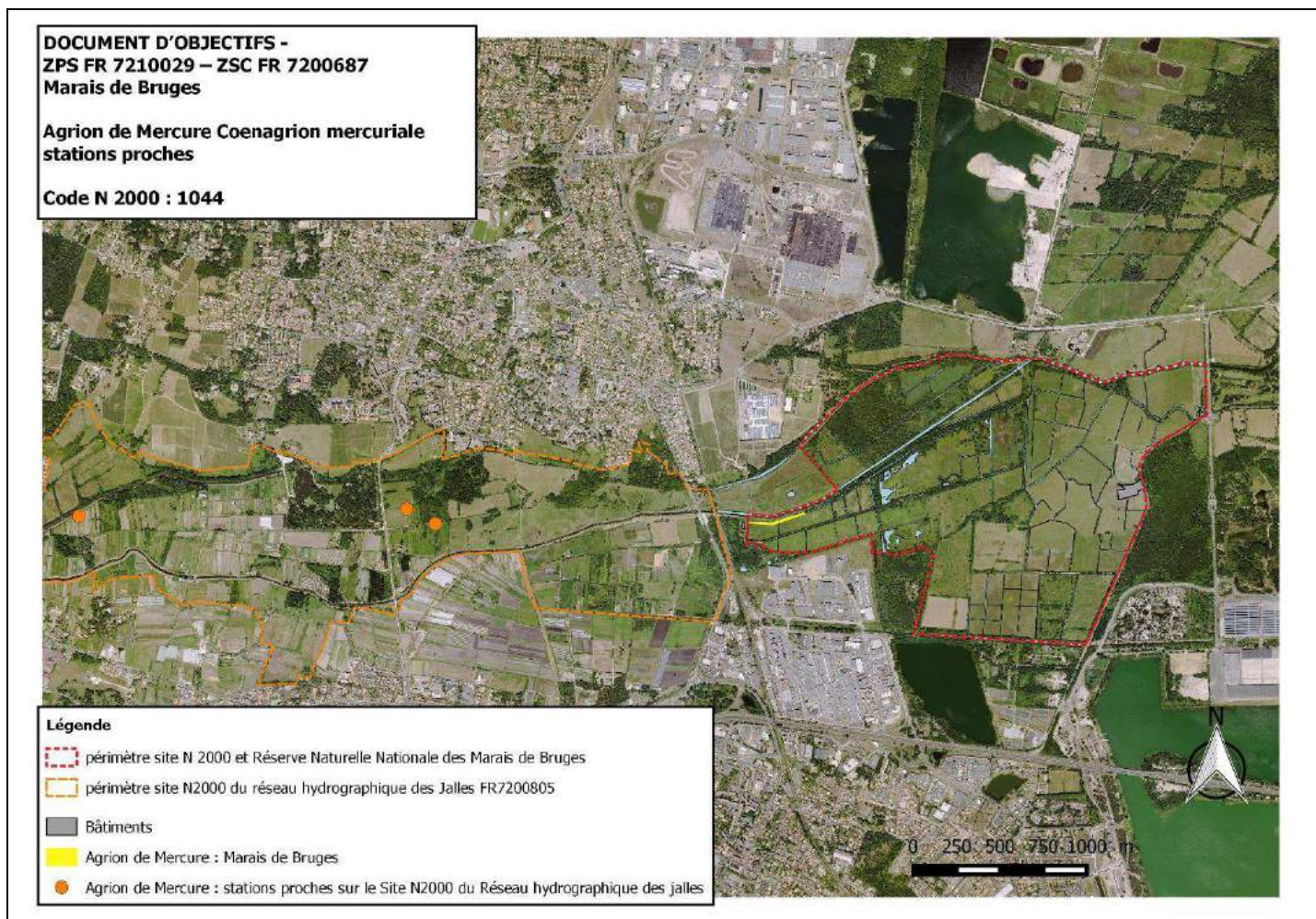
Principal fossé d'alimentation, proche de la prise d'eau de la jalle, il est l'un des plus courants du site malgré des périodes stagnantes plus ou moins longues liées au maniement des ouvrages. Sa situation en tête de réseau l'expose par contre davantage aux risques de pollutions.



*Le fossé du Baron dans sa partie amont*



*Agrion de Mercure dans son habitat*



## Etat de conservation et tendances sur le site

Cette petite population (une seule station connue) est toujours présente mais en diminution sur le site. L'état de conservation de l'espèce est plutôt défavorable.

L'état de conservation de l'habitat est défavorable : la végétation rivulaire est en bon état de conservation mais les habitats aquatiques sont fortement dégradés par l'impact de l'Ecrevisse de Louisiane et sont particulièrement vulnérables aux risques de pollution.

## Effets des pratiques et de la gestion actuelles

La gestion exercée par la RNNMB sur l'habitat occupé par la population d'Agrion de Mercure a veillé à la conservation de son régime hydraulique et de la végétation riveraine. Un entretien léger est réalisé de temps à autres pour éviter la colonisation des ligneux et ainsi maintenir l'ensoleillement de la station.

Un pâturage est effectué sur les parcelles bordant le fossé du Baron mais de manière extensive pour ne pas impacter la végétation en place.

## Menaces potentielles et avérées

D'une manière générale, le piétinement des rives par le bétail en surpâturage, le curage, la canalisation des cours d'eau, les pollutions, ainsi que l'ombrage par boisement trop dense des rives sont les facteurs affectant négativement les populations d'Agrion de Mercure. Les petites populations sont particulièrement sensibles à ces modifications de l'habitat, comme c'est le cas ici.

Sur le site, les menaces proviennent en premier lieu de l'abondance de l'Ecrevisse de Louisiane *Procambarus clarkii* et des risques de pollutions par la prise d'eau de la Jalle du Sable, ainsi que de l'irrégularité du régime hydraulique, notamment lié à celui de la jalle.

## Objectifs et mesures de gestion conservatoire

- Contrôler de façon légère la végétation ligneuse des rives pour éviter la fermeture du milieu.
- Améliorer la gestion hydraulique du fossé du Baron et des fossés adjacents, de façon à maintenir une circulation d'eau adaptée (cette gestion ne peut être effective que si le débit réservé de la jalle est assuré, notamment en période d'étiage).
- Participer à la mise en place d'un réseau d'alerte et de mesures pour améliorer la qualité de l'eau de la jalle, avec les différents partenaires ayant en charge la qualité des eaux et des milieux aquatiques ( Bordeaux Métropole, les différents Syndicats des marais).



**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE ESPECE D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**Aigrette garzette *Egretta garzetta* L.**

**Code N 2000 : A026**



*Aigrette garzette en pêche (photo M.Hervé)*



*Aigrettes garzette sur un plan d'eau en voie d'assèchement estival*

**Enjeu de conservation sur le site N2000**

Faible

**Statut(s)**

DO (An 1) / PN / Berne (2,3)/ Wash. (3)-CITES (1) / LR France : LC / LR Europe : LC / LR Monde : LC

**Description**

L'Aigrette garzette est un petit héron, entièrement blanc, de 50-60 cm et d'un poids de 450 à 615 g.

En plumage nuptial, l'adulte porte sur la nuque deux à trois longues plumes effilées. Les scapulaires sont également effilées et recourbées sur le dos et sont hérissées lors des comportements nuptiaux ou territoriaux.

Le bec est noir et les lores gris-vert la majorité de l'année et rougeâtres en période nuptiale. Les pattes sont noires, tandis que les doigts sont toujours jaunes. Après la reproduction, elle perd ses parures à la tête et au dos.

Le jeune ressemble à l'adulte en plumage d'hiver.

La silhouette en vol apparaît svelte et anguleuse car le cou dessine une saillie très visible en forme de goitre. Les ailes assez courtes et arrondies permettent un vol rapide. L'Aigrette chasse à l'affût, attirant parfois ses proies par des mouvements des doigts dans le substrat aquatique, ou chasse aussi en mouvement en écartant les ailes ou en poursuivant ses proies.

Sur les lieux d'alimentation, l'Aigrette garzette est quasiment silencieuse, sauf en cas de dérangements ou de querelles avec ses congénères. Par contre, dans les colonies de reproduction, elle émet des sons de diverses tonalités en particulier les jeunes.

## Répartition et état des populations

La sous-espèce nominale niche essentiellement dans le sud de l'Europe mais des colonies existent ponctuellement plus au nord, jusqu'aux Pays-Bas. Elle est présente en Afrique de l'Ouest et du Nord, en Asie et en Amérique centrale. En Europe, les populations les plus importantes sont situées par ordre décroissant en Italie, en France, en Espagne et en Russie.

En France, l'espèce a été longtemps présente uniquement en Camargue (à partir de 1920), mais depuis les années 1980, une progression spectaculaire des effectifs et une expansion ont eu lieu, malgré quelques vagues de froid provoquant une mortalité importante. Elle occupe depuis 1994 la totalité des départements côtiers de la façade Atlantique (ils hébergent 60% de l'effectif national). Dans les régions intérieures, l'Aigrette garzette occupe plusieurs grandes vallées (Rhône, Garonne, Allier, Loire, Saône, Doubs), ainsi que la Brenne, la Sologne et, plus récemment, la Champagne.

En hiver, cette migratrice partielle reste présente dans la plupart des sites de reproduction côtiers français. Une centaine de zones humides accueillent 8 000 à 12 000 individus (comptés à la mi-janvier). Les sites majeurs en janvier 2000-2004 étaient la Presqu'île guérandaise (Loire-Atlantique), le Bassin d'Arcachon (Gironde) et l'île de Ré (Charente-Maritime), les Etangs montpelliérains (Hérault) et la Camargue (Bouches-du-Rhône).

En Aquitaine, le premier cas de nidification date de 1982 sur la réserve ornithologique du Teich (Bassin d'Arcachon). Sur la période 2009-2013, entre 333 et 446 couples nichent sur une cinquantaine de colonies, réparties essentiellement sur le Bassin de l'Adour, l'estuaire de la Gironde et les basses vallées de la Garonne et de la Dordogne, ainsi que sur le Bassin d'Arcachon.

Evaluation : les populations nicheuses et les populations hivernantes sont considérées en France comme En Amélioration.

## Ecologie générale (reproduction, régime alimentaire, cycle annuel)

L'Aigrette garzette, fréquente aussi bien les marais doux que les marais salés. Elle fréquente les rivages maritimes, les marais salants, les marais arrière-littoraux sillonnés de fossés et de canaux, les étangs, les rizières, les vallées alluviales, à condition qu'il y ait en permanence de l'eau peu profonde.

L'Aigrette garzette niche en colonies souvent importantes dont certaines dépassent 800 couples. Les sites de reproduction sont très variés : généralement arboricoles, ils sont situés parfois dans des roselières ou sur des falaises rocheuses, souvent en association avec d'autres espèces (l'Aigrette est souvent l'espèce qui fixe les autres).

Les nids, d'un diamètre de 25 à 35 cm, sont établis dans une multitude d'essences à des hauteurs comprises entre 2 et 20 mètres.

La ponte de 4 ou 5 œufs débute en général vers le 10 avril. L'envol se produit vers 40-45 jours.

L'Aigrette garzette s'alimente de petites proies des milieux aquatiques : petits poissons, batraciens et têtards, crustacés, Invertébrés, etc. En milieu plus sec, elle capture également des insectes (criquets, grillons, etc.), et occasionnellement des lézards, de jeunes couleuvres ou de petits rongeurs.

## Présence sur le site - représentativité

### Répartition sur le site

### Fonctionnalité du site pour l'espèce

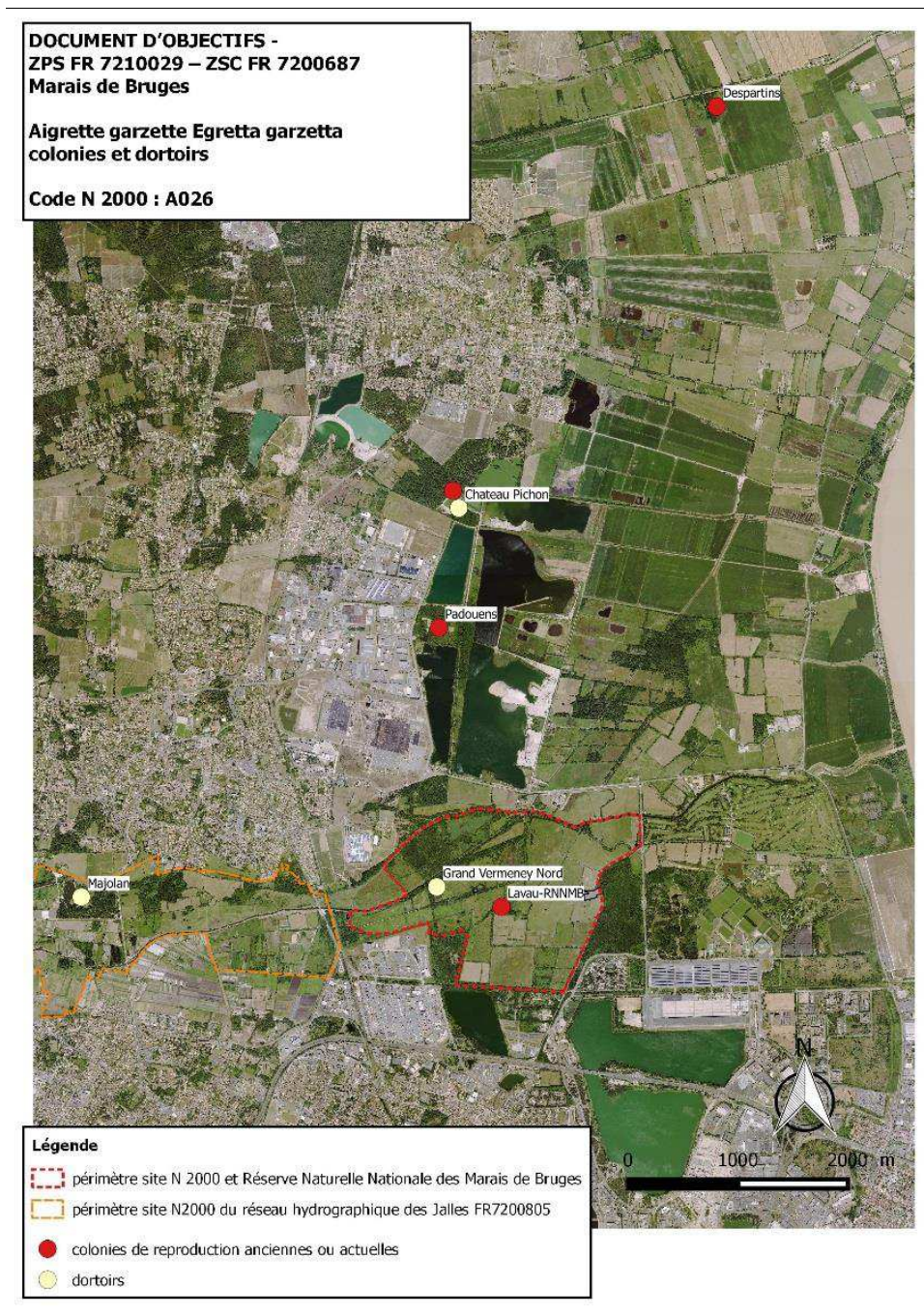
Le site est à la fois une zone d'alimentation, de dortoir et de nidification pour cette espèce.

Rare au début des années 1980, l'Aigrette garzette est devenue une espèce commune des marais de l'ancienne région Aquitaine. Elle est présente à toutes les périodes de l'année sur le site, ainsi que dans les marais alentours (vallée des jalles, marais de Blanquefort - Parempuyre et Ludon). La fréquentation du site est irrégulière tout au long de l'année, la population qui utilise la réserve exploite également les marais alentours. La plupart des aigrettes qui utilisent le dortoir s'alimentent hors du site, dans un rayon d'au moins 5 km.

Les aigrettes utilisent comme dortoir depuis plusieurs décennies, des arbres situés en bordure du plan d'eau du Grand Vermeney Nord. Ce dortoir a été déserté à plusieurs reprises mais il est généralement utilisé toute l'année, préférentiellement en période postnuptiale, en hiver et au printemps. Il regroupe parfois plus de 100 Aigrettes garzette, quelques Grandes Aigrettes *Egretta alba* et des Hérons garde-bœufs *Bubulcus ibis*. En période de reproduction, le dortoir est peu utilisé.

Le dortoir draine les oiseaux s'alimentant sur la vallée des jalles et les marais de Blanquefort et de Parempuyre.

D'autres dortoirs sont parfois occupés par les mêmes oiseaux : Château-Pichon à Parempuyre, Parc de Majolan à Blanquefort.



En 2014, pour la première fois, quelques couples se sont reproduits au sein de la colonie de Héron cendré *Ardea cinerea* et Cigogne blanche *Ciconia ciconia* de Lavau (4 en 2014, 5 en 2015 et 2016, 2 en 2017, 5 en 2018). L'Aigrette garzette niche également ou a niché sur d'autres colonies d'ardéidés des marais alentours, mais de façon irrégulière :

- Padouens (Blanquefort) : 1 couple en 2008, 10 couples en 2009 ;
- Château-Pichon (Parempuyre) : 36 couples en 2007, puis 22, 21 et 13 de 2008 à 2010, 1 couple en 2013 et en 2015, aucun en 2016, 2017 et 2018.

- Despartins (Parempuyre) : 9 couples en 2012, colonie non suivie depuis.



*Aigrette garzette sur son nid dans la colonie de Lavau*



*Dortoir d'Aigrette garzette au Grand Vermeney Nord*

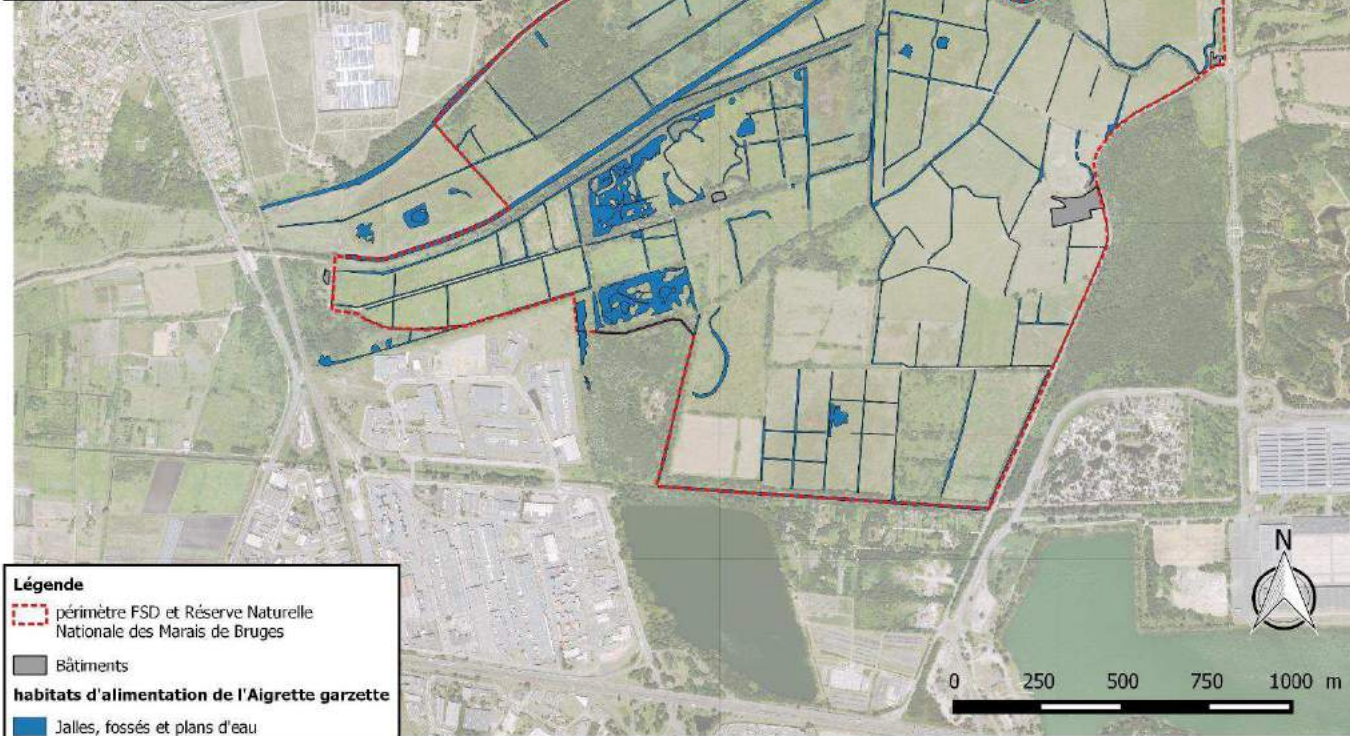
## Habitats de l'espèce sur le site

L'Aigrette garzette s'alimente dans tout type de point d'eau peu profond, à l'exception des habitats colonisés par une dense végétation d'hélophytes (phragmitaie, etc.). Opportuniste, elle exploite les zones inondées et profite de l'abaissement des niveaux qui réduisent la lame d'eau et concentrent les proies.


**DOCUMENT D'OBJECTIFS -  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687  
Marais de Bruges**

**Aigrette garzette *Egretta garzetta*  
Habitats**

**Code N 2000 : A026**




**Légende**

 périmètre FSD et Réserve Naturelle Nationale des Marais de Bruges

 Bâtiments

**habitats d'alimentation de l'Aigrette garzette**

 Jalles, fossés et plans d'eau



*Aigrettes garzette en alimentation : Plan d'eau temporaire au printemps*



*Assec automnal du plan d'eau du Grand Vermeney Nord*

## Etat de conservation et tendances sur le site

Favorable.

La conservation du caractère humide de l'ensemble du marais, du réseau de fossés et de plans d'eau et la gestion hydraulique garantissent des zones d'alimentation en eau tout au long de l'année.

La fréquentation du dortoir (plusieurs dizaines à plus de 120 oiseaux) est ancienne et fluctuante ; des abandons épisodiques sont notés parfois sans raison apparente.

La nouveauté de ces dernières années est la nidification depuis 2014, au sein de la colonie de hérons cendrés de Lavau. L'effectif de départ est faible mais pourrait s'étoffer rapidement, compte tenu de la dynamique des autres colonies de l'ancienne région Aquitaine.

## **Effets des pratiques et de la gestion actuelles**

Sur le site, la gestion des habitats humides, du réseau de fossés et des plans d'eau permet à cette espèce de trouver des habitats d'alimentation favorables toute l'année.

La quiétude du site – hors chasse et zones fermées au public – a permis l'installation et la fréquentation d'un dortoir, et permet maintenant la reproduction.

La chasse diurne et nocturne qui était pratiquée sur Mataplan, à quelques centaines de mètres du dortoir a été une source de dérangement important qui a provoqué plusieurs fois l'abandon du dortoir.

## **Menaces potentielles et avérées**

D'une façon générale, l'augmentation de la population hivernante en France l'expose à des vagues de froid qui affectent les oiseaux directement (gel des pattes par exemple) et indirectement en limitant leurs zones d'alimentation.

Malgré la variété des habitats utilisés, le drainage, la mise en culture, la gestion hydraulique inadaptée des marais d'eau douce, l'assèchement des marais et la disparition des boisements humides inondés sont des facteurs néfastes à l'espèce. Les activités humaines s'exerçant à proximité des colonies et des dortoirs peuvent être également une source de dérangements.

Sur le site, l'exercice de la chasse en limite de la réserve (Mataplan) a été une source de dérangement du dortoir.

Les lignes à haute tension qui traversent le site et barrent les voies de déplacement entre les zones d'alimentation, la colonie et le dortoir sont une menace avérée. Les risques de collision sont également élevés lors des échanges quotidiens avec les autres sites.

La fréquentation de la réserve par l'espèce est étroitement liée à la conservation des marais périphériques.

## **Objectifs et mesures de gestion conservatoire**

- Poursuivre la gestion des habitats favorables à l'alimentation, notamment par la gestion hydraulique.

- Laisser évoluer des saulaies inondées, habitats favorables à la reproduction qui pourraient se substituer à l'actuelle colonie, en cas d'abandon (dégradation naturelle des arbres porteurs des nids sous l'effet des déjections).

- Améliorer la sécurisation des lignes électriques traversant le site (des balises sphériques anticollision ont été posées en 2015), ainsi que celles traversant le corridor des jalles. L'enfouissement des lignes en périphérie du site resterait la meilleure solution pour supprimer définitivement cette menace.

- Poursuivre le suivi des colonies et de la fréquentation des dortoirs, notamment en partenariat avec la mairie de Blanquefort pour le dortoir de Majolan.

- Contribuer à la conservation des marais alentours (vallée des jalles et marais de Blanquefort – Parempuyre) qui sont essentiels pour la population locale d'Aigrette garzette.

**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE ESPECE D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax* L.**

**Code N 2000 : A023**



*Bihoreau gris adulte* (photo O. Roquinarc'h)



*Bihoreau gris juvénile au repos*

**Enjeu de conservation sur le site N2000**

Moyen

**Statut(s)**

DO (An 1) / PN / Berne (2,3)/ Wash. (3)-CITES (1) / LR France : NT / LR Europe : LC / LR Monde : LC

**Description**

Petit héron trapu (longueur du corps d'environ 60 cm pour 500-600 g et 90-100 cm d'envergure), le Bihoreau gris a une silhouette caractéristique, avec la tête engoncée dans les épaules et bas sur pattes. L'adulte se reconnaît à son manteau gris et son dos noir. Le dessous du corps est gris clair, légèrement crème. Le dessus de la tête est noir, prolongé par deux à quatre longues plumes étroites blanches. Les joues et le front sont blancs, l'œil est gros et rouge et le bec noir est épais et légèrement incliné vers le bas. Le plumage juvénile est brun terne rayé de jaunâtre à la tête et au cou, et marqué de taches claires allongées sur le manteau. En plumage de premier été (immature d'un an), le Bihoreau ressemble plus à l'adulte mais avec les ailes et le dessus brun uni, le dessus de la tête brun-gris et la base du cou diffusément striée sur les côtés.

En vol, le Bihoreau présente aussi une silhouette caractéristique, trapue, cou replié. Seule l'extrémité des orteils dépasse légèrement la queue. Ses ailes larges, arrondies et son vol silencieux ressemblent à ceux d'une grande chouette. Les principaux cris, émis surtout en vol au crépuscule et à l'aube, sont des croassements graves et sonores bien distinctifs, qui lui ont donné son nom : *Nycticorax* ("corbeau de nuit").

## Répartition et état des populations

Cosmopolite, le Bihoreau occupe toutes les zones tropicales et tempérées, sauf l'Australie. En Europe, les pays abritant les populations nicheuses les plus importantes sont l'Italie, suivie de la Russie, la Roumanie, la Hongrie et la France. Les Pays-Bas, où il niche de manière irrégulière, forment la limite nord de répartition en Europe de l'Ouest.

En France, l'espèce se reproduit principalement dans les régions Midi-Pyrénées et dans l'ancienne région Aquitaine (bassin de l'Adour et moyenne vallée de la Garonne), qui hébergent 60% de l'effectif national, puis dans le val de Loire amont, le val d'Allier et la région Rhône-Alpes. Viennent ensuite le Languedoc-Roussillon, la Bourgogne et la Camargue. De petites colonies occupent également les marais de l'Ouest (Loire-Atlantique, Vendée et Charente-Maritime), la Brenne, la Sologne, le Jura (Vallée du Doubs), l'Eure-et-Loir et la Somme.

Dans l'ancienne région Aquitaine, pour la période 2009-13, 300 à 350 couples de Bihoreau gris répartis sur 24 colonies se sont reproduits, essentiellement sur l'Adour, certains lacs de Chalosse et du Béarn et sur le Gave de Pau. Le Bihoreau niche également en petit nombre sur les lacs et étangs arrière-littoraux landais (Léon, Aureilhan, Seignosse). En Gironde, les héronnières sont localisées de part et d'autre de l'estuaire, sur les zones alluviales de l'est du Médoc et du Blayais. Enfin, trois colonies de quelques couples sont présentes dans le Lot-et-Garonne.

En période internuptiale, les populations européennes traversent le Sahara pour hiverner en Afrique tropicale, voire plus au sud. Bien que migratrice, l'espèce hiverne de plus en plus régulièrement en France, comme l'attestent les comptages d'oiseaux d'eau réalisés chaque année à la mi-janvier : 105 individus dénombrés en 2003 sur une vingtaine de sites distribués pour la plupart dans la moitié sud du pays, ainsi que sur la façade atlantique et la Manche.

Evaluation : En France, après une augmentation spectaculaire entre les années 1970 et 1990, on assiste à une baisse des effectifs mais à une augmentation du nombre de colonies ; cette dispersion contribue probablement à sous-estimer les populations nicheuses, qui sont considérées comme En Déclin.

## Ecologie générale (reproduction, régime alimentaire, cycle annuel)

Le Bihoreau occupe de préférence les abords des cours d'eau naturels ou peu aménagés bordés d'importantes ripisylves. Les biotopes les plus favorables sont les îles, les îlots et les bras morts. L'espèce fréquente également les zones d'étangs peu profonds et les marais doux, à condition qu'ils comportent suffisamment de végétation, ainsi que les rizières.

Seul héron européen de mœurs nocturnes, le Bihoreau se repose la journée sur une branche, à l'abri, dans la végétation dense. L'adulte n'est actif pendant la journée que lors de la période d'élevage des jeunes. Il recherche alors des sites de pêche situés à l'abri du couvert végétal en bordure des cours d'eau, des fossés ou des canaux riches en végétation. A la nuit, il fréquente aussi des lieux plus dégagés.

Il peut aller s'alimenter à plusieurs kilomètres, voire plusieurs dizaines de kilomètres de la colonie.

Le régime alimentaire du Bihoreau est varié. Adeptes de l'affût, il capture des petits poissons, mais surtout des amphibiens et leurs têtards, ainsi que des insectes aquatiques et leurs larves. Il consomme également en moindre quantité des reptiles, des micromammifères, des crustacés (Ecrevisse de Louisiane *Procambarus clarkii*) et des sangsues.

La migration pré-nuptiale s'effectue de mars à mai.

Des stationnements et la formation de petits dortoirs peuvent suggérer une nidification.

La maturité sexuelle est atteinte à l'âge de deux ou trois ans, mais certains oiseaux peuvent se reproduire avec succès à la fin de leur première année.

L'espèce niche en colonies dans des bois inondés ou humides, plus rarement dans des bois sur sol sec ou en roselière. Les colonies peuvent être monospécifiques ou mixtes. Les nids sont situés dans des saules, des aulnes ou d'autres essences, dans les secteurs les plus ombragés. Ainsi, la discrétion de petites colonies de quelques couples les fait facilement passer inaperçues.

La ponte de trois ou quatre œufs est déposée de fin mars à début de juillet. L'incubation, assurée par les deux sexes, dure environ 21 jours. Dès l'âge de 10 à 15 jours, les jeunes peuvent se déplacer spontanément hors du nid mais l'envol n'intervient qu'à quatre semaines et l'indépendance à plus de huit semaines.

Les premiers immatures volants sont observés début juin - début juillet. Comme d'autres ardéidés, les bihoreaux se dispersent dans toutes les directions avant d'entreprendre la migration post-nuptiale d'août à octobre.





*Nid de Bihoreau gris sur la colonie de Despartins (Parempuyre)*

## **Présence sur le site - représentativité**

### **Répartition sur le site**

### **Fonctionnalité du site pour l'espèce**

Le site est une zone d'estivage et de dispersion postnuptiale, les oiseaux viennent s'y alimenter et se reposer.

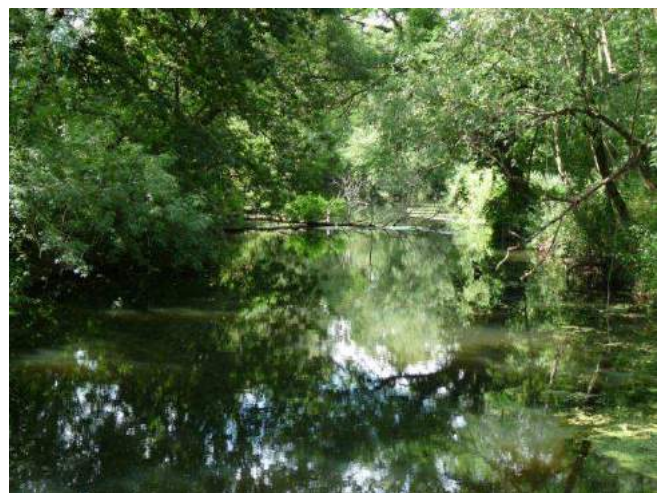
Quelques individus, essentiellement des immatures, stationnent sur le site dès la migration pré-nuptiale, mais c'est surtout à partir de juin que la fréquentation augmente, avec la formation d'un petit dortoir regroupant parfois plus de 10 oiseaux, en bordure du plan d'eau du Grand Vermeney Sud. Des individus peuvent passer la journée ailleurs sur le site (plan d'eau du Grand Vermeney Nord, ripisylve des jalles, Petit Marais).

L'espèce ne se reproduit pas sur le site mais quelques couples nichent de façon irrégulière sur les colonies d'ardéidés des alentours (Padouens à Blanquefort, Château-Pichon et Despartins à Parempuyre). Des nicheurs de ces colonies peuvent venir s'alimenter sur la réserve.

## **Habitats de l'espèce sur le site**

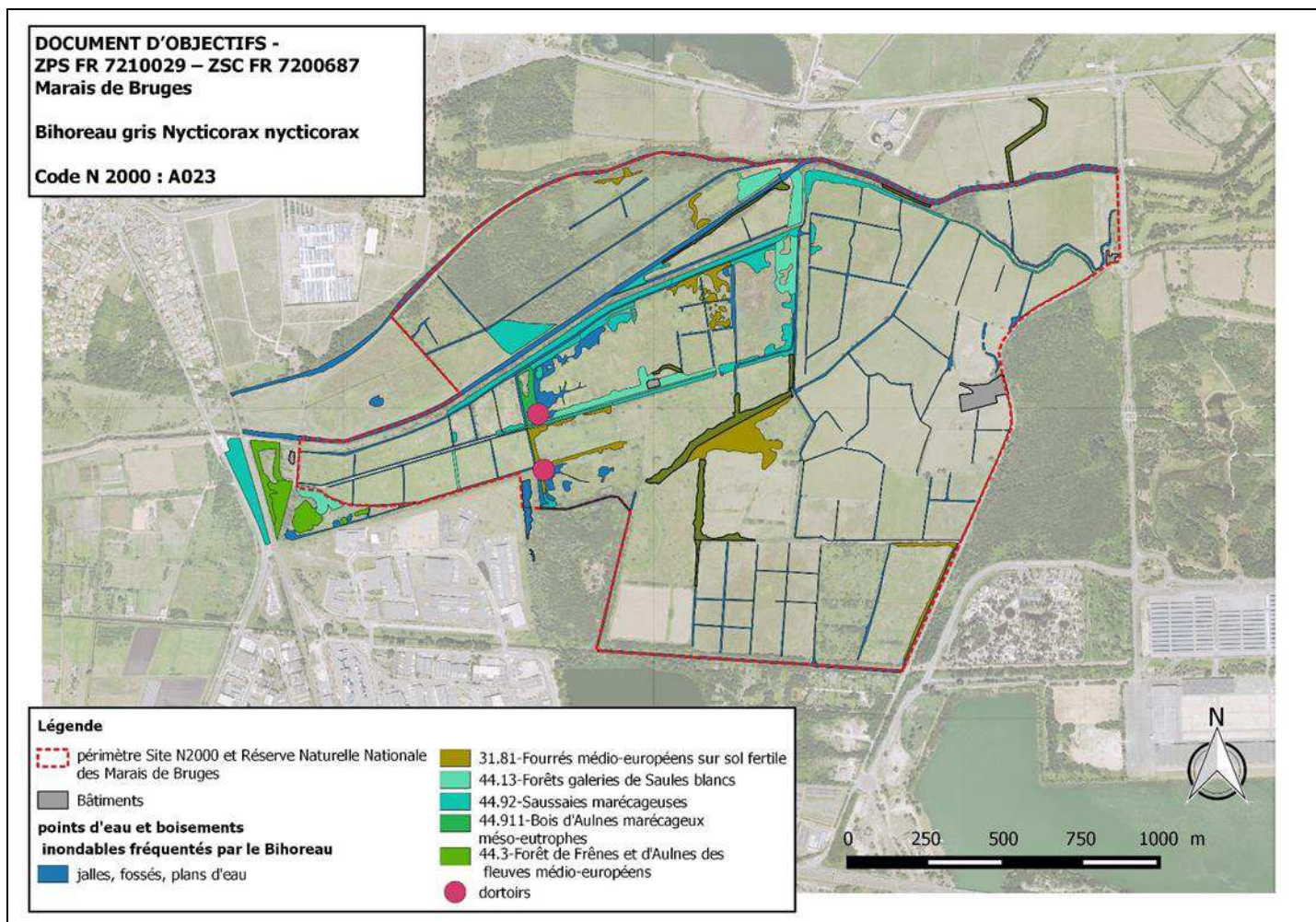


*Aulnaie inondée*



*Ripisylve de la jalle*

Sur le site, le Bihoreau fréquente les jalles, les plans d'eau et les fossés à condition que la strate arborée soit présente ; son habitat typique est la saulaie inondée. Les sites de dortoir sont localisés dans des saulaies à Saule roux en bordure des plans d'eau du Grand Vermeney. L'aulnaie inondée est aussi très fréquentée. La nuit, il fréquente des espaces un peu plus ouverts.



## Etat de conservation et tendances sur le site

### Favorable.

La tendance est plutôt stable, même si la fréquence des observations d'oiseaux adultes en période de reproduction semble augmenter.

Pour le moment, l'espèce ne niche pas sur le site mais la récente installation de l'Aigrette garzette *Egretta garzetta* (voir fiche espèce correspondante), peut être attractive.

Depuis quelques années, le maintien de zones en eau sur de plus longues périodes rend plus attractifs certains habitats.

## Effets des pratiques et de la gestion actuelles

La conservation du caractère humide de l'ensemble du marais, de boisements inondés (saulaie, aulnaie) et des ripisylves des jalles est favorable au stationnement du Bihoreau.

La quiétude du site – hors chasse et zones hors public – permet à cette espèce discrète de trouver des zones de repos et d'alimentation et d'utiliser régulièrement les dortoirs.

## Menaces potentielles et avérées

En France, la régression des zones humides (drainages, mises en cultures) ainsi que les aménagements ou les entretiens des cours d'eau (coupe ou destruction des ripisylves, plantations de peupliers, enrochements, destruction des îles ou des bras morts lors des modifications des tracés des cours d'eau, etc.), sont les principales menaces. Les dérangements volontaires ou involontaires dans les colonies (exploitation du milieu, activités de loisirs) sont aussi des menaces importantes pour cette espèce très sensible. L'assèchement des marais boisés dû à l'évolution naturelle ou accélérée par l'homme est aussi préjudiciable à l'espèce.

Sur le site, deux menaces peuvent affecter le Bihoreau :

- les risques de collision avec les câbles du réseau de lignes électriques situés sur les voies de déplacement nocturne de l'espèce ;
- la chasse périphérique, en particulier nocturne, à proximité immédiate de secteurs favorables et sur des voies de déplacement crépusculaire, qui est un facteur de perturbation important pour cette espèce.

## Objectifs et mesures de gestion conservatoire

Les stationnements de Bihoreau, voire l'installation de nicheurs, peuvent être favorisés par plusieurs actions de gestion :

- préserver les habitats de prédilection du Bihoreau : saulaie et aulnaie inondée, ripisylve des fossés et des jalles, notamment par la gestion hydraulique,
- conserver la quiétude de certains secteurs de ces habitats,
- travailler en partenariat avec RTE (Réseau de Transport d'Electricité) pour réduire les risques de collisions avec les lignes à haute tension traversant le site mais aussi au niveau d'autres points noirs de la vallée des jalles.

**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE ESPECE D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**Busard des roseaux *Circus aeruginosus* L.**

**Code N 2000 : A081**



*Busard des roseaux ; femelle adulte (Photo M. Hervé)*



*Busard des roseaux ; mâle adulte (photo M. Hervé)*

**Enjeu de conservation sur le site N2000**

Faible

**Statut(s)**

DO (An 1) / PN / Berne (2,3)/ Bonn (2)/ Wash. (2)-CITES (1) / LR France : NA(HM) / VU (N) / LR Europe : LC / LR Monde : LC

**Description**

Rapace diurne présentant des formes élancées avec de longues ailes étroites et une longue queue, d'une envergure de 115 à 140 cm. Les tarses sont dénudés et longs. La tête est petite, montrant un masque facial rappelant celui des rapaces nocturnes.

Le mâle adulte « typique » présente un plumage très contrasté, tricolore dessus : brun roux avec des extrémités noires et de larges zones médianes grises. Le dessous des ailes apparaît gris très clair presque blanc. La tête et la poitrine sont de couleur beige striées de brun foncé. La queue est grise parfois barrée de noir. Cependant, sur la façade atlantique française, peu de mâles acquièrent ce plumage ; la plupart présentent un plumage « incomplet », notamment sans plages grises sur le dessus.

Les femelles adultes ont une teinte générale brune avec la tête blanche marquée d'une bande transverse brune de l'œil à la nuque.

Les jeunes oiseaux sont de couleur générale brun-noir. Des taches orangées plus ou moins étendues occupent le vertex, le menton, la poitrine et les couvertures alaires. Comme chez la femelle, une large bande brun-noir barre horizontalement la tête. Comme pour beaucoup de rapaces, les femelles sont plus grosses que les mâles : 530-730 g pour ces derniers contre 720-960 g pour les femelles.

En vol, souvent à très basse altitude, l'aspect est plus massif que celui des autres espèces de busards, alternant comme eux, vol battu et longs glissés planés, les ailes nettement relevées en V au-dessus du corps.

Lors des parades nuptiales, le mâle émet un cri plaintif, sonore « kuwii », proche de certains cris de la Chevêche *Athene noctua* ou du Vanneau huppé *Vanellus vanellus*. La femelle et les jeunes produisent des sifflements doux et longs lors des apports de proies. Des séries de sons graves « caquetant » sont émis comme cri d'alarme.

## Répartition et état des populations

Le Busard des roseaux est une espèce polytypique. *Circus a.harterti* se rencontre au nord-ouest de l'Afrique alors que la sous-espèce nominale présente en France *Circus a.aeruginosus* niche du pourtour méditerranéen à la Scandinavie et s'étend à l'est jusqu'en Asie centrale. En France, le Busard des roseaux se reproduit sur des secteurs géographiques bien distincts avec une population sur la façade atlantique jusqu'au nord de la Bretagne (y compris les îles), en Normandie, Picardie, dans le Nord-Pas-de-Calais, au nord-est de la France (Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace), en Franche-Comté, dans les grandes zones humides françaises (Sologne, Brenne et Dombes), sur le pourtour méditerranéen et en Corse. 1600-2200 couples nichent en France.

Dans l'ancienne région Aquitaine, en période de reproduction, le Busard des roseaux est répandu au nord de la Gironde et est très rare dans les Landes (nicheur probable sur la Réserve d'Arjuzanx). Il est absent de Dordogne, du Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques. Nicheur le moins commun des 3 espèces de busards, il est présent sur le pourtour des lacs médocains, le long de l'estuaire de la Gironde mais aussi dans l'intérieur du Médoc, sur les îles de l'estuaire de la Gironde, et dans le delta de la Leyre sur le Bassin d'Arcachon.

En période de migration, le Busard des roseaux peut être vu partout en France, mais principalement dans les zones humides. La principale zone d'hivernage des oiseaux de l'Ouest paléarctique se situe en Afrique tropicale, de la Mauritanie et l'Ethiopie jusqu'au Zambèze. Cependant, des hivernants séjournent plus au nord, depuis les Pays bas, et beaucoup d'oiseaux terminent leur migration dans la Péninsule Ibérique et en France. Les reproducteurs méridionaux, restés pratiquement tous sur place, voient leurs effectifs grossir avec l'arrivée d'oiseaux venus des zones septentrionales européennes.

Evaluation (DO 2013) : populations nicheuse et hivernante : Stables

## Ecologie générale (reproduction, régime alimentaire, cycle annuel)

Le Busard des roseaux est plutôt inféodé aux milieux humides permanents ou temporaires de basse altitude. Il fréquente de préférence les grandes phragmitaies des étangs et des lacs, tout comme celles des marais côtiers, des salines abandonnées et des rives des cours d'eau lents. Il s'installe aussi pour se reproduire dans des marais parsemés de boqueteaux ou dans des landes humides. Au cours des dernières décennies, la colonisation de milieux de plus en plus secs a été observée : dunes, hauts de schorres landes à Ajonc d'Europe *Ulex europaeus*, ou des habitats à vocation agricole tels des prairies de fauche, des champs de céréales ou de colza.

En hiver et lors des migrations, il chasse au-dessus de tous ces habitats, mais évite toujours la haute altitude et les étendues densément boisées.

Comme les autres espèces de busards, les Busards des roseaux se rassemblent en dortoirs nocturnes situés au sol préférentiellement dans des milieux ouverts humides.

La migration postnuptiale se déroule de mi-août à fin octobre, majoritairement en septembre ; elle débute après une dispersion des jeunes oiseaux émancipés.

Dès la fin du mois de février, la migration pré-nuptiale s'amorce, bat son plein de la mi-mars à la mi-avril et se termine dans la deuxième quinzaine de mai.

Dès janvier, si le temps est beau, les mâles locaux commencent leurs parades nuptiales : vols en feston à haute altitude terminés par des descentes en vrilles.

Les couples sont généralement isolés mais des colonies lâches peuvent s'installer dans de vastes marais favorables. En France, sur la façade atlantique, les pontes débutent dès la deuxième décennie de mars ; elles sont déposées pour la plupart entre le 10 et le 30 avril. La ponte varie de un à huit œufs (la moyenne est de quatre à cinq). Les poussins s'envolent à 40-45 jours. La maturité sexuelle peut être acquise dès la première année pour les femelles et à deux ans pour les mâles.

Le Busard des roseaux est un opportuniste qui se nourrit uniquement de proies animales (rongeurs, batraciens, reptiles, insectes aquatiques, oiseaux, etc...). Il chasse à l'affût, posé, en survol de repérage, en vol de poursuite ou encore à la course au sol, des proies vivantes, en pleine forme ou blessées, mais il ne délaisse pas pour autant les proies mortes, les charognes et les œufs d'autres espèces d'oiseaux.

## **Présence sur le site - représentativité**

### **Répartition sur le site**

### **Fonctionnalité du site pour l'espèce**

Sur le site, le Busard roseaux ne se reproduit pas et est essentiellement observé en période internuptiale. Des immatures ou des non nicheurs sont parfois notés au printemps, mais il est quasiment absent en période estivale. Toutefois, des individus nichant à plusieurs kilomètres viennent parfois chasser sur le site.

En période hivernale, entre 3 et 5 Busards des roseaux viennent s'alimenter sur le site. Aucun dortoir n'est connu. Les individus fréquentant la réserve évoluent sur un secteur bien plus vaste englobant la vallée des jalles et les marais de Blanquefort et Parempuyre, ainsi que ceux de la presqu'île d'Ambès.

## **Habitats de l'espèce sur le site**

Tous les habitats ouverts sont prospectés, avec une préférence pour les formations d'hélophytes (roselières, phalaridaies), les mégaphorbiaies, cariçaies, jonçaies et autres formations hautes, ainsi que les plans d'eau et leur végétation riveraine. Les habitats plus ouverts comme les prairies pâturées et surtout fauchées sont plus rarement exploitées, et principalement lors de déplacements entre des habitats plus favorables.

Les stationnements d'oiseaux d'eau des plans d'eau sont survolés fréquemment, pour détecter d'éventuels individus blessés, affaiblis ou morts.

Il met aussi à profit les inondations pouvant rendre temporairement disponibles certaines proies comme les petits rongeurs.

Opportuniste, erratique et non nicheur, la présence de l'espèce n'est pas cartographiable sur le site.

## **Etat de conservation et tendances sur le site**

L'état de conservation des habitats de l'espèce est favorable.

La présence de l'espèce sur le site est stable, comme la population de la façade atlantique. Pour le moment, il n'est pas nicheur sur la réserve. Au niveau de l'ancienne région Aquitaine, l'espèce montre une certaine stabilité après un boom dans les années 1970-90.

## **Effets des pratiques et de la gestion actuelles**

La conservation du caractère de zone humide du site est favorable au Busard des roseaux. D'autre part, la diversité et la richesse des habitats humides procurent des ressources alimentaires variées et abondantes pour l'espèce. La quiétude du site permettant des stationnements d'oiseaux d'eau conséquents est aussi favorable au Busard des roseaux.

La surface des habitats favorables à la reproduction (phragmitaies, jonçaies, cariçaies,...) a augmenté durant ces dernières années. Leur conservation offre des possibilités de nidification à l'espèce.

## Menaces potentielles et avérées

La disparition et le morcellement des zones humides affectent l'espèce. Les roselières sont supprimées au profit de grandes monocultures ou dégradées (gestion hydraulique défavorable, pâturage trop fort, rongeurs invasifs,...). Les interventions de coupe (fauche, gyrobroyage) en période de reproduction détruisent les pontes ou les jeunes.

Le dérangement, pour cette espèce farouche, est une menace importante, d'autant que l'on assiste à une augmentation des activités humaines dans les zones humides (tourisme, chasse, pêche, activités agricoles,...).

Fréquemment charognard, le Busard des roseaux a souffert aussi de l'utilisation de la bromadiolone pour l'empoisonnement des ragondins. D'autre part, le saturnisme lié à l'ingestion de plombs de chasse contenus dans les proies constitue une menace supplémentaire.

Les populations croissantes du sanglier *Sus scrofa*, abondant dans les zones humides, ont un impact direct par la destruction des nids ou des nichées.

Sur le site, aucune menace ne semble affecter l'espèce. Toutefois, la présence du sanglier peut être préjudiciable à une éventuelle nidification.

## Objectifs et mesures de gestion conservatoire

- Conserver le caractère de zone humide du site, notamment par la gestion hydraulique.
- Maintenir la quiétude du site permettant des stationnements d'oiseaux d'eau favorables au Busard des roseaux.
- Maintenir un niveau d'eau important au printemps dans les roselières et autres habitats de hautes herbes, susceptibles d'accueillir des nicheurs.
- Poursuivre la régulation de la population de Sanglier.

**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE ESPECE D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**Cigogne blanche *Ciconia ciconia* L.**

**Code N 2000 : A031**



*Reposoir de Cigogne blanche sur la colonie de Lavau*



*Cigogne blanche*

**Enjeu de conservation sur le site N2000**

Fort

**Statut(s)**

DO (An 1) / PN / Berne (2) / Bonn (2) / LR France : LC / LR Europe : LC / LR Monde : LC

**Description**

La Cigogne blanche est un grand échassier blanc aux rémiges et aux grandes couvertures noires, de 2,7 à 4,5 kg pour une envergure de 180-220 cm. Le bec et les pattes sont rouges. Mâle et femelle ont un plumage identique. Le jeune ressemble beaucoup à l'adulte, avec le bec noirâtre devenant progressivement rougeâtre à pointe noire et les pattes brun-rouge terne. Très bon planeur, en vol, l'espèce présente une silhouette facilement reconnaissable caractérisée par le cou allongé, les longues pattes dépassant la queue et la digitation très marquée des rémiges primaires.



Les émissions sonores de la Cigogne blanche sont limitées à des chuintements et des soufflements émis sur le nid ; les claquements de bec très sonores sont par contre fréquents lors de contacts (appels, parades, nourrissages, querelles, conflits territoriaux). Les jeunes au nid émettent des vocalisations dont certaines sont parfois semblables à des cris de bébés, d'où la légende...

## Répartition et état des populations

L'aire de répartition de la forme nominale, *C. c. ciconia* est particulièrement fragmentée. Elle niche en Europe, en Asie occidentale, en Afrique du nord et en Afrique australe. En Europe, le recensement de 2004-2005 fait état de 166 000 couples. La répartition de la Cigogne blanche s'étend dans le paléarctique occidental du Portugal à l'ouest jusqu'à la Volga russe à l'est et de la Suède au nord jusqu'à la Turquie au sud. Nidifiant dans la majorité des pays européens, la Cigogne blanche y présente cependant des populations disparates. Les effectifs florissants espagnols ou polonais (respectivement 33217 et 52500 couples au recensement de 2004-2005) contrastent avec par exemple les fragiles populations italiennes ou suisses (63 et 198 couples en 2004-2005).

En France, en 2017, 2400 couples se répartissent en deux populations majeures :

- celle de la façade ouest, des Pyrénées-Atlantiques à la Somme,
- celle du bastion historique alsacien.

Le pourtour méditerranéen, la Dombes, le Centre et la Bourgogne possèdent aussi des effectifs nicheurs, mais en nombres plus faibles.

La Cigogne blanche nidifie dans tous les départements de l'ancienne région aquitaine, à l'exception du Lot-et-Garonne. La population, forte de 645 couples en 2017, est scindée en deux noyaux : au sud, la vallée de l'Adour entre Tartas et l'agglomération bayonnaise et au nord, la basse vallée de la Garonne et de ses affluents et l'estuaire de la Gironde. La population de la Réserve du Teich (Bassin d'Arcachon) est déclinante. En Dordogne, des couples se sont récemment installés dans la Vallée de l'Isle (8 en 2017).

La Cigogne blanche hiverne essentiellement en Afrique. Les quartiers d'hiver de la population ouest européenne se situent principalement dans la zone sahéenne (Sénégal, Mali, Niger, Nigeria etc...). Les populations du centre et de l'est de l'Europe passent l'hiver du Kenya à l'Afrique du sud. L'hivernage est en augmentation en Espagne et quelques centaines hivernent en France.

Evaluation : les populations nicheuses et les populations hivernantes sont considérées en France comme En Amélioration.

## Ecologie générale (reproduction, régime alimentaire, cycle annuel)

La Cigogne blanche occupe en France des milieux ouverts de basse altitude où l'humidité du sol et la présence d'eau apparaissent indispensables. Elle fréquente avec prédilection les marais ouverts doux à saumâtres, les vallées fluviales et les zones bocagères humides caractérisées par une mosaïque d'habitats, tels que les prairies de fauche, les prairies pâturées et les cultures, dont le mode d'exploitation est extensif.

Les premiers retours sur les sites de reproduction sont notés dès fin décembre, parfois plus tôt, avec l'arrivée des mâles qui prennent possession du territoire et du nid. Ceux-ci y stationnent jour et nuit dans l'attente d'une partenaire. L'installation des couples s'intensifie en février et mars, puis faiblit en avril. Des couples tardifs peuvent encore s'installer en mai et concernent souvent des oiseaux immatures.

La ponte échelonnée de quatre à cinq œufs débute dans la première quinzaine de mars (incubation 31-35 jours). Les jeunes quittent le nid à l'âge de 10 semaines, vers début juin, mais reviennent cependant y passer la nuit. Par la suite les familles se rassemblent en groupe sur des secteurs riches en nourriture.

Le régime alimentaire de la Cigogne blanche se compose d'une grande variété de proies, invertébrées et vertébrées, qu'elle chasse en parcourant assez rapidement les habitats : insectes (coléoptères et orthoptères), mollusques, lombrics, crustacés, notamment l'Ecrevisse de Louisiane *Procambarus clarkii* là où elle est abondante, micro-mammifères, grenouilles, et parfois lézards, serpents, poissons, jeunes poussins d'autres espèces. Des cadavres complètent le menu. Elle fréquente assidument les décharges et autres sites de traitement d'ordures ménagères qui peuvent regrouper plusieurs centaines de Cigognes à certaines périodes.

## Présence sur le site - représentativité

### Répartition sur le site

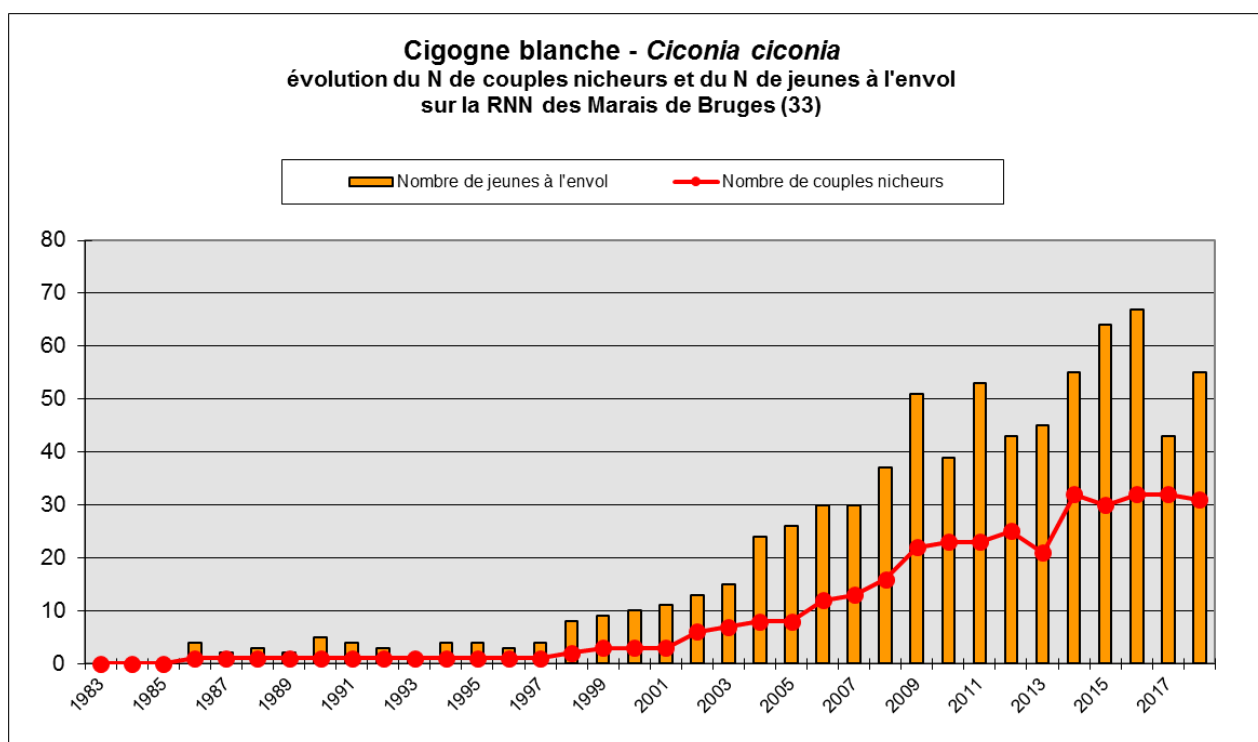
### Fonctionnalité du site pour l'espèce

Le site est à la fois une zone d'alimentation, de dortoir et de nidification pour cette espèce.

La Réserve Naturelle des marais de Bruges est le second site où l'espèce s'est implantée en Gironde et le troisième de l'ancienne Aquitaine, au début des années 1980.

Le premier couple s'est installé en 1986. A l'instar de la population des marais de l'ouest, la dynamique a été très forte en Aquitaine et en Gironde, en particulier depuis la fin des années 1990.

En 2017, 31 couples ont niché sur le site, qui continue d'être un site majeur pour cette espèce pour l'ancienne région aquitaine (645 couples dont 375 en Gironde).



Les Cigognes qui se reproduisent à Bruges s'alimentent sur place mais aussi largement sur les marais à l'échelle de la ZICO AN 19, qui couvre tous les marais de Bordeaux-Bruges à Ludon-Médoc et ceux de la presqu'île d'Ambès, ainsi que sur la vallée des jalles. Cette méta-population regroupe environ 140 couples, en colonies ou dispersés.

En période de dispersion post-envol, les échanges concernent un espace encore plus vaste, entre le Médoc, les marais Charentais, le Bassin d'Arcachon et les Barthes de l'Adour.

En période de migration, des vols de plus en plus importants (plusieurs dizaines à plus de 150 oiseaux) survolent la Réserve Naturelle et se posent parfois en halte, se regroupant au dortoir nocturne sur les arbres de la colonie de Lavau ou sur les plans d'eau.

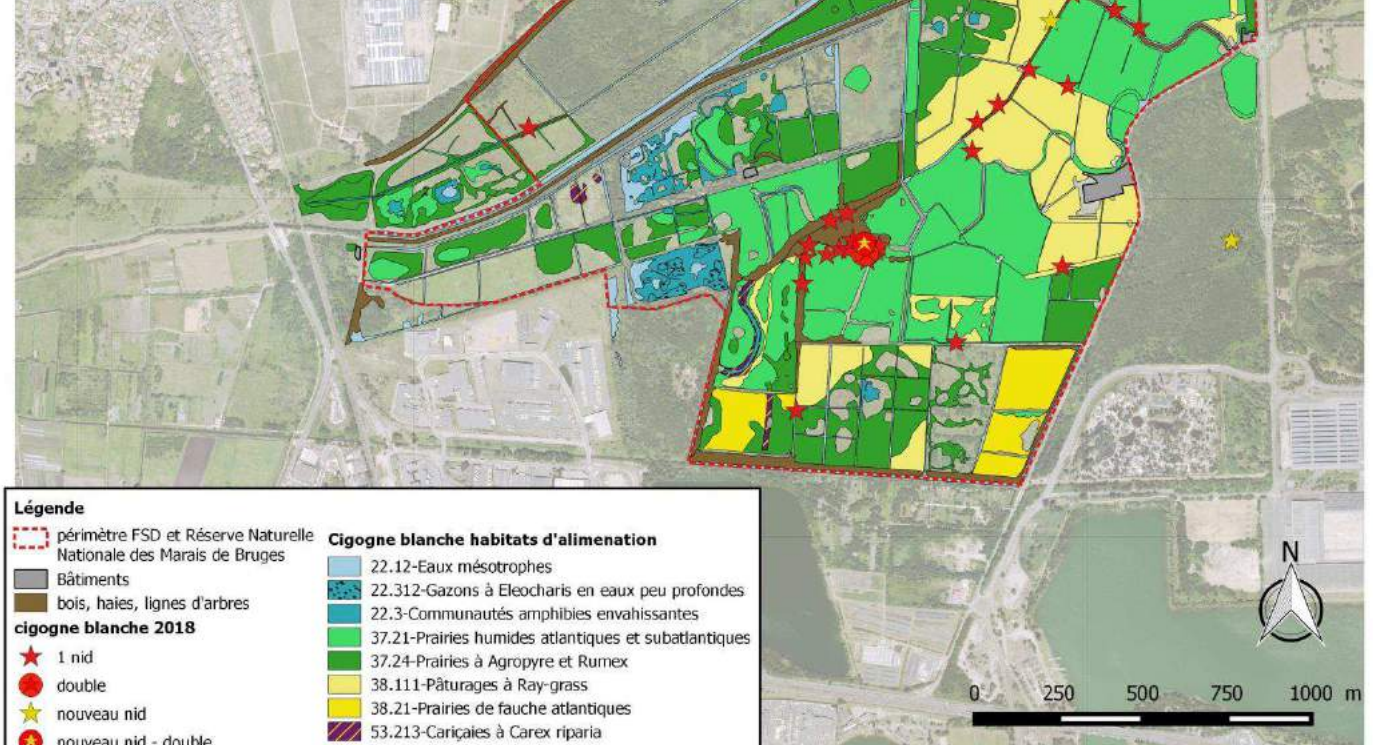
L'utilisation du dortoir nocturne concerne essentiellement des nicheurs locaux mais aussi des oiseaux issus de l'ensemble des marais de la ZICO.

Après l'envol des jeunes et les rassemblements estivaux sur des zones d'alimentation privilégiées, le site est quasiment déserté à partir de la mi-août, avec les départs en migration. Hormis des poses de migrateurs en août et septembre, peu de Cigognes fréquentent le site jusqu'au mois de novembre, où les premiers adultes reviennent sur les nids, au moins pour la nuit. Les retours s'accroissent en décembre et surtout janvier. Sur le site, la période creuse se situe donc entre mi-août et novembre, la plupart des oiseaux vus en décembre et janvier étant des migrateurs précoces et non des hivernants.

**DOCUMENT D'OBJECTIFS -  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687  
Marais de Bruges**

**Cigogne blanche *Ciconia ciconia***

**Code N 2000 : A031**



**Légende**

périmètre FSD et Réserve Naturelle Nationale des Marais de Bruges	<b>Cigogne blanche habitats d'alimentation</b>
Bâtiments	22.12-Eaux mésotrophes
bois, haies, lignes d'arbres	22.312-Gazons à Eleocharis en eaux peu profondes
<b>cigogne blanche 2018</b>	22.3-Communautés amphibies envahissantes
1 nid	37.21-Prairies humides atlantiques et subatlantiques
double	37.24-Prairies à Agropyre et Rumex
nouveau nid	38.111-Pâturages à Ray-grass
nouveau nid - double	38.21-Prairies de fauche atlantiques
	53.213-Cariçales à Carex riparia

## Habitats de l'espèce sur le site

Pour la nidification, la Cigogne blanche utilise des arbres vivants, cassés, sénescents ou morts (principalement des chênes). L'accessibilité doit être aisée, d'où l'installation fréquente des nids en situation dominante. Sur le site, elle utilise aussi les fourches de grands Frênes.

Elle évite les boisements fermés et les portions denses des haies larges.

Deux types de situations s'observent, liées à la fois à la disponibilité des supports mais aussi à la structure sociale de la population nicheuse locale :

- nidification en colonies (certains arbres pouvant supporter plusieurs nids) ;
- nids isolés.



*Nids en colonie avec Héron cendré (Lavau)*



*Nid sur la fourche d'un Frêne*



*Nid isolé sur un grand chêne*

Pour l'alimentation, la Cigogne, opportuniste, utilise une grande diversité d'habitats sur le site : plans d'eau peu profonds, fossés, zones inondées, prairies humides, pâtures, prairies fauchées, dépressions humides, bras morts, ainsi que des habitats plus secs en période estivale. La fréquentation de ces habitats est variable en fonction des saisons.



*Prairie humide*



*Bras mort*



*Plan d'eau envahi par la Jussie*



*Prairie de fauche après les foins*



*Pâturage à l'automne*



*Plan d'eau peu profond en hiver.*

## Etat de conservation et tendances sur le site

### Favorable.

La population de Cigognes du site trouve là une zone de nidification favorable avec une grande disponibilité de supports des nids (grands arbres, bosquets ou haies) à proximité immédiate de zones d'alimentation, liée à la conservation du système bocager humide.

La capacité d'accueil dépend de la disponibilité en zones d'alimentation favorables : pâturages, prairies humides, zones inondables, marais, plans d'eau peu profonds, sur le site mais surtout dans l'ensemble des marais du secteur. Pour le moment, la dynamique de la population montre que les potentialités d'accueil sont encore importantes.

La tendance est toujours à l'augmentation, même si les conditions météorologiques influent sur l'installation des couples et le taux de reproduction.

## Effets des pratiques et de la gestion actuelles

Sur le site, la gestion du réseau de fossés et des plans d'eau et des autres habitats humides permet à cette espèce de trouver des habitats d'alimentation, de même que la gestion des prairies par la fauche ou le pâturage.

La conservation du système bocager avec de grands arbres est favorable.

La quiétude du site – hors chasse et zones hors public – permet d'éviter les dérangements des oiseaux pendant leur reproduction ou sur les dortoirs.

## Menaces potentielles et avérées

D'une façon générale, les Cigognes blanches sont encore victimes en Afrique d'empoisonnements lors des campagnes de lutte contre les Acridiens (criquets ravageurs), l'Afrique restant la destination de la plupart des Cigognes malgré un hivernage de plus en plus fréquent en Europe.

Malgré leur statut d'espèce protégée, les Cigognes sont encore l'objet de tirs. Sur le site, deux individus retrouvés morts étaient porteurs de plombs de chasse (individus tirés lors de leurs déplacements en périphérie).



*Radio d'une Cigogne retrouvée sur la RNNMB le 14-06-2012*



*Cigogne victime d'une collision avec un câble électrique*

Un Risque de carence en supports pour les nids à moyen ou long termes pourrait leur être préjudiciable : les arbres isolés sénescents ou morts où les nids sont installés sont sujets à la casse de branches ou au déracinement, parfois sous le poids des nids imbibés d'eau lors de fortes pluies. D'autre part, les déjections des Cigognes, comme pour les colonies de hérons, brûlent le feuillage et finissent par provoquer la mort des arbres utilisés de longue date.

Sur le site et autour du site, les corridors aériens utilisés par les cigognes sont traversés de lignes électriques à haute tension. Les collisions avec les câbles sont la première cause de mortalité de l'espèce en France. Si, dans certains marais, et aussi en Espagne, les pylônes sont utilisés comme supports pour les nids, ce n'est pas le cas encore dans les marais nord de Bordeaux. Par contre, les risques de collision sont importants, en particulier pendant la période de l'émancipation des jeunes et lors des retours crépusculaires aux dortoirs.

Les échanges quotidiens avec les autres sites sont soumis au même risque de collision avec les lignes.

## Objectifs et mesures de gestion conservatoire

- Poursuivre la gestion des habitats favorables à l'alimentation, notamment par la gestion hydraulique et le pâturage, ainsi que par la fauche.
- Conserver les grands arbres, vivant ou morts qui sont des supports potentiels pour les nids.
- Pratiquer une taille en têtard de certains arbres pour maintenir la capacité d'accueil du site.
- Poursuivre le suivi de la reproduction sur le site et l'ensemble de la ZICO, en collaboration avec les correspondants locaux du Groupe-Cigognes-France.
- Améliorer la sécurisation des lignes électriques traversant le site (des balises sphériques anticollision ont été posées en 2015), l'enfouissement des lignes en périphérie du site resterait la meilleure solution pour supprimer définitivement cette menace (partenariat avec RTE).
- Surveiller l'installation possible (une seule ébauche notée pour l'instant) de nids sur les pylônes électriques afin, le cas échéant, de mettre en place des systèmes dissuasifs.
- Contribuer à la conservation des marais alentours (vallée des jalles, marais de Blanquefort – Parempuyre – Ludon et marais du Bec d'Ambès) qui sont essentiels pour la population locale de Cigogne blanche.

**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE ESPECE D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**Cistude d'Europe *Emys orbicularis* L.**

**Code N 2000 : 1220**



*Cistude d'Europe en thermorégulation*



*Cistude sur un site de ponte*

**Enjeu de conservation sur le site N2000**

Fort

**Statut(s)**

DH (An 2,4) / PN/ Berne (2,3) / LR France : NT / LR Europe : NT

**Description**

Tortue d'eau douce à carapace aplatie de forme ovale de 10-20 cm pour l'adulte et 2-3 cm pour le jeune à l'éclosion. Carapace noirâtre avec fines taches ou stries jaunes, plastron jaune plus ou moins taché de brun ou de noir. Tête et cou tachetés de jaune. Pattes palmées pourvues de fortes griffes, queue longue et effilée, plus courte chez les femelles. Plastron concave et taille inférieure chez les mâles.

**Répartition et état des populations**

La Cistude est présente de la Péninsule ibérique à l'ouest jusqu'à la mer d'Aral à l'est, et de la Lettonie au nord, au Maghreb au sud.

Son statut est incertain en Europe de l'Est. Autrefois répartie jusqu'en Europe du nord, la Cistude est l'espèce de Reptile qui a le plus régressé en Europe dans ces dernières années. Seuls l'Italie, la Hongrie, la France, l'Espagne et le Portugal abritent encore des populations conséquentes.

En France, sa répartition actuelle est morcelée, ponctuelle, dans les deux-tiers sud. Les principales populations se situent dans le Midi (Camargue, Var, Corse), dans le Centre, en Poitou-Charentes et dans le Sud-Ouest.

Etat de conservation en Europe : Défavorable mauvais (domaine atlantique).

## Ecologie générale (reproduction, régime alimentaire, cycle annuel)

La Cistude est une espèce de plaine, liée au milieu aquatique, absente au-dessus de 500-600 m d'altitude. Elle fréquente les cours d'eau lents et les milieux lenticques (bras-morts, mares, étangs, lacs, marais, tourbières, fossés, etc.).

Les trois phases de son cycle annuel déterminent ses habitats :

- Phase d'activité : elle fréquente les points d'eau vaseux, bordés de végétation haute (hélrophyte ou arbustive) et suffisamment ouverts pour permettre l'exposition au soleil indispensable, sur des monticules, des branchages ou des arbres morts, ou sur la végétation des berges ;
- Phase de ponte : elle recherche les berges, les talus, les digues ou des terrains exondés, peu végétalisés, bien exposés, parfois éloignés de plusieurs centaines de mètres des points d'eau.
- Période d'hibernation : elle hiverne dans des zones peu profondes et vaseuses (queues d'étangs, tronçons de fossés), non dérangées et aux conditions thermiques stables.



*Cistude dans un habitat de chasse : fossé végétalisé peu profond*



*Cistude en thermorégulation dans la végétation riveraine d'un fossé*



*Cistude en déplacement vers un site de ponte*



*Cistude en train de pondre*

La Cistude est une espèce sédentaire, n'effectuant des déplacements de quelques centaines de mètres que pour gagner les sites de ponte et les zones d'hivernage. Elle est en grande partie diurne, active de mars à octobre (parfois mi-février à novembre). Carnivore, elle s'alimente dans l'eau de diverses proies (insectes, mollusques, poissons affaiblis, pontes et têtards de batraciens, tritons, crustacés, etc.) dans tous types de milieux lenticques riches en végétation aquatique. C'est une espèce farouche, très sensible au dérangement et qui plonge rapidement à la moindre alerte. Sur les sites de ponte, à la moindre perturbation, elle cesse son activité et se déplace.

Comme pour les tortues marines, une remarquable fidélité au lieu de ponte amène les adultes à revenir pondre chaque année sur les mêmes sites, qu'ils peuvent occuper pendant des dizaines d'années.



La maturité sexuelle est atteinte entre 8 et 15 ans chez les mâles, entre 10 et 18 - 20 ans chez les femelles. Les accouplements ont lieu de mars à octobre mais surtout en avril-mai. La ponte principale (3 à 13 œufs) a lieu de fin mai à juin. Des secondes pontes peuvent avoir lieu, notamment en cas de perturbations en juillet. Les jeunes naissent en septembre après 2 à 4 mois d'incubation ou au printemps suivant si les conditions météorologiques ne sont pas favorables.

L'espérance de survie des jeunes est très faible : 1 sur 100 atteindrait l'âge de la première reproduction, mais les adultes peuvent atteindre 40 à 60 ans, voire plus de 100 ans en captivité.

Une fidélité importante est aussi notée pour les sites d'hibernation, elles se regroupent sur les mêmes secteurs d'octobre à mars.

## **Présence sur le site et représentativité**

### **Fonctionnalité du site pour l'espèce**

#### **Répartition sur le site**

Le site N2000 abrite une importante population de Cistudes d'Europe (180 individus identifiés et marqués – marquage pérenne non mutilant). Elle n'est pas en contact avec la plus proche population connue présente à environ 5 km en amont dans le site N2000 du Réseau hydrographique des jalles (Domaine des Sources / Le Haillan – St-Médard en Jalles).

Quelques individus sont également observés dans des parcs publics comme le Parc de Majolan à Blanquefort, à 2 km en amont, et dans la Réserve écologique des barails à 200 m en aval, mais ces animaux sont vraisemblablement issus de la captivité.

L'ancienne région Aquitaine est l'une des régions abritant encore des populations conséquentes de Cistudes. Dans ce cadre, la déclinaison régionale du Plan National d'Actions souligne la responsabilité de la conservation de l'espèce qui incombe aux gestionnaires d'espaces abritant encore l'espèce.

Le site N2000 des Marais de Bruges abrite une population de Cistude remarquable mais particulièrement vulnérable, parce que son isolement ne lui permet pas d'être naturellement renforcée par des populations voisines, trop éloignées. Sa conservation a été identifiée comme un enjeu prioritaire par le gestionnaire de la RNNMB, mais la connaissance acquise montre que cette population n'est viable que si tous les habitats nécessaires à son cycle annuel (zones d'activité, d'hivernage et de ponte) et leurs connexions sont pris en compte, comme le stipule l'article 12 de la Directive Habitat : « *Les États membres prennent les mesures nécessaires pour instaurer un système de protection stricte des espèces animales figurant à l'annexe IV, dans leur aire de répartition naturelle, interdisant : [notamment] la détérioration ou la destruction des sites de reproduction ou des aires de repos* ».

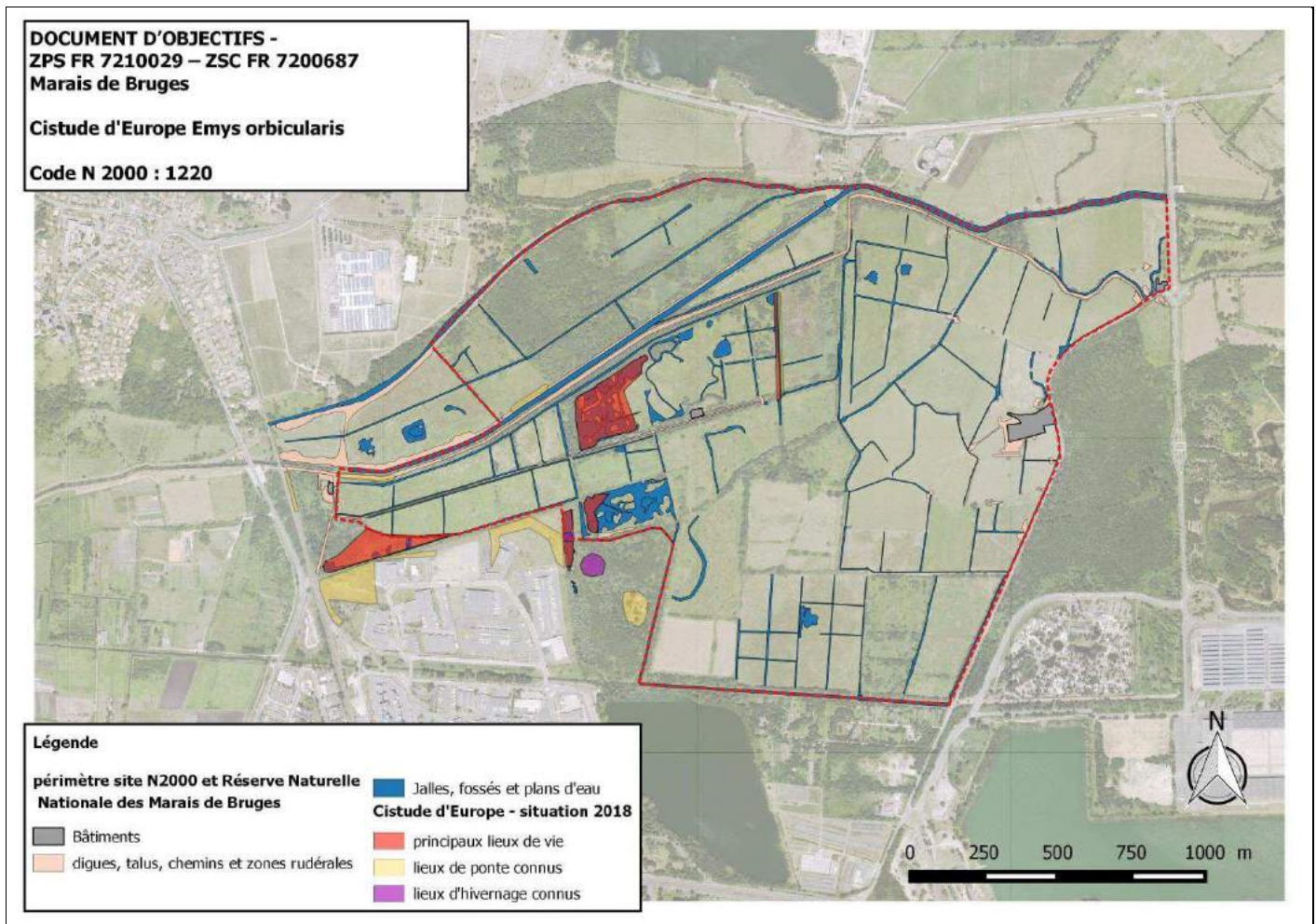
Présente bien avant la création de la RNNMB, la population de Cistudes des marais de Bruges fait l'objet depuis 14 ans (2004) d'un suivi annuel et d'études par le gestionnaire de la RNNMB, la conservation de cette espèce menacée à l'échelle européenne étant un enjeu prioritaire.

Elle fréquente essentiellement les plans d'eau permanents et certains tronçons de fossés bien ensoleillés de l'ouest de la RNNMB ; les jalles sont peu fréquentées. La présence de postes de chauffe (branches en partie émergées, placettes de berges à nu, restes de touradons...) est déterminante pour l'occupation d'un territoire.

Les parties est et nord du site N2000 sont moins fréquentées, trop boisées ou fossés non permanents.

Une étude débutée en 2004 a mis en évidence que la principale zone de ponte de cette population est la frange nord de la zone de fret de Bruges (extrémités ouest et est), malgré sa forte dégradation du fait de deux remblais successifs en l'espace de 20 ans. Une étude de 2015 menée par l'association Cistude Nature et le CNRS de Strasbourg a permis grâce à l'utilisation de balises GPS de corroborer les résultats antérieurs, en particulier la forte attractivité de la frange nord de la zone de fret et la fidélité des cistudes à ce site et de compléter les données (un nouveau site de ponte en périphérie (bois de l'Hermitte) et la confirmation de doubles pontes chez certains individus).

Bien avant le remblai de cette zone, des générations de tortues ont dû déposer leurs pontes dans les bourrelets alluviaux le long des anciennes jalles.



L'importance majeure de cette zone pour le maintien de la population a été détectée en 2009 lorsque des tortues équipées d'un émetteur ont été retrouvées le long d'un bâtiment qui venait d'être construit sur la zone de fret de Bordeaux – Bruges. Depuis cette date, malgré les alertes répétées du gestionnaire sur la nécessité de geler les projets d'implantation de bâtiments, en 2013 l'installation d'une nouvelle entreprise détruit la majeure partie du site de ponte situé à l'est. La partie située à l'ouest (la plupart des tortues équipées de GPS en 2015 iront pondre sur cette zone) également menacé depuis 2011 par un autre projet échappe finalement à la destruction en 2017 et des mesures compensatoires liées à la nouvelle implantation doivent être mises en place pour favoriser le maintien de l'espèce.

Des sites de ponte "satellites" existent sur le site mais ils ne concernent que quelques individus.

Des zones d'hivernage ont été localisées grâce à un suivi télémétrique d'individus équipés d'émetteurs à l'automne : ce sont des mares, des queues d'étangs ou des tronçons de fossés. Ces zones se caractérisent par une faible colonne d'eau, un fond vaseux et sont souvent entourées par des ligneux, en particulier des saules. Les tortues aiment se réfugier dans les entrelacs des racines.

## Habitats de l'espèce sur le site

En période d'activité, tous les types d'habitats aquatiques sont fréquentés, y compris les habitats inondés temporairement, avec une préférence pour ceux associés à des végétations riveraines hautes, héliophytiques, buissonnantes ou arborées : cariçaies, jonçaies, phragmitaies, fourrés de pruneliers et ronces, saulaies marécageuses, saulaies blanches, aulnaies.

La grande majorité des sites de ponte, du fait du caractère hydromorphe des habitats du site et de la quasi-absence de micro-reliefs naturels, sont des secteurs anthropisés : remblais, digues, talus de chemins ou de la voie ferrée, habitats qui se sont probablement substitués aux bourrelets alluviaux au fil du temps et des aménagements des marais.

En période d'hivernage, il s'agit de quelques points d'eau vaseux, protégés par des ceintures de végétations.



*Site d'hivernage du bois de l'Hermitte*

## Etat de conservation et tendances sur le site

La connaissance de cette population montre que sa survie dépend aussi de la conservation de sites d'hivernage (les deux principaux sont situés hors site N2000) et de celle de zones de ponte favorables. Le suivi de l'espèce a montré que les sites de pontes à l'intérieur du site N2000 sont marginaux (sites de ponte satellites), utilisés seulement par quelques individus. Malgré les atteintes portées à la zone de ponte principale, hors site N2000, leur fréquentation n'augmente pas. Malgré le bon état de conservation des habitats sur le site N2000, la forte dépendance de cette population au site de ponte principal, situé sur la zone de fret fait que l'état de conservation de cette population est **Défavorable Mauvais**.

## Effets des pratiques et de la gestion actuelles

La gestion hydrologique et la conservation des habitats aquatiques menées par la RNNMB sur le site, leur diversité et la conservation de ceintures de végétations de différentes strates sont favorables à cette espèce en période d'activité.

Parallèlement, des actions ont été entreprises avec Bordeaux Métropole, propriétaire d'une partie du foncier hors site, afin d'entretenir les sites de ponte principaux pour lutter contre l'envahissement végétal et ainsi favoriser l'accès à ces espaces aux cistudes.

De même, les sites de ponte satellites localisés dans le périmètre de la réserve font l'objet d'une gestion spécifique pour conserver, voire augmenter leur attractivité : gyrobroyage localisé et répété pour maintenir le bourrelet dégagé (fossé de la roselière) et pâturage au moyen d'équins (tronçon de la digue). Malgré cela, ces sites restent peu utilisés.



*Entretien du site de ponte de la zone de fret*

## Menaces potentielles et avérées

Espèce longévive très ancienne, ses populations sont en déclin accéléré depuis 150 ans pour des raisons d'origine anthropique, nos sociétés modernes ayant multiplié les dangers qui affectent l'ensemble de la population : assèchement des zones humides

(plus de la moitié des zones humides en France métropolitaine ont disparu durant les 50 dernières années), fragmentation des paysages, (endiguement des cours d'eau, routes...), pollutions diverses (agricoles, industrielles, campagnes de démoustication...).

Ces menaces sont toujours en cours et le morcellement de l'aire de répartition est aggravé par la destruction des zones de pontes par des aménagements ou des activités proches des points d'eau.

A cela, s'ajoutent des captures intentionnelles (des particuliers détiennent captifs des individus trouvés dans la nature) ou accidentelles (nasses, filets), des destructions directes, par des chiens errants ou par la circulation automobile, la construction d'obstacles infranchissables, les bassins de décantation non équipés de système échappatoires, etc...



*Cistude ne pouvant rejoindre le site de ponte suite à la Pose d'une clôture autour d'un bâtiment (zone de fret).*

D'autre part, la cistude subit aussi l'impact des espèces exotiques invasives : la concurrence avec la Tortue de Floride *Trachemys scripta elegans*, qui occupe sa niche écologique et, qui est de surcroît porteuse de maladies et parasites affectant la cistude, la diminution des ressources trophiques et la disparition des herbiers aquatiques avec l'expansion de l'Ecrevisse de Louisiane *Procambarus clarkii*.

Le contexte périurbain du site entraîne un cumul des menaces affectant cette espèce.

## Objectifs et mesures de gestion conservatoire

La cistude illustre parfaitement la complémentarité existante entre les espaces protégés et leur périphérie et, de ce fait, les difficultés à protéger une espèce lorsque celle-ci ne trouve pas dans le périmètre protégé l'ensemble des habitats lui permettant de boucler son cycle biologique : c'est là l'enjeu de la Directive Habitat.

Il existe un arsenal de mesures de gestion :

- Conserver la qualité des habitats aquatiques et de leurs ceintures de végétation.
- Maintenir les sites de pontes attractifs par des actions d'entretien mécanique et/ou le pâturage.
- Maintenir des zones en eau permanente sur les principaux lieux de vie de l'espèce.
- Poursuivre des actions de prévention et d'information auprès des aménageurs, des collectivités et des administrations. La survie de la population de cistude du site N2000 des Marais de Bruges est étroitement liée à la conservation de la zone de ponte principale, située hors site.
- Poursuivre le suivi débuté en 2004 pour affiner nos connaissances sur la localisation des zones de vie, des sites d'hivernage et en particulier des sites de pontes.
- Développer le piégeage des Tortues de Floride à l'aide d'un piège non vulnérant mis au point il y a quelques années.
- Aménager des postes de chauffe en déposant des branchages afin d'augmenter le potentiel d'accueil de certaines zones.
- Sensibiliser le grand public à la situation précaire de cette espèce et à son statut de protection afin de limiter le ramassage dans la nature.
- Contacter régulièrement la SNCF et Bordeaux Métropole afin que la zone de ponte en bordure des voies ne soit pas impactée lors de travaux d'entretien ou d'autres projets.

**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000**  
**ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE ESPECE D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**Cuivré des marais *Lycaena dispar burdigalensis* Haworth, 1803**

**Code N 2000 : 1060**



*Cuivré des marais (Femelle)*



*Cuivré des marais (Mâle)*

**Enjeu de conservation sur le site N2000**

Fort

**Statut(s)**

DH (An 2, An 4) / PN / Berne (2) / LR France : E (1994) LC (2012) / LR Europe : LC

**Description**

Lépidoptère Lycaénidé dont la période de vol s'étend de mai à septembre – octobre, en deux ou trois générations selon les régions. Aile de taille moyenne : longueur de 13 à 20 mm (les individus de seconde et troisième générations sont plus petits). Les ailes du mâle sont orange cuivré dessus, avec une bordure noire et une tache discale sur l'aile antérieure ; le dessous est caractéristique : aile antérieure orange, aile postérieure gris pâle bleuté avec points noirs lisérés de blanc et large bande submarginale orange.

Chez la femelle, plus grande que le mâle, les ailes antérieures sont orange dessus avec deux taches noires ; les postérieures sont brunes avec une bande externe orange. Le dessous est identique au mâle.

Il peut être confondu avec d'autres espèces de cuivrés, mais le dessous de l'aile est différent, sans suffusion bleutée.

La chenille, de 23 à 25 mm au dernier stade, est de couleur verte ou jaune verte. La chrysalide est brunâtre et mesure 14 mm.

## Répartition et état des populations

Le Cuivré des marais est une espèce paléarctique typique des marais et des prairies humides ou inondables de plaine, dont l'aire de répartition est morcelée de la France à l'Asie. Il est représenté par plusieurs sous-espèces qui peuvent être monovoltines à trivoltines. Les sous-espèces monovoltines sont les plus menacées et certaines ont déjà disparu telles que « *gronieri* Bernardi » en France ou « *dispar* Haworth » en Angleterre. En Gironde, est présente la sous-espèce « *burdigalensis* Lucas » qui est trivoltine. Elle est présente, généralement en petites populations à faibles effectifs, dans une grande partie des marais girondins et dans certaines prairies humides.

L'état de conservation de l'espèce en Europe est : Favorable.

## Ecologie générale (reproduction, régime alimentaire, cycle annuel)

L'espèce fréquente les marais et les prairies humides de plaine jusqu'à 500 m d'altitude, souvent bordées de roseaux, ouvertes et bien ensoleillées. Une hauteur de végétation d'au moins 20 cm est nécessaire. La fragmentation des habitats confine parfois les populations le long de fossés rarement fauchés. Elle peut s'observer parfois sur des habitats plus secs (talus, friches agricoles ou industrielles).

Les chenilles sont phytophages : les plantes hôtes appartiennent aux Polygonacées du genre *Rumex* (oseilles sauvages).

Par contre, les adultes, floricoles, sont observés sur une grande diversité de plantes : menthes, gesses, Pulicaire vulgaire et dysentérique, salicaire, Eupatoire à feuilles de chanvre, Cirse des marais, rorripa, etc...

Les adultes volent lors de journées ensoleillées ; les mâles ont un comportement territorial, chassant les autres mâles dans un rayon d'une vingtaine de mètres. Les individus, surtout de seconde génération, peuvent se disperser jusqu'à 20 km de leur lieu d'origine, ce qui leur permet de coloniser de nouveaux sites.

La ponte est déposée généralement sur le revers des feuilles.

Les adultes ont une durée de vie de 8 à 10 jours, parfois plus. La première période d'activité est centrée sur le mois de mai, la seconde sur le mois d'août et la troisième en septembre – octobre ; les individus de la seconde génération sont plus nombreux.

Le développement des chenilles dure 25 jours, mais est interrompu par une diapause hivernale pour celles de la seconde et de la troisième génération, reprenant leur activité vers la mi-avril. Elles peuvent survivre en immersion pendant plusieurs semaines.

## Présence sur le site – Représentativité

### Fonctionnalité du site pour l'espèce

### Répartition sur le site

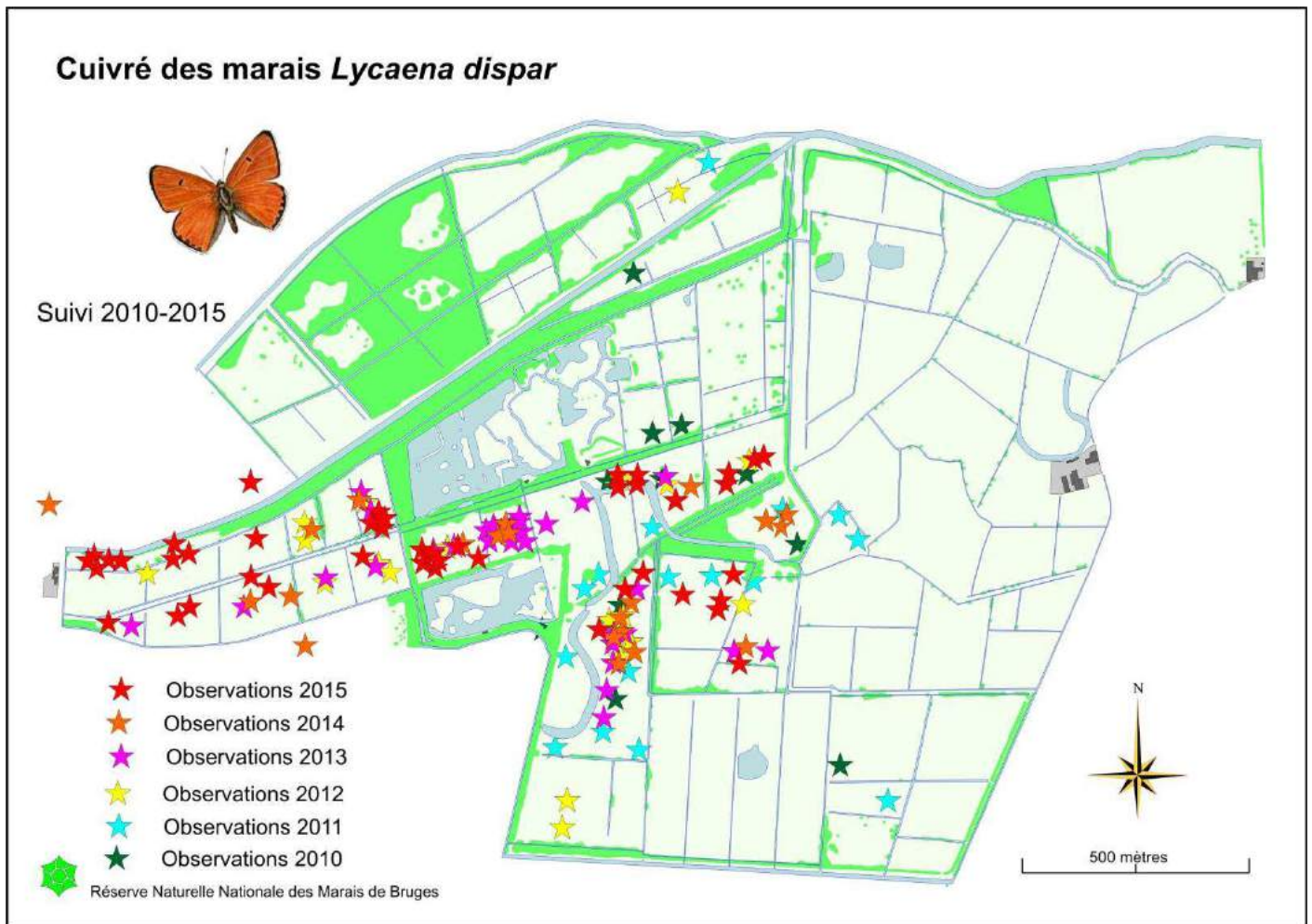
Le Cuivré des marais est essentiellement présent sur le site dans les prairies hygrophiles de l'ouest de la RNNMB, où une faible pression de pâturage est mise en place.

Jusqu'au début des années 2000, sur ce site, ce taxon était peu abondant et se maintenait dans des secteurs très localisés. Des individus isolés fréquentaient des prairies hygrophiles pâturées potentiellement favorables. Ces jonchaies, exploitées par un éleveur avec une très forte charge de pâturage (1 à 3 UGB /ha), ne permettaient pas le maintien d'une population. Depuis, la mise en place sur ces parcelles par le gestionnaire de la RNNMB d'une gestion par le pâturage avec une faible charge de bétail permet d'assurer une pérennité aux habitats favorables au Cuivré des marais.

Malgré cette gestion, on constate certaines années des déplacements de populations. L'abondance du papillon est aussi variable d'une année à l'autre en fonction des variations de l'hydromorphie, des conditions météorologiques, du développement de la végétation et de l'impact du pâturage.

Un suivi est mené sur la RNNMB sur cette espèce et les autres Lépidoptères Rhopalocères des milieux ouverts. La carte des données 2010-2015 illustre ces variations.

D'autres populations sont présentes en amont sur le site N2000 du réseau hydrographique des jalles. Les facultés de déplacement de cette espèce permettent vraisemblablement que ces différentes populations soient en contact avec celle du site, malgré la discontinuité des habitats favorables.



## Habitats de l'espèce sur le site

Les prairies hygrophiles sont l'habitat principal du Cuivré des marais. Les oseilles sauvages (*Rumex sp.*) sont les plantes hôtes de la chenille. Les prairies à Agropyre et Rumex sont donc les habitats les plus occupés par l'espèce. Les imagos fréquentent d'autres habitats de façon pérenne ou ponctuelle. La plupart des « prairies humides atlantiques et sub-atlantiques » ne sont fréquentées qu'occasionnellement. Elles sont localisées pour la plupart à l'est du site et gérées par un éleveur de bovins. La charge en UGB et la fauche régulière des prairies sans préservation de bandes enherbées ne sont pas favorables à l'espèce.

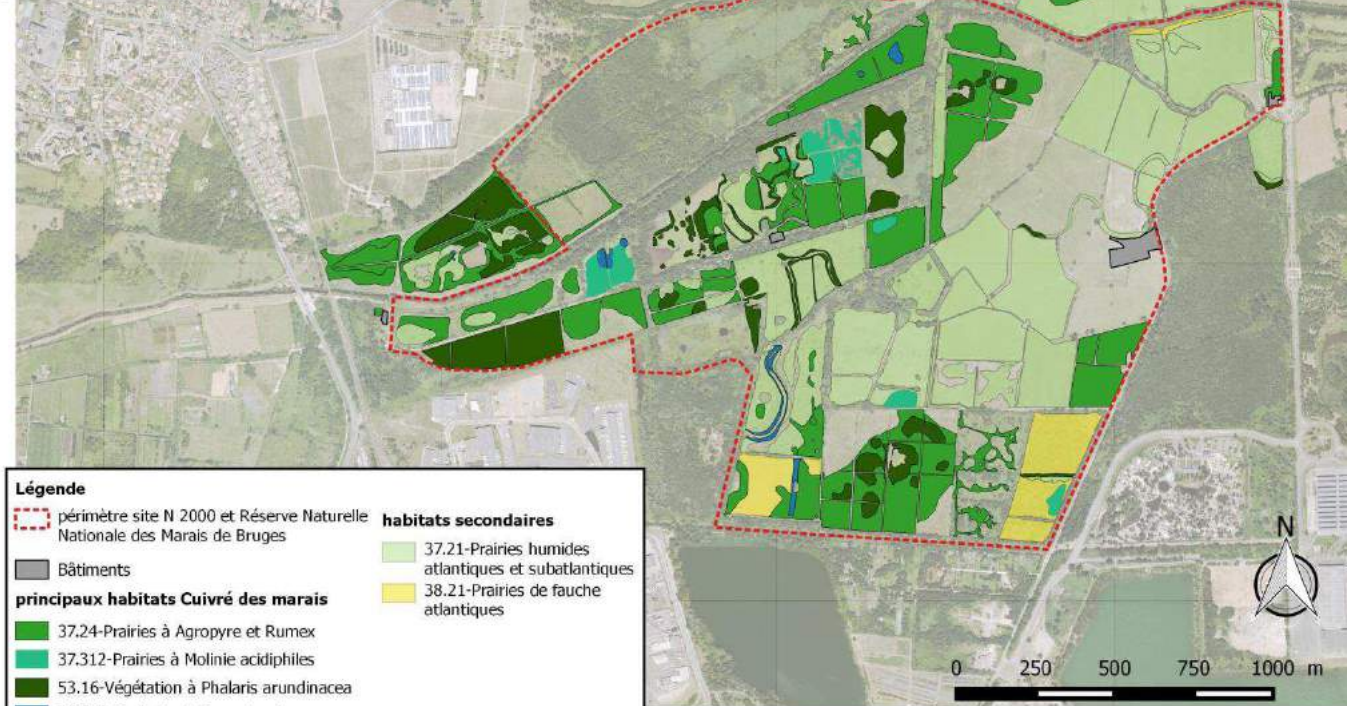


Habitats du Cuivré des marais sur le site N2000 / RNN des Marais de Bruges

**DOCUMENT D'OBJECTIFS -  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687  
Marais de Bruges**

**Cuivré des marais *Lycaena dispar*  
Habitats**

**Code N 2000 : 1060**



**Légende**

périmètre site N 2000 et Réserve Naturelle Nationale des Marais de Bruges

Bâtiments

**principaux habitats Cuivré des marais**

37.24-Prairies à Agropyre et Rumex

37.312-Prairies à Molinie acidiphiles

53.16-Végétation à Phalaris arundinacea

53.213-Cariçales à Carex riparia

**habitats secondaires**

37.21-Prairies humides atlantiques et subatlantiques

38.21-Prairies de fauche atlantiques



*Cuivré des marais sur la Pulicaria dysentérique (Pulicaria dysenterica)*



*Cuivré des marais sur la Succisa des prés (Succisa pratensis)*



## Etat de conservation et tendances sur le site

### Favorable

Les populations sont fluctuantes. On a noté ces dernières années (2014-2018) une tendance à l'augmentation du nombre d'individus de la troisième génération de septembre-octobre.

Jusqu'au début des années 2000, l'espèce était peu abondante et très localisée.

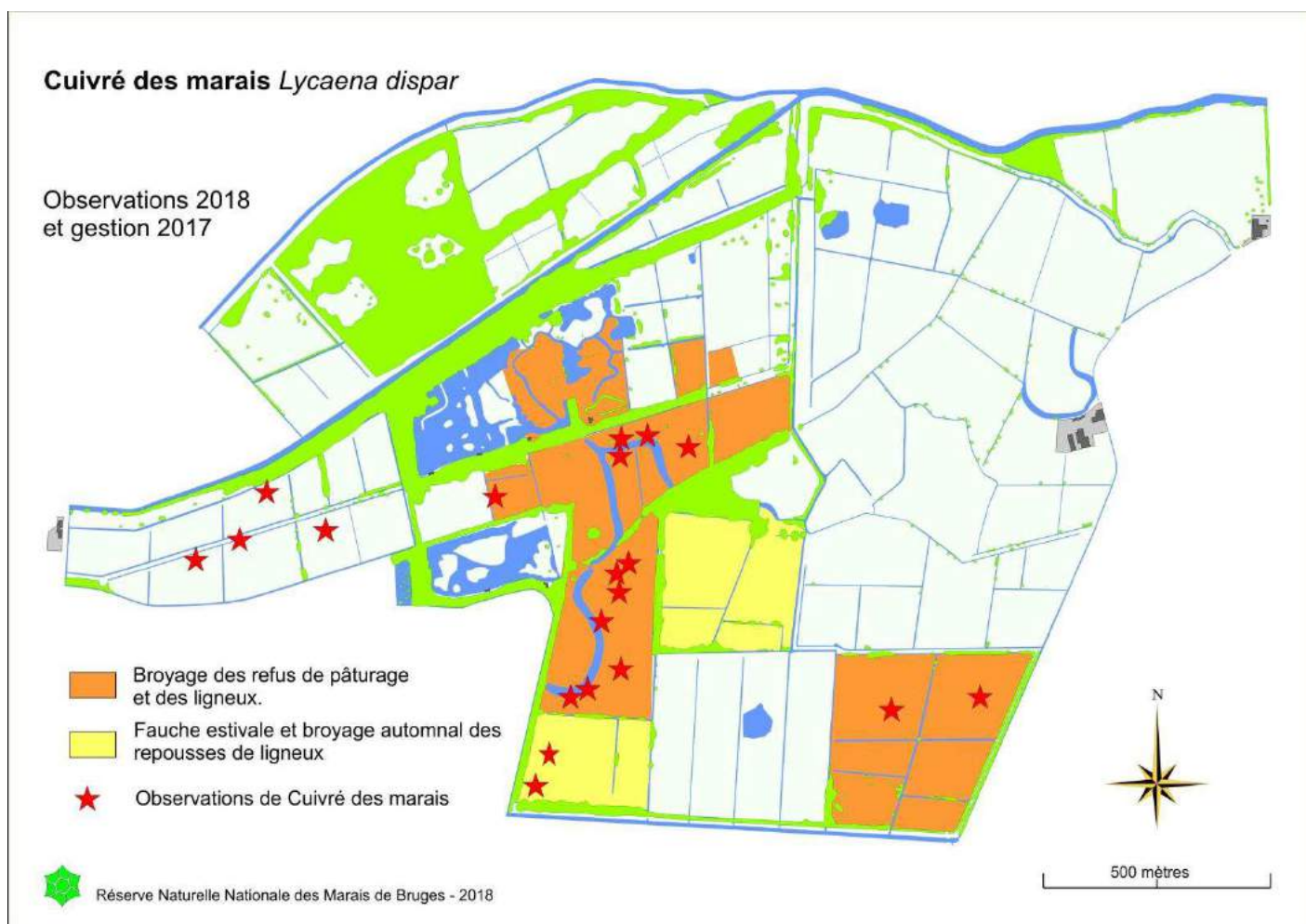
## Effets des pratiques et de la gestion actuelles

Dans le cadre de la restauration des habitats prairiaux et de la flore, des mesures de gestion favorables à l'entomofaune et au Cuivré des marais ont été mises en place.

Ces mesures ont été prises en particulier, depuis 2005, dans un des secteurs les plus favorables (jonchaie de 14 ha), jusque-là fortement pâturé par des bovins, afin de pérenniser la population de ce papillon protégé dans la Réserve Naturelle :

- pâturage extensif avec des Poneys landais et ponctuellement avec des bovins,
- maintien de l'hydromorphie,
- inondations ponctuelles hivernales,
- maintien de bandes enherbées le long des fossés (plantes nectarifères),
- lutte contre le Bident feuillé, plante invasive à forte dynamique concurrençant la flore locale,
- contrôle des ligneux (Saule roux).

Enfin, un suivi par transects des papillons de jour et du Cuivré des marais (mis en place en 2004 selon un protocole RNF) sur les parcelles concernées permet de suivre la dynamique de leurs populations et ainsi d'évaluer et d'affiner les protocoles de gestion de ces milieux herbacés (pression de pâturage, périodicité de fauche et hydromorphie).



## Menaces potentielles et avérées

Ce papillon est menacé par l'intensification de l'agriculture (apports d'engrais dans les prairies, pâturage intensif, drainage, reconversion des prairies en culture de maïs...), par la déprise agricole (disparition des prairies par boisements naturels ou par plantations de peupliers) et par la destruction de ses habitats (gravières, remblais, urbanisation...).

La disparition d'habitats favorables en périphérie du site peut être préjudiciable à la survie de la population en isolant la population du site.

## Objectifs et mesures de gestion conservatoire

- Adapter l'hydromorphie des prairies humides favorables à la gestion de cette espèce.
- Maintenir des milieux ouverts, notamment par des interventions mécaniques automnales ou hivernales sur de petites surfaces (jonçaiers trop denses), en prenant garde de ne pas couper trop ras pour laisser intactes les feuilles basales des plantes hôtes (oseilles sauvages *Rumex sp.*).
- Maintenir un pâturage extensif. Les équins ont la particularité de laisser de nombreuses plantes à fleurs appréciées par les imagos et de ne pas consommer les oseilles sauvages (*Rumex sp.*) qui sont les plantes hôtes de la chenille. Les bovins peuvent aussi être utilisés en faible charge et sur de courtes périodes pour réouvrir des habitats et lutter contre les ligneux.

**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE ESPECE D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**Ecaille chinée *Euplagia quadripunctata* Poda, 1761**

**Code N 2000 : 1078 \***



*Ecaille chinée, adulte*

**Enjeu de conservation sur le site N2000**

Faible

**Statut(s) : DH (An 2)\***

**Description**

Ce Lépidoptère Arctiidé est un Hétérocère de taille moyenne, de forme triangulaire au repos. Mâle et femelle sont identiques : les ailes antérieures sont noires zébrées de jaune pâle ; les postérieures sont rouges avec 4 gros points noirs.

La chenille mesure 50 mm au dernier stade, elle est noire avec une bande dorsale jaunâtre et 2 bandes latérales de points blancs et des verrues orangé surmontées de poils grisâtres ou jaunâtres.

Aucun risque de confusion avec d'autres espèces.

**Répartition et état des populations**

L'Ecaille chinée est une espèce du paléarctique occidentale répandue dans toute l'Europe moyenne et méridionale et très commune dans une grand partie du sud et de l'ouest de la France. Selon les Cahiers d'Habitats « le groupe d'experts sur les Invertébrés de la Convention de Berne considère que seule la sous-espèce *rhodonensis* (endémique de l'île de Rhodes) est menacée en Europe ».

Etat de conservation en Europe : Favorable.

## **Ecologie générale (reproduction, régime alimentaire, cycle annuel)**

Les adultes ont une activité diurne et nocturne. C'est une espèce monovoltine, qui vole de fin juin à fin août. Les chenilles ont une diapause hivernale. Elles sont polyphages : eupatoires, cirses, chardons, lamiers, orties, chênes, chèvrefeuilles. Les adultes floricoles butinent : eupatoires, ronces, angéliques, cirses, chardons, centaurees. Cette espèce fréquente donc un grand nombre d'habitats, humides ou secs, ainsi que des habitats anthropisés.

## **Présence sur le site - Représentativité**

### **Fonctionnalité du site pour l'espèce**

### **Répartition sur le site**

L'Ecaille chinée n'a pas fait l'objet sur le site d'une recherche ciblée, mais une cinquantaine d'observations sont réparties sur l'ensemble du site.

## **Habitats de l'espèce sur le site**

Etant donné l'écologie des adultes et des chenilles, la plupart des habitats du site peuvent être fréquentés par l'Ecaille chinée. Sa répartition sur le site ne sera donc pas cartographiée.

## **Etat de conservation et tendances sur le site**

Cette espèce n'a pas fait l'objet de recherche particulière ; il est difficile de donner une tendance de sa population sur le site.

## **Effets des pratiques et de la gestion actuelles**

La conservation de la biodiversité des habitats du système bocager humide du site, notamment des habitats riches en fleurs tels que les mégaphorbiaies et les ourlets, est favorable à cette espèce.

## **Menaces potentielles et avérées**

Comme pour d'autres espèces d'invertébrés, la banalisation des écosystèmes et l'interruption de la continuité écologique ne sont pas favorables à l'espèce, mais celle-ci n'est pas considérée comme menacée en Europe, bien que « prioritaire ». L'éclairage extérieur, en particulier lorsque la lumière n'est pas dirigée vers le bas, impacte fortement l'entomofaune. C'est notamment le cas autour de certains bâtiments de la zone de fret de Bordeaux - Bruges.

## **Objectifs et mesures de gestion conservatoire**

Selon les Cahiers d'Habitats, « en France, cette espèce ne nécessite pas la mise en œuvre de mesures de gestion ».

- Rechercher la présence de cette espèce lors d'opérations de prospection d'autres Lépidoptères, diurnes ou nocturnes.
- Alerter et informer les collectivités et les propriétaires de l'impact écologique de certains systèmes d'éclairage extérieur et des mesures permettant de réduire leur incidence.

**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE ESPECE D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**Grand Capricorne *Cerambyx cerdo* L.**

**Code N 2000 : 1088**



*Grand Capricorne Cerambyx cerdo*

**Enjeu de conservation sur le site N2000**

Faible

**Statut(s)**

DH (An 2,4) / PN / Berne (2) / LR Europe : NT / LR Monde : VU

**Description**

Le Grand Capricorne *Cerambyx cerdo* est un grand Coléoptère Cérambycidé de 24 à 55 mm de long. Le corps est noir brillant, assez allongé avec l'extrémité des élytres brun rouge ; le pronotum est ridé avec une pointe latérale. Les antennes sont grandes dépassant l'abdomen de quelques articles chez le mâle, moins longues chez la femelle.

Les larves, xylophages, sont blanches, atteignant 6,5 à 9 cm de long au dernier stade.

**Répartition et état des populations**

Le Grand Capricorne, espèce plutôt méridionale, a une aire de répartition qui correspond à l'ouest-paléarctique, dans presque toute l'Europe, le nord de l'Afrique et l'Asie mineure. Très commune dans le sud de la France, l'Espagne et l'Italie, elle se raréfie plus au nord.

Etat de conservation en Europe : Défavorable Inadéquat

## Ecologie générale (reproduction, régime alimentaire, cycle annuel)

La période de vol des adultes de Grand Capricorne dure de juin à septembre ; ils sont crépusculaires et nocturnes. Ils peuvent rester dans les loges des larves en hiver. Ils s'alimentent parfois de sève coulant de blessures ou de fruits murs.

Les larves, xylophages, vivent sur les chênes, consommant le bois mort ou sénescant. Elles ont une durée de développement de 31 mois ; à la fin de l'été, au dernier stade, la larve creuse une galerie ouverte vers l'extérieur.

## Présence sur le site - Représentativité

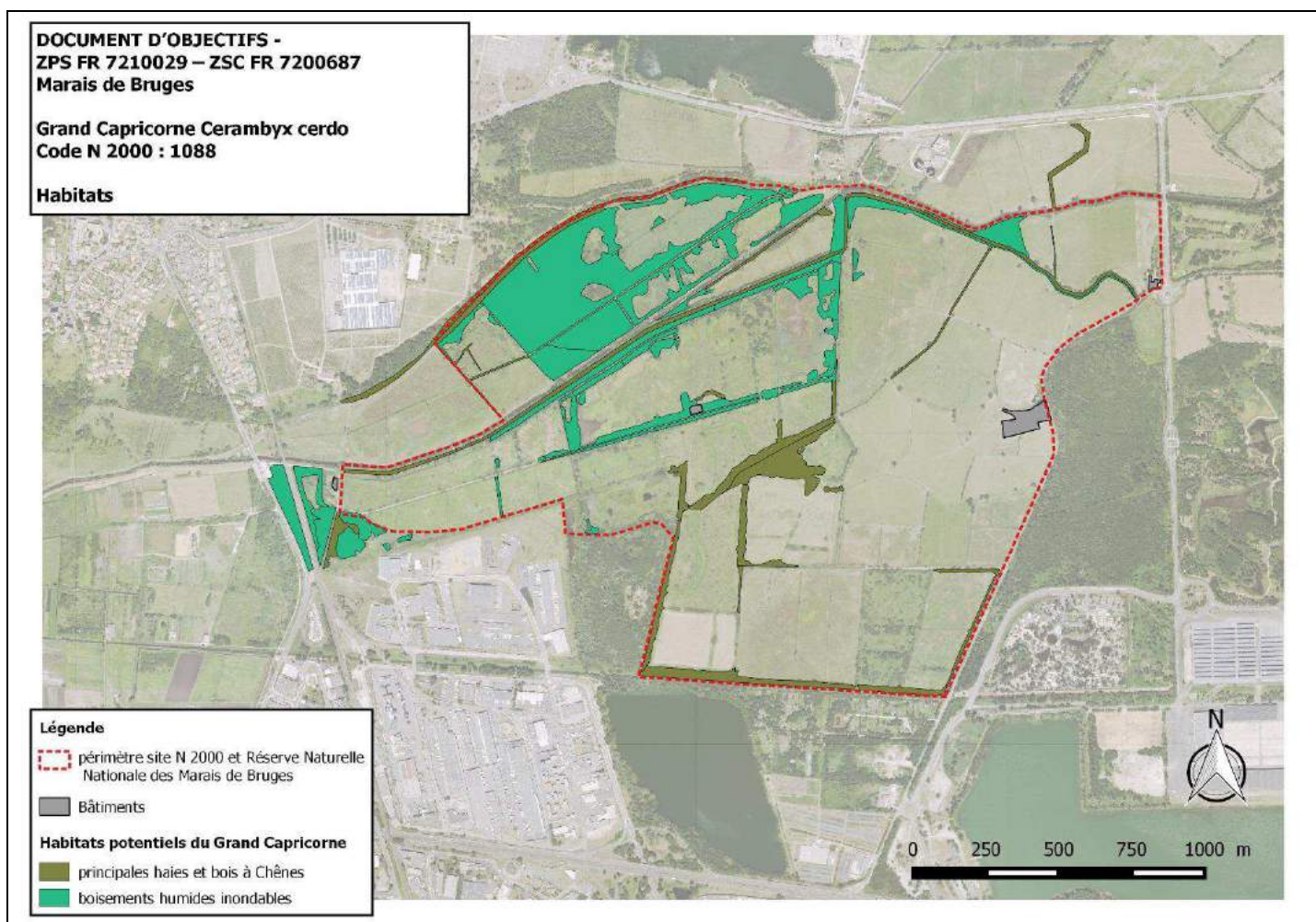
### Fonctionnalité du site pour l'espèce

### Répartition sur le site

L'espèce est fréquente sur le site comme dans la région. La conservation de feuillus et en particulier de chênes pédonculés âgés en boisements, haies ou arbres isolés en fait un site très favorable à l'espèce.

## Habitats de l'espèce sur le site

Le système bocager ancien et les boisements humides inondables, où la conservation des arbres sénescents est assurée, sont des habitats favorables.



La colonie d'Ardéidés et les nombreux nids de cigognes, responsables par leurs déjections abondantes et répétées du dépérissement ou de la mort des arbres porteurs des nids, favorisent indirectement la faune invertébrée, et en particulier les coléoptères saproxylophages.



*Habitat du Grand Capricorne : chênes morts dans la colonie de hérons et cigognes*

## Etat de conservation et tendances sur le site

### Favorable.

Le Grand Capricorne est observé annuellement et ses habitats sont pérennisés : conservation du système bocager ancien, arbres sénescents ou morts sur pied et chablis renouvelés naturellement.

## Effets des pratiques et de la gestion actuelles

La gestion de la RNNMB vise à conserver et restaurer le système bocager dont les haies et les vieux arbres isolés. La plupart des arbres morts sont laissés en place ou au sol. De même, la conservation des boisements feuillus inondables est favorable au Grand Capricorne.

La taille en têtard, qui favorise le grossissement rapide des troncs, constituant des habitats favorables aux coléoptères, est encore pratiquée sur certains secteurs par un éleveur et développée depuis quelques années par la RNNMB.

## Menaces potentielles et avérées

D'une manière générale, l'arasement des haies et des vieux arbres est la principale menace pour l'espèce. L'exploitation des feuillus doit être compensée par la régénération des haies et boisements feuillus favorables et la conservation des vieux arbres et îlots de vieillissement dans les boisements exploités.

Sur le site, aucune menace n'est identifiée. Les pratiques anciennes qui consistaient à brûler et/ou arracher les arbres sénescents ou mort n'ont maintenant plus cours.



*Brûlage et arrachage d'arbres morts : exemples à prohiber pour la conservation de la faune xylophage et cavicole.*

## **Objectifs et mesures de gestion conservatoire**

- Conserver le système bocager et favoriser la régénération des haies et des boisements humides.
- Conserver les arbres âgés et morts et mettre en place une action avec l'éleveur pour la conservation des haies et des vieux arbres, vivants ou morts.
- Entretenir les arbres des haies taillés en têtard ; perpétuer et développer cette pratique.



**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE ESPECE D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**Grande Aigrette *Ardea alba* L.**

**Code N 2000 : A027**



Grande Aigrette avec Héron cendré et Spatule blanche



Grande Aigrette en plumage internuptial (Photo M. Hervé)

**Enjeu de conservation sur le site N2000**

Faible

**Statut(s)**

DO (An 1) / PN / Berne (2,3)/ Bonn (2)/ Wash. (2)-CITES (1) / LR France : LC / LR Europe : LC / LR Monde : LC

**Description**

La Grande Aigrette est un grand héron blanc, de 900 à 1650 g pour une envergure de 140 à 170 cm, légèrement plus grande que le Héron cendré *Ardea cinerea*. Sa silhouette se caractérise par la finesse et la longueur du cou, également par le corps svelte prolongé de longues pattes. En vol, elle se remarque par ses grandes ailes blanches aux battements lents et au cou replié, typique des Ardeidés, et très anguleux chez cette espèce.

En plumage nuptial, les scapulaires effilées et flottantes peuvent atteindre 50 cm de longueur. Le bec est noir à base jaune et les lores sont bleus. Les pattes jaunes au niveau du tibia deviennent roses à rougeâtres à la période des parades nuptiales. Le tarse et les doigts sont noirs en toutes saisons.

Les jeunes et les adultes non nicheurs ont le bec jaune et les pattes gris vert à noir verdâtre. Les plumes ornementales sont absentes.

En période internuptiale, la Grande Aigrette est quasi-silencieuse. Seul un cri aigre est parfois émis à l'envol et lors de dérangements ou de rencontres hostiles entre congénères. Les vocalisations (cris d'appel, de salutation et d'alarme) sont plus fréquentes dans les colonies de reproduction.

## Répartition et état des populations

La Grande Aigrette a une distribution cosmopolite. Représentée par quatre sous-espèces dans le monde, elle se reproduit en Amérique, des Etats-Unis à l'Argentine, en Afrique, au sud du Sahara et à Madagascar, en Inde, dans le sud-est Asiatique et en Australie, en Europe et en Asie, de la Turquie à la Corée.

L'espèce occupe une grande partie du continent européen, à l'exception des pays scandinaves, des Iles britanniques, de l'Allemagne, de la Suisse, de la République Tchèque, de l'Estonie et de la Lituanie.

En France, la Grande Aigrette se reproduit en faible nombre en Loire-Atlantique, dans le Gard et dans l'Ain.

Dans l'ancienne région Aquitaine, le premier et seul cas de reproduction certaine de la Grande aigrette a eu lieu en 2009 sur la réserve de chasse et de faune sauvage de St-Martin-de-Seignanx (40). Ailleurs, des suspicions de reproduction existent dans les Barthes de l'Adour, dans les marais d'Orx (40), ainsi que dans les marais du Blayais (33).

Son aire de répartition est beaucoup plus étendue l'hiver et en période de migration. Elle comprend les principales zones humides de l'hexagone.

Evaluation (DO 2013) : populations nicheuse et hivernante : En Amélioration

## Ecologie générale (reproduction, régime alimentaire, cycle annuel)

La Grande Aigrette fréquente essentiellement les zones humides côtières et intérieures. Les marais doux, les prairies humides, les bords des cours d'eau, des lacs, des étangs et les lagunes constituent ses sites d'alimentation préférentiels. Tous les milieux inondés ouverts sont susceptibles d'être utilisés. L'espèce niche isolément ou en colonie sur les lacs et les étangs à grandes roselières déjà occupés par des colonies d'Ardéidés, notamment de Héron pourpré *Ardea purpurea*, mais elle peut nicher aussi dans les arbres avec le Héron cendré *Ardea cinerea* ou d'autres espèces.

La ponte compte en moyenne quatre œufs (extrêmes : deux à six) déposés en avril ou mai, plus rarement jusqu'à fin juin. Les poussins s'envolent six semaines plus tard.

La Grande Aigrette est essentiellement diurne. Territoriale sur les lieux de pêche, l'espèce respecte une certaine distance entre congénères, de même qu'avec le Héron cendré, espèce souvent associée.

Migratrice partielle, la Grande Aigrette quitte les sites de nidification dès juillet. Les passages s'accroissent en septembre et culminent en octobre et novembre. L'espèce peut couvrir de grandes distances pour rejoindre ses quartiers d'hiver, mais un grand nombre d'oiseaux séjourne aussi à proximité ou sur les lieux de reproduction.

Les retours printaniers s'effectuent en février et mars. On note par ailleurs de plus en plus fréquemment des estivants non nicheurs sur les zones jusque-là utilisées uniquement en hivernage.

Les poissons représentent la principale ressource alimentaire de la Grande Aigrette, mais son régime se compose également d'insectes aquatiques et terrestres, d'amphibiens, de reptiles, de micromammifères et de crustacés, notamment l'Ecrevisse de Louisiane *Procambarus clarkii*.

## Présence sur le site - représentativité

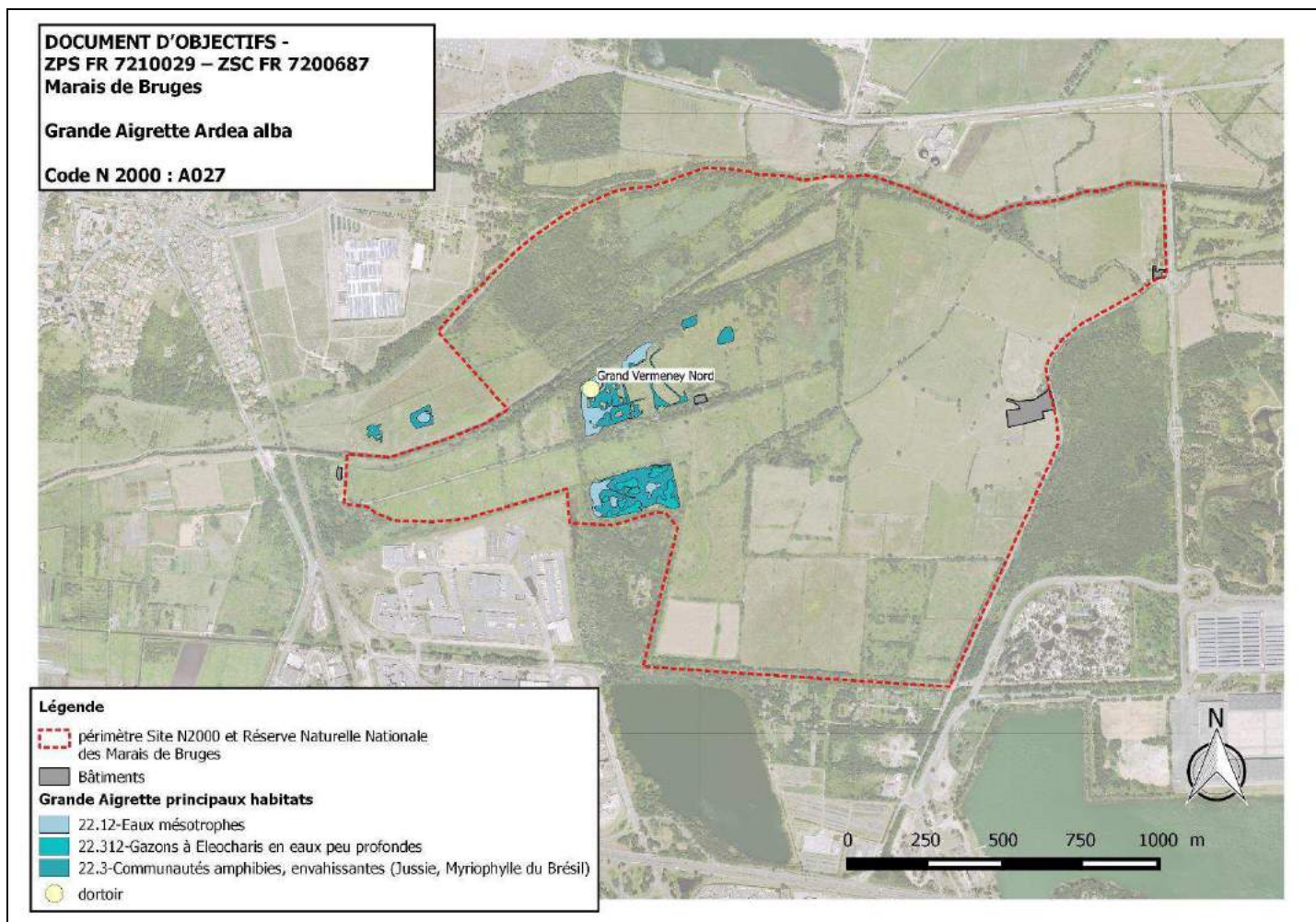
### Répartition sur le site

### Fonctionnalité du site pour l'espèce

Sur le site, la Grande Aigrette est présente essentiellement en période internuptiale, mais des observations d'immatures ou de non nicheurs sont aussi faites en période de reproduction. Comme ailleurs en France et dans notre région, sa fréquence d'observation augmente depuis les années 1990.

Actuellement 15-20 Grandes Aigrettes hivernent sur le site et dans les marais alentours, se regroupant en dortoirs nocturnes sur deux sites :

- plan d'eau du Grand Vermeney nord (site N2000) avec les aigrettes garzettes et les hérons garde-bœufs,
- sur le plan d'eau de Château-Pichon à Parempuyre en compagnie des grands cormorans.



## Habitats de l'espèce sur le site



*Grandes Aigrettes en activité de pêche*

Les habitats d'alimentation les plus fréquentés sont les deux plans d'eau du Grand Vermeney. Des mares et des zones inondées sont aussi prospectées pour l'alimentation. Elle fréquente aussi occasionnellement des prairies humides. Les jalles ne sont pas utilisées.

A l'automne, elle met à profit la baisse des niveaux d'eau qui concentrent les proies. Des pêches collectives sont observées, souvent en compagnie d'aigrettes garzette, de spatules et de Hérons cendrés.

Le dortoir nocturne se situe dans la ripisylve du plan d'eau du Grand Vermeney nord.

## **Etat de conservation et tendances sur le site**

### Favorable.

La fréquentation du site est irrégulière mais en légère augmentation d'année en année. La fréquence des observations devient aussi plus élevée en période de reproduction. Cependant, la territorialité des individus sur leurs lieux d'alimentation ne permet pas à un effectif élevé de fréquenter les mêmes zones, sauf occasionnellement lors de pêches collectives. La fréquentation du dortoir est variable. Elle concerne 1 à 8 individus.

## **Effets des pratiques et de la gestion actuelles**

La conservation du caractère de zone humide du site est favorable à la Grande Aigrette. La gestion hydraulique permettant le maintien de plans d'eau permanents lui assure des habitats d'alimentation toute l'année. L'inondabilité de certains secteurs lui est aussi favorable.

## **Menaces potentielles et avérées**

Le drainage, la mise en culture des zones humides ou leur régression affectent la Grande Aigrette.

Plus localement, la gestion inadaptée des niveaux d'eau, la démolition, l'eutrophisation excessive ou toute forme de pollution des eaux sont d'autres menaces.

Le dérangement par les activités humaines sur les gagnages ou aux dortoirs peuvent aussi être préjudiciables à l'espèce.

Sur le site, la principale menace est la présence de lignes électriques à haute tension en particulier entre les deux plans d'eau. L'espèce se déplaçant sur un grand domaine vital, la régression des zones humides alentours est aussi une menace pouvant affecter la population locale.

## **Objectifs et mesures de gestion conservatoire**

- Maintenir l'inondabilité du site et la permanence de l'eau sur les plans d'eau par la gestion hydraulique.
- Collaborer avec RTE (Réseau de Transport d'Electricité) pour réduire les risques de collision avec les lignes électriques traversant le site. Celles-ci ont été équipées de spirales, puis de balises sphériques anticollision en 2015. Ces équipements sont censés limiter les risques de collision, mais l'enfouissement des lignes en périphérie du site resterait la meilleure solution.
- Poursuivre la lutte contre les plantes aquatiques invasives pouvant couvrir les plans d'eau permanents.
- La chasse en périphérie du site à proximité des plans d'eau et du dortoir doit être exclue.

**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE ESPECE D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**Héron pourpré *Ardea purpurea* L.**

**Code N 2000 : A029**



*Héron pourpré en pêche (photo M.Hervé)*



*Héron pourpré « à découvert »*

**Enjeu de conservation sur le site N2000**

Fort

**Statut(s)**

DO (An 1) / PN / Berne (2) / Bonn (2) / LR France : LC (en Déclin) / LR Europe : LC / LR Monde : LC

**Description**

Le Héron pourpré est un grand échassier de 70 à 90 cm pour 600 à 1450 g. L'adulte se reconnaît à son plumage très sombre, d'un gris bleu ardoisé dessus, noir et roux dessous. Le dessus de la tête et les plumes de la huppe sont noirs. Le cou, long et maigre, d'un brun roux, est bordé de part et d'autre d'une longue raie noire. Les pattes sont jaunâtres. Le bec est jaune verdâtre. Les jeunes sont plus clairs, roux fauve dessus, blanchâtre dessous, sans raies noires sur les côtés de la tête et du cou. L'immature de premier été ressemble à un adulte aux couleurs ternes avec les couvertures alaires plus brunes. En vol, la silhouette est très anguleuse. La grosseur et la longueur des doigts dépassant la queue sont visibles d'assez loin.

**Répartition et état des populations**

Le Héron pourpré est présent dans les régions tempérées d'Afrique du Nord et d'Europe jusqu'en Russie et en Iran. En englobant les oiseaux russes et iraniens, la population ouest-paléarctique est estimée entre 50 000 et 103 000 couples. En dehors de ces

deux pays, l'estimation descend à 8 000 couples dont les effectifs les plus importants sont concentrés en France, en Espagne, en Roumanie et en Ukraine. La France comptait 2 700 couples en 1984, moins de 2 000 en 1994, puis 2834 en 2007 (Marion, 2007). En France, il est absent du Nord-ouest ; les noyaux les plus importants sont implantés en Camargue, en Brenne et en Charente-Maritime.

Dans l'ancienne région Aquitaine, il existe deux secteurs d'occupation de l'espèce : l'un le long de la chaîne des étangs littoraux des départements des Landes et de la Gironde, l'autre sur les marais adjacents des fleuves Garonne et Dordogne et de l'estuaire de la Gironde. Ailleurs, seul le département du Lot-et-Garonne est concerné par la reproduction de l'espèce sur la commune de Villeton, dans la Réserve Naturelle Nationale de l'étang de la Mazière où un couple niche en 2010.

Dans l'ancienne région Aquitaine, entre 1974 et 1984, la reproduction de l'espèce concernait uniquement les départements de la Gironde et du Lot-et-Garonne, mais seule la colonie du Blayais, sur le marais de La Vergne, est restée régulièrement occupée par l'espèce sur la période concernée. Son suivi a permis de constater certaines fluctuations interannuelles passant de 25 couples nicheurs en 1974 à 70 en 1983, pour régresser et se maintenir à 30 couples sur la fin de la période (1984).

Depuis, la répartition de l'espèce a bien évolué : la population reproductrice de Héron pourpré entre 2009 et 2013 est estimée entre 80 et 125 couples nicheurs sur 15 mailles de 10x10 km (sur 493). Le noyau girondin des marais de l'estuaire et du Blayais s'est étendu aux marais médocains et au Libournais (Basse vallée de l'Isle). Toujours sur ce même département, l'espèce a colonisé l'ouest et occupe le secteur des lacs littoraux médocains. Au total sur la Gironde, on peut estimer entre 66 et 104 couples nicheurs. Sur le département des Landes, la colonisation des étangs littoraux remonte à la fin des années 1990 ou au début des années 2000.

#### Evaluation de l'espèce

Europe : Vulnérable,

France : En Déclin en France, malgré une amélioration récente, mais est toujours sujette à des fluctuations importantes, peut-être en lien avec les conditions d'hivernage subsahariennes.

## **Ecologie générale (reproduction, régime alimentaire, cycle annuel)**

Le Héron pourpré affectionne les marais ou les étangs bordés de roselières assez conséquentes. Sur la façade atlantique, il installe généralement son nid entre 1,5 et 5 m de haut dans des saulaies ou aulnaies basses plus ou moins inondées, alors qu'il niche plus souvent au sol (phragmitaie) ailleurs. Le groupement en colonies lâches, monospécifiques ou avec d'autres espèces d'Ardéidés, est la règle générale, même si des couples nicheurs isolés peuvent être observés.

Il s'alimente de façon très discrète au sein des grandes hélophytes des marais, bords d'étang, fossés, prairies inondées situés dans un rayon n'excédant pas 3 km autour du nid, parfois jusqu'à 10 km. Les poissons, batraciens, libellules et petits rongeurs sont consommés, de même que l'Écrevisse de Louisiane *Procambarus clarkii*, espèce invasive qui représente une grande partie de son régime alimentaire comme de celui d'un bon nombre d'Ardéidés.

Les premiers retours des quartiers d'hivernage africains s'observent à partir de la seconde décennie de mars, mais le gros des effectifs arrive vers la seconde décennie d'avril. Les pontes les plus précoces interviennent tout début avril et se prolongent jusqu'à fin mai-début juin. L'envol des jeunes les plus précoces s'effectue à partir de la mi-juin, mais la reproduction de l'espèce s'achève en août avec la dispersion des derniers jeunes volants. Quelques individus peuvent encore être observés jusqu'au début de novembre.

## **Présence sur le site - Représentativité**

### **Répartition sur le site**

### **Fonctionnalité du site pour l'espèce**

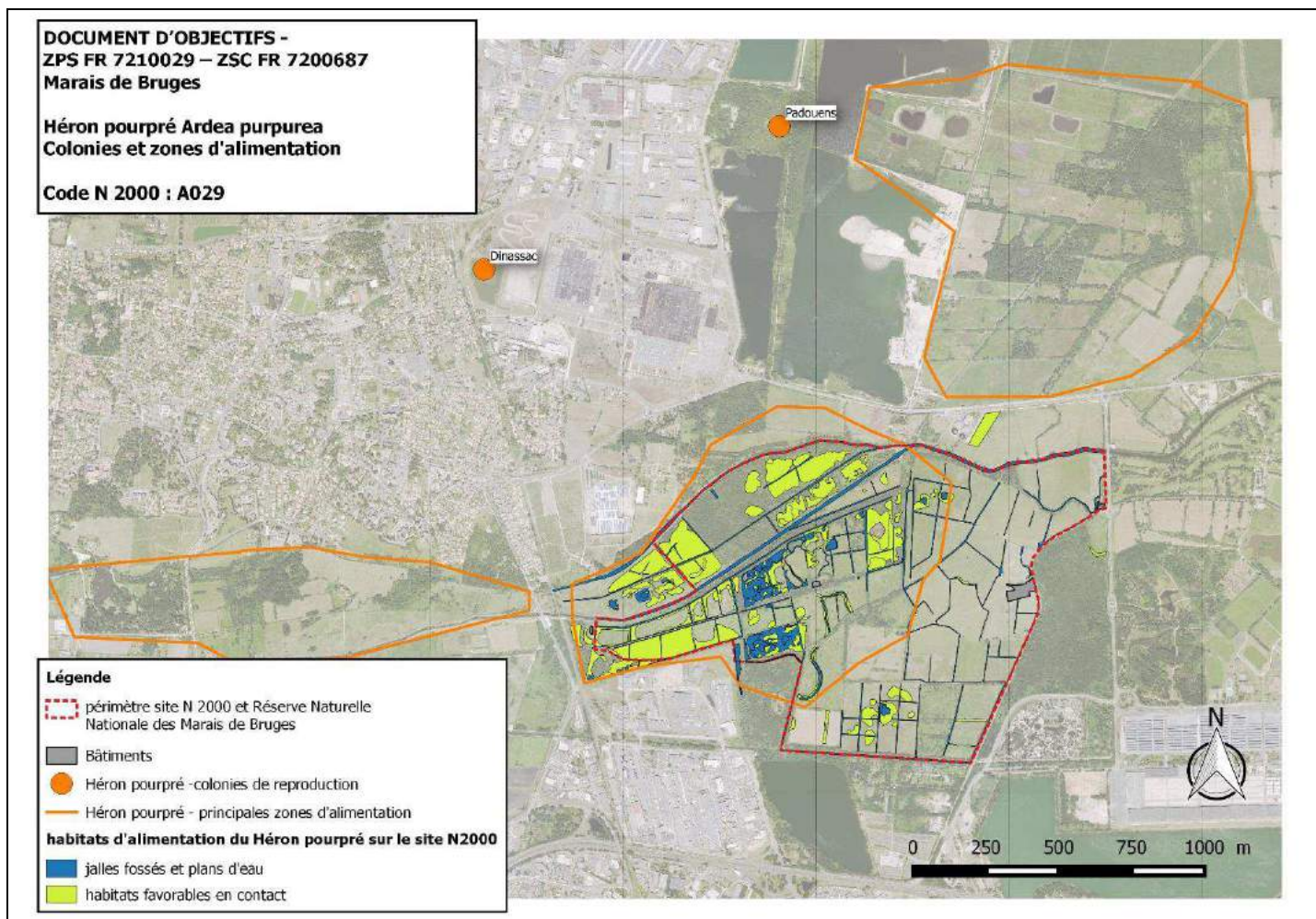
Le Héron pourpré ne niche pas sur le site, mais les individus de plusieurs colonies de reproduction alentours viennent s'y alimenter, en particulier lors de la période d'élevage des jeunes et après l'envol des jeunes.

Historiquement, une colonie existait dans les marais du Bec d'Ambès et celle des marais de Blanquefort (Padouens) est connue de longue date. Les colonies de Héron pourpré du secteur sont généralement instables, se déplaçant au bout d'un nombre d'années variable sans raisons apparentes. Ainsi, la colonie du Bec d'Ambès qui a changé plusieurs fois de site, n'a pas été retrouvée récemment. Celle du boisement inondable de Padouens s'est vraisemblablement déplacée sur le site de Dinassac, qui héberge une colonie récente et en augmentation.

Cette colonie, d'abord installée dans la phragmitaie de l'îlot d'un plan d'eau permanent, occupe désormais, suite à la montée du niveau d'eau, des saules roux.

Malgré leur instabilité, la persistance de colonies dans l'ensemble du secteur est liée à la présence de vaste ensemble de marais favorables pour l'alimentation, comme le site Natura 2000 des marais de Bruges. Leur conservation est donc vitale pour cette espèce, peu commune en Gironde et dans l'ancienne Aquitaine.

Comme ailleurs dans l'aire de reproduction, les fluctuations constatées localement peuvent être liées aux conditions d'hivernage et de migration.





*Colonie de reproduction de Blanquefort – Dinassac*

## Habitats de l'espèce sur le site

Espèce au plumage cryptique, le Héron pourpré s'alimente dans tous les types de points d'eau à condition que la végétation aquatique ou riveraine soit suffisamment dense et haute pour y progresser discrètement ; il est rare qu'il s'aventure à découvert contrairement au Héron cendré. On constate, depuis quelques années, une fréquentation accrue des points d'eau dans des secteurs fortement anthropisés à proximité des colonies.

La carte localise les points d'eau : jalles, fossés, plans d'eau, et les végétations associées qui permettent au Héron pourpré de s'y alimenter.



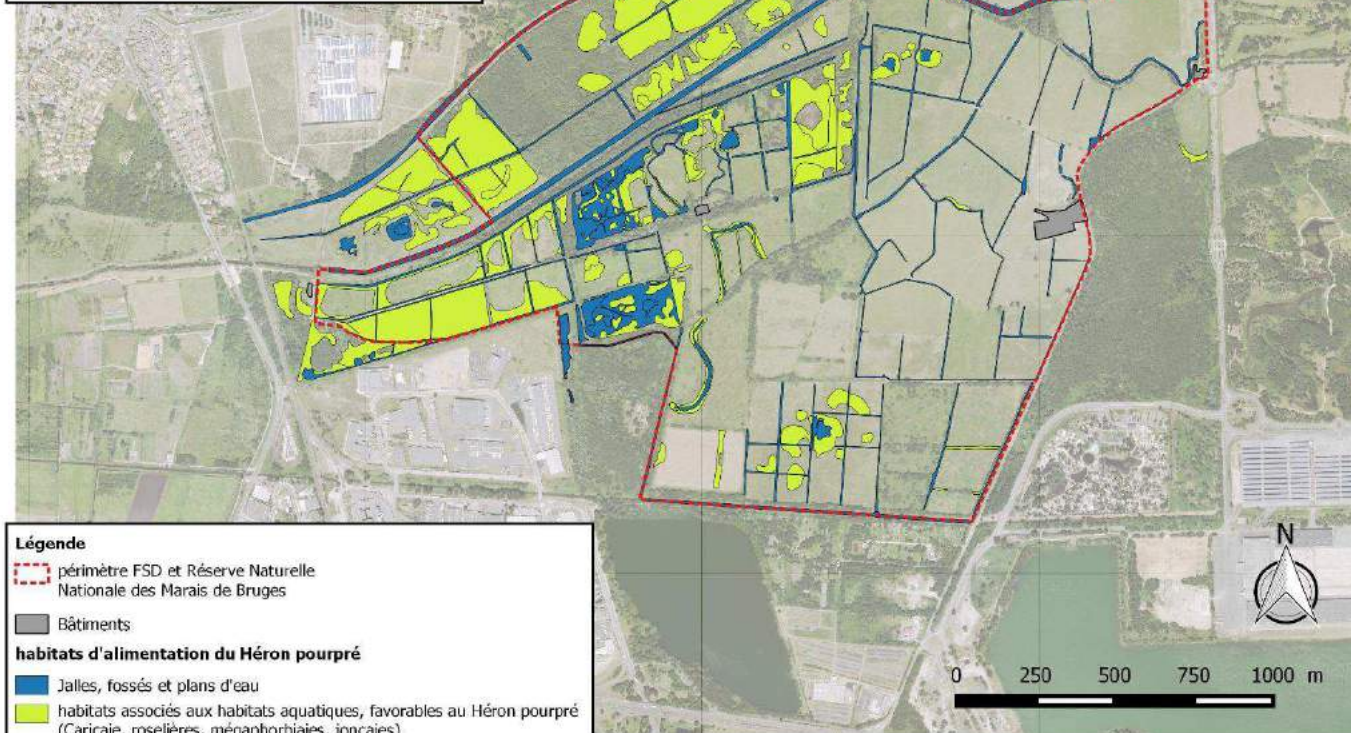
*Habitats favorables au Héron pourpré pour la recherche alimentaire.*



DOCUMENT D'OBJECTIFS -  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687  
Marais de Bruges

Héron pourpré *Ardea purpurea*  
Habitats

Code N 2000 : A029



## Etat de conservation et tendances sur le site

Favorable.

La conservation du caractère humide des ensembles de marais, du réseau de fossés et celle d'habitats de grandes hélophytes et phragmitaies permet de garantir les zones d'alimentation, mais la fréquentation de celles-ci est liée aussi à l'état des colonies de reproduction et à leur conservation.

L'espèce ne niche pas sur le site malgré la présence d'habitats favorables à l'installation des nids.

## Effets des pratiques et de la gestion actuelles

Sur le site, la gestion des habitats humides, du réseau de fossés et des habitats à grandes hélophytes permet à cette espèce de trouver des habitats d'alimentation favorables.

Hors site, la RNNMB est intervenue pour le suivi et la conservation des sites abritant les colonies de reproduction, en partenariat avec la commune de Blanquefort, la société en charge du bassin de rétention de Dinassac (SGAC puis SABOM et Bordeaux Métropole).

## **Menaces potentielles et avérées**

Les facteurs néfastes à l'espèce sont :

- comme toutes les espèces transsahariennes, les populations de Héron pourpré se voient exposées aux conditions météorologiques difficiles rencontrées lors de leurs migrations et sur leurs zones d'hivernage en Afrique,
- le drainage, la mise en culture, la gestion hydraulique inadaptée des marais d'eau douce,
- l'assèchement naturel prématuré des marais suite à des hivers et printemps secs,
- le dérangement des colonies sur le site même, ou s'exerçant à proximité.

## **Objectifs et mesures de gestion conservatoire**

- Poursuivre la gestion de la mosaïque d'habitats favorables ainsi que celle des habitats propices à la reproduction en laissant évoluer des saulaies inondées.
- Poursuivre le suivi des colonies et de la fréquentation du site N2000 et le partenariat avec Bordeaux Métropole, la société en charge du bassin de rétention de Dinassac et la Mairie de Blanquefort.

**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE ESPECE D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**Lamproie de Planer *Lampetra planeri* (Bloch, 1784)**

**Code N 2000 : 1096**



*Lamproie de Planer*



*Lamproie de Planer - accouplements*

(Source : SIAS - <http://bassindelairou.n2000.fr>)

**Enjeu de conservation sur le site N2000**

Moyen

**Statut(s)**

DH (An 2) / Berne (3) / PN (\*) / LR France : LC / LR Europe : LC / Liste Rouge Monde : LC

(\*) Pour les espèces de poissons concernées par l'Arrêté Ministériel du 8-12-1988, les interdictions ne concernent que : " 1° La destruction ou l'enlèvement des œufs ; 2° La destruction, l'altération ou la dégradation des milieux particuliers, et notamment des lieux de reproduction, désignés par arrêté préfectoral ". Les adultes ne sont donc pas protégés.

**Description**

Poisson pétromyzoniforme de la famille des Pétromyzoidés (Lamproies), non parasite et vivant exclusivement en eau douce, contrairement aux autres Lamproies. Taille moyenne de 9 à 15 cm, 20 cm pour les femelles les plus grosses. Corps nu, dépourvu d'écaillés, anguilliforme. Dos bleu verdâtre, flancs blanc jaunâtre et face ventrale blanche. Sept paires de sacs branchiaux. Bouche circulaire avec papilles rectangulaires ; plaque mandibulaire avec 5 à 9 dents ; dents labiales uniquement dans la partie supérieure et au bord du disque buccal.

La confusion avec de jeunes Lamproies de rivière *Lampetra fluviatilis* est possible, mais la Lamproie de Planer s'en distingue par un plus petit nombre de dents marginales sur le disque buccal et des dents antérieures plus nombreuses et ordonnées.

## Répartition et état des populations

Comme la Lamproie de rivière, sa distribution actuelle s'étend des rivières de l'Europe de l'est et du nord jusqu'aux côtes portugaises et italiennes.

La Lamproie de Planer est présente un peu partout en France dans les rivières du nord et de l'est, en Normandie, en Bretagne, en Loire, en Charente, en Dordogne, Garonne, dans l'Adour et certains affluents du Rhône.

Etat de conservation en Europe (domaine atlantique) : Défavorable Inadéquat.

## Ecologie générale (reproduction, régime alimentaire, cycle annuel)

La Lamproie de Planer fréquente ruisseaux et cours d'eau de plaines, de piémonts et de montagnes, propres et bien oxygénés. La présence d'un substrat relativement fin (sable, gravier) semble aussi être important pour la confection du nid ainsi que pour le nourrissage et le déplacement des larves, qui restent enfouies dans les sédiments pendant toute la durée de leur vie larvaire (5-6 ans).

La température de l'eau joue un rôle important lors de la reproduction, et doit être comprise entre 8 et 11°C.

Pour la reproduction, de février à juin mais surtout en mars-avril, des migrations minimales de quelques centaines de mètres vers l'amont sont parfois notées, mais la Lamproie de Planer est peu mobile et généralement fidèle à son cours d'eau d'origine. Un nid de 20 cm de large et 10 cm de profondeur est creusé dans un mélange de graviers et de sable, dans des eaux peu profondes et d'assez bonne qualité (bien oxygénées). La femelle se fixe au plus gros des galets grâce à sa ventouse, face au courant et pond dans le nid lorsque le mâle, en se fixant sur sa tête et en l'étreignant, l'aide à expulser les ovules qu'il féconde. Les Lamproies de Planer se reproduisent en groupe et meurent après le frai.

Après l'éclosion, les larves restent à relative proximité du lieu de ponte et s'enfouissent dans des zones abritées du courant et surtout constituées d'une couche épaisse de sédiments fins et de débris organiques (sable, limon, vase). Elles se nourrissent en filtrant les micro-organismes (diatomées, algues bleues).

## Présence sur le site - Représentativité

### Fonctionnalité du site pour l'espèce

### Répartition sur le site

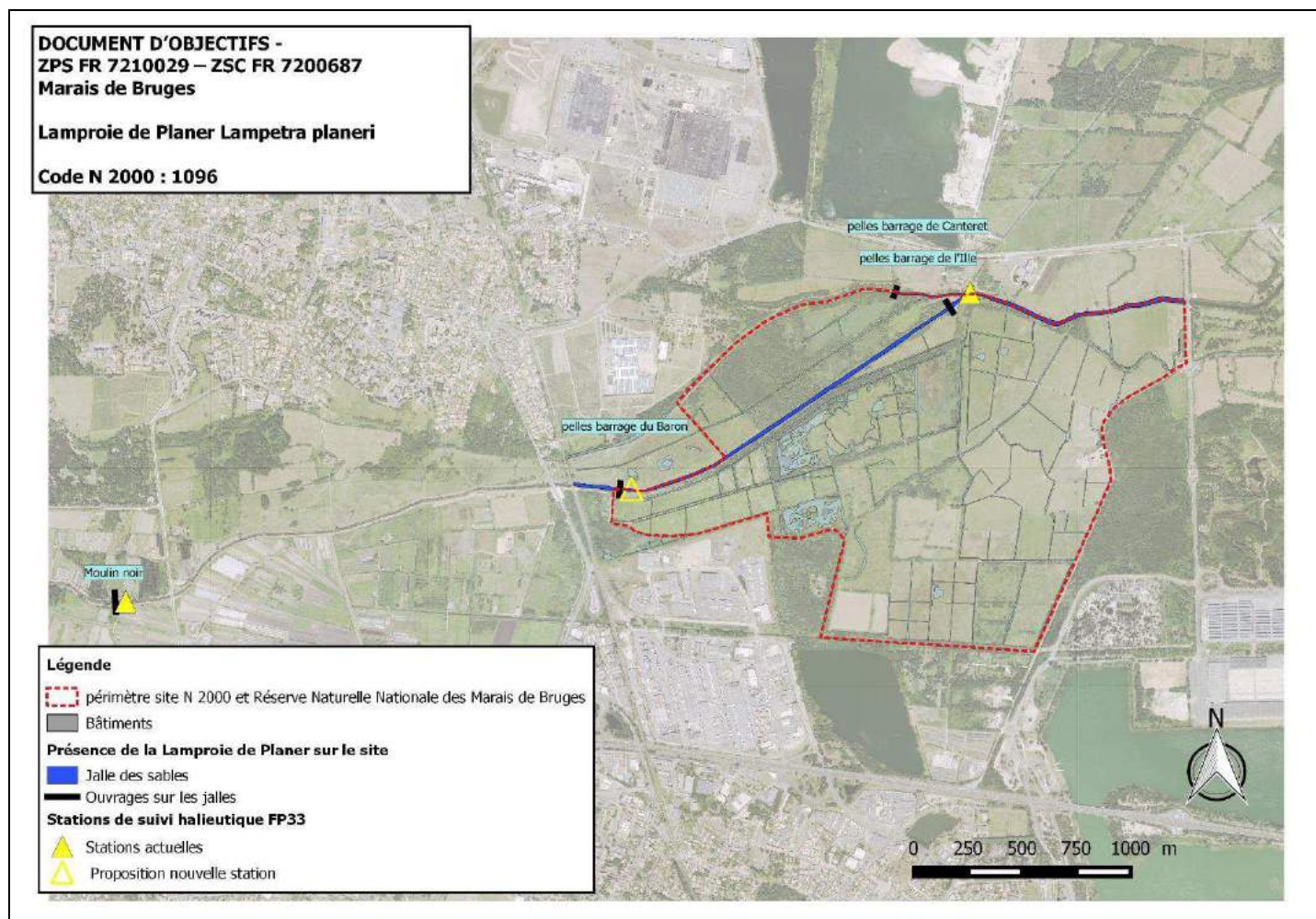
La Lamproie de Planer n'est connue au niveau du site que sur la Jalle du Sable. Sur les jalles, les stations de suivi du peuplement halieutique de la Fédération de Pêche de la Gironde sont espacées et une seule se situe sur le site, en aval des pelles de l'Ille, sur la Jalle de Blanquefort. La plus proche station vers l'amont est située en aval du Moulin Noir. Compte tenu de l'écologie de l'espèce, la Fédération de Pêche de la Gironde considère que sa présence sur ces deux stations de suivi implique sa présence sur la portion de jalle correspondante, notamment dans la partie traversant le site.



*La Jalle du Sable alterne fond sableux, vases et sédiments favorables à la Lamproie de Planer*

L'espèce a été aussi trouvée sur la Jalle Noire en 2012, mais bien en aval du site, dans la portion comprise entre la Garonne et la partie souterraine (parc des expositions).

L'espèce est absente du réseau secondaire de fossés du site et de la Jalle de Canteret. Les conditions écologiques ne semblent pas favorables à l'espèce sur ces cours d'eau.



## Habitats de l'espèce sur le site

La Jalle de Blanquefort en aval des pelles de l'Ille présente d'importants bancs de sable reposant sur le substrat vaseux. Ce cours d'eau est soumis à des fluctuations de niveaux dues aux marées (blocage des eaux à marée haute en aval, aux portes à flot de Grattequina) et aux variations liées à la pluviométrie et à la gestion des ouvrages dans la partie amont. Elle présente donc un débit très variable au cours de l'année, montrant parfois des secteurs sableux en eaux courantes alternant avec des secteurs de courant faible plus sédimentés. Les embâcles laissés en place sont propices aux habitats larvaires, en favorisant des zones de sédimentation.

Des herbiers d'hydrophytes se développent mais sont dominés par l'Elodée dense *Egeria densa* (espèce invasive).

## Etat de conservation et tendances sur le site

L'espèce n'a pas fait l'objet de recherche spécifique sur le site, mais est prise en compte par la Direction de l'Eau de Bordeaux-Métropole et la Fédération de Pêche de la Gironde dans le cadre d'un suivi des peuplements halieutiques. L'espèce est considérée toujours présente sur le site (derniers inventaires de 2013), mais il est impossible d'évaluer la tendance.

## Effets des pratiques et de la gestion actuelles

La gestion, l'entretien de ce cours d'eau et les manœuvres d'ouvrages sont du ressort de la Direction de l'Eau de Bordeaux Métropole et des Syndicats de marais. La RNNMB n'intervient que sur les mouvements des pelles du Baron et de l'Île en concertation avec les partenaires cités ci-dessus. Les travaux d'entretien concernent essentiellement le contrôle de l'état des digues et de la ripisylve. Les interventions sur le cours d'eau lui-même sont depuis quelques années limitées à l'enlèvement des embâcles. Les habitats de la Lamproie de Planer sont présents, mais les mouvements d'eau sont parfois brutaux suite à des manœuvres d'ouvrages. Inversement, la fermeture des pelles en période d'étiage notamment pour l'arrosage des cultures maraichères contraint fortement la circulation de l'eau et limite les possibilités de déplacement de l'espèce.

## Menaces potentielles et avérées

L'importance de la phase larvaire rend cette espèce très sensible à la pollution qui s'accumule dans les sédiments. Espèce peu féconde, dont les adultes meurent après la reproduction, elle rencontre aussi des difficultés à accéder aux frayères en raison des ouvrages sur les cours d'eau. La Lamproie de Planer est également sensible aux modifications du milieu et le colmatage des frayères par des particules fines prive les larves de la circulation d'eau et donc d'oxygène.

Sur le site, les conditions écologiques de l'espèce, en particulier du stade larvaire, semblent précaires : les mouvements d'eau parfois brutaux et la faiblesse du débit de la jalle en période d'étiage peuvent affecter les habitats larvaires et entraîner une dévalaison. Le développement important des herbiers d'Elodée dense engendre de grands écarts de température et d'oxygène et prive l'espèce de zones de reproduction. Les pollutions chroniques et accidentelles importantes de la jalle dégradent les milieux.

## Objectifs et mesures de gestion conservatoire

- Lutter contre la pollution de la jalle : mettre en place un système d'alerte et des mesures visant à l'amélioration de la qualité de l'eau des jalles avec les différents partenaires ayant en charge la qualité des eaux et des milieux aquatiques (Direction de l'Eau de Bordeaux Métropole, les différents Syndicats des marais).
- Collaborer avec la Fédération de Pêche de la Gironde pour mettre en place une station du suivi des peuplements de poissons en aval des pelles du Baron.
- Mettre en place une prospection spécifique pour repérer les frayères de Lamproie de Planer ; étudier la possibilité d'un suivi spécifique avec les organismes compétents comme la Fédération de Pêche de la Gironde, l'Agence Française de la Biodiversité (AFB), IRSTEA (Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture).
- Limiter l'enlèvement des embâcles, qui créent des zones de sédimentation favorables aux larves.
- Soutenir et accompagner le projet de restauration de la continuité écologique de la jalle mené par la Direction de l'Eau de Bordeaux Métropole.

DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges

FICHE ESPECE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Loutre d'Europe *Lutra lutra* L.

Code N 2000 : 1355



Loutre



Piste de loutre



Loutre en plongée

**Enjeu de conservation sur le site N2000**

Fort

**Statut(s)**

DH (An 2, An 4) / PN / Wash. (1) / Berne (2) / LR France : LC / LR Europe : NT

## Description

L'un des plus grands Mustélidés d'Europe, la loutre a une taille moyenne de 70 à 90 cm pour le corps et 30 à 45 pour la queue, pour un poids de 5 à 12 kg. Les mâles sont plus corpulents que les femelles. Le pelage est brun grisâtre avec le dessous plus clair, grisâtre. La fourrure très dense et la forme hydrodynamique du corps, la tête aplatie, les palmures des pattes en font un animal parfaitement adapté aux habitats aquatiques.

Les crottes appelées épreintes sont caractéristiques : de petites tailles, noirâtres et luisantes, avec une forte odeur de sardine à l'huile. Elles sont placées sur des éminences ou des monticules grattés dans le sable le long de l'eau ou sur les berges, près d'endroits remarquables (ponts, obstacles, îlots, ouvrages, confluent, croisées de pistes, etc.).

Les traces laissent apparaître 4 ou 5 doigts, à griffes très courtes, donnant une forme « en goutte d'eau » et disposés en demi-cercle ; la palmure marque rarement.

## Répartition et état des populations

La loutre est inféodée aux milieux aquatiques d'eau douce, saumâtre ou marine. Opportuniste et à grand domaine vital, elle est peu exigeante sur le choix des habitats d'alimentation, mais les gîtes diurnes et de reproduction nécessitent couvert végétal et tranquillité.

Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, la Loutre était omniprésente dans toute la France. Dès les années 1930, la population européenne subit un déclin important. En France, dès les années 1950, elle disparaît de 60 départements. Après cette période de régression due notamment à des destructions directes et aux pollutions, les populations ne se sont maintenues que dans les marais de l'ouest, la chaîne des étangs et marais littoraux de l'ancienne région Aquitaine et dans le Massif Central. Depuis le début des années 1990, une recolonisation progressive des réseaux hydrographiques est constatée.

Ainsi, dans l'ancienne région Aquitaine, les espaces entre les noyaux relictuels des Landes de Gascogne et des franges limousines sont maintenant occupés, bien que certaines zones comme les marais de la Garonne et de l'estuaire de la Gironde soit plus lentement recolonisées.

Etat de conservation de l'espèce en Europe : Favorable.

Dans la région ancienne Aquitaine, l'état de conservation est aussi Favorable : après une forte baisse dans les années 1960-80, les populations sont en phase d'expansion et recolonisent des cours d'eau.

## Ecologie générale (reproduction, régime alimentaire, cycle annuel)

Les loutres sont généralement solitaires, évoluant sur un vaste domaine vital (plusieurs dizaines de km de linéaire de cours d'eau pour un mâle) où elle peut tolérer des intrusions, mais ne vivant en couple que lors de la période de rut. La maturité sexuelle est atteinte vers 2-3 ans. La gestation dure environ 60 jours ; la mise-bas a lieu dans la « catiche », terrier discret dans la végétation riveraine. Les jeunes sont sevrés vers 8 mois.

La loutre est principalement nocturne. Son régime alimentaire est essentiellement piscivore mais cette espèce opportuniste peut adapter son régime en fonction des potentialités locales ou périodiques, elle peut ainsi consommer des batraciens, des crustacés (la part de l'Ecrevisse de Louisiane *Procambarus clarkii* dans son régime alimentaire est devenue très importante avec l'explosion des populations de cette espèce invasive), de petits mammifères parfois des oiseaux.

## Présence sur le site - Représentativité

### Fonctionnalité du site pour l'espèce

### Répartition sur le site

Le réseau hydrographique des jalles représente un corridor important pour cette espèce entre les populations des landes de Gascogne et les bords de Garonne.

La loutre est un carnivore discret, essentiellement nocturne, évoluant sur un grand domaine vital. Les observations directes sont donc très rares. Par contre, les indices de présence, empreintes et crottes (épreintes), sont très caractéristiques, difficiles à confondre et facilement détectables comparés à ceux d'autres espèces.



D'autre part, des pièges photographiques disposés pour collecter des données sur la faune complètent les données d'indices de présence.

Le site est de taille inférieure (en surface et en linéaire de réseau hydrographique) au domaine vital d'un individu. En l'occurrence, les animaux qui le fréquentent évoluent sur un secteur bien plus vaste. Il est possible que les territoires de plusieurs individus se chevauchent sur le site.



*Loutre au piège photo*



*Epreinte de loutre sur un passage busé*

Les habitats aquatiques sont bien sûr les plus utilisés, ainsi que ceux présentant une forte hygrométrie. Les habitats inondés temporairement sont aussi fréquentés. Des habitats plus secs peuvent être traversés pour circuler entre les premiers.

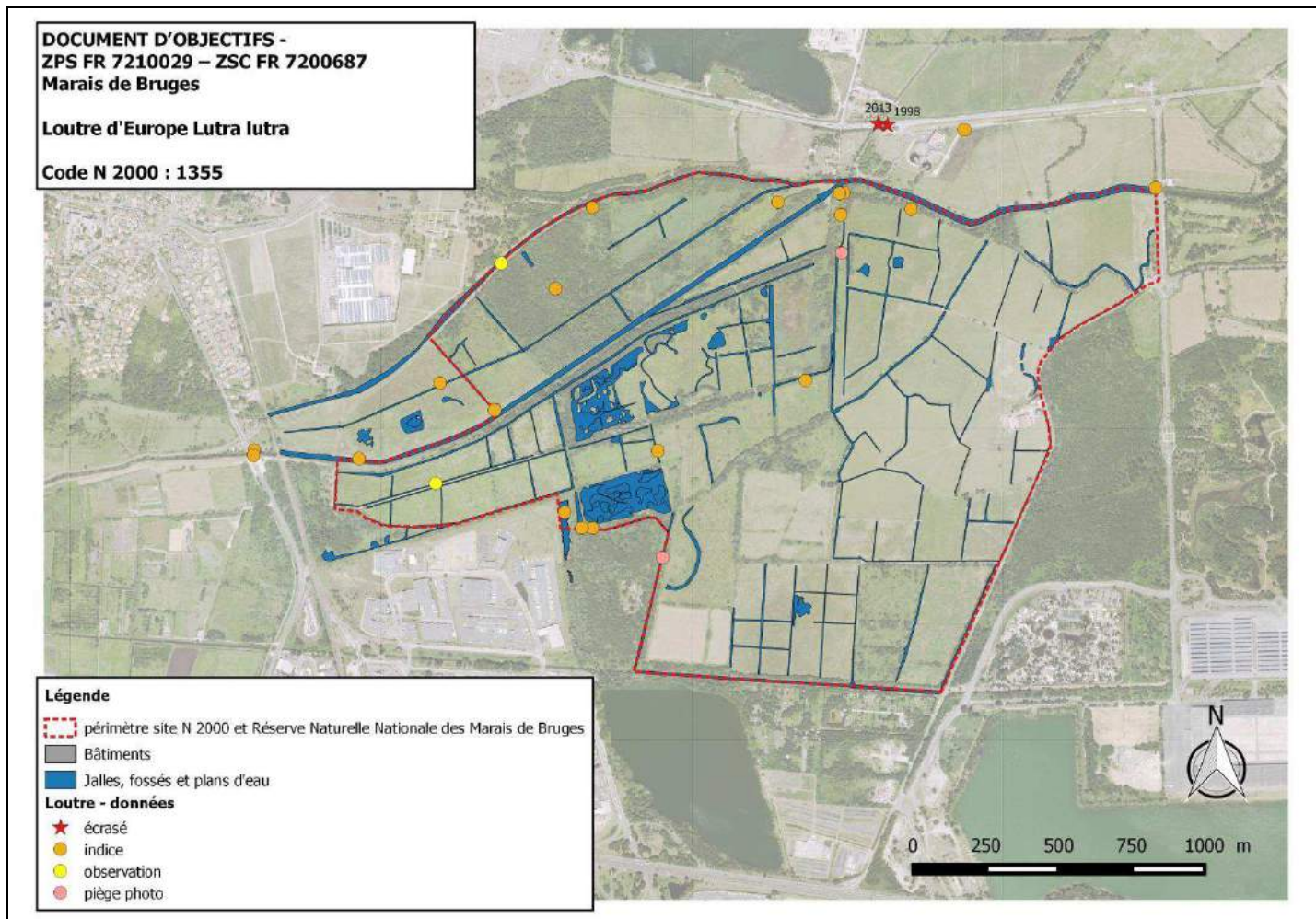
## Habitats de l'espèce sur le site

La Loutre est une espèce à grand domaine vital : elle fréquente tous types d'habitats aquatiques ou amphibies, pourvu qu'ils soient connectés sur un vaste secteur permettant à une population de survivre.

Cette espèce est donc plus sensible aux pertes de connexions qu'au type ou à la qualité des habitats qu'elle fréquente.

L'est du site paraît moins fréquenté, mais l'absence de haies ou de boisements le long de la plupart des fossés et leur régime hydraulique très fluctuant (longues périodes d'assec), sont moins favorables à un stationnement prolongé voire à la reproduction. Si la Jalle du Sable semble avoir été fréquentée en premier lieu, tous les types de milieux aquatiques sont utilisés. L'absence d'indice sur les plans d'eau est due à la sous prospection volontaire de ces espaces dans le but de limiter les dérangements de l'avifaune hivernante ou nicheuse.

Pour la reproduction, les cours d'eau ou plans d'eau bordés d'arbres ou de boisements dans des endroits calmes et non dérangés sont les plus favorables. Les berges de la Jalle du Sable, de la Jalle de Canteret, notamment au niveau du Vermeney Mouillé, le sud-ouest du site avec le plan d'eau du Grand Vermeney sud et le Bois de l'Hermite, la Jalle Noire, sont les secteurs les plus propices, mais l'espèce peut s'installer dans la quasi-totalité du site.



## Etat de conservation et tendances sur le site

La première donnée de présence de loutre aux alentours du site date de 1998, avec un individu écrasé sur l'avenue du Port du Roy, au nord, individu en déplacement entre les marais de Blanquefort et la RNNMB.

Ensuite, il faut attendre 2005 pour une série de données sur la Jalle du Sable. La fréquence des données augmente dans les années 2010. Actuellement, la présence de loutre est avérée sur le site à toutes les périodes de l'année, mais elle semble discontinue. Aucun indice de reproduction n'a été noté jusqu'à présent, mais deux individus différents ont été photographiés au même endroit en mars 2015.

Si la tendance évolutive sur le site est positive et l'état de conservation des habitats favorable, celui de l'espèce sur le site reste Défavorable, étant donné les difficultés de circulation et d'échanges liées à la carence d'aménagements de franchissement sur l'ensemble de la voirie en périphérie.

## Effets des pratiques et de la gestion actuelles

La gestion mise en place par la RNNMB conjugue un faisceau de facteurs favorables à la loutre :

- maintien du caractère de zone humide du site et conservation du réseau de fossés (environ 30 km) et de jalles,
- maintien du maillage bocager et restauration de haies (plantation de 4 km par l'exploitant de la Ferme Fourcade et la RNNMB) et de boisements humides inondables,
- biodiversité importante procurant un spectre alimentaire favorable pour la loutre,
- zones de quiétude (pas de chasse sur le site et ouverture au public restreinte).

## Menaces potentielles et avérées



*Loutre écrasée sur l'avenue du Port du Roy*

D'une manière générale, la loutre subit encore des destructions directes, en tant que « concurrente » des pêcheurs et potentielle prédatrice des appelants pour la chasse à la tonne.

Sur le site, la menace principale est l'impact de la circulation routière périphérique, en particulier dans les secteurs de connexions avec les autres zones humides. La plupart des ouvrages des cours d'eau et fossés ne sont pas favorables à la circulation de la faune ou ne sont pas équipés de dispositifs de franchissement.

Les corridors ne sont pas sécurisés pour cette espèce à grand domaine vital, qui circule beaucoup pour s'alimenter, trouver un partenaire ou coloniser de nouveaux territoires.

La pollution peut affecter directement les individus ou indirectement par la consommation de poissons ou de crustacés contaminés.

## Objectifs et mesures de gestion conservatoire

- Conserver les habitats favorables, aquatiques et hygrophiles sur le site.
- Alerter les collectivités sur la nécessité de maintenir ou de rétablir la fonctionnalité des corridors écologiques et d'équiper les ouvrages de franchissement (fin 2015, des aménagements ont été réalisés dans le cadre de mesures compensatoires mais ils restent trop peu nombreux ou mal réalisés et donc non fonctionnels).
- En collaboration avec le CEN Aquitaine, Bordeaux Métropole et Cistude Nature, poursuivre le diagnostic des ouvrages de franchissement sur l'ensemble du Parc des Jalles et des marais au nord.
- Assurer la continuité écologique (transparence hydraulique) des jalles pour améliorer la circulation de la faune piscicole sur le réseau hydrographique de la RNNMB.
- Restaurer des frayères dans le bassin d'étalement (Mataplan/Vermeney Mouillé).
- Laisser en place les vieux arbres et les souches le long des jalles et des fossés pour servir de catiches.



*Banquette sous voirie empruntée par la Loutre*

**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE ESPECE D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**Lucane cerf-volant *Lucanus cervus* L.**

**Code N 2000 : 1083**



*Lucane cerf-volant mâle Lucanus cervus*

**Enjeu de conservation sur le site N2000**

Faible

**Statut(s) :**

DH (An 2) / Berne (3) / LR Europe : NT

**Description**

Le Lucane cerf-volant *Lucanus cervus* est un grand Coléoptère Lucanidé dont la taille varie de 20 à 50 mm pour les femelles et 35 à 85 pour les mâles.

De couleur brun noir, cette espèce est caractéristique et doit son nom aux fortes mandibules du mâle (parfois 1/3 du corps) en forme de bois de cerf.

Des confusions sont possibles avec de grands spécimens de Dorcus ou Petite Biche *Dorcus parallellipedus*.

Les larves, saproxylophages, peuvent atteindre 100 mm et 20-30 g.

**Répartition et état des populations**

Le lucane se rencontre dans toute l'Europe jusqu'à la Caspienne et dans toute la France. Bien qu'elle ne soit pas menacée, cette espèce semble en déclin aux Pays-Bas, Danemark et Suède.

Etat de conservation en Europe : Favorable

## Ecologie générale (reproduction, régime alimentaire, cycle annuel)

Les larves de lucane ont une durée de vie d'au moins 5 à 6 ans. Elles consomment le bois mort, au sol, dans les souches et le système racinaire des arbres, essentiellement des chênes, mais aussi sur d'autres feuillus : châtaigniers, cerisiers, peupliers, aulnes, tilleuls et saules. Cette espèce est donc un élément important dans les écosystèmes forestiers pour la décomposition des arbres morts.

Les adultes ont une activité crépusculaire et nocturne, parfois diurne, entre mai et août. Leur durée de vie est d'environ 1 mois.

## Présence sur le site - Représentativité

### Fonctionnalité du site pour l'espèce

### Répartition sur le site

Le lucane est fréquent sur le site à l'instar de son statut dans la région. La présence de feuillus et en particulier de chênes pédonculés âgés en boisements, haies ou arbres isolés ainsi que le volume de bois mort laissé sur place au sol sont des éléments qui font du site un espace très favorable à l'espèce.

## Habitats de l'espèce sur le site



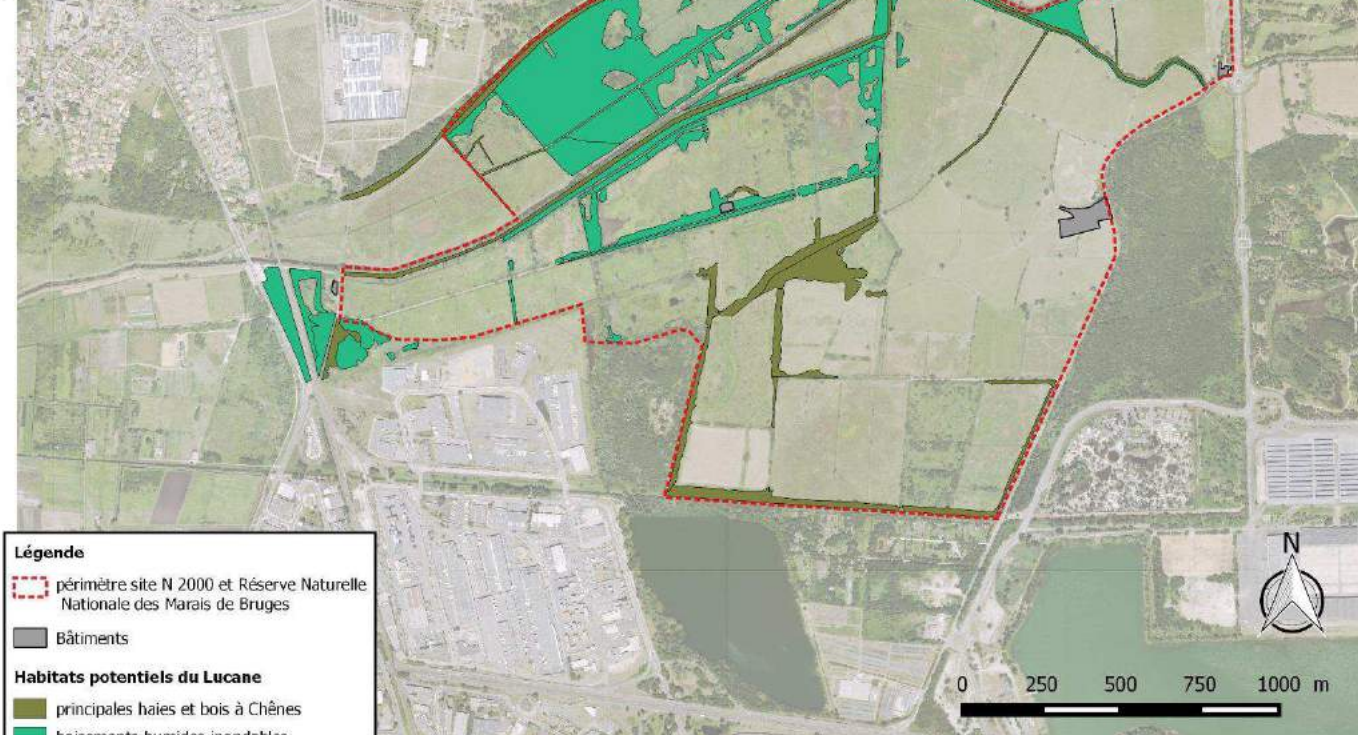
*Habitats du lucane*

La conservation du système bocager ancien et des boisements humides inondables, où sont maintenus des arbres sénescents, des troncs morts sur pieds ou tombés au sol, est assurée. Le lucane affectionne les gros volumes de bois en contact avec le sol. La colonie d'Ardéidés et les nombreux nids de cigognes responsables par leurs déjections abondantes et répétées du dépérissement ou de la mort des arbres porteurs des nids, favorisent indirectement la faune invertébrée et en particulier les coléoptères saproxylophages.

**DOCUMENT D'OBJECTIFS -  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687  
Marais de Bruges**

**Lucane *Lucanus Cervus*  
code N2000 : 1083**

**Habitats**



## Etat de conservation et tendances sur le site

Favorable.

Le Lucane est observé annuellement et ses habitats sont assurés : conservation du système bocager ancien, arbres sénescents et chablis renouvelés naturellement.

## Effets des pratiques et de la gestion actuelles

La gestion de la RNNMB vise à conserver et restaurer le système bocager dont les haies et les vieux arbres isolés. La plupart des arbres morts sont laissés en place ou au sol. De même, la conservation des boisements feuillus inondables est favorable à l'espèce.

Toutefois, dans certains secteurs, des pratiques anciennes qui consistaient à brûler et/ou arracher les arbres sénescents ou morts, privaient de leurs abris et nourriture une grande variété d'espèces.

## Menaces potentielles et avérées

D'une manière générale, l'arasement des haies et des vieux arbres est la principale menace. L'exploitation des feuillus doit être compensée par la régénération des haies et boisements feuillus favorables et par la conservation des vieux arbres et îlots de vieillissement dans les boisements exploités.

Sur le site, aucune menace particulière n'est notée pour l'espèce, les pratiques anciennes de brûlage et d'arrachage n'ayant maintenant plus cours.



*Brûlage et arrachage d'arbres morts : pratiques à prohiber pour la conservation de la faune xylophage et cavicole.*

## **Objectifs et mesures de gestion conservatoire**

- Conserver le système bocager et favoriser la régénération des haies et des boisements humides.
- Conserver les arbres âgés et morts et mettre en place une action avec l'exploitant de la ferme Fourcade pour la conservation des haies et des vieux arbres, vivants ou morts, sur pied ou au sol.
- Entretenir les arbres des haies taillés en têtard ; perpétuer et développer cette pratique.

**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE ESPECE D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis* L.**

**Code N 2000 : A229**



*Martin-pêcheur*



*Martin pêcheur (photo Gilles Prince)*

**Enjeu de conservation sur le site N2000**

Faible

**Statut(s)**

DO (An 1) / PN / Berne (2,3) / LR France : VU / LR Europe : VU / LR Monde : LC

**Description**

Le Martin-pêcheur, flèche bleue et orangé, remarquable par sa silhouette caractéristique et ses couleurs éclatantes, est un oiseau de petite taille (35-45 g pour 17 à 19 cm de long ; légèrement plus petit qu'un Etourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*). Perché, il se tient dressé : le corps est trapu, la queue courte, avec une grosse tête disproportionnée prolongée d'un long bec en forme de poignard. Les pattes sont courtes et de couleur rouge-orangé.

Les deux couleurs dominantes du plumage sont le bleu du dessus, métallique ou vert selon la luminosité et le roux orangé du dessous. Les côtés du cou blancs sont bordés au niveau de la joue d'une tache orangée soulignée d'une large bande bleue. Le bec du mâle est entièrement noir, celui de la femelle est teinté de rouge ou d'orangé à la mandibule inférieure. C'est la seule différence entre les deux sexes.

Le juvénile ressemble à l'adulte, mais avec le plumage plus terne et plus vert et les pattes grisâtres.

En vol, les ailes courtes avec des battements soutenus permettent un vol très rapide et rectiligne.

Le cri le plus connu ressemble à un sifflement aigu, bref et perçant, émis surtout en vol. D'autres cris d'excitation ou de contact sont aussi émis sur les sites de nidification.



## Répartition et état des populations

Le Martin-pêcheur est une espèce à large distribution paléarctique, indo-malaise, et australienne. Sa reproduction dans le paléarctique est connue de l'Irlande jusqu'au Japon et en Afrique du Nord. La sous-espèce nominale *A. a. atthis* niche dans le nord-ouest de l'Afrique, le sud et l'est de l'Espagne, la Corse (rare), le centre et le sud de l'Italie, et jusqu'en Russie. La France continentale ainsi que les pays du nord et de l'ouest de l'Europe hébergent la sous-espèce *A.a.ispida*, de taille légèrement supérieure à la précédente. En France, l'espèce se reproduit sur l'ensemble du territoire jusqu'à 1500 m d'altitude avec généralement des faibles densités. Elle est quasi-absente des massifs montagneux.

Il est nicheur commun dans tous les départements de l'ancienne région Aquitaine, sauf dans la partie montagneuse des Pyrénées.

En Europe du nord et de l'ouest, le Martin-pêcheur est un migrateur partiel qui effectue des déplacements plus ou moins importants. Les populations européennes les plus nordiques hivernent principalement en Afrique du nord et au Portugal.

En hiver, la France accueille des oiseaux provenant d'Angleterre, de Belgique, des Pays-Bas ou d'Europe centrale qui viennent grossir la population en majorité sédentaire.

La population européenne est évaluée [En Déclin](#).

## Ecologie générale (reproduction, régime alimentaire, cycle annuel)

Le Martin-pêcheur fréquente tous les types d'eaux, courantes ou dormantes, de même que les eaux saumâtres. Son habitat optimal se situe dans les secteurs de divagation naturelle qui entretiennent des berges érodées favorables au forage du nid. L'espèce étant très sensible au froid, sa distribution est limitée par l'altitude.

Le Martin-pêcheur consacre une grande partie de ses journées à la surveillance de son territoire. On l'observe le plus souvent passant en trombe, d'un vol direct au-dessus de l'eau, s'arrêtant souvent sur des perchoirs favoris pour visiter ses lieux de pêche. Immobile sur son perchoir, il scrute la surface du plan d'eau en attendant patiemment qu'une proie se présente favorablement.

La pêche en vol stationnaire au-dessus d'un cours d'eau est également pratiquée.

Fin janvier et février, les couples se retrouvent sur les sites de nidification. En année normale, la densité des nicheurs atteint un à trois couples pour dix kilomètres de rivière. Les parades nuptiales (poursuites et cris stridents) débutent en mars. Une grande discrétion des nicheurs s'instaure dès le début de la couvaison. Le nid est un terrier de 15 à 130 cm de long selon le substrat, creusé dans une berge abrupte située généralement à proximité immédiate de l'eau. L'espèce fréquente aussi des nichoirs artificiels adaptés, des chablis, parfois loin de l'eau. La ponte comprend en moyenne sept œufs. Les jeunes, nourris par les deux parents, quittent le terrier à l'âge de 23 à 27 jours et apprennent aussitôt à pêcher seuls. Ils sont ensuite rapidement chassés du territoire des parents déjà occupés à une nouvelle couvaison. La saison de reproduction est longue, jusqu'à 5 mois. Les couples reproducteurs élèvent régulièrement deux nichées par an, parfois trois et exceptionnellement quatre.

La dispersion des nicheurs a lieu entre fin juillet et début août.

Le Martin-pêcheur est un migrateur partiel. Les distances parcourues en migration varient selon l'origine et l'âge des oiseaux. Certains oiseaux restent sur place ou s'éloignent peu. Les distances les plus importantes concernent surtout les juvéniles.

Le Martin-pêcheur se nourrit essentiellement de petits poissons. Il consomme également, mais en faible quantité, des jeunes batraciens, des lézards, des insectes aquatiques et leurs larves, des crevettes ainsi que des écrevisses.

## Présence sur le site - représentativité

### Répartition sur le site

### Fonctionnalité du site pour l'espèce

Le site accueille en moyenne 5 couples nicheurs. Plusieurs individus (moins de 10) sont présents aussi tout l'hiver, mais c'est à partir de la dispersion postnuptiale et en période de migration que le Martin-pêcheur est le plus abondant sur le site.

Il fréquente tous les types de points d'eau ou de cours d'eau, tant qu'ils ne sont pas gelés.

L'espèce est commune dans l'ancienne région Aquitaine, évitant l'altitude (alt. maximale connue : 326 m en Dordogne) et les grands ensembles boisés sans points d'eau.

## Habitats de l'espèce sur le site

Le Martin-pêcheur fréquente tous les types d'habitats aquatiques du site : jalles, plans d'eau, fossés, bras morts, pourvu qu'il y trouve des proies. La faible profondeur des points d'eau et le grand linéaire de berges offrent des surfaces de pêche importantes. Sur le site, il exploite aussi des ressources disponibles en grande quantité comme les populations d'Epinoche à trois épines *Gasterosteus aculeatus*, de gambusie *Gambusia sp.*, petit poisson originaire d'Amérique du nord, et d'Ecrevisse de Louisiane *Procambarus clarkii*.



*Plan d'eau*



*Fossé du Baron*



*Jalle des sables*



*Martin-pêcheur sortant de son nid  
(J-Ph. TROTIER)*

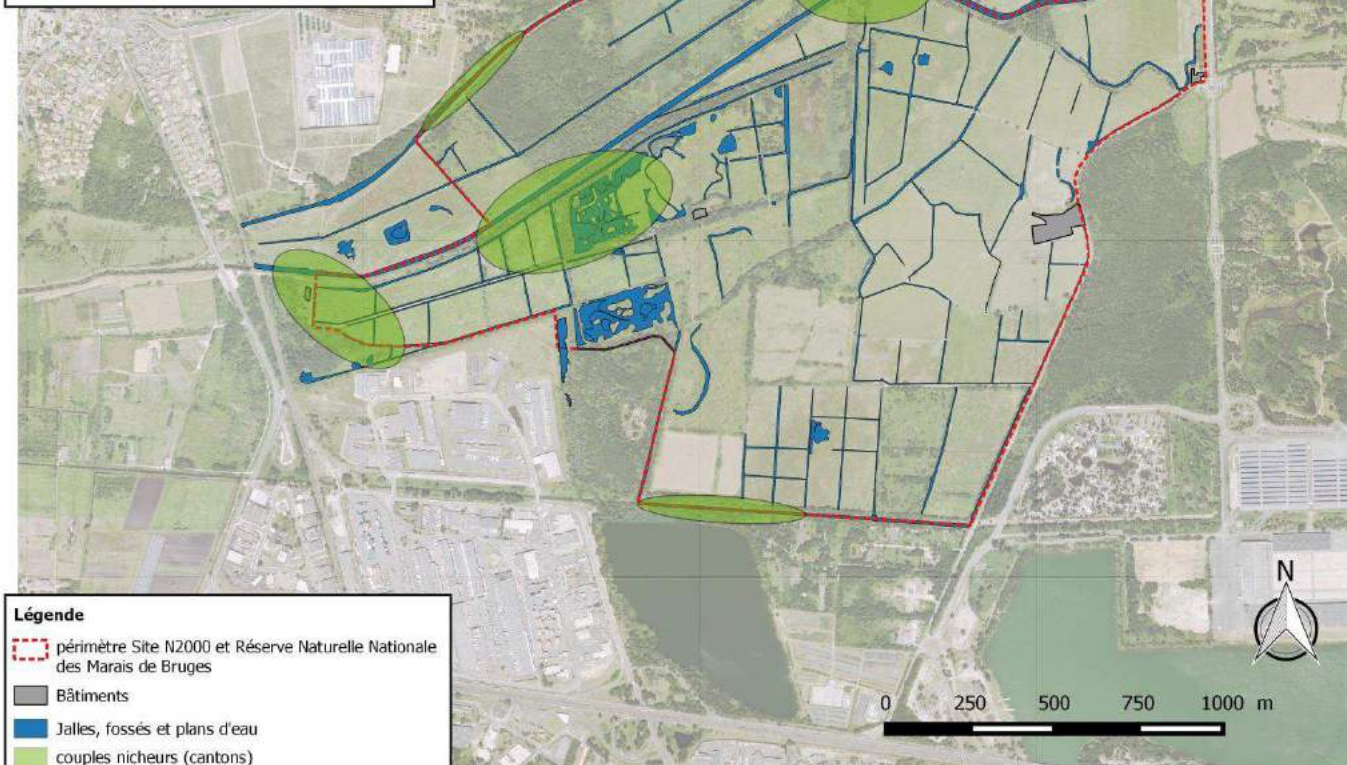
### *Habitats du Martin-pêcheur*

L'habitat de nidification de prédilection - fronts de berges érodées par le courant - est rare sur le site. Il trouve des sites de substitution dans la terre accrochée aux racines des chablis.

DOCUMENT D'OBJECTIFS -  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687  
Marais de Bruges

Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis*

Code N 2000 : A229



## Etat de conservation et tendances sur le site

### Favorable.

La population nicheuse est stable voire en légère augmentation.

Les cantons cartographiés correspondent aux secteurs principalement exploités par les couples nicheurs. Ce sont quasiment les mêmes chaque année.

## Effets des pratiques et de la gestion actuelles

Aucune gestion n'est particulièrement orientée en faveur du Martin-pêcheur. Cependant, en dehors des jalles, le maintien de fossés et plans d'eau permanents augmente les ressources trophiques disponibles et la capacité d'accueil du site. Les couples nicheurs sont d'ailleurs localisés sur des portions de jalles et des fossés ou plan d'eau permanents.

D'autre part, les chablis laissés en place procurent des sites de nidification.

## Menaces potentielles et avérées

Sur un plan général, plusieurs menaces affectent les populations de Martin-pêcheur :

- le recalibrage des cours d'eau, le reprofilage des berges, les enrochements et tous les travaux de consolidation de berges qui réduisent la disponibilité des sites de reproduction ;

- l'eutrophisation générale des eaux douces du fait des pollutions diverses d'origine humaine accroît la turbidité et favorise les poissons de fonds (cyprinidés d'eau calme), moins accessibles au Martin-pêcheur. Ces deux conséquences accroissent probablement l'effort de pêche des oiseaux. De même, l'eutrophisation peut entraîner des blooms algaux ou efflorescences bactériennes ou le développement de lentilles d'eau affectant les conditions de pêche du Martin-pêcheur ;
- les étiages estivaux, accrus localement par les pompages agricoles, accentuent la dégradation des milieux, notamment par une augmentation de l'eutrophisation et par la turbidité. La forte baisse du niveau d'eau expose également de nombreux nids aux prédateurs qui y ont un accès plus facile aux terriers lorsque le pied des berges se retrouve à sec ;
- le déboisement excessif des berges de rivière restreint les postes de pêche ;
- la multiplication de petits aménagements de loisirs sur les berges et la fréquentation de plus en plus forte des bords de rivière sont des causes de dérangements fréquents qui se généralisent le long de nombreux cours d'eau.

Sur le site, les espèces introduites comme la gambusie et l'Ecrevisse de Louisiane constituent des proies potentielles pour le Martin-pêcheur, mais l'Ecrevisse de Louisiane accroît aussi la turbidité par son comportement fouisseur et réduit la biodiversité disponible.

D'autre part, les espèces végétales invasives : Elodée dense *Egeria densa*, Jussie Pelloïde *Ludwigia peploides*, Jussie à grandes fleurs *Ludwigia grandiflora* et Myriophylle du Brésil *Myriophyllum aquaticum* peuvent former des herbiers denses en surface qui réduisent les possibilités de pêche pour le Martin-pêcheur.

## Objectifs et mesures de gestion conservatoire

- Maintenir des zones de quiétude, en particulier le long des jalles.
- Dans le même sens, l'interdiction de pêche sur les jalles en limite du site est une mesure favorable pour l'espèce.
- Maintenir des zones importantes en eau permanente, par la gestion hydraulique.
- Préserver les chablis.
- Mettre en place une veille écologique pour éviter l'implantation de nouvelles espèces végétales invasives (alerte, arrachage, etc.). Gestion des niveaux d'eau des plans d'eau pour contrôler le développement de la jussie et du myriophylle.

**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE ESPECE D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**Milan noir *Milvus migrans* L.**

**Code N 2000 : A073**



*Milans noirs sur un cadavre d'animal (photo M. Hervé)*



*Milans noirs en vol*



*Ascendance de Milans noirs*

**Enjeu de conservation sur le site N2000**

Moyen

**Statut(s)**

DO (An 1) / PN / Wash(1)Cites(2) / Berne (2) / Bonn (2) / LR France : LC / LR Europe : LC / LR Monde : LC

## Description

Rapace de taille moyenne, intermédiaire entre la Buse variable *Buteo buteo* et le Milan royal *Milvus milvus*, de 130-155 cm d'envergure pour un poids de 650 à 1000 g, le Milan noir se caractérise par sa queue triangulaire faiblement échancrée et sa coloration très sombre. Il ne paraît noir que lorsqu'on l'observe de loin : son plumage est en fait brun foncé uniforme sur le dessus du corps, avec une zone beige sur les couvertures et brun-roux strié de noir dessous. Une zone pâle se distingue sous l'aile. La tête est d'un blanc brunâtre strié de noir.

Les jeunes ont le corps plus clair et tacheté ; ils acquièrent totalement leur plumage d'adulte à 2 ans. La mue postnuptiale des adultes, complète, débute en mai-juin et se termine dans les quartiers d'hiver.

Le cri habituel, un sifflement clair et tremblé, ressemble à un hennissement, souvent plus rauque que celui du Milan royal.

## Répartition et état des populations

Le Milan noir niche dans toute l'Europe à l'exception des îles Britanniques, du Danemark, de la Norvège et des îles de la Méditerranée. En France, qui abrite plus de la moitié des effectifs ouest européens, il est absent du Nord-Ouest, de certaines régions méditerranéennes et alpines et de la Corse. L'ancienne région Aquitaine est une des régions les plus peuplées de France. Le Milan noir y est présent dans les vallées des grands fleuves et leurs affluents, le piémont pyrénéen et les étangs littoraux et est absent du centre du plateau landais. Les vallées de l'Adour et des gaves, l'estuaire de la Gironde, la Garonne et la Dordogne abrite les plus fortes populations.

Migrateur transsaharien passant seulement 4 à 5 mois en Europe pour la reproduction, ses quartiers d'hiver se situent en Afrique tropicale, du Sénégal au Kenya. Quelques individus hivernent en France.

En période de migration, il peut être noté dans la plupart des régions.

Évaluation : classé Vulnérable dans la liste rouge mondiale de 2004, en raison de l'effectif européen relativement faible (100 000 couples) et du déclin noté dans les années 1970-1990, puis localement entre 1990 et 2000. Réévalué " LC " en 2015, les populations nicheuses sont considérées en Europe et France comme En Amélioration (2013).

## Écologie générale (reproduction, régime alimentaire, cycle annuel)

Migrateur précoce, le Milan noir est de retour d'Afrique en mars, parfois dès février ou fin janvier. La migration se poursuit jusqu'en mai avec les oiseaux immatures.

Il commence à se reproduire à l'âge de deux ou trois ans. Les parades nuptiales et la construction du nid peuvent débiter très rapidement après le retour du couple. Lors des parades nuptiales, les deux partenaires volent ensemble en décrivant des orbites, se tournant d'un côté et de l'autre en esquissant des attaques mutuelles. L'aire est construite de branches et est très souvent typiquement garnie de débris de toutes sortes : papiers, chiffons, plastique... Un ancien nid de Corneille noire *Corvus corone* ou d'autres rapaces peut aussi être utilisé. Le Milan noir peut reprendre la même aire d'année en année. Elle est située généralement en lisière de forêt, souvent près de l'eau, à proximité des grands fleuves ou de grands lacs, en périphérie d'étangs forestiers et en forêts rivulaires. Le Milan noir affectionne les ripisylves et les pentes boisées dominants les cours d'eau, ainsi que les haies bocagères des zones humides. Des arbres isolés sont aussi utilisés et parfois des pylônes de lignes électriques. Les nids peuvent être regroupés en colonies lâches.

La ponte échelonnée de deux ou trois œufs (jusqu'à quatre), a lieu essentiellement en avril ; la durée de l'incubation est d'environ 32 à 33 jours. L'envol des jeunes a lieu à l'âge de 42 à 50 jours soit courant juin ou début juillet. Ils restent encore dépendants des parents pendant 15 à 30 jours.

Les jeunes et les individus non reproducteurs peuvent passer la nuit en dortoir.

La migration postnuptiale est aussi très précoce, dès mi-juillet, et la plupart des oiseaux sont partis à la mi-août. Les cols pyrénéens voient ainsi passer chaque année plusieurs dizaines de milliers d'individus.

Très lié aux zones humides, le Milan noir fréquente les grandes vallées alluviales, les lacs et les grands étangs. Les zones de prairies humides et de plaines agricoles sont maintenant occupées de façon régulière par l'espèce. Rarement territorial, les nids peuvent être rapprochés et la taille de son domaine vital est très variable. La prospection erratique pour l'alimentation l'amène parfois loin de son aire. Des concentrations de milans sont fréquentes pour mettre à profit des ressources alimentaires ponctuellement abondantes. En effet, bien que spécialisé sur les poissons morts cueillis à la surface de l'eau, ce rapace est un

opportuniste. Charognard, il parcourt aussi les routes à la recherche de cadavres d'animaux écrasés ou les laisses de haute mer sur le littoral et fréquente assidument les décharges d'ordures ménagères. Il capture aussi des animaux : poussins d'oiseaux nidifuges, rongeurs, batraciens, invertébrés, etc., survole les groupes d'oiseaux à la recherche d'individus blessés ou affaiblis. Il peut aussi « moucheronner » en vol lors des éclosions de fourmis volantes. Il met aussi à profit les activités humaines pour se nourrir : labours mettant à jour lombrics et rongeurs, fauches des prairies où il capture orthoptères et rongeurs en compagnie des cigognes.

## Présence sur le site - représentativité

### Répartition sur le site

### Fonctionnalité du site pour l'espèce

Le site est à la fois une zone d'alimentation, de dortoir et de nidification pour cette espèce. Il abrite entre 30 à 50 couples couples nicheurs (47 nids occupés en 2018) et un dortoir nocturne regroupe plusieurs dizaines d'oiseaux, adultes et immatures, puis jeunes de l'année avant la migration, dans les boisements humides du Vermeney Mouillé.

C'est donc une zone importante pour la reproduction de l'espèce, bien qu'elle soit abondante dans toute la ripisylve et tous les marais accompagnant la Garonne et l'estuaire de la Gironde.

Les oiseaux nichant sur le site évoluent sur un espace très vaste dépassant largement les limites du site (gravières, Garonne, marais périphériques). Inversement, des oiseaux nichant ailleurs peuvent rejoindre aussi le dortoir du Vermeney mouillé et venir s'alimenter sur le site notamment au moment de la fenaison. Le 21/06/2014, en fin de journée, environ 200 Milans noirs s'alimentaient en vol sur des éclosions de fourmis volantes.

## Habitats de l'espèce sur le site

Sur le site, la plupart des nids sont installés en bordure de plans d'eau ou le long des jalles. Les essences portant les nids sont variées (aulnes, chênes, frênes, saules blancs, peupliers) mais le choix de l'arbre portant le nid repose sur d'autres critères : proximité de l'eau et disponibilités de fourches susceptibles de porter la construction.

Les aires sont installées dans des arbres isolés, dans des haies larges, en ripisylve ou en lisière de boisements. Peu sont construites à l'intérieur des boisements, le long de fossés les traversant.



*Milan noir au nid dans un Aulne*



*Nid de Milan noir*



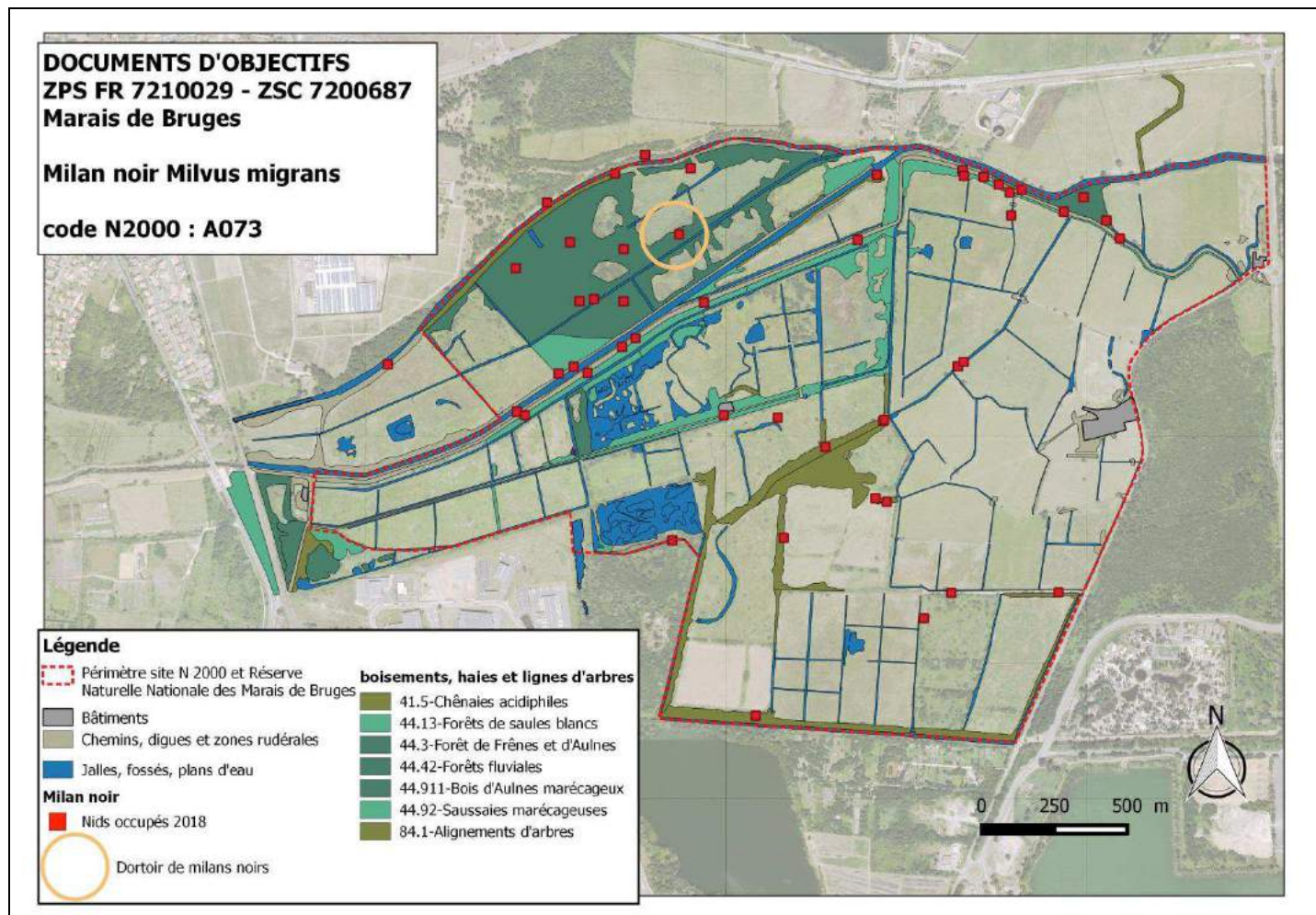
*Milan noir au repos sur un arbre mort*

L'habitat de nidification du Milan noir associe donc proximité de l'eau et strate arborée. Sur le site, les plus fortes densités de nids se situent entre la jalle du Sable et le plan d'eau du Grand Vermeney nord.

Des arbres morts sont régulièrement utilisés comme reposoirs en cours de journée par des oiseaux isolés ou des petits groupes, pour le repos ou pour la toilette. Ces arbres sont donc des éléments importants dans leur cycle quotidien et jouent un rôle social pour la population de Milan noir.

Pour l'alimentation, l'opportunité du Milan noir l'amène à utiliser tous les habitats ouverts du site, y compris l'espace aérien pour rechercher ses proies en survolant les habitats mais aussi quand il capture les insectes volants. De même, les routes alentours sont prospectées pour la recherche de petits animaux écrasés.

La carte ne prend donc en compte que les habitats de nidification.



## Etat de conservation et tendances sur le site

Favorable.

La population de Milan noir dispose sur le site d'une zone de nidification favorable avec disponibilité de supports pour les nids, liée à la conservation du bocage humide : grands arbres, bosquets ou haies à proximité des zones humides.

La tendance est plutôt à l'augmentation : en 2008, 28 nids avaient été comptabilisés, 36 en 2013, 35 en 2015 et 47 en 2018, mais certains couples installés sur les limites du site peuvent établir leur nid à l'extérieur certaines années.

Le succès de la reproduction est variable d'une année à l'autre, notamment en fonction des conditions météorologiques pendant l'élevage des jeunes.

Le dortoir est régulièrement fréquenté mais le nombre d'oiseaux est variable, de quelques dizaines à plus de 100.



## Effets des pratiques et de la gestion actuelles

Sur le site, la conservation des boisements inondables et du bocage humide associé aux fossés, aux jalles et aux plans d'eau constitue un ensemble très favorable à l'espèce.

Même si la zone d'alimentation s'étend bien au-delà des limites du site, la biodiversité de celui-ci lui procure des ressources alimentaires importantes.

## Menaces potentielles et avérées

D'une manière générale, la dégradation et la régression des zones humides est préjudiciable à l'espèce. Par ailleurs, son régime alimentaire en grande partie charognard l'expose à des intoxications : poissons morts suite à des pollutions, cadavres d'animaux empoisonnés, de même que l'exploitation des décharges d'ordures. Le ramassage périlleux des animaux écrasés sur les routes l'expose à des collisions avec les véhicules.

Enfin, les cas d'électrocution sur les transformateurs et les pylônes des lignes à haute tension et moyenne tension sont fréquents.

La destruction d'aires, notamment lors de coupes d'arbres au printemps, est aussi une menace.

Bien que l'espèce soit protégée, elle est encore parfois victime de tirs.

Sur le site, la menace essentielle est liée à la présence de lignes électriques dans tout l'espace aérien et notamment près des sites de nidification. Si les adultes semblent bien intégrer les lignes et les pylônes dans leur sphère d'évolution, les jeunes au moment de l'envol sont parfois sujets à des collisions.

Des individus ont été retrouvés morts sous le dortoir, mais la cause de la mort n'est pas connue.

## Objectifs et mesures de gestion conservatoire

- Poursuivre la gestion hydraulique afin de conserver le caractère de zone humide du site.
- Conserver le bocage humide et les boisements inondables.
- Conserver les arbres morts.
- Contribuer à la préservation des marais alentours (vallée des jalles, marais de Blanquefort - Parempuyre - Ludon et ripisylve de la Garonne) vitale pour la population locale de Milan noir.
- Poursuivre le suivi de la reproduction sur le site.
- Améliorer la sécurisation des lignes électriques traversant le site (des balises sphériques anticollision ont été posées en 2015), l'enfouissement des lignes en périphérie du site resterait la meilleure solution pour supprimer définitivement cette menace (partenariat avec RTE).
- Améliorer la connaissance de l'espèce notamment en collaborant avec le réseau "SAGIR" (relayé par la Fédération des Chasseurs de la Gironde), pour déterminer les causes de mortalité d'oiseaux retrouvés morts.



*Jeune Milan noir de l'année évoluant à proximité d'une des lignes à haute tension traversant le site*

**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE ESPECE D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* L.**

**Code N 2000 : A338**



*Pie-grièche écorcheur, mâle*



*Pie-grièche écorcheur, femelle (photo P.Pulge)*

**Enjeu de conservation sur le site N2000**

Fort

**Statut(s)**

DO (An 1) / PN / Berne (2) / LR France : NT / LR Europe : LC

**Description**

Passereau de taille moyenne, de 16-18 cm et 25-40 g, à la silhouette et au bec de rapace en miniature, présentant un dimorphisme sexuel accusé. Le mâle adulte, très coloré, a le dessus brun roux, une calotte grise avec un masque noir caractéristique de la famille des Laniidés, le croupion gris, une queue noire bordée de blanc et le dessous blanc rosé plus ou moins marqué selon les individus. Le bec et les pattes sont noirs. La femelle adulte est beaucoup plus terne, avec le dessus plus ou moins brun-gris, parfois roussâtre. Le masque est moins net que chez le mâle et le dessous d'un blanc sale est plus ou moins fortement taché et barré de fines lignes sombres. Certaines femelles âgées ressemblent aux mâles, plus rousses dessus et avec la calotte plus grise.

Le juvénile est semblable à la femelle adulte, mais avec des écaillures sur le dessus et un peu plus marqué dessous. Ce plumage est vite remplacé par la mue post-juvénile, très précoce, qui commence peu après l'envol.

Une mue complète a lieu dans les quartiers d'hiver africains de novembre à mars.

Le chant est un gazouillis comprenant de nombreuses imitations, peu audible et rare. Par contre, les cris territoriaux du mâle, un peu nasillards et lancés dès son arrivée au printemps, sont très typiques et s'entendent de loin.

## Répartition et état des populations

L'espèce niche dans une grande partie du paléarctique occidental. Au nord, elle dépasse ponctuellement la latitude de 60°N. Au sud, la limite de l'aire de nidification suit souvent les côtes méditerranéennes. Vers l'Est, elle est présente jusqu'en Sibérie.

En France, la limite de sa répartition tend à coïncider avec l'isotherme de 19°C de juillet : la Pie-grièche écorcheur est rare au nord d'une ligne reliant Nantes (Loire-Atlantique) à Charleville-Mézières (Ardennes). Dans le Midi méditerranéen, elle ne commence à être régulière que dans l'arrière-pays, généralement en moyenne montagne à partir de 600-700 m d'altitude (sauf en Corse où elle peut être trouvée à partir du littoral). L'altitude maximale connue est de 2160 m dans les Alpes, 1650 m dans les Pyrénées occidentales.

Dans l'ancienne région Aquitaine, elle est présente dans tous les départements, mais préférentiellement en Dordogne, dans les marais girondins et dans le piémont pyrénéen, où persistent ses habitats de prédilection : habitats herbacés semi-ouverts, prairies humides de fauche ou en pâturage extensif.

Migrateur empruntant les voies orientales de l'Europe, l'aire d'hivernage de la Pie-grièche écorcheur se situe essentiellement en dans le sud et l'est de l'Afrique.

La population européenne subit un déclin depuis plusieurs décennies, en particulier dans le nord-ouest de son aire. Il en est de même en France, bien que les fluctuations interannuelles montrent parfois des augmentations locales.

Evaluation de l'espèce en Europe : Défavorable ; populations Fluctuantes.

## Ecologie générale (reproduction, régime alimentaire, cycle annuel)

La Pie-grièche écorcheur est une espèce typique des milieux semi-ouverts, associant buissons bas épineux, perchoirs naturels ou artificiels d'une hauteur comprise entre un et cinq mètres, zones herbeuses et gros insectes. Elle s'installe ainsi dans les landes, les jeunes semis de pins, les clairières forestières, les régénérations après incendies, les arrières-dunes, mais elle est aussi typique des paysages agro-pastoraux, à condition qu'ils offrent des possibilités de nidification (buissons épineux), de chasse (perchoirs) et soient riches en Invertébrés.

Les milieux les mieux pourvus en Pies grièches écorcheurs se caractérisent par la présence de prairies de fauche et/ou de pâtures extensives, parfois traversées par des haies, mais toujours plus ou moins ponctués de buissons bas (ronces surtout), d'arbres isolés et d'arbustes divers, souvent épineux, et de clôtures (barbelés). Les forêts sont évitées, tout comme les habitats ouverts dépourvus de ligneux.

Chaque couple occupe un espace vital généralement compris entre 1,5 et 3 ha. Des secteurs particulièrement attractifs peuvent regrouper jusqu'à six couples pour dix hectares.

La nidification de l'espèce suit très rapidement son retour de migration. La construction du nid, généralement dans un buisson épineux, et la ponte de 4-6 œufs ne tarde pas. Les couvées de remplacement, après destruction ou abandon, sont fréquentes et la saison de ponte peut s'étirer jusqu'au début de juillet, parfois plus tard. Le succès de la reproduction est très variable et très dépendant des conditions météorologiques.

La Pie-grièche écorcheur est insectivore. Elle consomme une majorité d'Orthoptères, d'Hyménoptères, puis de Coléoptères, qu'elle chasse à l'affut, au sol et parfois en vol. Elle est aussi opportuniste, capturant des petits vertébrés (Amphibiens, Reptiles, Oiseaux, Mammifères) et parfois des Gastéropodes et des araignées. Les grosses proies sont souvent empalées sur des épines pour être découpées ou consommées plus tard.

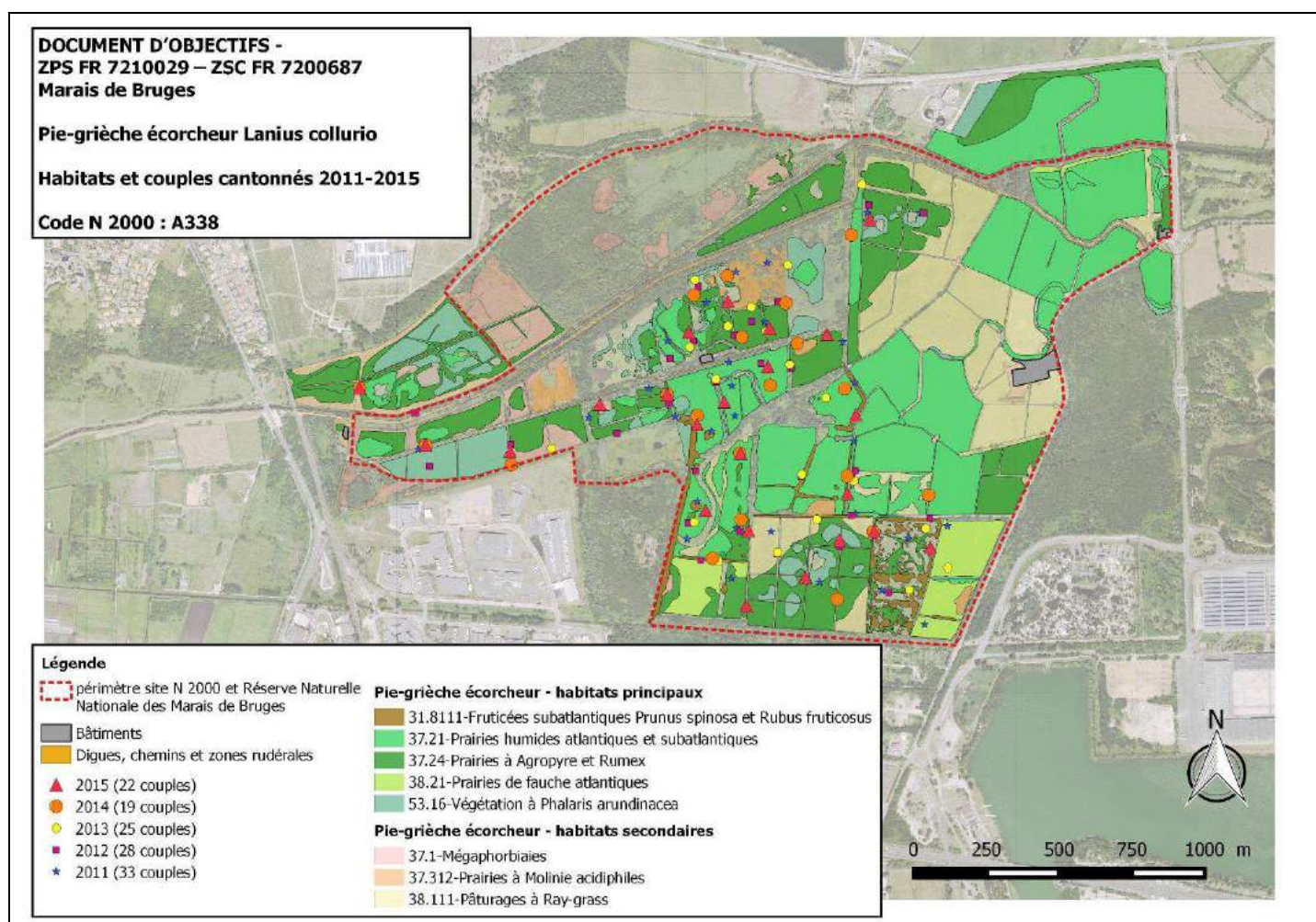
La migration postnuptiale, qui peut commencer très tôt pour les oiseaux ayant échoué dans leur reproduction, se déroule essentiellement entre mi-juillet et mi-août, les familles ne s'attardant généralement pas après l'envol des jeunes (les observations sont rares en septembre).

Migrateur nocturne, c'est l'une des rares espèces d'Europe occidentale à avoir une migration orientale. Tous les oiseaux du pays, mais également ceux d'Espagne ou du Portugal se dirigent vers la péninsule balkanique avant de gagner l'Égypte et de poursuivre leur route sur le continent africain. Le départ des zones d'hivernage a lieu entre mi-mars et mi-avril. Au printemps, les premiers oiseaux arrivent en France à la fin avril ou au début de mai, après avoir suivi un itinéraire différent de celui de l'automne. La Pie-grièche écorcheur quitte en effet l'Afrique à partir de l'Éthiopie ou de la Somalie, pour poursuivre son trajet vers le nord en remontant la péninsule Arabique avant de passer par le Moyen-Orient puis la Turquie. L'espèce effectue donc une véritable migration « en boucle ».

## Présence sur le site - Représentativité Fonctionnalité du site pour l'espèce Répartition sur le site

Le système bocager pastoral du site et en particulier les ensembles de prairies humides parsemées de buissons et haies basses ainsi que sa richesse en Insectes, correspond à l'habitat typique de la Pie-grièche écorcheur, où les densités sont généralement les plus fortes. Le site a donc un intérêt pour la conservation de l'espèce, malgré les fluctuations interannuelles importantes dont les causes peuvent être externes aux conditions d'accueil du site, notamment les conditions d'hivernage et le déroulement de la migration prénuptiale. L'espèce est aussi représentative d'un bon état de conservation du système agro-pastoral.

Compte tenu de l'importance de cette population nicheuse, la RNNMB a une forte responsabilité quant à sa conservation et en a fait l'une de ses espèces phares. Révélatrice de l'état du système bocager, elle est l'objet d'un suivi annuel permettant d'évaluer sa dynamique ainsi que la pertinence des modalités de gestion qui sont mises en place.



## Habitats de l'espèce sur le site

Le suivi mené sur la RNNMB consiste à localiser annuellement les couples cantonnés. Malgré les fluctuations, leur répartition diffère peu d'année en année, ce qui met en évidence les habitats les plus favorables. Conformément à l'écologie de l'espèce, les boisements et les haies hautes sont évitées. Les pâturages à ray-grass, trop ouverts, ne sont pas favorables. La fréquentation des autres habitats est directement dépendante de la présence de buissons ou de haies basses épineuses (ronciers, épine noire,

aubépine). Les mégaphorbiaies entourées de haies hautes ne sont pas fréquentées. Les habitats les plus utilisés sont les prairies plus ou moins humides et en particulier les prairies à *Agropyre* et *Rumex*, en pâturage extensif (voir photos ci-dessous).



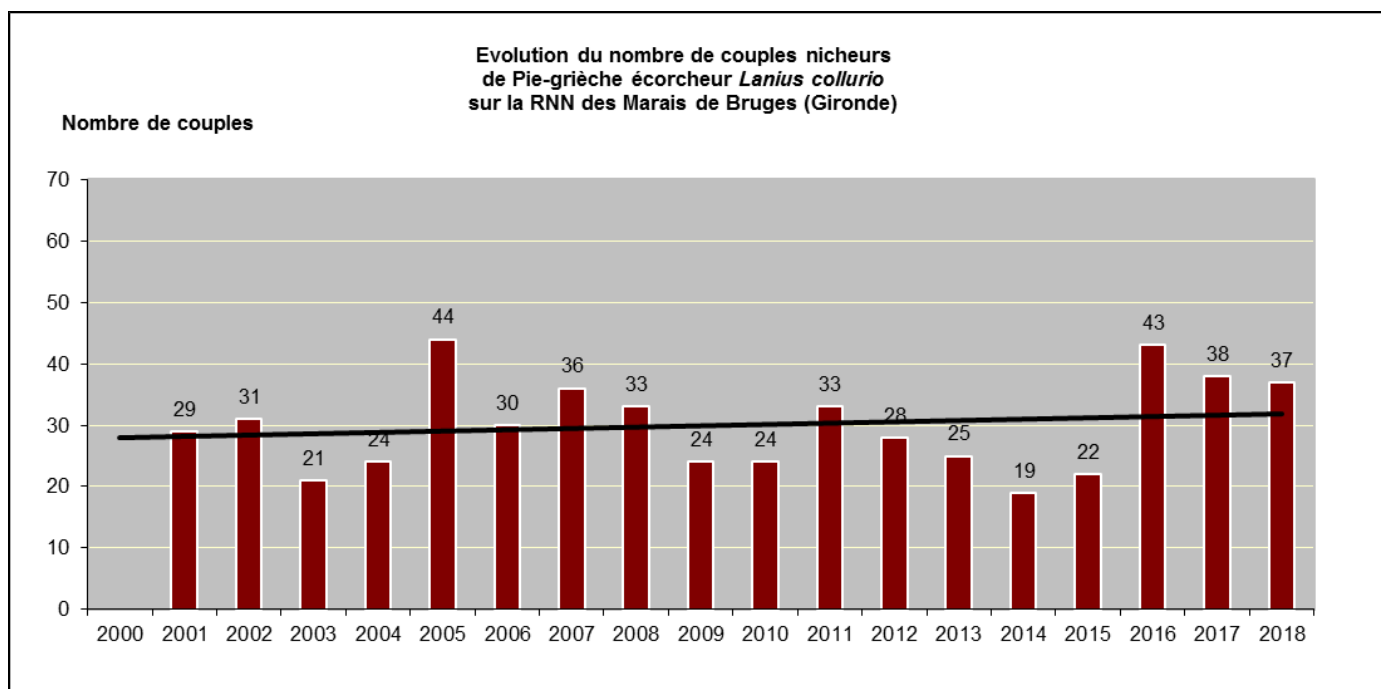
*Pies-grièches écorcheur à l'affût.*

## Etat de conservation et tendances sur le site

L'Etat de conservation des habitats est Favorable.

Malgré cela, l'état de conservation de l'espèce sur le site est dépendant de celui de la population globale (française ou européenne).

Le graphique ci-dessous montre une population fluctuante et en légère augmentation. La tendance à la diminution notée depuis plusieurs décennies, bien que moins significative qu'aux niveaux français et européen où les populations sont en net déclin, est plus nette sur le site depuis 2005, mais elle s'inverse grâce aux 3 dernières bonnes années (2016 à 2018).



## Effets des pratiques et de la gestion actuelles

Sur le site, la gestion exercée par la RNNMB (pâturage extensif et préservation des haies basses et îlots d'épineux) est favorable à la structuration des territoires et à la capacité d'accueil des prairies. Le pâturage plus intensif mené sur la partie est du site et la quasi-absence de haies basses et de ronciers ne sont pas propices. Les mégaphorbiaies et ourlets sont favorables s'ils ne sont pas encadrés de haies hautes.

La conservation de la diversité des habitats et de la diversité floristique favorise une riche entomofaune, très favorable pour l'alimentation des Pies-grièches.

Le traitement des animaux d'élevage (prophylaxie) est réduit au minimum, les produits retenus sont ceux dont les molécules sont les moins impactantes pour la faune, en particulier pour les coprophages.

## Menaces potentielles et avérées

La Pie-grièche écorcheur reste l'espèce de Pie-grièche la plus commune en France et en Europe mais son déclin généralisé est dû en grande partie aux changements des pratiques agricoles depuis une cinquantaine d'années : usage de pesticides, arasement des haies, intensification de l'exploitation des prairies (surpâturage, fauches répétées), ou mise en culture des prairies. Si les habitats régressent, l'état de conservation défavorable de l'ensemble de la population se traduit aussi par une sous-occupation des habitats favorables.

D'autre part, comme pour beaucoup de passereaux insectivores hivernant en Afrique, mais en particulier pour les Pies-grièches, l'hivernage et la migration sont très dépendants des populations d'insectes et de l'utilisation de pesticides dans les pays traversés, ainsi que des conditions météorologiques affectant les espèces proies.

Sur le site, la prophylaxie du bétail est une menace pour les populations de Coprophages consommés par les Pies-grièches.

## Objectifs et mesures de gestion conservatoire

- Poursuivre le suivi annuel de la population du site.
- Maintenir la gestion par le pâturage extensif, favorable à l'espèce.
- Gérer les habitats favorables en évitant la fermeture de milieux et la disparition des haies basses par la croissance de la végétation.
- Limiter l'impact de la prophylaxie et tendre vers son élimination en collaboration avec les services vétérinaires : rechercher les molécules les moins toxiques pour l'entomofaune, adapter les périodes de traitement, les modes d'administration et confiner les animaux après traitement.

Dans la partie est du site, une collaboration avec l'exploitant agricole doit être mise en place pour :

- favoriser des haies basses et des îlots d'épineux et limiter le développement de la strate arborescente notamment par la taille en têtard de certains arbres,
- maintenir des bandes enherbées le long des haies et des fossés.

**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE ESPECE D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**Spatule blanche *Platalea leucorodia* L.**

**Code N 2000 : A034**



*Spatules blanches en halte sur les plans d'eau du site des Marais de Bruges*

**Enjeu de conservation sur le site N2000**

Moyen

**Statut(s)**

DO (An 1) / PN / Berne (2) / Bonn (2) / Wash. (2)-CITES (1) / LR France : NT / LR Europe : LC / LR Monde : LC

## Description

La Spatule blanche est un grand échassier de 1,7 à 2 kg pour une envergure de 120 à 135 cm, de couleur blanche, qui doit son nom à son long bec en « spatule » élargi et aplati à l'extrémité. Les adultes en plumage nuptial ont une huppe sur la nuque, une collerette orangée à la base du cou et la gorge jaune orangé. Les pattes sont noires. Le bec est noir, terminé par une tache jaune au niveau de l'extrémité élargie. La huppe et la tâche du cou disparaissent au cours de la mue qui intervient en août-septembre. Les jeunes, blancs et sans huppe, se distinguent par la bordure noire du bout des rémiges primaires qui n'est pas toujours visible de loin. Le bec est rose et lisse. L'iris brun, alors qu'il est rouge chez l'adulte, la peau nue de la gorge rose et les pattes gris ardoisé sont également des signes distinctifs.

En vol, contrairement aux Ardéidés, la Spatule blanche a le cou tendu, et les pattes dépassent la queue. Les battements d'ailes sont interrompus par des planés. Les groupes forment rapidement dès l'envol des formations en lignes ou en « V ».

Les vocalisations sont peu fréquentes : grognements bas et sourds et claquements de bec sur les sites de reproduction. Les jeunes au nid produisent des cris sifflants et insistants qui facilitent leur repérage pendant le nourrissage. Au cours de l'alimentation, les groupes d'oiseaux communiquent par des sons étouffés à peine audibles.

## Répartition et état des populations

La sous-espèce nominale se reproduit de façon localisée dans le Paléarctique, en Inde et au Sri Lanka au-dessous de 55° de latitude nord. La population nicheuse d'Europe de l'ouest, longtemps limitée aux Pays-Bas et à l'Espagne est en nette progression depuis 1990. Elle niche également au Portugal depuis 1991, ainsi qu'en Italie. Récemment, quelques couples se sont installés en Allemagne, au Danemark et en Angleterre.

En France, l'espèce s'est installée à partir de 1981 (Lac de Grand Lieu - Loire-Atlantique). Elle niche maintenant régulièrement en Loire-Atlantique à Grand-Lieu, en Brière et dans les marais de l'Erdre et s'est installée dans les Barthes de l'Adour et le marais d'Orx (Landes), en Camargue, en Charente-Maritime, en Gironde et en Baie de Somme. Entre 560 et 625 couples ont été recensés en 2013, contre une cinquantaine en 1995.

Dans l'ancienne région Aquitaine, pour la période 2009-13, 30 à 40 couples se répartissent sur 8 colonies : 4 dans les Barthes de l'Adour et 4 sur les marais de l'estuaire de la Gironde (Blayais et Ile Nouvelle) ; la première installation date de 1996 au marais d'Orx où elle niche régulièrement depuis 2005, puis 2009 dans les marais de Blayais et 2010 à l'Ile Nouvelle pour ce qui concerne la Gironde.

L'espèce fait l'objet de plusieurs programmes de baguage au niveau européen permettant un repérage individuel grâce aux bagues colorées ou codées. Ceci nous apporte quelques indications sur l'origine des oiseaux nicheurs aquitains : ainsi un oiseau bagué poussin en avril 2008 sur la colonie des Impériaux en Camargue s'est reproduit sur l'île Nouvelle en 2011 et en 2013. Un deuxième reproducteur marqué poussin sur Grand-Lieu en 2007 s'est installé sur la même île. Dans les Landes, des marquages provenant d'oiseaux français (Grand-Lieu) et probablement des Pays-Bas ont été notés sur la colonie du marais d'Orx. Un oiseau espagnol bagué poussin le 17 mai 2001 au Parc National de Doñana (Andalousie) a été observé 12 ans plus tard, en 2013, au nid avec ses deux poussins à Saint-Martin-de-Seignanx (Landes).

Ces observations attestent des mouvements importants entre les différentes colonies à l'échelle d'une métapopulation concernant un vaste territoire.

La Spatule blanche est une espèce migratrice, bien plus fréquente sur le littoral que dans l'intérieur des terres.

L'augmentation significative de la population hollandaise qui transite par la France et de la population nicheuse de Loire-Atlantique se traduit par des stationnements de plus en plus fréquents sur les côtes atlantiques.

Les sites identifiés comme importants pour les haltes migratoires sont maintenant régulièrement utilisés aux deux migrations. D'autres sites secondaires prennent de l'importance certaines années, en fonction des disponibilités alimentaires.

Principalement migratrice, on observe un hivernage croissant en France depuis les années 1980. La Spatule blanche hiverne essentiellement en Afrique de l'ouest sur le Banc d'Arguin en Mauritanie et dans le delta du fleuve Sénégal.

Évaluation (DO 2013) : populations nicheuse et hivernante : En Amélioration



## Ecologie générale (reproduction, régime alimentaire, cycle annuel)

Durant les différentes périodes de son cycle de vie, la Spatule blanche occupe essentiellement de vastes zones humides où elle dispose de zones d'alimentation étendues, constituées de plans d'eau de faible profondeur (15-20 cm en moyenne). Les baies, les estuaires et les marais arrière-littoraux sont les habitats les plus recherchés. La spatule est l'espèce, parmi les grands échassiers d'Europe, qui exploite le plus les vasières.

Pour s'alimenter, elle parcourt les plans d'eau en balayant la lame d'eau avec le bec entrouvert, chassant parfois à vue. Le régime alimentaire comprend surtout des petits crustacés et des poissons de faible taille, mais des proies de plus grande taille peuvent être capturées. Il est complété par des amphibiens, des vers, des insectes et leurs larves, ainsi que des mollusques. Localement, des crevettes comme *Palaemonetes varians*, des gambusies *Gambusia sp.*, des gobies *Pomatoschistus sp.* ou des épinoches *Gasterosteus aculeatus* peuvent être majoritaires. Dans l'ancienne région Aquitaine, l'explosion des populations d'Écrevisse de Louisiane *Procambarus clarkii* en fait une proie préférentielle.

L'espèce niche en colonie et s'associe fréquemment aux Ardéidés. Discrète et très sensible aux dérangements, elle niche en France uniquement dans les arbres (saulaies inondées, pins, chênes, frênes essentiellement), souvent parmi les Hérons cendrés *Ardea cinerea*. Ailleurs, notamment aux Pays-Bas, elle peut nicher dans les roselières inondées. Son nid est constitué de branchettes. La ponte de trois à cinq œufs (voire six) a lieu en avril et jusqu'en mai. L'incubation dure 21 à 25 jours. Les jeunes prennent leur envol à sept semaines environ.

La reproduction peut commencer dès l'âge de trois ans, plus généralement à quatre ou cinq ans. La longévité de la Spatule blanche est de 15 à 20 ans.

En juillet, les groupes de juvéniles se rassemblent aux alentours des sites de nidification où ils recherchent eux-mêmes leur nourriture sur les meilleurs gagnages. Cependant, la présence d'adultes déclenche chez les jeunes des comportements de mendicité.

La migration postnuptiale se déroule de début juillet à octobre. Un pic migratoire très marqué est noté au cours de la dernière décade d'août. La phénologie de la migration postnuptiale et l'importance des stationnements sur les principaux sites de halte sont largement conditionnés par les qualités trophiques des sites de regroupements postnuptiaux aux Pays-Bas d'où les spatules partent. Les conditions de halte migratoire peuvent également être tributaires des ressources alimentaires et des perturbations liées à la pratique de la chasse dès le mois d'août sur le domaine public maritime.

Les oiseaux français séjournent l'été le long du littoral atlantique français, avant de migrer plus au sud.

La migration pré-nuptiale, très étalée, commence au début du mois de février et se prolonge jusqu'à fin mai. Comme pour la migration postnuptiale, différents pics migratoires existent en fonction des sites et des classes d'âge. La migration est en général diurne.

## Présence sur le site - représentativité

### Répartition sur le site

### Fonctionnalité du site pour l'espèce

Sur le site, la Spatule blanche est principalement observée lors des haltes migratoires. Des groupes de plusieurs dizaines à plus de 120 oiseaux s'arrêtent de façon temporaire ou stationnent plusieurs jours. Les contrôles d'individus bagués nous indiquent que les individus des groupes sont constamment renouvelés. Les stationnements sont notés de février à mai et surtout de juillet à octobre. Les observations pendant la période de reproduction ou au tout début des mouvements postnuptiaux sont de plus en plus fréquentes. Ce phénomène est probablement lié à l'augmentation de la population ouest-européenne et à la proximité de colonies de reproduction (estuaire de la Gironde).

L'augmentation de la population nicheuse et l'établissement de nouvelles colonies ces dernières années sur les marais de l'estuaire de la Gironde rendent possible la reproduction de la Spatule sur le site (en juillet 2014, un couple immature a « bricolé » une ébauche de nid sur un tronc d'arbre).

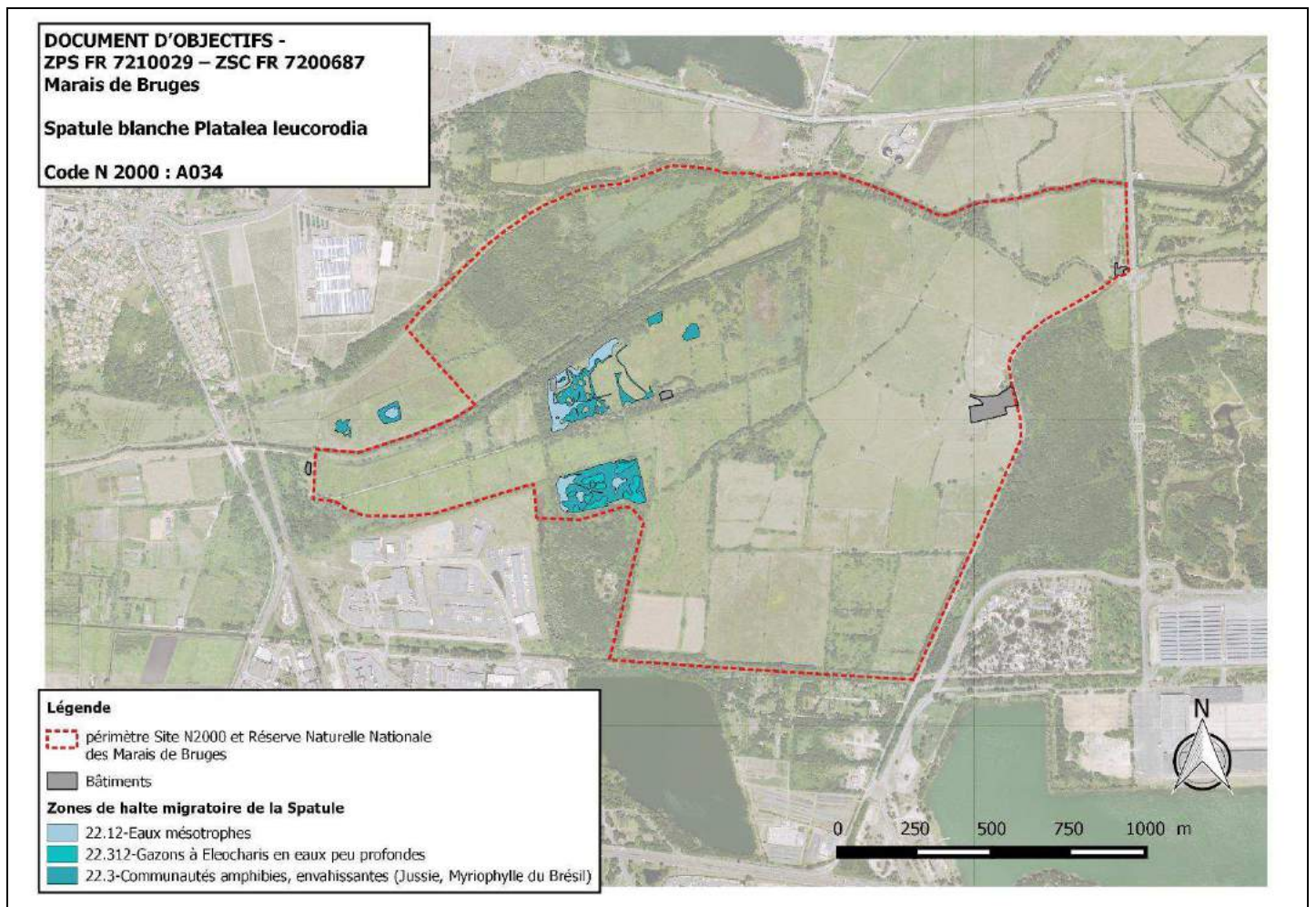
Des individus sont parfois notés en hiver, mais il n'y a pas d'hivernage complet sur le site.



*Spatule baguée originaire de Grand-Lieu (Loire-Atlantique)*



*Couple de spatules en halte migratoire, manifestant des comportements de nicheurs.*



## Habitats de l'espèce sur le site

Les habitats majoritairement occupés sont les deux plans d'eau du Grand Vermeney qui servent à la fois de lieux d'alimentation mais aussi de dortoir, au sol sur des îlots ou perchés à faible hauteur. Des mares sont parfois prospectées pour l'alimentation. A l'automne, elle met à profit la baisse des niveaux d'eau qui concentrent les proies. Des pêches collectives sont observées, souvent en compagnie d'Aigrettes garzette *Egretta garzetta*, de Grandes aigrettes *Ardea Alba* et de Hérons cendrés *Ardea cinerea*.



*Pêche collective d'un groupe de spatules en halte migratoire*

## Etat de conservation et tendances sur le site

### Favorable.

L'importance des stationnements fluctue d'une année à l'autre en fonction des ressources alimentaires locales mais est surtout due au déroulement des migrations.

## Effets des pratiques et de la gestion actuelles

Le maintien de plans d'eau permanents suffisamment ouverts, avec une faible lame d'eau est favorable aux stationnements de spatules. La quiétude des sites de halte est aussi un élément important pour cette espèce farouche, pouvant quitter le site au moindre dérangement.

## Menaces potentielles et avérées

Les projets de développement industriel et portuaire des estuaires peuvent mettre en péril des sites majeurs de halte migratoire, ou de reproduction. La disparition d'anciens marais salants, de lagunes ou de plans d'eau peu profonds favorables à l'espèce est une autre menace.

Les dégradations d'origine naturelle (sécheresse) ou anthropiques (tourisme de masse, chasse, exploitation pétrolière, etc.) des conditions d'accueil des sites de halte migratoire, de nidification ou d'hivernage constituent des menaces importantes, tant en Europe qu'en Afrique. L'avenir du Banc d'Arguin en Mauritanie, où hiverne la quasi-totalité de la population du nord-ouest de l'Europe, est particulièrement préoccupant.

Sur le site, la principale menace est la présence de lignes électriques à haute tension traversant la réserve d'est en ouest. La pose des migrateurs et les échanges fréquents entre les deux plans d'eau génèrent un risque de collision élevé pour la spatule.



*Vol de spatules évitant les câbles des lignes Haute tension*

Un fort recouvrement des plans d'eau par les plantes invasives réduit fortement les possibilités de pêche. D'autre part, la chasse à l'extérieur du site à proximité immédiate des plans d'eau est un facteur important de dérangement qui empêche l'exploitation de ces secteurs par l'espèce.

## **Objectifs et mesures de gestion conservatoire**

- Améliorer la sécurisation des lignes électriques traversant le site (des balises sphériques anti-collision ont été posées en 2015), l'enfouissement des lignes en périphérie du site resterait la meilleure solution pour supprimer définitivement cette menace.
- Poursuivre la lutte contre les plantes aquatiques invasives.
- Maintenir des saulaies inondées pour favoriser la reproduction de cette espèce sur le site.
- Prohiber la chasse en périphérie immédiate du site.

**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE ESPECE D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**Vertigo de Des Moulins *Vertigo moulinsiana* Dupuy, 1849.**

**Code N 2000 : 1016**



*Vertigo de Des Moulins (photo L. Simon)*

<b>Enjeu de conservation sur le site N2000</b>
Fort
<b>Statut(s)</b>
DH (An 2) / LR France : VU / LR Europe : VU / Liste Rouge Monde VU

### Description

Petit mollusque gastéropode à coquille translucide, brun rougeâtre à jaunâtre pâle, dextre, ovoïde courte et au sommet obtus, de 2-3 mm x 1,5 mm. Spire formée de 5 tours ; le dernier très grand, environ 2/3 de la coquille. Absence d'opercule. Ouverture triangulaire avec 4 dents bien développées.

Le corps est gris et présente deux tentacules (les inférieurs sont absents).

Aux stades juvéniles, l'espèce est impossible à identifier avec certitude.

### Répartition et état des populations

Espèce européenne en régression, présente en France, Suisse, Allemagne, Danemark, et de manière localisée en Irlande.

Cette espèce est considérée comme une relique d'une période paléo-climatique plus chaude. Sa régression générale en Europe est peut-être due au refroidissement noté depuis.

Etat de conservation en Europe : Défavorable Mauvais.

## Ecologie générale (reproduction, régime alimentaire, cycle annuel)

Il s'alimente de champignons ou micro-algues et peut être les bactéries se développant sur les héliophytes et les plantes en décomposition, il semblerait donc qu'il broute le périphyton des tiges de végétaux. Le régime alimentaire peut être qualifié de détritivore.

Il vit dans les zones humides permanentes habituellement calcaires, les marais, les bords de rivières, les lacs et étangs, les mares et rivières de plaine d'inondation.

Il est le plus souvent trouvé dans les milieux ouverts, ces habitats présentent une humidité importante et la végétation se développe sur des sols saturés en eau, voire complètement inondés.

Il est connu pour vivre sur un large éventail de plantes mais il est le plus souvent sur des monocotylédones, il a une préférence pour les cariçaies mais il fréquente également les roselières pures.

Il ne regagne le sol que pour passer l'hiver

L'espèce et notamment son cycle biologique, est très mal connue, en particulier en France.

On notera que la ponte a lieu de mars à octobre avec un pic d'activité durant le printemps et l'été (fin juillet à août). L'espérance de vie en laboratoire est de 3 à 17 mois.

Selon la date d'éclosion et les conditions environnementales, 3 à 4 générations par an sont possibles. Enfin, la faculté à s'autofertiliser de façon significative facilite la stratégie de dynamique de la population.

L'hydrochorie est considérée comme la principale source de dispersion, il peut en effet facilement flotter à la surface de l'eau ou accroché à la végétation flottante et peut se répandre à la faveur des crues ainsi il colonise essentiellement les marais alluviaux. De plus la zoochorie par adhérence au pelage (voire au plumage) assure aussi une dissémination importante.

## Présence sur le site - Représentativité

### Fonctionnalité du site pour l'espèce

### Répartition sur le site

Le *Vertigo* a été découvert en 2011 lors de prospections visant à initier un inventaire malacologique sur la RNNMB. L'espèce a été observée sur deux stations, composées d'adultes et de juvéniles :

- hors site, en limite occidentale, dans une végétation dominée par des laiches *Carex* sp. et divers grandes héliophytes, dans les habitats hygrophiles du Baron, derrière la maison de la RNNMB ;
- dans la parcelle AC 20, dans une zone de cariçaie.

Récemment, en 2016, des prospections complémentaires l'ont découvert dans une cariçaie bordant la Jalle Torte (parcelle AB 06).

En 2011, une prospection complémentaire menée sur les parcelles de prairies humides et d'héliophytes, à l'ouest de la réserve jusqu'au parc de Majolan (Blanquefort), n'a pas permis de le trouver sur ce secteur où peu d'habitats semblent favorables à l'espèce.

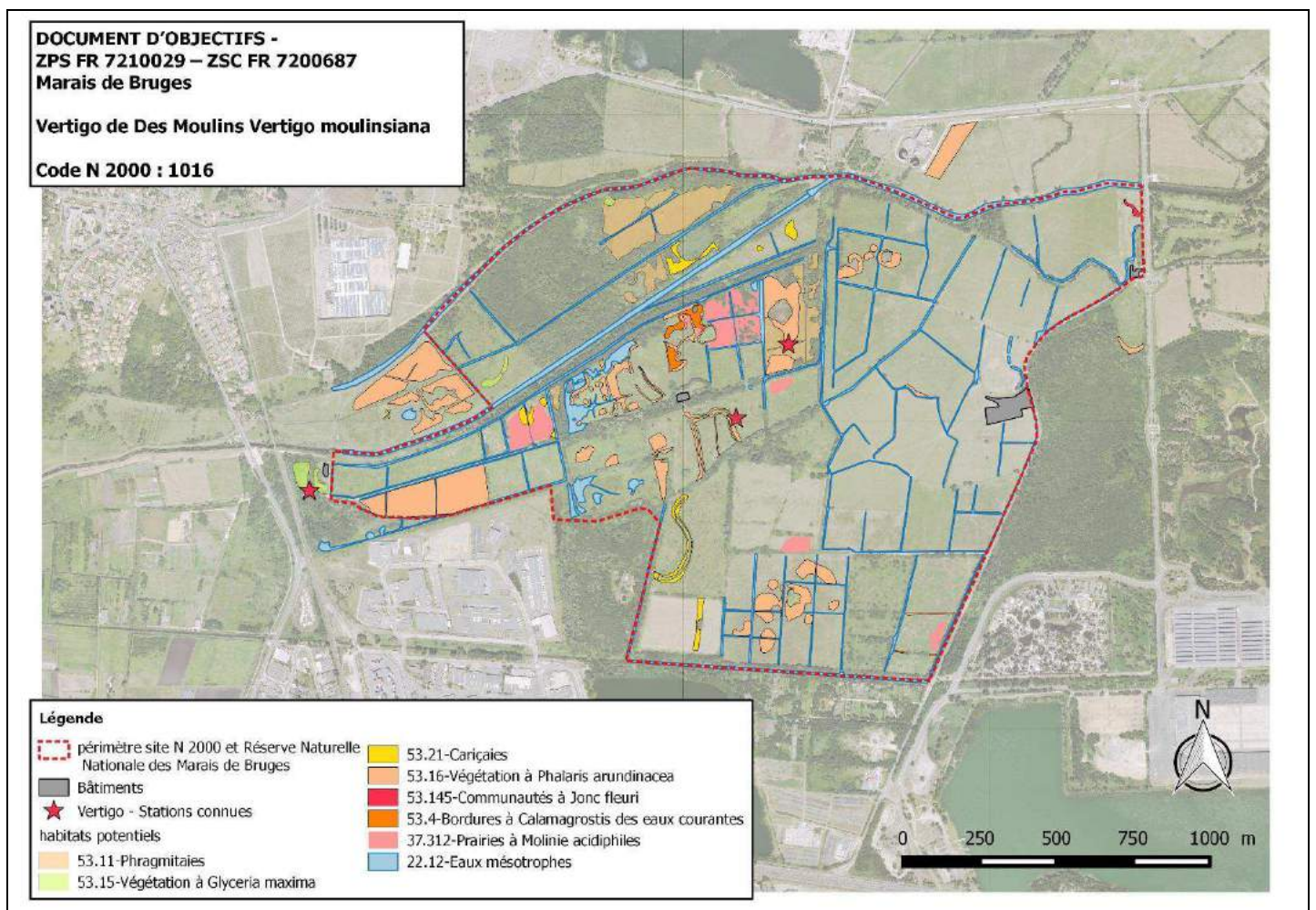
## Habitats de l'espèce sur le site

Les trois stations connues sont essentiellement composées de cariçaies, associées à d'autres grands héliophytes : Grande Glycérie *Glyceria maxima*, baldingère *Phalaris arundinacea*, Roseau commun *Phragmites communis*, Iris des marais *Iris pseudacorus*.

D'une manière générale, les habitats à héliophytes, ainsi que les bords de cours d'eau sont des habitats favorables à cette espèce.



*Cariçaiès à Carex paniculata et à Carex riparia – habitats du Vertigo de Des Moulins*



## Etat de conservation et tendances sur le site

Découvert en 2011, non recherché depuis, les prospections de 2016 montrent qu'il est toujours présent sur le site et notamment sur au moins une nouvelle station. Par contre, il est difficile de noter une tendance concernant l'espèce, comme ailleurs en France d'une façon générale.

L'état de conservation de l'ensemble des habitats avérés et potentiels est Favorable sur le site.

## **Effets des pratiques et de la gestion actuelles**

Les habitats où a été trouvée l'espèce sont occasionnellement pâturés ou pas du tout. La gestion hydraulique exercée par la RNNMB leur permet de conserver une hygrométrie importante. La conservation des cariçaies et autres formations à grands héliophytes est aussi une priorité. Cette gestion semble favorable à l'espèce.

## **Menaces potentielles et avérées**

A l'instar de la connaissance de l'espèce, les menaces potentielles sont également très mal connues. Toutefois, il est évident que la disparition des habitats humides ou leur modification, la fermeture des habitats, le surpâturage ne sont pas des facteurs favorables à l'espèce.

## **Objectifs et mesures de gestion conservatoire**

- Mettre en place de nouvelles prospections sur le site afin de mieux connaître cette espèce et ses habitats.
- Conserver les cariçaies, éviter la fermeture des habitats, pérenniser la gestion exercée sur les habitats concernés.
- Maintenir des zones avec une végétation herbacée haute dans les zones d'interventions favorables à l'espèce.
- Poursuivre la gestion hydraulique garantissant le caractère de zone humide du site.
- Alerter les propriétaires des parcelles attenantes pour que la gestion hydraulique et la gestion des habitats soient compatibles avec les enjeux de conservation de cette espèce.



**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE ESPECE D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**Vison d'Europe *Mustela lutreola* L.**

**Code N 2000 : 1356**



Vison d'Europe (individu victime de la circulation automobile sur l'avenue des Quatre ponts)

**Enjeu de conservation sur le site N2000**

Fort

**Statut(s)**

DH (An 2, An 4) / PN) / Berne (2) / LR France : EN / LR Europe : CR / LR Monde : CR

**Description**

Petit mustélidé, le Vison d'Europe a une longueur de 30-40 cm + 12 à 18 cm pour la queue et un poids de 600 g à 1kg pour les mâles et 400 à 800 g pour les femelles. Le pelage est entièrement brun foncé, légèrement plus clair sur le ventre. Chez la plupart des individus, le menton et les lèvres sont blancs.

Le Vison d'Amérique *Neovison vison*, espèce introduite, est de taille supérieure (jusqu'à 1,8 kg pour les mâles) et n'a généralement du blanc que sur la lèvre inférieure.

Confusion possible avec le Putois *Mustela putorius*, mais ce dernier a un poil de bourre jaunâtre et le dessous brun noir à noir et un masque facial clair plus ou moins marqué. Les individus les plus sombres peuvent ressembler au Vison d'Europe.

Les crottes noirâtres, torsadées, d'environ 1 cm de diamètre sont typiques des petits mustélidés mais ne permettent pas d'identifier l'espèce. Il en est de même des traces, qui malgré quelques petites différences (ongles plus courts, notamment) ne permettent généralement pas un diagnostic fiable.

## Répartition et état des populations

L'aire de répartition du Vison d'Europe s'est considérablement réduite au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, la population est fractionnée en de nombreux isolats distants les uns des autres de plusieurs centaines, voire milliers de kilomètres. Le noyau occidental situé dans le sud-ouest de la France et le nord de l'Espagne est le plus isolé, à plus de 2 000 km des populations de l'est de l'Europe. Actuellement, le Vison d'Europe ne semble plus représenté, en France, que dans sept départements (Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne, Landes et Pyrénées-Atlantiques, Charente et Charente-Maritime). Son aire de répartition continue de régresser et de se morceler.

L'espèce est considérée comme « Menacée d'Extinction » au niveau mondial, et « En Danger » en France.

## Ecologie générale (reproduction, régime alimentaire, cycle annuel)

Le Vison d'Europe est une espèce strictement inféodée aux milieux aquatiques qui ne quitte le voisinage de l'eau que pour passer d'un bassin hydrographique à un autre.

En France, tous les types de zones humides sont susceptibles d'être occupés : ruisseaux, rivières, fleuves, marais, étangs ou canaux ; les lacs sont également occupés mais de façon marginale.

Dans les Landes de Gascogne, les types de milieux les plus utilisés sont les boisements et prairies inondables : aulnaies à *carex*, saulaies, magnocariçaises, prairies à joncs (*Juncus* spp.), tourbières, avec une nette préférence pour les milieux partiellement à totalement inondés.

Le domaine vital est plutôt grand pour un mustélide de cette taille : dans le sud-ouest de l'Europe, il peut varier d'environ 2 km à plus d'une quinzaine de km de rivière. Les femelles ont généralement un domaine vital moins étendu que celui des mâles. Le mâle et la femelle ne vivent ensemble qu'à l'époque du rut. Le Vison d'Europe est essentiellement nocturne mais a aussi des phases d'activité diurnes.

Moins aquatique et moins bon nageur que la Loutre *Lutra lutra*, il consomme plus de vertébrés terrestres que de poissons. Son alimentation variée est liée à la richesse en proies des milieux palustres.

Le Vison d'Europe s'alimente dans tous les milieux aquatiques et rivulaires, parfois même anthropisés, mais il est plus exigeant pour les habitats abritant les gîtes diurnes et d'élevage des jeunes. Dans les Landes de Gascogne, la quasi-totalité des gîtes (270) localisés grâce au radiopistage sont situés à moins de cinq mètres de l'eau et sont directement aménagés sur le sol (37%), situés entre les racines des arbres (21,5%), ou dans les cépées d'aulnes (11,1%). Les autres types de gîtes sont les terriers, les roncières, les tas de bois, les troncs creux, les cabanes...

Le rut survient entre les mois de janvier et d'avril. La durée de la gestation semble variable : 35 à 42 jours ou 43 à 72 jours selon les sources. Les naissances (2 à 7 jeunes) ont lieu d'avril à juin. Le sevrage a lieu après dix semaines et les femelles accompagnées des jeunes peuvent s'observer jusqu'à la fin du mois d'août. La maturité sexuelle est acquise à un an.

## Présence sur le site - Représentativité

### Fonctionnalité du site pour l'espèce

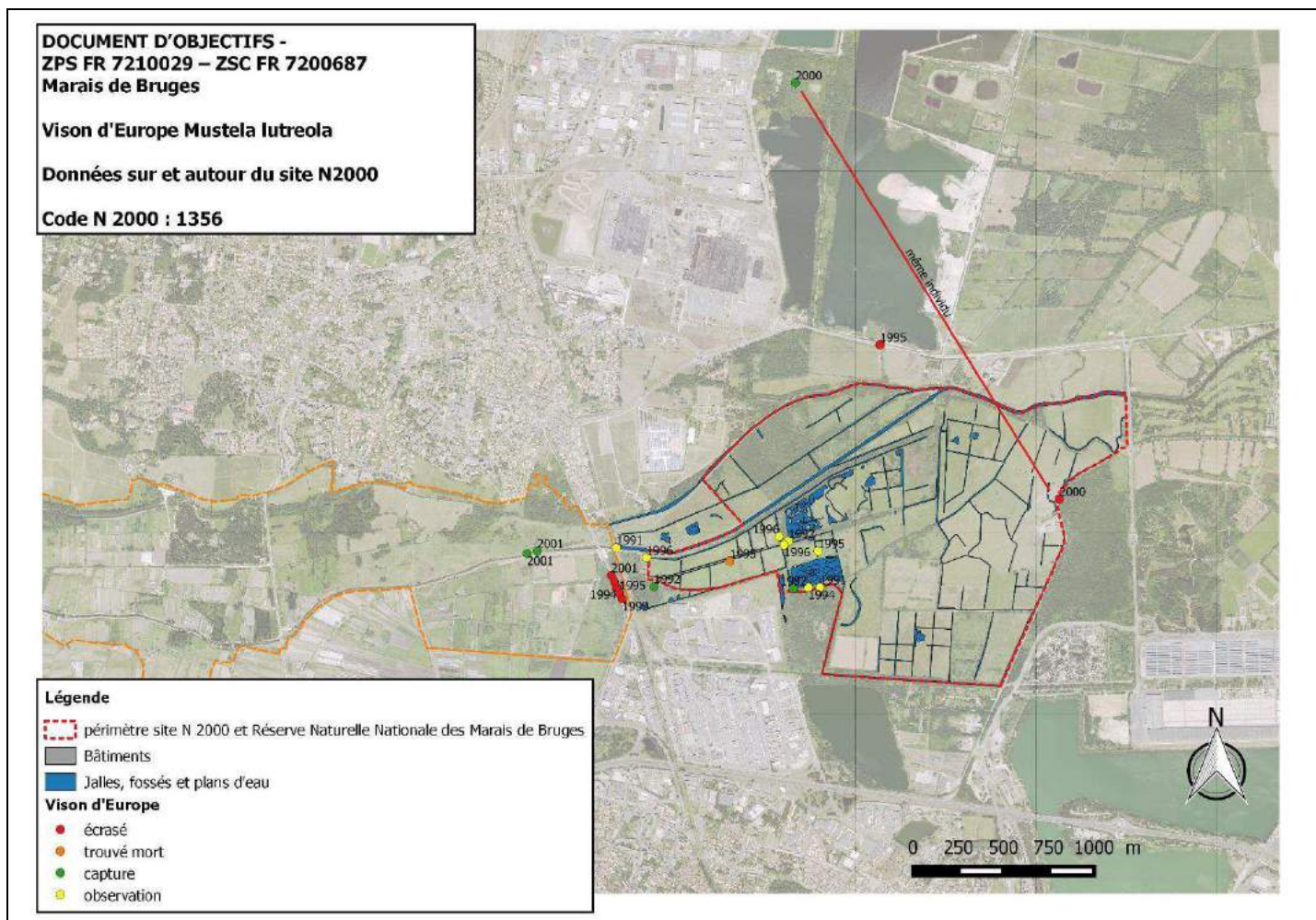
### Répartition sur le site

Sur le site, de par son activité diurne, le Vison d'Europe a fait l'objet de plusieurs observations en journée par le personnel de la RNNMB au cours de diverses actions de terrains (travaux de gestion, suivis naturalistes, visites guidées, surveillance, etc.) bien qu'aucune recherche ciblée n'ait été mise en place avant les années 1990 et le « Plan National de Restauration en Faveur du Vison d'Europe ». Avant cette période, les observations de cette espèce n'étaient pas systématiquement notées, mais sa présence était connue.

Les opérations de capture, dans le cadre du Plan national de restauration ont confirmé sa présence et l'importance du site pour cette espèce.

De même, les individus capturés hors site, et ceux retrouvés morts sur les routes périphériques témoignent aussi de l'existence d'une population qui dépassait largement le périmètre du site. Ces données mettent également en évidence le grand domaine vital du Vison d'Europe et sa grande mobilité entre les différentes zones humides. A titre d'exemple, une femelle capturée et équipée d'un émetteur au nord des gravières de Blanquefort a été retrouvée écrasée quelques mois plus tard, alors gestante, à environ 3 km sur la route du Pont Neuf, à l'est du site, à proximité du boisement humide de Bretous.

La dernière donnée dans le secteur est celle d'un individu écrasé sur l'avenue des Quatre ponts, dans le corridor de la vallée des jalles entre les zones N2000, avenue tristement célèbre pour son palmarès de Visons d'Europe victimes de la circulation routière (5 individus de 1994 à 2001).



Actuellement, si les habitats favorables au Vison d'Europe ont été conservés par la gestion de la RNNMB, aucune observation ou indice de présence récents ne sont connus, même si quelques données douteuses « Putois / Vison » entretiennent l'espoir.

## Habitats de l'espèce sur le site

Conformément à l'écologie de l'espèce, de nombreux habitats du site sont favorables au Vison d'Europe, en particulier les boisements humides inondables (aulnaies frênaies alluviales, aulnaies, saulaies blanches, fourrés à Saule roux), ainsi que le réseau de fossés, jalles et plans d'eau accompagnés de cariçaies ou de végétations riveraines à base de grandes hélophytes, de même que les mégaphorbiaies et autres formations accompagnant les points d'eau ou inondables.

Autour du site, des secteurs apparaissent importants : les boisements humides de Bretous à l'est et ceux de l'Hermite, la ripisylve du lac de la Hutte et de la Jalle Noire au sud-ouest, les boisements au nord de la Jalle de Canteret et les prairies humides du Dehez.

De même, des boisements et prairies humides dans la zone N2000 des jalles, à l'ouest, ont un rôle important pour l'espèce.

**DOCUMENT D'OBJECTIFS -  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687  
Marais de Bruges**

**Vison d'Europe *Mustela lutreola*  
habitats**

**Code N 2000 : 1356**



Légende	
	périmètre FSD et Réserve Naturelle Nationale des Marais de Bruges
	périmètre site N2000 Jalles FR7200805
	Bâtiments
Vison d'Europe habitats	
	24.52-Groupements euro-sibériens annuels des vases fluviaux
	31.81-Fourrés médio-européens sur sol fertile
	37.1-7- Mégaphorbiaies et ourlets
	41.5-Chênaies acidiphiles
	Boisements humides (aulnaies frênaies -saulaies)
	53.11-Phragmitaies
	53.1-Végétation à Phalaris et autres héliophytes
	53.21-Cariçaies
	Jalles, fossés et plans d'eau
	boisements humides favorables autour du site



*Habitats du Vison d'Europe sur le site : Cariçaie*



*Boisement inondé*

## Etat de conservation et tendances sur le site

L'état de conservation des habitats est optimal sur le site.

Par contre, celui de l'espèce est Défavorable. L'évolution négative de la population régionale est due à de multiples facteurs (voir ci-dessous), mais l'un d'eux est particulièrement important pour ce qui concerne le site des Marais de Bruges : la mortalité routière.

Tant que les différentes voies de circulation de la vallée des jalles ne seront pas équipées de passages à faune fonctionnels et en nombre suffisant, la disparition est inéductable, malgré l'existence d'habitats favorables et de zones refuges.

D'autre part, le Vison d'Amérique, espèce introduite concurrençant et évinçant le Vison d'Europe, a été noté en 2015 sur la vallée des jalles, à environ 5 km en amont, sur le Domaine des Sources (St-Médard en Jalles, Le Haillan).



*Vison d'Amérique Neovision vison*



*Putois Mustela putorius*

## Effets des pratiques et de la gestion actuelles

Malgré la conservation des habitats favorables sur le site et la priorité accordée à cette espèce, la disparition du Vison d'Europe sur le site est liée à des facteurs extérieurs.

Les démarches et alertes auprès des pouvoirs publics menées par le gestionnaire dès les années 1990 pour la mise en place de passages faune n'ont pour le moment pas encore abouti. Cette sécurisation des corridors entre les différents sites est déterminante pour la sauvegarde de l'espèce.

## Menaces potentielles et avérées

Les raisons exactes de la disparition du Vison d'Europe sont mal connues mais résultent sans doute de la conjonction de plusieurs facteurs :

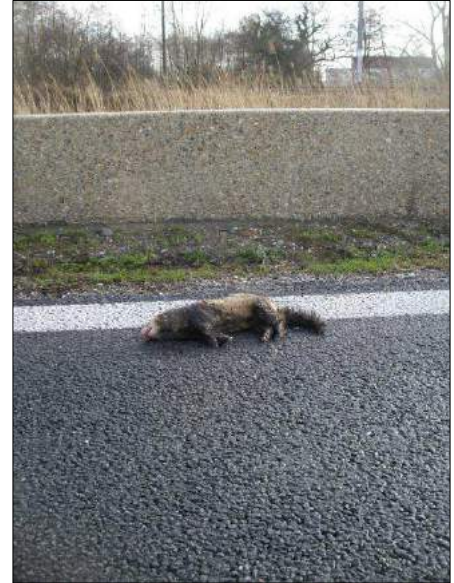
- destruction des habitats,
- destruction directe par piégeage accidentel ou non,
- destruction directe liée à la circulation routière,
- compétition avec le Vison d'Amérique,
- pathologie nouvelle affectant l'espèce.

Sur le site, un individu a été retrouvé mort, victime de blessures causés sans doute par un chien, mais la cause principale de mortalité locale est liée à la circulation routière et à l'absence de dispositifs efficaces de franchissement pour la faune.

Le Vison d'Europe n'est pas la seule victime puisque près de 35 espèces ont été retrouvées mortes sur les routes en 2013 et 2014, dont la Loutre *Lutra lutra*, la Genette *Genetta genetta* (espèces protégées) et le Putois *Mustela putorius*. Cette dernière espèce inféodée aux zones humides et fréquentant le même type d'habitats que le vison semble, comme ce dernier, payer un lourd tribut à la circulation routière car les observations directes et indices sont de plus en plus rares sur le site.



*Vison d'Europe écrasé sur l'avenue du Port du Roy, au nord du site, en 2001*



*Putois écrasé au même endroit, en 2004, après la construction d'un muret qui s'est révélé plus piégeant que protecteur.*

## Objectifs et mesures de gestion conservatoire

- Conserver les habitats aquatiques et palustres favorables sur le site, en particulier la restauration du bocage à l'est ainsi que le maintien et le développement d'ourlets d'hélophytes le long du réseau de fossés,
- Contribuer à la conservation des habitats favorables en périphérie du site (la viabilité d'une population de Vison d'Europe est liée à la continuité écologique des habitats avec les zones humides voisines),
- Collaborer au diagnostic et à la mise en place d'ouvrages de franchissement des réseaux routier et ferré pour la sécurisation des voies de déplacements de l'espèce sur l'ensemble du Parc des Jalles (CEN Aquitaine, Bordeaux Métropole, Cistude Nature, SEPANSO/RNNMB),
- Continuer à informer et à alerter les collectivités locales et les services de l'Etat (Préfecture, DDTM, DREAL) sur cette problématique,



*Ouvrage favorable à la circulation de la faune, banquette sous voirie en bordure de la jalle.*

**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000**  
**ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**Aulnaies-Frênaies alluviales et Saulaies blanches**

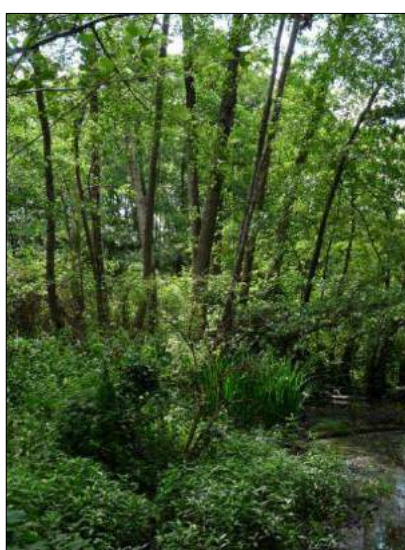
**Code N 2000 : 91E0\*-8, -11 / 91E0\*-1**

**EUNIS : G1.211 / G1.1111**

**CORINE BIOTOPE : 44.31, 44.332 / 44.13**



*Aulnaie - Frênaie*



*Aulnaie*



*Saulaie blanche*

**Enjeu de conservation sur le site N2000**

Fort

**Statut(s)**

DH – prioritaire

**Typologie phytosociologique**

Classe : *Quercus robur-Fagetum sylvaticae* - Forêts caducifoliées ou mixtes méso-hygrophiles à xérophiles.

① : Sous-Alliance de l'*Alnenion glutinoso-incanae Oberdorfer* - **Aulnaie-Frênaie alluviale.**

*Alnus glutinosa, Fraxinus excelsior, Salix atrocinerea, Urtica dioica, Sambucus nigra, Humulus lupulus, Cirsium palustre, Glechoma hederacea, Arctium minus.*

EUNIS : G1.211/ CB : 44.31/ N 2000 : 91E0\*(-11?)

② : Groupement non défini - **Aulnaie-Frênaie alluviale.**

*Carex remota, Circea luteciana, Glechoma hederacea, Fraxinus excelsior, Alnus glutinosa, Rumex sanguineus.*

EUNIS : G1.211/ CB : 44.31/ N2000 : 91E0\*-8

③ : Association : *Filipendulo ulmariae-Alnetum glutinosae* - **Aulnaies-Frênaies alluviales à hautes herbes.**

*Fraxinus excelsior, Fraxinus angustifolia subsp. Oxycarpa, Alnus glutinosa, Carex remota, Carex pendula, Eupatorium cannabinum, Epilobium hirsutum, Glechoma hederacea, Angelica sylvestris, Filipendula ulmaria, Urtica dioica.*

EUNIS : G1.211/ CB : 44.332/ N2000 : 91EO\*-11.

④ : Association : *Carici remotae-Alnetum glutinosae* - **Aulnaies-Frênaies acidiphiles des petits ruisseaux à Laiche espacée et Laiche penchée.**

*Alnus glutinosa, Fraxinus excelsior, Carex remota, Carex pendula.*

EUNIS : G1.211/ CB : 44.31 / N2000 : 91EO\*-8

Classe : *Salicetea purpurae* - Forêts alluviales à bois tendres.

⑤ : Groupement à Saule blanc - **Saulaie à Saule blanc.**

*Salix alba, Fraxinus excelsior, Alnus glutinosa, Urtica dioica, Lysimachia nummularia, Solanum dulcamara, Hedera helix, Galium aparine, Alliaria petiolata.*

EUNIS : G1.1111/ CB : 44.13 / N2000 : 91EO\*-1

## Surface cumulée et relative

- Aulnaies (91EO-8 et 11) : 2,3 ha hors site (+ habitats potentiels sur le site ; habitats d'aulnaies à redéfinir).
- Saulaie blanche (91EO-1) : 3,64 ha (1,4 %) + 0,60 ha hors site.

## Caractérisation de l'habitat / description et conditions stationnelles / habitats associés

### Caractéristiques stationnelles générales :

Ces habitats occupent le lit majeur des cours d'eau recouvert d'alluvions récentes et soumis à des crues régulières. Ils regroupent :

- Les forêts à bois dur (avec persistance d'espèces à bois tendre) : elles sont installées en retrait des cours d'eau par rapport aux forêts à bois tendre ou en ripisylves parfois étroites. Les types d'habitats sont variés, selon le type d'alluvions, le type de cours d'eau et les caractéristiques du régime hydraulique (fréquence, durée, périodes et écoulement des crues). Il s'agit d'habitats résiduels ayant fortement régressé sous les pratiques anthropiques,

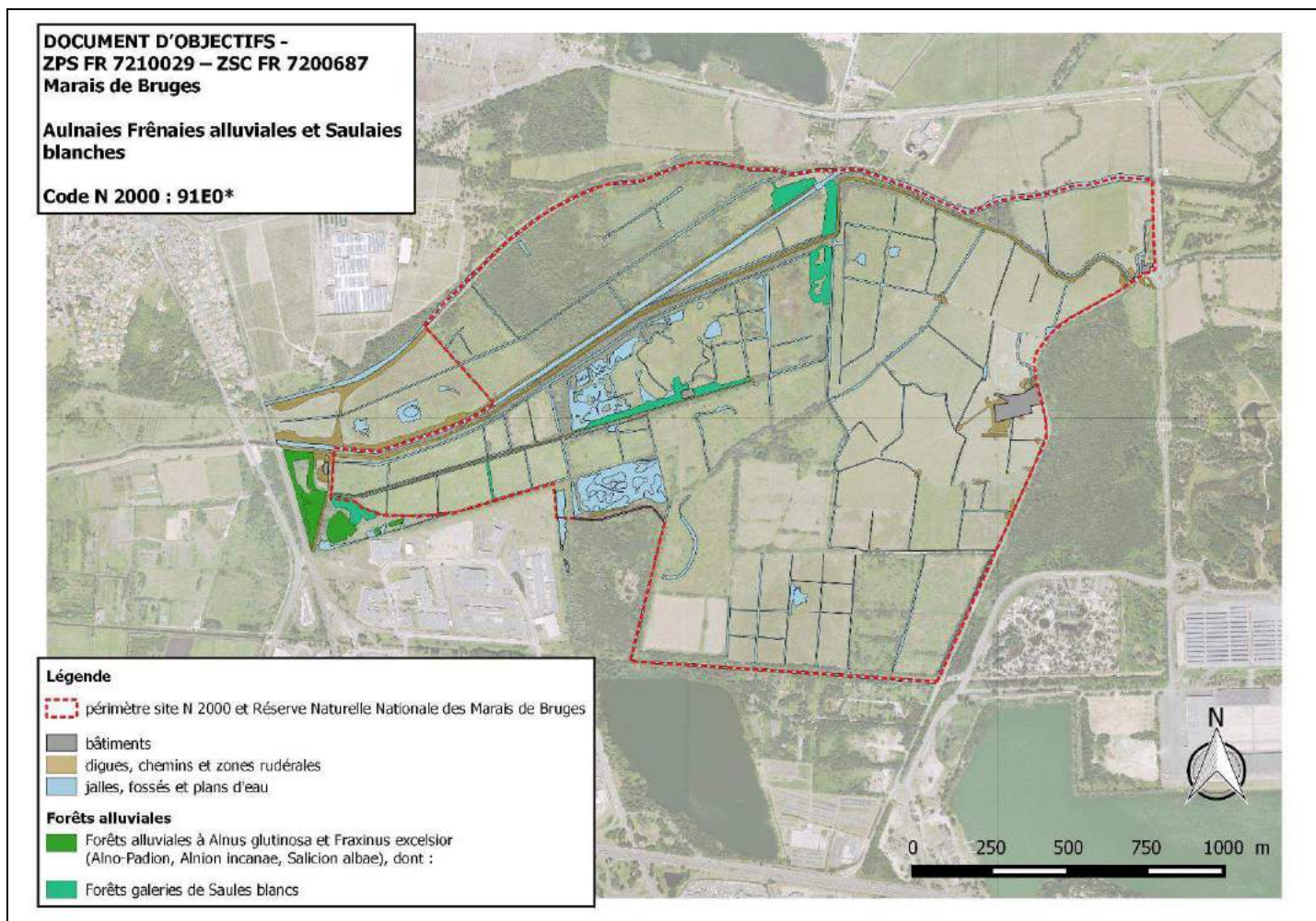
- les forêts à bois tendre : saulaies, peupleraies noires, se développant généralement sur les dépôts alluvionnaires et dont l'évolution est contrariée par les crues, fortement dépendantes des alluvions et de la hauteur de la nappe.

### Sur le site N2000 :

On retrouve ces deux éléments principaux :

- les Aulnaies- Frênaies alluviales,
- les Saulaies blanches





Les **Aulnaies-Frênaies alluviales** regroupent plusieurs communautés, imbriquées, en limite sud-ouest du site N2000, dans le "Petit Marais". D'autres types d'aulnaies existent sur le site mais ne correspondent pas à l'habitat DH.

① - **Aulnaies frênaies alluviales** avec comme espèces caractéristiques l'Aulne glutineux *Alnus glutinosa*, le Frêne commun *Fraxinus excelsior*, le Saule roux, *Salix atrocinerea*, l'Ortie dioïque *Urtica dioica*, le Sureau noir *Sambucus nigra*, le Houblon *Humulus lupulus*, le Cirse des marais *Cirsium palustre*, le Lierre terrestre *Glechoma hederacea*, la Bardane à petites têtes *Arctium minus*.

② Groupement non défini **des Aulnaies frênaies alluviales**, avec la Laïche espacée *Carex remota*, le Lierre terrestre *Glechoma hederacea*, l'Aulne glutineux *Alnus glutinosa*, le Frêne commun *Fraxinus excelsior*, la Circée de Paris *Circea luteciana*, l'Oseille sanguine *Rumex sanguineus*.

③ - **Aulnaies-Frênaies alluviales à hautes herbes**, caractérisées par la présence d'espèces des mégaphorbiaies, avec le Frêne commun *Fraxinus excelsior*, le Frêne oxyphyllé *Fraxinus angustifolia subsp. oxycarpa*, l'Aulne glutineux *Alnus glutinosa*, la Laïche espacée *Carex remota*, La Laïche penchée *Carex pendula*, l'Eupatoire à feuilles de chanvre *Eupatorium cannabinum*, l'Epilobe hirsute *Epilobium hirsutum*, le Lierre terrestre *Glechoma hederacea*, l'Angélique sylvestre *Angelica sylvestris*, La Reine des prés *Filipendula ulmaria*, l'Ortie dioïque *Urtica dioica*.

④ - **Aulnaies-Frênaies acidiphiles des petits ruisseaux à Laïche espacée et Laïche penchée**, avec le Frêne commun *Fraxinus excelsior*, l'Aulne glutineux *Alnus glutinosa*, la Laïche espacée *Carex remota*, La Laïche penchée *Carex pendula*.

Le second élément de l'habitat 91E0, les **Saulaies blanches**, correspond également à des boisements en contexte alluvial :

⑤ Groupement à Saule blanc - **Saulaie à Saule Blanc**, avec le Saule blanc *Salix alba*, le Frêne commun *Fraxinus excelsior*, l'Aulne glutineux *Alnus glutinosa*, l'Ortie dioïque *Urtica dioica*, la Lysimaque nummulaire *Lysimachia nummularia*, la Morelle douce-amère *Solanum dulcamara*, le Lierre *Hedera helix*, le Gaillet gratteron *Galium aparine*, l'Aliaire *Alliaria petiolata*.

A noter la présence çà et là du Peuplier noir *Populus nigra*, dont l'origine naturelle n'est pas certaine.

## Dynamique de la végétation / évolution

### Général :

L'aulne est souvent l'essence pionnière et peut persister dans les stations les plus humides. Ailleurs, les frênes les dominent. Le Chêne pédonculé peut s'implanter à partir des habitats voisins.

Les saulaies à Saule blanc sont généralement liées à la dynamique des cours d'eau. Elles peuvent évoluer du stade de roselières vers des boisements plus stables où apparaissent des espèces à bois dur.

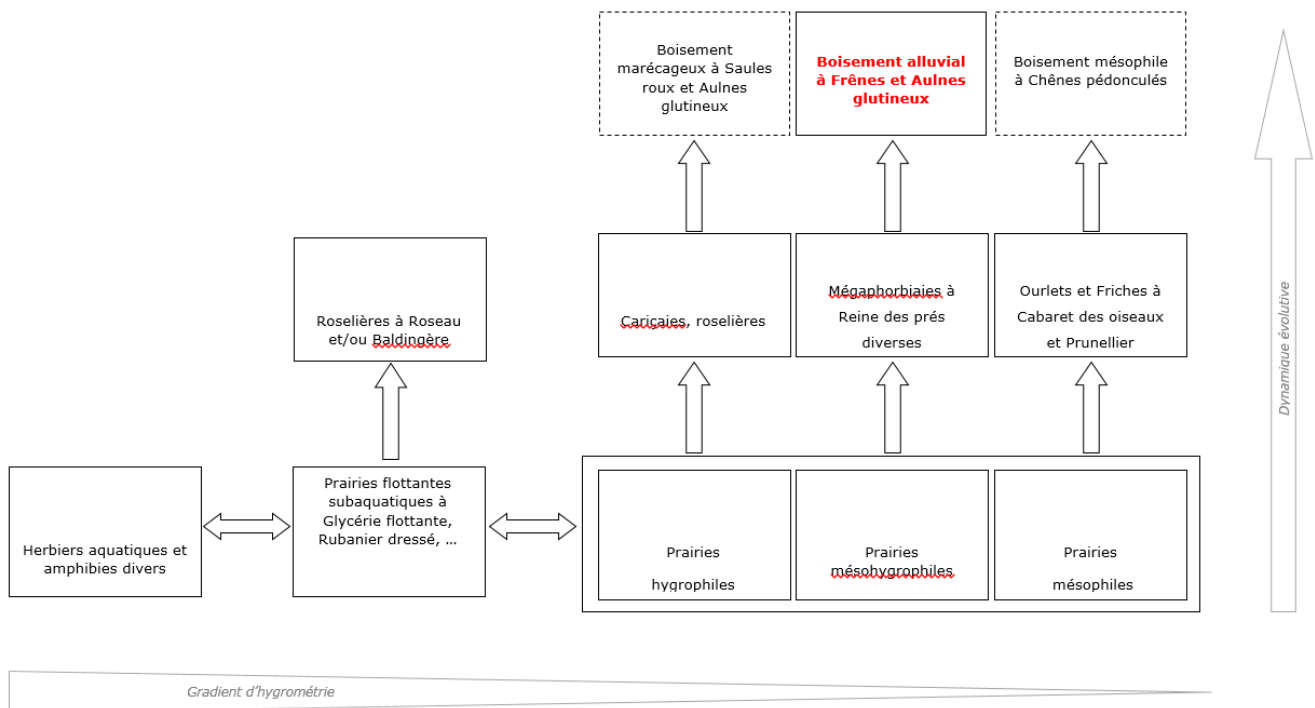
### Sur le site :

Les boisements actuels sont à la fois un vestige du maillage bocager et le résultat de la colonisation ligneuse d'anciennes prairies mésohygrophiles depuis l'abandon progressif du pâturage (derniers troupeaux au début des années 1980).

Les boisements alluviaux à frênes et aulnes sont donc issus de la dynamique naturelle des habitats tel que le montre le schéma élaboré par le CBNSA.

Tout comme ces boisements, les Saulaies blanches sont soumises aux débordements des jalles et de certains secteurs du réseau hydrographique du site.

### Schéma fonctionnel global des habitats de la RNN des Marais de Bruges



Source : CBNSA 2010

## Valeur écologique et biologique / fonctionnalité / présence d'espèces DH ou protégées

Ces boisements inondables sont l'une des composantes des systèmes des marais dans le contexte alluvial des jalles et de la Garonne. De plus, dans le contexte périurbain du site, ils ont une fonctionnalité écologique en terme d'habitats d'espèces arboricoles et de zones refuges pour des espèces des milieux humides, mais aussi un rôle paysager, d'écrans visuels et sonores, et de zones tampons. Leur conservation sur le site est donc d'un intérêt majeur.

Ces habitats sont des zones d'alimentation et de gîte pour plusieurs espèces de Mammifères carnivores : Genette *Genetta genetta* (espèce protégée en France), Putois *Mustela putorius* (espèce non protégée mais en régression) et surtout **Vison d'Europe** *Mustela lutreola* (espèce protégée et d'intérêt communautaire prioritaire - voir fiche espèce correspondante).

Le **Milan noir** *Milvus migrans* est un Rapace nicheur abondant sur le site, établissant son nid dans les fourches des arbres (voir fiche espèce correspondante).



*Milan noir au nid dans un aulne.*

L'intérêt écologique des Saulaies blanches est moindre mais, associée aux roselières, elles constituent un habitat pour différentes espèces de passereaux paludicoles, des rallidés, et sont l'un des habitats du **Vison d'Europe** *Mustella lutreola* (voir fiche espèce correspondante).

La Saulaie blanche n'a pas une grande richesse botanique, par contre, elle a un intérêt plus marqué pour l'avifaune des ripisylves : Ardéidés, Lorient d'Europe *Oriolus oriolus*, Martin-pêcheur *Alcedo atthis*... L'intérêt entomologique est élevé en présence de vieux arbres riches en cavités, en particulier pour les Coléoptères. On trouve notamment des espèces indicatrices comme *Aromia moschata*, *Lamia textor* et parfois des espèces peu communes *Prionychus ater*, *platyrhinus resinosus*, des papillons peu communs comme le Petit mars changeant *Apatura ilea*...

## Etat de conservation

**A l'échelle biogéographique** (Domaine atlantique) :

**Aulnaies-Frênaies alluviales** : Défavorable Mauvais

**Saulaies blanches** : Défavorable Inadéquat

**Sur le site** :

**Aulnaies- Frênaies alluviales** : Stable mais régression des Aulnaies et envahissement par l'Erable à feuilles de frêne.

**Saulaies blanches** : Favorable.

**Tendance évolutive** :

**Aulnaies – Frênaies alluviales** : national : Défavorable / régional : Défavorable / site : Favorable ?

**Saulaies blanches** : national : Défavorable / régional : Défavorable / site : Favorable

## Représentativité / rareté / intérêt patrimonial

**Représentativité** :

Ces boisements inondables s'inscrivent dans le contexte alluvial des jalles et de la Garonne. Dans le contexte périurbain du site, ils ont une fonction écologique en terme d'habitat d'espèces arboricoles et de zone refuge pour des espèces des milieux humides, ainsi qu'une fonction paysagère, d'écrans visuels et sonores et de zones tampons.

**Rareté** :

**Aulnaies- Frênaies alluviales** : national : Assez Commun / régional : Assez Commun / site : Assez Commun

**Saulaies blanches** : national : Assez Rare / régional : Assez Rare / site : Assez Rare.

**Intérêt patrimonial :**

**Aulnaies-Frênaies alluviales** : européen : DH / national : Fort / régional : Fort / site : Fort

**Saulaies blanches** : européen : DH / national : Fort / régional : Fort / site : Moyen

## Effets des pratiques et de la gestion actuelles

L'Aulnaie-Frênaie du Petit Marais, en limite extérieure du site, ne fait l'objet que d'une gestion hydraulique car cette zone est indissociable du réseau hydraulique de l'ensemble du site.

De même, les Saulaies blanches ne font l'objet d'aucune intervention autre que la gestion hydraulique du site. Elle permet de maintenir une dynamique hydrologique favorable à ces boisements, notamment par l'inondabilité et une forte hygrométrie du substrat.

## Menaces potentielles et avérées

D'une façon générale, la modification du régime hydraulique peut entraîner des basculements des types d'habitats.

Sur le site, la principale menace est l'invasion par des ligneux invasifs, en particulier l'Erable à feuilles de frêne *Acer negundo* qui a terme peut limiter la régénération des autres essences.

## Objectifs et mesures de gestion conservatoire

La conservation de ces habitats est directement liée au bon état de conservation du caractère alluvial des jalles.

- Préserver voire améliorer le fonctionnement hydraulique des parcelles concernées, notamment en restaurant la divagation des jalles et l'inondabilité dans le bassin d'étalement du Vermeney Mouillé. La forte hygrométrie des secteurs occupés par la Saulaie blanche est à pérenniser.

- Poursuivre les opérations pour freiner l'expansion de l'Erable à feuilles de frêne *Acer negundo* par annelage ou arrachage.

- Sensibiliser les collectivités et les propriétaires des parcelles situées en amont du site de la nécessité d'intervenir sur les gros semenciers de l'Erable à feuilles de frêne.

- Exercer une veille sur les autres espèces exogènes, pour éviter leur implantation.

**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**Frênaies-Chênaies riveraines à Frêne oxyphylle**

**Code N 2000 : 91F0-3**

**EUNIS : G1.222**

**CORINE BIOTOPE : 44.42.**



*Frênaie-chênaie alluviale du Vermeney Mouillé*



*Frêne commun Fraxinus excelsior*



*Frênaie-chênaie inondée et Sénéçon à feuilles de Barbarée*



*Frênaie-chênaie alluviale du Vermeney Mouillé*

**Enjeu de conservation sur le site N2000**

Fort

**Statut(s)**

DH

## Typologie phytosociologique

Classe : *Quercus roboris-Fagetea sylvaticae* - Forêts caducifoliées ou mixtes méso-hygrophiles à xérophiles.

Sous-Alliance : *Ulmenion minoris* - Frênaies-Chênaies-Ormaies du bord des grands fleuves.

Association : *Ulmo laevis - Fraxinetum angustifoliae* - **Frênaies-Chênaies riveraines à Frêne oxyphylle.**  
*Fraxinus angustifolia, Quercus robur, Ulmus minor, Rubus caesius, Carex remota, Lysimachia nummularia.*  
EUNIS : G1.222/ CB : 44.42/ N2000 : 91F0-3.

## Surface cumulée et relative

Surface cumulée de l'habitat : 17,56 ha (6,6 %)

## Caractérisation de l'habitat, description et conditions stationnelles, habitats associés

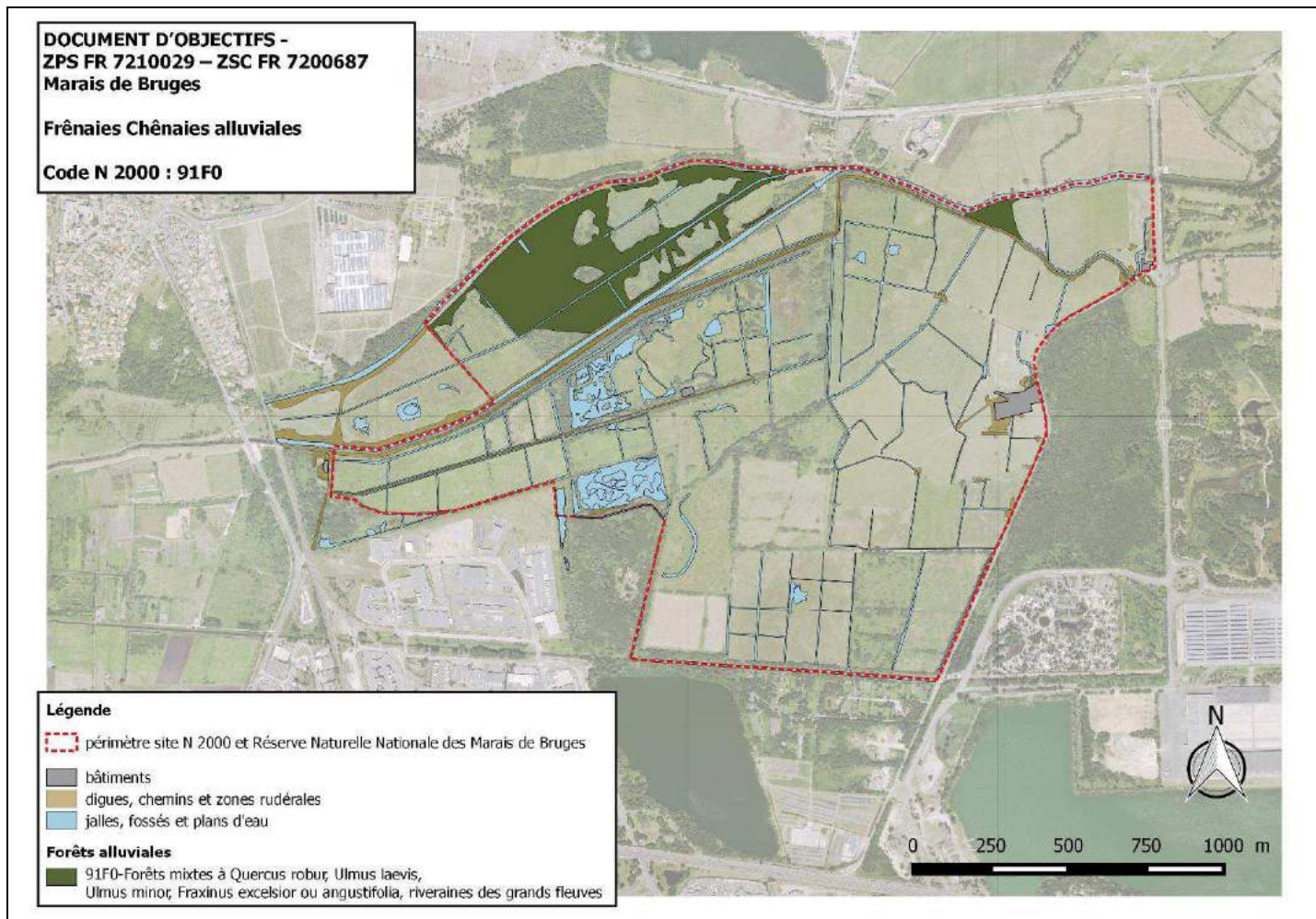
### Caractéristiques stationnelles générales

Ces habitats font partie des chênaies-ormes qui s'installent dans le lit majeur des grands cours d'eau, sur les terrasses alluviales inondables.

Ces forêts à bois dur sont souvent associées à des forêts à bois tendre, auxquelles elles peuvent succéder. Il s'agit d'habitats résiduels ayant fortement régressé sous l'effet des pratiques anthropiques.

Les frênaies-chênaies riveraines à Frêne oxyphylle représentent les habitats les plus évolués dans le contexte alluvial, stabilisées par le Chêne pédonculé. Elles se caractérisent par une grande diversité végétale des sous-strates, se présentant souvent comme un taillis sous futaie de Frênes, Ormes et Chêne pédonculé.

Des variations géographiques existent avec une « race de la Garonne » mal connue.



### Sur le site N2000 :

En association avec des saulaies blanches et des mégaphorbiaies et roselières, c'est la principale composante du boisement du "Vermeney Mouillé" ainsi que de celui de la parcelle de l'Angle et du « Bois du Triangle », plus à l'est du site.

Ces boisements, situés essentiellement entre la Jalle de Canteret et celle du Sable sont dans le bassin d'étalement des crues et de ce fait sont soumis aux débordements saisonniers des jalles. Ce secteur, autrefois bocage humide, s'est boisé durant les 60 dernières années avec l'abandon du pâturage. Le sous-bois est caractérisé par un taillis dense, diversifié avec les principaux éléments suivants : le Frêne oxyphyllé *Fraxinus angustifolia*, le Chêne pédonculé *Quercus robur*, l'Orme champêtre *Ulmus minor*, la Ronce bleue *Rubus caesius*, la Laïche espacée *Carex remota*, la Lysimaque nummulaire *Lysimachia nummularia*.

## Dynamique de la végétation / évolution

### Général :

L'Aulne glutineux et le Saule blanc sont souvent les essences pionnières et peuvent persister dans les stations les plus humides. Les Frênes et les Ormes s'installent en suivant, puis vient le Chêne pédonculé qui stabilise le boisement.

### Sur le site :

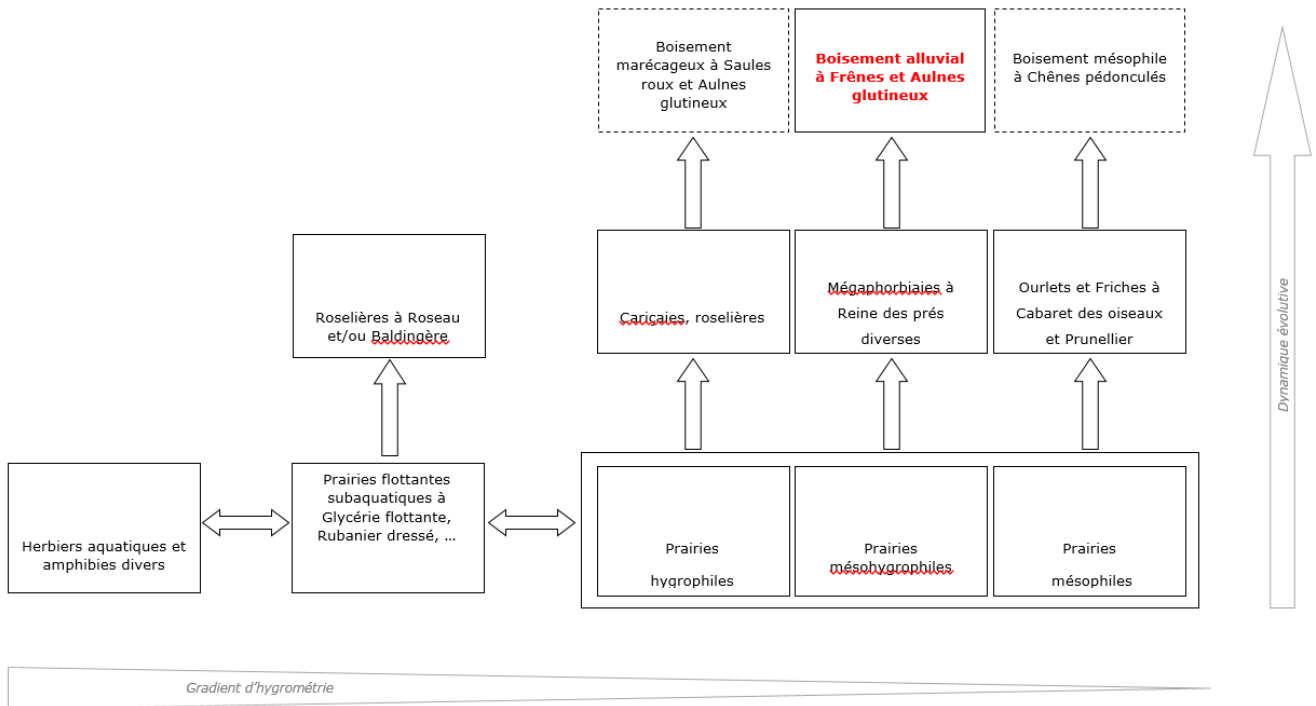
Les boisements actuels sont à la fois un vestige du maillage bocager et le résultat de la colonisation ligneuse d'anciennes prairies mésohygrophiles depuis l'abandon progressif du pâturage (derniers troupeaux au début des années 1980).

Les boisements alluviaux des frênaies sont donc issus de la dynamique naturelle des habitats tel que le montre le schéma élaboré par le CBNSA.

Les parcelles sont délimitées par des ligneux indigènes : Chêne pédonculé, Frêne, Orme, etc., ou des espèces exogènes plantées dans le même but (Platane à feuilles d'Erable *Platanus acerifolia*, Cyprès chauve *Taxodium distichum*, etc.) ou spontanées comme l'Erable à feuilles de frêne *Acer negundo*.

Le Chêne pédonculé peut s'implanter aussi à partir des habitats voisins, notamment des vestiges de haies bordant les fossés du bocage ancien.

### Schéma fonctionnel global des habitats de la RNN des Marais de Bruges



Source CBNSA 2010

### Valeur écologique et biologique / fonctionnalité / Présence d'espèces DH ou protégées

Ces boisements inondables sont l'une des composantes des systèmes des marais dans le contexte alluvial des jalles et de la Garonne. De plus, dans le contexte périurbain du site, outre leur fonctionnalité écologique en terme d'habitat d'espèces arboricoles et de zone refuge pour des espèces des milieux humides, ils ont un rôle paysager, d'écrans visuels et sonores et de zones tampons. Leur conservation sur le site est donc d'un intérêt majeur.

Un cortège important d'oiseaux arboricoles peuple ces boisements. Les cavités naturelles ou creusées par les pics sont utilisées comme gîtes par des Chiroptères arboricoles qui chassent selon les espèces en milieux ouverts, dans les boisements ou en lisières. Ces habitats sont des zones d'alimentation et de gîte pour plusieurs espèces de Mammifères carnivores : Genette *Genetta genetta* (espèce protégée en France), Putois *Mustela putorius* (espèce non protégée mais en régression) et surtout Vison d'Europe *Mustela lutreola* (espèce protégée et d'intérêt communautaire prioritaire - voir fiche espèce correspondante).



Gîtes potentiels à Chauves-souris – loges de pics



Le Milan noir *Milvus migrans* est un Rapace nicheur abondant sur le site, établissant son nid dans les fourches des grands arbres. Un dortoir nocturne se forme dans les boisements alluviaux du Vermeney Mouillé (voir fiche espèce correspondante).

Deux espèces végétales remarquables sont associées à ces habitats :

- **L'Hottonie des marais** *Hottonia palustris* : quelques stations sont présentes dans des fossés au sein des boisements alluviaux (voir fiche Habitat correspondante 3150)

- **Le Séneçon à feuilles de Barbarée** *Jacobaea erratica*, espèce d'intérêt patrimonial, protégée en Aquitaine, espèce héliophile des prairies hygrophiles, présente en lisière et en sous-bois clair sur le site.



*Laïche espacée Carex remota*



*Séneçon à feuilles de Barbarée Jacobaea erratica*

**Séneçon à feuille de Barbarée** *Jacobaea erratica*, Bertol. :  
Astéracée protégée en Aquitaine.

Rare au niveau régional et Assez Rare en Gironde  
D'intérêt patrimonial régional et départemental.

#### Identification

Plante vivace héli-cryptophyte, dressée, glabre et rameuse. Inflorescence jaune, en corymbe. Cette espèce est souvent citée comme une sous espèce de *S. aquaticus*. Elle se différencie par sa plus grande taille et une tige plus rameuse. De plus, ses feuilles sont de forme lyrée avec des lobes crénelés dentés disposés en angle droit.

L'espèce se développe dans les prés humides des groupements de l'*Alopecurion pratensis* et du *Bromion racemosi* des prairies de fauche et des prés hygrophiles, sur des substrats hygrophiles et acidiphiles. Les stations présentent plusieurs dizaines d'individus.



(Crédit : CBNSA)

#### Répartition

En Europe, l'espèce se répartit dans les étages planitaires thermophiles, thermo atlantiques, des zones humides de presque toute l'Europe. Elle est présente partout en France avec des lacunes dans les Alpes, les Pyrénées, le Massif Central et en basse région méditerranéenne. L'ouest de la France semble être un foyer important pour l'espèce. En Aquitaine, la plante est présente dans tous les départements. En Poitou-Charentes l'espèce est présente uniquement dans les départements de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres. L'espèce semble avoir disparue de Charente et semble absente de la Vienne.

#### Fréquence et évolution des populations

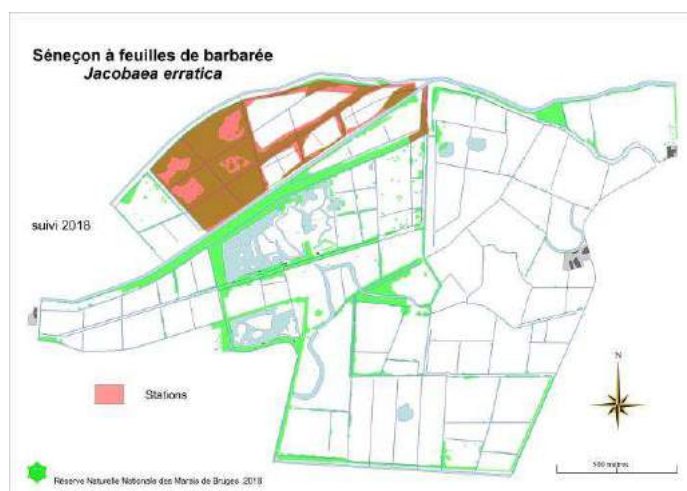
Au niveau national, l'espèce semble avoir régressé. Malgré le manque de données sur les régions Aquitaine et Poitou-Charentes, on peut considérer que les populations ont dû suivre la tendance nationale. L'espèce est donc considérée comme rare en Aquitaine et Poitou-Charentes, mais cela reste à préciser. Pour le département de la Gironde nous disposons de données suffisamment récentes pour considérer l'espèce comme assez rare.

#### Vulnérabilité et menaces

Les causes de sa régression sont dues à la modification des pratiques agro-pastorales et à un abaissement de la nappe d'eau.

#### Valeur patrimoniale

Du fait de la régression au niveau national et des menaces qui pèsent sur son habitat, l'attribution d'une valeur patrimoniale forte est justifiée.



**localisation dans la RNN**

## Etat de conservation

A l'échelle biogéographique (Domaine atlantique) :

Frênaies – Chênaies alluviales : Défavorable Mauvais

Sur le site :

Frênaies – Chênaies alluviales : Stable mais envahissement par l'Erable negundo

Tendance évolutive :

Frênaies – Chênaies alluviales : national : Défavorable / régional : Défavorable / site : Favorable ?

## Représentativité / rareté / intérêt patrimonial

**Représentativité :**

Ces boisements inondables s'inscrivent dans le contexte alluvial des jalles et de la Garonne.

Dans le contexte périurbain du site, leur fonctionnalité écologique en terme d'habitat d'espèces arboricoles et de zone refuge pour des espèces des milieux humides est importante. De même, ils ont un rôle paysager, d'écrans visuels et sonores et de zones tampons.

**Rareté :**

Frênaies – Chênaies alluviales : national : Assez Commun / régional : Assez Commun / site : Assez Commun

**Intérêt patrimonial :**

Frênaies – Chênaies alluviales : européen : DH / national : Fort / régional : Fort / site : Fort

## Effets des pratiques et de la gestion actuelles

Les parcelles du Vermeney Mouillé sont pâturées par le bétail de la RNNMB avec l'accord tacite des propriétaires. Un pâturage léger avait été mis en place mais s'est avéré trop impactant pour la régénération naturelle des boisements et des strates basses. Depuis, les boisements sont laissés en libre évolution et un pâturage très extensif estival et automnal est seulement maintenu sur les parcelles non forestières du secteur.

Des opérations de contrôle de l'Erable à feuilles de frêne *Acer negundo* ont été mises en place et ont fait l'objet d'une étude menée par l'université de Bordeaux 1 et l'INRA. Les interventions consistent à arracher les jeunes pieds et à cercler les plus gros. Elles sont menées chaque année sous la forme de chantiers nature.

La gestion hydraulique de ces parcelles permet de conserver le caractère inondable, élément indissociable de l'habitat.

## Menaces potentielles et avérées

D'une façon générale, la modification du régime hydraulique peut entraîner des basculements des types d'habitats.

Sur le site, la principale menace est l'envahissement par des ligneux introduits, en particulier l'Erable à feuilles de frêne.

La pollution apportée par les débordements de la jalle peut affecter les habitats et les espèces ; elle est de trois types :

- apport de graines d'espèces exogènes,
- transports et dépôts de déchets flottants,
- pollutions organiques ou chimiques.

## Objectifs et mesures de gestion conservatoire

- Conserver le caractère alluvial des jalles, déterminant pour cet habitat.

- Préserver, voire améliorer le fonctionnement hydraulique des parcelles concernées, notamment en restaurant la divagation des jalles et l'inondabilité dans le bassin d'étalement du Vermeney Mouillé.

- Participer à la mise en place d'un système d'alerte et de mesures visant à l'amélioration de la qualité de l'eau des jalles avec les différents partenaires ayant en charge la qualité des eaux et des milieux aquatiques (Direction de l'Eau de Bordeaux Métropole, les différents Syndicats des marais).
- Pérenniser la gestion « en libre évolution » des boisements actuels.
- Maintenir les habitats ouverts associés (mégaphorbiaies, roselières, ourlets nitrophiles, et prairies mésohygrophiles) et l'entretien des écotones par pâturage et gyrobroyage. L'évolution des boisements ne doit pas se faire au détriment de ces habitats.
- Poursuivre et intensifier les opérations de contrôle de l'Erable à feuilles de frêne et des actions d'information et de sensibilisation auprès de nos partenaires locaux et riverains.
- Assurer une veille concernant les autres espèces exogènes.
- Améliorer notre connaissance des différents habitats concernés et de leur faune et flore associées. Poursuivre le suivi du Sénéçon à feuilles de Barbarée.

**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000**  
**ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**Gazons amphibies des substrats mésotrophes**

**Code N 2000 : 3130-5 et 3130-2**

**EUNIS : C3.5132 et C3.412**

**CORINE BIOTOPE : (22.12x22.13)x22.32 et 22.312**



*Gazons amphibies sur rives exondées – plans d'eau du Grand Vermeney Sud*



*Gazons amphibies à Eleocharis acicularis*

<b>Enjeu de conservation sur le site N2000</b>
Moyen
<b>Statut(s)</b>
DH

### Typologie phytosociologique

Classe 1 : LITTORELLETEA UNIFLORAE - Végétation vivace rase et amphibie, des bordures de plans d'eau, plutôt oligotrophe.

Ordre : *Littorelletalia uniflorae*.

Alliance : *Eleocharition acicularis* - Communautés surtout continentales des zones marnantes enrichies en argiles  
*Eleocharis acicularis*.

① : Association : (Groupement à *Eleocharis acicularis*) - **Gazon amphibie mésotrophile des niveaux moyens sur substrat organique à Scirpe épingle** *Eleocharis acicularis*.  
EUNIS : C3.412 / CB : 22.312 / N2000 : 3130(-2).

Classe 2 : ISOETO DURIEUI-JUNCETEA BUFONII - Végétation pionnière riche en annuelles, hygrophile à mésohygrophile, des sols exondés ou humides, oligotrophes à méso-eutrophes.

Ordre : *Nanocyperetalia flavescens* - Communautés méso-hygrophiles méditerranéo-atlantiques à continentales des sols de niveau topographique moyen.

Alliance : *Nanocyperion flavescens* - Communautés des sols argileux et tourbeux.

② : Association : proche du *Pycneo flavescens-Cyperetum fusci* - **Gazon annuel amphibie des substrats mésotrophes à petits souchets.**

*Cyperus fuscus*, (*Cyperus flavescens*), *Lythrum portula*.

EUNIS : C3.5132 / CB : (22.12x22.13)x22.32 / N2000 : 3130-5.

## Surface cumulée et relative

Surface cumulée de l'habitat :

① - **Gazon amphibie à Scirpe épingle** : 0,74 ha (0,2 %)

② - **Gazon annuel amphibie à petits souchets** : non évaluable, son caractère annuel, pionnier, instable et concurrencé par le développement de vivaces ne permet pas de cartographier les secteurs où il peut apparaître.

## Caractérisation de l'habitat / description et conditions stationnelles / habitats associés

### Caractéristiques stationnelles générales :

L'habitat générique (3130), hétérogène, regroupe des habitats appartenant à deux classes :

- Végétation pérenne oligotrophe à mésotrophe, rase, aquatique à amphibie, des bords d'étangs, de lacs ou de mares (zone d'atterrissement),

- Végétation annuelle rase et amphibie, pionnière des zones d'atterrissement relativement pauvres en nutriments, de lacs, d'étangs ou de mares, ou se développant lors de leur assèchement périodique.

Leurs points communs sont leur caractère amphibie, non eutrophique et héliophile. Ils peuplent les zones atterries des plans d'eau, ainsi que les lits des fleuves et rivières soumis à des crues saisonnières et les chemins forestiers inondables.

Ces habitats peuvent se superposer spatialement et leur phénologie est souvent tardive.

### Sur le site :

Sur le site, deux groupements ont été identifiés appartenant à ces habitats :

① - **Gazon amphibie mésotrophile des niveaux moyens sur substrat organique à Scirpe épingle** *Eleocharis acicularis*.

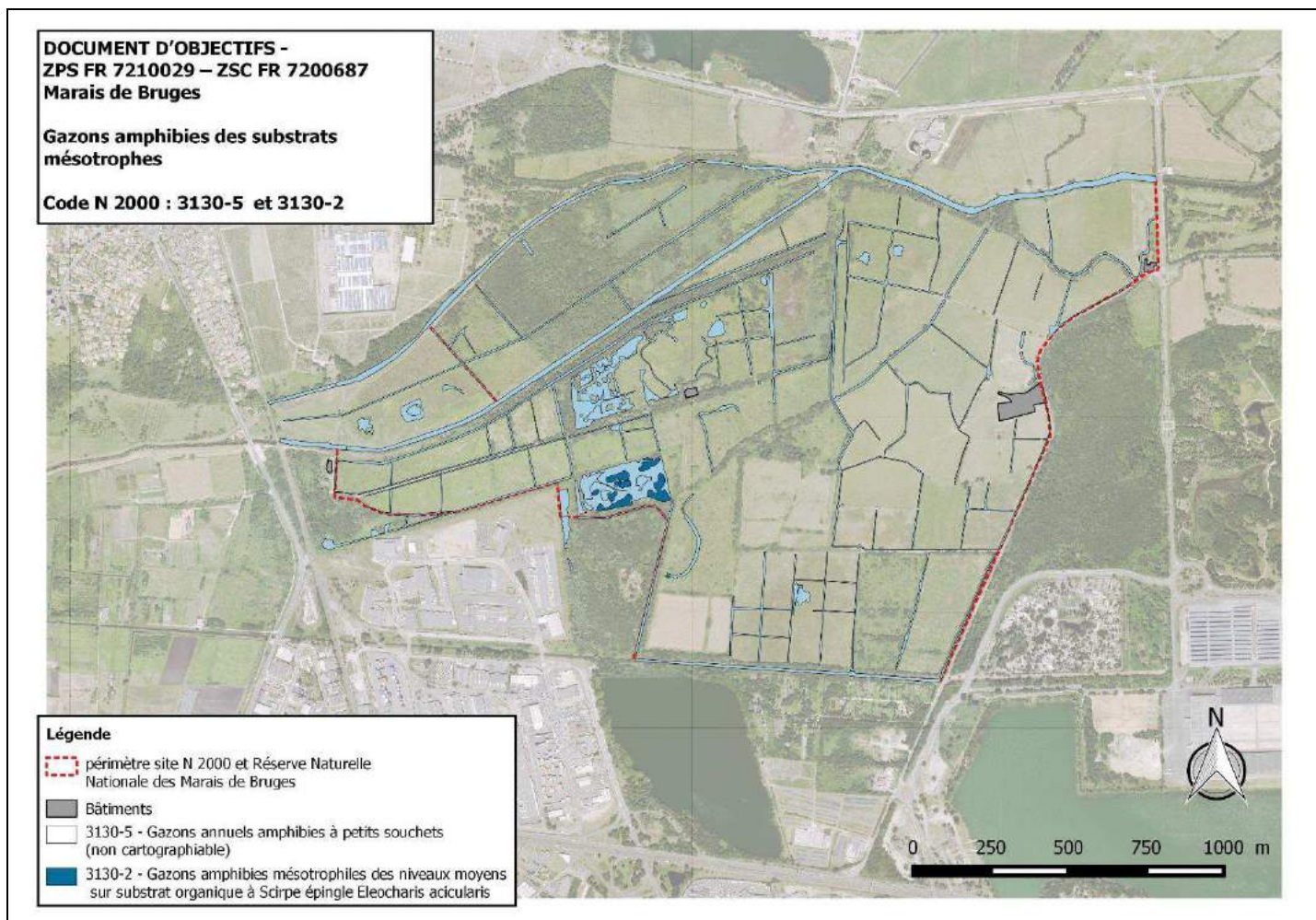
② - **Gazon amphibie annuel des substrats mésotrophes à petits souchets** *Cyperus fuscus*, *Cyperus flavescens* et *Lythrum portula*.

Le premier est localisé sur les plans d'eau du Grand Vermeney sud, mais peut aussi apparaître en d'autres places, dominé par d'autres associations où il s'imbrique.

Le second, annuel et instable, profite de l'exondation de secteurs inondables diversifiés, tant que d'autres espèces ne se développent pas trop.



*Souchet brun Cyperus fuscus (CBNSA –ALF)*



## Dynamique de la végétation / évolution

### Général :

Habitats instables et pionniers se maintenant par défaut de concurrence tant que d'autres habitats ne se développent pas.

### Sur le site :

Habitats héliophiles pionniers vite concurrencés par des formations plus hautes ou, pour ce qui concerne l'habitat ②, par les voiles annuels des *Bidentetea*, ou les communautés d'invasives.

## Valeur écologique et biologique / fonctionnalité / présence d'espèces DH ou protégées

Fragilité due à leurs caractères d'habitats pionniers instables en conditions mésotrophes. Peuvent héberger des espèces botaniques d'intérêt patrimonial.

## Etat de conservation

A l'échelle biogéographique : Favorable

Sur le site : Favorable

### Tendance évolutive :

National : inconnue / régional : Défavorable / site : Fluctuant

## Typicité / représentativité / rareté

### Rareté :

National : Rare / régional : Assez Rare / site : Assez Rare

### Intérêt patrimonial :

Européen : DH / national : Moyen / régional : Moyen / site : Moyen

## Effets des pratiques et de la gestion actuelles

Le pâturage extensif, qui limite l'accumulation de déjections animales pouvant eutrophiser le milieu, et la gestion des niveaux d'eau exercés par la RNNMB conviennent à ces habitats.

## Menaces potentielles et avérées

L'eutrophisation peut faire évoluer ces habitats vers des formations plus nitrophiles, notamment le développement des communautés à plantes invasives (Jussie rampante *Ludwigia peploides*, Jussie à grandes fleurs *Ludwigia grandiflora*, Myriophylle du Brésil *Myriophyllum aquaticum*) ou les voiles annuels de *Bidens*.

Sur le site, l'impact du Sanglier en recherche alimentaire peut être important sur des surfaces conséquentes et favorise le développement de communautés pionnières invasives (*Bident feuillu Bidens frondosa* en particulier).



*Gazons amphibies colonisés par des herbiers de Jussie*

## Objectifs et mesures de gestion conservatoire

- Maintenir un pâturage extensif qui, avec un piétinement léger, peut favoriser l'ouverture du milieu nécessaire à ces communautés.
- Maintenir le caractère inondable avec exondations estivales permettant le dégagement de zones non végétalisées sur des pentes douces.
- Surveiller la qualité de l'eau. Mettre en place un système d'alerte et des mesures visant à l'amélioration de la qualité de l'eau des Jalles de Canteret et du Sable avec les différents partenaires ayant en charge la qualité des eaux et des milieux aquatiques (Direction de l'Eau de Bordeaux Métropole, les différents Syndicats des marais).



**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000**  
**ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

***Herbiers subaquatiques des eaux stagnantes mésotrophes sur substrat organique  
à Hottonie des marais***

**Code N 2000 : 3150**

**EUNIS : C1.3413 / CORINE BIOTOPE : 22.12x22.432**



*Herbier à Hottonie – Vermeney Mouillé –RNN Bruges*



*Hottonie et callitriche –Vermeney mouillé*

**Enjeu de conservation sur le site N2000**

Fort

**Statut(s)**

DH

**Typologie phytosociologique**

**Classe :** *POTAMETEA PECTINATI*

Herbiers enracinés, à caractère vivace, des eaux douces (éventuellement sub-saumâtres), mésotrophes à eutrophes, courantes à stagnantes

**Ordre :** *Callitricho-Ranunculetalia*

Herbiers des eaux peu profondes, courantes ou stagnantes constitués par des renoncules, des callitriches ou des zannichellies.

**Alliance :** *Ranunculion aquatilis*

Communautés des eaux peu profondes, calmes, stagnantes à faiblement courantes, capables de supporter une émergence estivale.

Callitriche sp.

**Groupe** proche de *l'Hottonietum palustris*

Herbiers subaquatiques des eaux stagnantes mésotrophes sur substrat organique à Hottonie des marais

*Hottonia palustris*

(*Callitriche sp.*)

EUNIS : C1.3413 / CB : 22.12 x 22.432 / N2000 : 3150

**Surface cumulée et relative**

Surface cumulée de l'habitat : 0,18 ha (0,07 %)

## Caractérisation de l'habitat

### Description et conditions stationnelles , habitats associés

Cet habitat caractérisé sur le site par la Présence de *Hottonia palustris* , est rattaché au « 3150-4 : rivières, canaux et fossés eutrophes des marais naturels ».

#### - caractéristiques stationnelles générales

Parmi les facteurs de variabilité du 3150-4, l'importance de l'envasement joue en faveur des herbiers à *Hottonia*.

Cet habitat - C1.3413 - Formations des eaux peu profondes à *Hottonia palustris* - se développe dans les mares et fossés mésotrophes ou eutrophes des marais naturels sur sols tourbeux peu profonds ou dans les mares forestières ou périforestières, étangs forestiers ou boisés, fossés d'eau propre à pH légèrement acide à légèrement basique.

Communautés des eaux paléarctiques dominées par des *Callitriches*, des *Renoncules* aquatiques ou l'*Hottonie* des marais *Hottonia palustris* ; elles sont surtout caractéristiques des eaux superficielles à niveau fluctuant, sujettes à assèchement occasionnel.

*Hottonia palustris*, est une plante aquatique des eaux douces peu profondes, pouvant exceptionnellement subir une exondation à condition que le substrat reste humide. Hémihéliophile à hémisciaphile, liée à des substrats alluviaux mésotrophes à eutrophes. Espèce aquatique vivace à souche rampante dans la vase, formant des herbiers. Floraison en mai-juin.

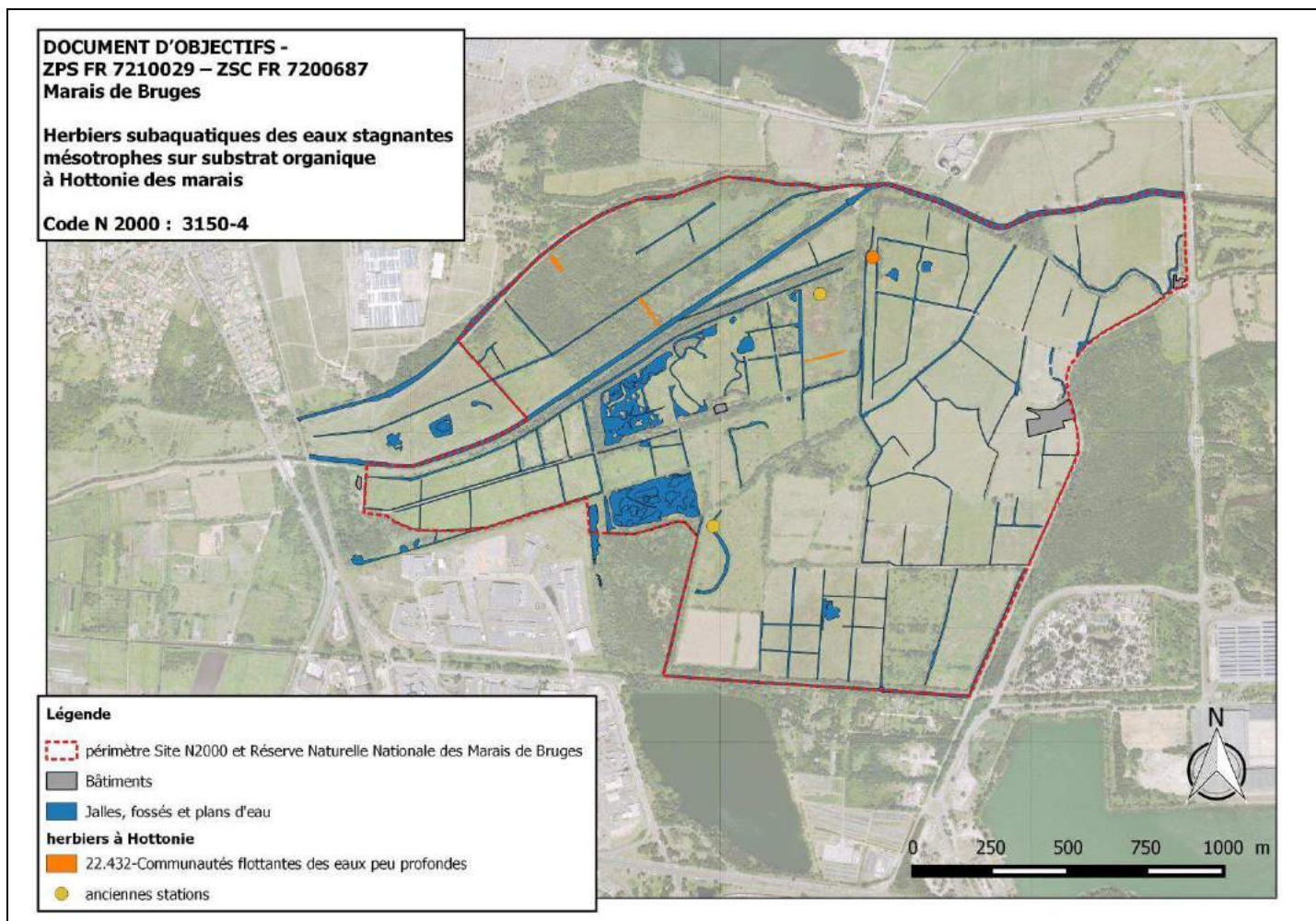
#### - sur le site N2000

En 2014, quatre stations sont connues : deux dans des fossés atterris des boisements du Vermeney mouillé, une dans un fossé de la « roselière » de la parcelle AC 20 et deux pieds ont été trouvés en 2014 dans le secteur de Pitouin, à l'Est du Vermeney mouillé. Sur cette dernière station, aucune observation n'a été faite en 2015.

Sur les deux premières stations, il s'agit de fossés peu profonds d'une zone bocagère maintenant boisée, sur substrat très organique, soumis à une inondation hivernale et / ou printanière et à un assèchement estival. Sur la troisième station découverte récemment, c'est un fossé peu profond très végétalisé bordé de grandes hélophytes, dans un secteur paratourbeux. La quatrième est une mare temporaire peu profonde, en système de haies bocagères, dans un secteur très tourbeux.



*Hottonie des marais Hottonia palustris*



## Dynamique de la végétation / évolution

### Général

Pas d'information sur l'habitat.

### Sur le site

Les herbiers à Hottonie des marais semblent se développer en pionniers sur des fossés dormants atterris à faible lame d'eau, s'asséchant parfois, où la concurrence végétale est faible, paraissant favorisée par l'ombrage de la strate arborescente ou des hélophytes, limitant notamment l'envahissement par les hydrophytes invasives. Tant que ces conditions perdurent, les stations se maintiennent, en se développant significativement ces dernières années.

Outre les 4 stations actuelles, l'Hottonie avait été observée sur deux autres stations : 2 pieds sur la parcelle AC 20 en 1986, 3 inflorescences sur la Jalle Torte (parcelle AB 07) en 2009.

Suivi des stations de <i>Hottonia palustris</i> sur la Réserve Naturelle Nationale des marais de Bruges										
nd : non dénombré (mais présent) ; nc : non connu										
Année d'observation	Nombre de stations	Nombre de pieds par station						Nombre de pieds sur la réserve	Nature du comptage	Source
		Parcelle AC20	Parcelle AC24	Intersection des parcelles AC24 & AC23	Fossé AC24-AC23	Jalle Torte AB07	Parcelle AD 09			
1986	1	nd	nc	nc				nc	nc	Espeut 1996
1996	1	nc	nd	nc				nc		Cartes manuscrites de localisation d'espèces de la RNN des Marais de Bruges, de 1996 à 1998.
1998	1	nc	nd	nc				nc		Cartes manuscrites de localisation d'espèces de la RNN des Marais de Bruges, de 1996 à 1998.
2003	1	nc	nd	nc				nc		RNN des Marais de Bruges
2006	1	nc	nd	nc				nc		RNN des Marais de Bruges
2007	2	nc	15	10				25	Estimation	CBNSA 2010 + RNN des Marais de Bruges
2008	1	0	nd	0				nc		RNN des Marais de Bruges
2009	3	0	nd	nd	1 station nouvelle nd	3 tiges fleuries		nc		RNN des Marais de Bruges
2010	2	0	nd	nd	nd	nd		nc		RNN des Marais de Bruges
2012	1	0	20	0	0	nd		20	comptage N pieds	RNN des Marais de Bruges
2013	2	nouvelle station 21/3	75/240	0	0	nd		243	comptage N tiges fleuries / pieds	RNN des Marais de Bruges
2014	4	14/110, en 4 sous stations	30/523 (15 m²)	0	>5/5 (station nouvelle même fossé)	0	2/2 (nouvelle station passage ouest Pitouin)	624	comptage N tiges fleuries / estimation N pieds / surface herbier	RNN des Marais de Bruges + CBNSA
2015	2	x	x	0	nd	0	0	nc	présence stations	RNN des Marais de Bruges
2016	2	x	x	0	nd	0	0	nc	présence stations	RNN des Marais de Bruges
2017	2	166/- (13 m²) 5 sous-stations	74/- (15 m²)	0	0	0	0	240 tiges fleuries	comptage N tiges fleuries / estimation N pieds / surface herbier	RNN des Marais de Bruges

## Valeur écologique et biologique / fonctionnalité / Présence d'espèces DH ou protégées

L'habitat est caractérisé par la présence de l'Hottonie des marais *Hottonia palustris* L., Primulacée bénéficiant d'une protection régionale en Aquitaine et inscrite dans les listes suivantes : Liste Rouge Européenne UICN : LC / Liste Rouge Mondiale UICN : LC / Espèce déterminante ZNIEFF - Aquitaine

### Répartition

Espèce à distribution eurasiatique, présente en Europe centrale et occidentale, de la Suède à l'Italie. Présente dans une grande partie de la France à l'exception de la région méditerranéenne. Signalée dans les départements de la Gironde, de la Dordogne, du Lot-et-Garonne et des Landes. Espèce présente en Charente, Charente maritime, Deux-Sèvres et Vienne.

### Fréquence et évolution des populations

Plante ayant subi une assez forte régression en France. L'espèce semblerait très rare dans les départements des Landes (4 stations) et de la Dordogne (3 stations) et assez commune dans le Lot-et-Garonne. En Gironde, elle assez commune et actuellement connue en une quinzaine de localités. L'espèce se rencontre dans une quinzaine de stations dans les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne et 2 à 5 stations sont connues dans les départements de la Charente et de la Charente-Maritime.

## Etat de conservation

### à l'échelle biogéographique :

Pas d'information concernant l'habitat, mais plante fortement menacée par la disparition et la dégradation (pollution) des zones humides.

### sur le site :

Favorable

**Tendance évolutive :**

national : défavorable / régional : défavorable / site : favorable

**Typicité / représentativité / rareté****Rareté :**

National : Rare / régional : Rare / site : Très Rare

**Intérêt patrimonial :**

Européen : DH, National : très fort / régional : très fort / site : très fort

**Effets des pratiques et de la gestion actuelles**

Aucune gestion directe n'est menée par la RNN des marais de Bruges sur les stations d'herbiers à Hottonie. Toutefois, le maintien de fossés dormants, de zones d'atterrissement dans les secteurs de substrat paratourbeux du site est favorable à la conservation de l'espèce et de son habitat et à leur développement. Le suivi mené sur l'Hottonie met en évidence l'extension des stations et la découverte de nouvelles.

**Menaces potentielles et avérées**

D'une manière générale, l'Hottonie est fortement menacée par la disparition et la dégradation (pollution) des zones humides. Sur le site, l'envahissement par les plantes invasives : jussies, Myriophylle du Brésil menace certaines stations. Une fermeture trop importante du milieu peut lui être préjudiciable.

**Objectifs et mesures de gestion conservatoire**

- Veiller à ne pas modifier les conditions stationnelles des habitats, notamment la faible nappe d'eau de fossés et mares stagnantes lors des opérations de gestion comme l'entretien des fossés, la lutte contre les espèces invasives.
- Maintenir le caractère atterri des zones à Hottonie tout en veillant à ce que les zones ne se comblent pas totalement.
- Eviter de perturber le fonctionnement hydraulique, une connexion directe avec le reste du réseau hydraulique pourrait entraîner une dégradation de la qualité trophique (les habitats se développent en conditions mésotrophes ; une eutrophisation importante doit être évitée) et faciliter l'installation d'espèces exogènes.
- Favoriser le développement de nouvelles stations en contrôlant localement les herbiers d'espèces invasives.

DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges

FICHE HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE

***Végétations aquatiques annuelles flottantes***

Codes N 2000 : 3150-3 (en contexte de plan d'eau) et 3150-4 (en contexte de rivières, canaux et fossé)

EUNIS : C1.221 / CORINE BIOTOPE : 22.411



Voile à lentilles d'eau



Lentilles d'eau / fossé en boisement humide

<b>Enjeu de conservation sur le site N2000</b>
Moyen
<b>Statut(s)</b>
DH

### Typologie phytosociologique

Classe : *LEMNETEA MINORIS* : Végétation de pleustophytes, à caractère annuel, des eaux douces à sub-saumâtres.

Alliance 1 : *Lemnion minoris* : Communautés des eaux eutrophes à hypertrophes.

① : Association : *Spirodela - Lemnetum minoris* - Voile flottant à lentilles d'eau et *Azolla* fausse-fougère.

*Spirodela polyrhiza*, *Lemna minor*, *Wolffia arrhiza* (non observé en 2014) *Azola filiculoides*.

EUNIS : C1.221 / CORINE Biotope : 22.12x22.411 / Code N 2000 : 3150-4

Alliance 2 : *Hydrocharition morsus-ranae* : Herbiers flottants ou submergés des eaux mésotrophes à méso-eutrophes dominés par des grands végétaux flottants.

② : Association : *Ceratophylletum demersi* - Herbier à Cornifle immergée dans l'eau surmonté d'un voile de lentilles d'eau.

*Ceratophyllum demersum*, *Lemna minor*, *Spirodela polyrhiza*, *Lemna trisulca*.

EUNIS : C1.232 / CB : 22.422 / N 2000 : 3150-4.

③ : Association : *Lemno minoris* - *Hydrocharitetum morsus-ranae* (A définir) - **Herbier flottant à Petit nénuphar.**

*Hydrocharis morsus-ranae*, *Ceratophyllum demersum*.

EUNIS : C1.222, C1.32 / CB : 22.412 (x 22.12) / N2000 : 3150-3,3150-4.

Association mal définie, non observée récemment.

## Surface cumulée et relative

Voile annuel : variations interannuelles très importantes.

Surface cumulée de l'habitat potentiel : 53 ha (20% potentiel).

## Caractérisation de l'habitat / description et conditions stationnelles / habitats associés

### Générales :

Végétations composées de peuplements annuels de Lemnacees, Ricciacees, Hydrocharitacees et Cératophyllacees, évoluant librement dans l'eau ou fixées au substrat, formant des tapis denses flottants sur des surfaces très variables.

Ces habitats se développent dans des mares, des plans d'eau ou des étangs de plaine mésotrophes à eutrophes ou hypertrophes (3150-3) et dans les rivières, canaux et fossés eutrophes des marais naturels (3150-4), préférentiellement dans les zones protégées du courant (milieux stagnants, aval des obstacles, imbrications dans d'autres herbiers).

Les caractéristiques stationnelles correspondent à des eaux eutrophes à hypertrophes, avec parfois des variations de température importantes.

Les conditions stationnelles (largeur des cours d'eau ou des fossés, éclaircissement, profondeur, vitesse d'écoulement, minéralisation et pH) favorisent plus ou moins l'expression des différents groupements et communautés.

La dynamique est caractérisée par une grande variabilité liée aux cycles hydrologiques et thermiques naturels, à la qualité de l'eau ainsi qu'aux travaux d'entretien.

### Sur le site N2000 :

Trois déclinaisons ont été identifiées sur le site :

① - **Voile flottant à lentilles d'eau et Azolla fausse-fougère** *Azolla filiculoides*.

Non reconnus d'Intérêt Communautaire si ils sont dominés par l'azolla.

② - **Herbier à Cornifle** *Ceratophyllum demersum* **immergée dans l'eau surmonté d'un voile de lentilles d'eau.**

③ - **Herbier flottant à Petit nénuphar** *Hydrocharis morsus-ranae*.

Cette dernière association, non observée récemment, reste à définir.

Les habitats potentiels des voiles flottants annuels à Lemnacees regroupent plusieurs types de milieux : plans d'eau et mares, jalles, fossés à eaux courantes, fossés à eaux dormantes :

### Plans d'eau et mares :

Les hydrophytes nageantes (Potamot crépu *Potamogeton crispus*, Elodée du Canada *Elodea canadensis*, *Ceratophyllum demersum*), peuplaient le centre des principaux plans d'eau mais la colonisation des invasives *Ludwigia peploides*, *Ludwigia grandiflora* et *Myriophyllum aquaticum*, l'impact de l'Ecrevisse de Louisiane *Procambarus clarkii* et de poissons herbivores tels que la Carpe commune *Cyprinus carpio*, les ont faites disparaître.

Certaines zones de la périphérie peuvent être encore colonisées par des hydrophytes flottantes comme *Lemna minor* par contre l'*Hydrocharis* des Grenouilles *Hydrocharis morsus ranae* semble avoir disparu.

Depuis quelques années même les espèces aquatiques invasives sont également affectées par l'impact conjugué de l'Ecrevisse de Louisiane, de la Carpe commune, et d'oiseaux herbivores stationnant longuement comme la Foulque macroule *Fulica atra* et le Cygne tuberculé *Cygnus olor*.

### Sur les jalles :

Depuis quelques années, l'Elodée dense *Egeria densa*, une nouvelles exotique envahissante se développe. Ses herbiers très denses sont responsables de la disparition ou de la régression de la plupart des hydrophytes flottantes ou submergées comme le Nénuphar jaune *Nuphar lutea*, le Potamot crépu *Potamogeton crispus*, le Potamot pectiné *Potamogeton pectinatus*, la Callitriche à angles obtus *Callitriche obtusangula*, le Cornifle nageant *Ceratophyllum demersum*.

Les lentilles d'eau *Lemna minor* et *Lemna gibba* y sont plus ou moins présentes. Elles s'accumulent derrière les embâcles ainsi que dans les herbiers d'hélophytes et d'hydrophytes enracinées.

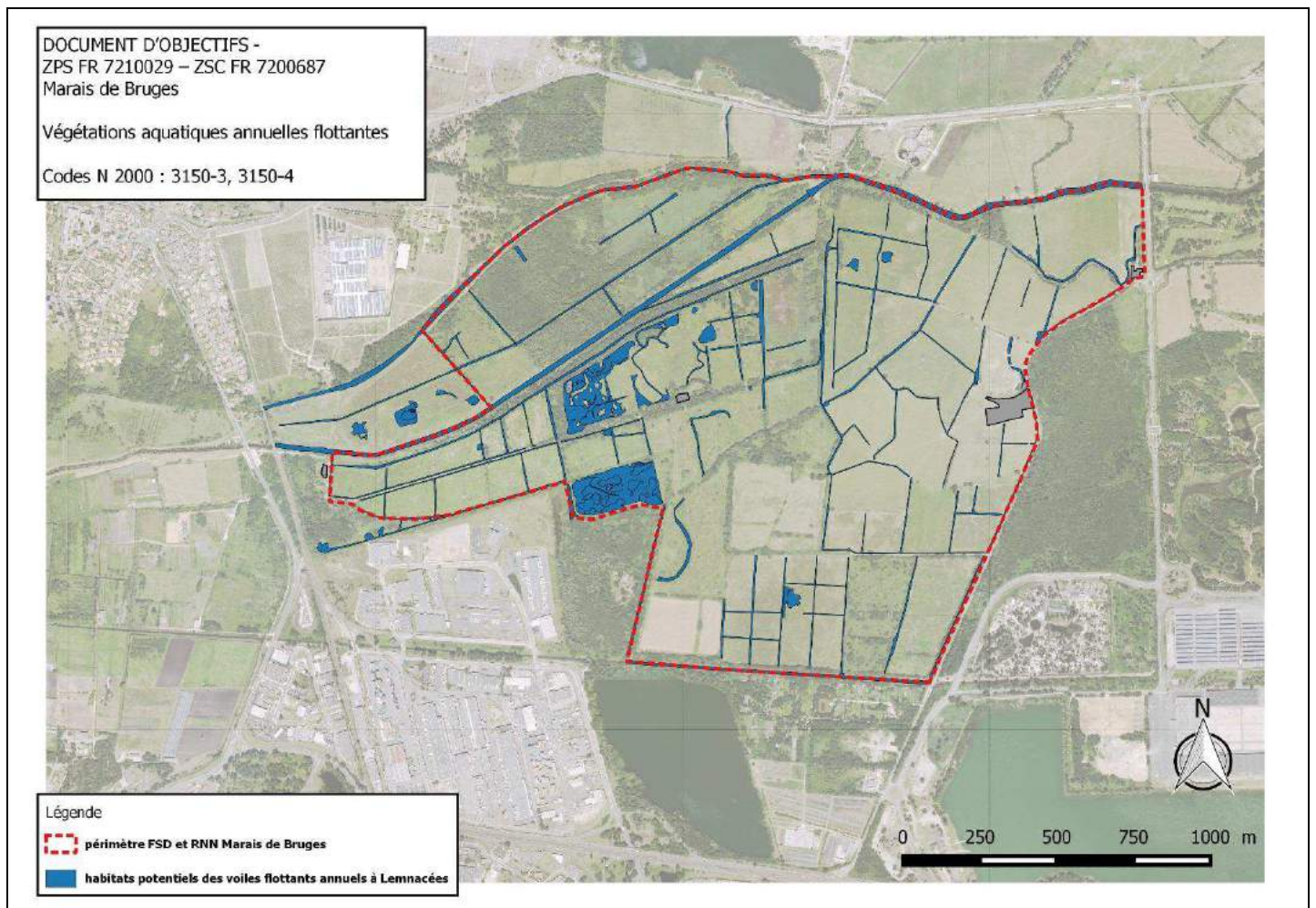
Les fossés à eau courante :

Ils correspondent pour la plupart aux fossés d'alimentation et d'évacuation. Les hydrophytes nageantes enracinées étaient fréquentes, comme la *Callitriche obtusangula* et le *Ceratophyllum demersum*, mais l'activité d'alimentation de l'Ecrevisse de Louisiane *Procambarus clarkii* (coupe de la végétation) et son comportement fouisseur qui augmente la turbidité de l'eau sont directement responsables de la diminution de ces espèces.

Les fossés peuvent être recouverts sur des surfaces importantes par des lentilles d'eau (Petite lentille d'eau *Lemna minor* L., Lentille d'eau bossue *Lemna gibba*) dans certaines conditions (courant faible, embâcles, amont d'ouvrages hydrauliques). Il est à Les Jussies et le Myriophylle du Brésil colonisent certaines zones à faible courant.

Les fossés à eau dormante : ce type d'habitat ne correspond pas à l'habitat d'intérêt communautaire.

Ils sont parfois recouverts par un voile d'hydrophytes flottantes : Petite lentille d'eau *Lemna minor*, Lentille d'eau bossue *Lemna gibba*, Lentille d'eau à plusieurs racines *Spirodela polyrrhiza*, et(ou) Azolla fausse filicule *Azolla filiculoides*. Par contre, les Potamots crépu *Potamogeton crispus*, et pectiné *Potamogeton pectinatus* et l'Hydrocharis des grenouilles *Hydrocharis morsuranae*, qui étaient présents par endroits ont probablement disparu ou sont devenus très rares. Là encore, l'impact de l'Ecrevisse de Louisiane en est très probablement la cause. De même, la Wolfie sans racine *Wolffia arrhiza* et la Lentille d'eau trilobée *Lemna triscula*, n'ont pas été observées récemment.





## Dynamique de la végétation / évolution

### Général :

Groupements à caractères pionniers présentant un cycle saisonnier très marqué, certains types de végétations pouvant être très envahissants. Ces communautés peuvent régresser ou disparaître en cas d'atterrissement, de courant, ou par la présence de ceintures d'hélophytes ou d'espèces compagnes.

### Sur le site :

Ces habitats apparaissent et régressent en fonction des conditions stationnelles dans le temps et dans l'espace, en particulier la température, les variations des nappes d'eau et de la circulation de l'eau liées à la pluviométrie et à la gestion hydraulique. De grandes fluctuations interannuelles les caractérisent.

Selon les stations, ces habitats peuvent être monotypiques ou imbriqués à d'autres habitats, et non dominants.

De fait, leur répartition n'est pas cartographiable. La cartographie sera celle des milieux favorables - jalles, fossés ou plans d'eau - où ils peuvent se développer.

Certains fossés en voie d'atterrissement sont envahis par les hélophytes et sont donc moins favorables aux habitats concernés. A l'inverse, l'ombrage limitant les invasives peut créer des conditions favorables à certains habitats (voir photo 3).

Enfin, la dynamique de ces habitats est aussi contrariée par les invasives : la Jussie à grandes fleurs *Ludwigia grandiflora*, la Jussie péploïde *Ludwigia peploides*, le Myriophylle du Brésil *Myriophyllum aquaticum* et L'Elodée dense *Egeria densa* colonisent de façon variable les jalles, les fossés ou les plans d'eau. Les interventions contre l'envahissement par ces espèces peuvent créer des conditions favorables à leur développement.

Certaines espèces caractéristiques de certains habitats n'ont pas été observées récemment : *Lemna trisulca*, *Wolffia arrhiza*, de même que les herbiers flottants à *Hydrocharis* (③ - *Lemna minoris* - *Hydrocharitetum morsus-ranae*), association considérée actuellement comme disparue.

L'apparition et surtout la dominance de l'azolla dans les habitats dénote d'une dégradation de l'habitat d'intérêt communautaire, marquée par une eutrophisation excessive.



Azolla - fossé et prairie humide inondée



Azolla et lentilles d'eau / Herbiers à Nénuphar - jalle



Voile d'Azolla et lentilles d'eau

## Valeur écologique et biologique / fonctionnalité / présence d'espèces DH ou protégées

Habitats de reproduction pour les poissons, d'alimentation pour les Anatidés, pour la Cistude d'Europe (voir fiche correspondante) et pour la Couleuvre vipérine *Natrix maura* (espèce protégée en France, quasi menacée en France (NT / Liste Rouge France)). Habitats pour invertébrés et habitat potentiel d'espèces floristiques patrimoniales.

Habitats résistants aux pollutions et hyper-eutrophisations, pouvant jouer un rôle dans l'épuration des eaux.



Cistude d'Europe dans un fossé colonisé par Azolla et lentilles d'eau



Couleuvre vipérine *Natrix maura*

## Etat de conservation

A l'échelle biogéographique : Favorable (domaine atlantique)

### Sur le site :

- Favorable pour l'association ① du *Lemnion minoris*. Toutefois, l'apparition de l'azolla, marquant une eutrophisation importante, dénote d'un mauvais état de conservation de l'habitat.

- Défavorable pour celles de l'*Hydrocharition morsus-ranae* :

L'habitat ② - *Ceratophylletum demersi* - n'est actuellement recensé qu'en amont de l'écluse du Baron sur la Jalle du Sable et *Lemna trisulca* n'a pas été observée récemment. Il semble qu'il soit concurrencé par le développement des invasives, notamment *Egeria densa*.

L'habitat ③ - apparenté au *Lemno minoris* - *Hydrocharitetum morsus-ranae* - n'a pas été retrouvé récemment et est considéré comme disparu. Là aussi, l'impact du développement des invasives et de celui de l'Écrevisse de Louisiane *Procambarus clarkii* en est probablement la cause.

**Tendance évolutive** ①②③ :

national : favorable / régional : favorable / site : fluctuant

## Typicité / représentativité / rareté

Ensembles d'habitats ①②③ largement répandus, assez fréquents et peu sensibles.

**Rareté** : national : ? / régional : habitats Peu Communs à Communs / site : Commun

**Intérêt patrimonial** : européen : DH, national : Faible / régional : Faible / site : Faible

## Effets des pratiques et de la gestion actuelles

Bordeaux Métropole et le Syndicat des Marais de Bordeaux - Bruges réalisent l'entretien des ouvrages hydrauliques, des digues, des berges de jalles et des fossés, y compris sur le territoire de la Réserve Naturelle (et du site N2000). Ils assurent en outre la gestion des débits et des niveaux d'eau. Le premier a la responsabilité des jalles et le second du réseau interne de la réserve. Bien qu'il n'existe aucun cahier des charges, un accord tacite avec le gestionnaire de la RNNMB permet d'effectuer une « gestion écologique douce ». Toutefois, les mouvements d'eau sur les jalles sont parfois brutaux, générant des perturbations des habitats.

Pour les habitats gérés directement par la RNNMB, l'entretien des fossés et des plans d'eau est mené de façon douce, et vise à conserver une diversité de conditions. La gestion des hydrophytes invasives nécessite toutefois des interventions pouvant impacter aussi des habitats secondaires associés comme le sont souvent ces voiles annuels. Par contre, l'assec estival parfois pratiqué sur certains points d'eau pour limiter le développement des invasives ne semble pas impacter ces habitats naturellement saisonniers. Au contraire, dès la remise en eau, ils peuvent se développer dans les espaces libérés.

## Menaces potentielles et avérées

Envahissement par les plantes invasives : jussies, Myriophylle du Brésil.  
Hyper-eutrophisation des habitats.

Sur le site, la gestion est confrontée à la forte dépendance de conditions stationnelles non maîtrisables, liées notamment aux conditions météorologiques ou liées à des événements extérieurs au site : qualité de l'eau entrant, manœuvres des pelles sur les jalles, etc.

## Objectifs et mesures de gestion conservatoire

- Surveiller la qualité de l'eau. Mettre en place un système d'alerte et des mesures visant à l'amélioration de la qualité de l'eau Des Jalles de Canteret et du Sable, avec les différents partenaires ayant en charge la qualité des eaux et des milieux aquatiques (Direction de l'Eau de Bordeaux Métropole, les différents Syndicats des marais).
- Conserver la diversité des conditions stationnelles, de façon à garantir des conditions favorables au développement des différents habitats lors des opérations de gestion comme l'entretien des fossés, des jalles et des plans d'eau, la lutte contre les espèces invasives.
- Conserver en particulier les habitats méso-eutrophes, plus rares : herbiers à *Hydrocharis* ou le *Lemnetum minoris-Spirodeletum polyrhizae*, plutôt que les associations plus eutrophes, avec notamment l'*Azolla*, pouvant être envahissantes.
- Mettre en place une prospection adaptée pour mieux connaître ces habitats sur le site. De même, une cartographie plus précise pourra être réalisée en période de développement maximal.

**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000**  
**ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

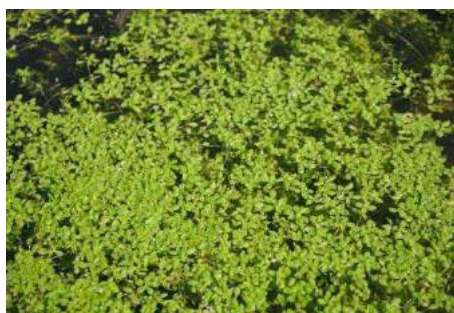
**Herbiers des eaux peu profondes, courantes ou stagnantes constitués par des renoncules, des callitriches ou des zannichellies.**

**Herbier aquatique à Vallisnerie en spirale *Vallisneria spiralis***

**Codes N 2000 : 3260-6 et 3260-3/-5 / 3260-4**

**EUNIS : C1.3412, / C2.27, C2.28, C2.33, C2.34 / C2.33**

**CORINE BIOTOPE : (22.12 et 22.13) x 22.432 / 24.43, 24.44**



Herbier à Callitriche sp. (CBNSA - ALF)



Herbier à Ranunculus tricophyllus et Callitriches



Herbiers à Vallisneria / Jalle de Canteret



Herbiers à Callitriche - mare (CBNSA-ALF)



Herbiers à Callitriche et Lentilles d'eau  
- boisement inondé (CBNSA -ALF)



Herbier à Callitriches et Potamogeton sp. - jalle-

**Enjeu de conservation sur le site N2000**

Moyen

**Statut(s)**

DH

**Typologie phytosociologique**

Classe : POTAMETEA PECTINATI - Herbiers enracinés, à caractère vivace, des eaux douces (éventuellement subsaumâtres), mésotrophes à eutrophes, courantes à stagnantes.

Alliance 1 : *Ranunculion aquatilis* H.Passarge 1964 - Communautés des eaux peu profondes, calmes, stagnantes à faiblement courantes, capables de supporter une émergence estivale.

*Callitriche* sp., *Ranunculus* sp.

① : Association : (Groupement à Callitriche (*Callitriche palustris* - *Ranunculetum trichophylli*?) - **Herbier aquatique des eaux douces stagnantes à Callitriche stagnante.**

*Callitriche stagnalis*, *Callitriche obtusangula*, *Callitriche platycarpa*, *Ranunculus trichophyllus*

EUNIS : C1.3412 / CB : (22.12 et 22.13) x 22.432 / N2000 : 3260-6

Alliance 2 : *Batrachion fluitantis* - Communautés submergées des eaux courantes, oligotrophes et oligocalciques à eutrophes et calciques. Formes rhéophiles de *Potamogeton* sp., *Sparganium* spp., *Callitriche* spp.

② : Association : *Potamo perfoliati* - *Ranunculetum fluitantis* - **Herbier des eaux courantes à Renoncule flottante et Myriophylle en épis.**

*Ranunculus fluitans* *Myriophyllum spicatum*.

EUNIS : C2.27, C2.28, C2.33, C2.34 / CB : 24.43, 24.44 / N 2000 : 3260-3, 3260-5

Alliance 3 : *Potamion pectinati* - Communautés plus ou moins pionnières des eaux calmes, stagnantes à faiblement courantes, moyennement profondes (0,5 à 4 m). mésotrophes à eutrophes.

Divers *Potamogeton* à feuilles non flottantes, *Ceratophyllum demersum*, *Elodea canadensis*.

③ : Association : (Groupement proche du *Potamo nodosi* - *Vallisnerietum spiralis*) - **Herbier aquatique à Vallisnérie en spirale**  
*Vallisneria spiralis*.

EUNIS : C2.33 / CB : 24.43 / N2000 : 3260-4

## Surface cumulée et relative

Surface cumulée de l'habitat potentiel : 79,26 ha (29,9 %)

Herbiers à vallisnérie : 0,53 ha, hors site.

## Caractérisation de l'habitat / description et conditions stationnelles / habitats associés

### Conditions stationnelles générales :

① - **Herbier aquatique des eaux douces stagnantes à Callitriche stagnante** : végétations développées surtout en eaux douces stagnantes ou peu courantes, particulièrement développées dans les marais eutrophes. Variabilité selon l'éclairement, l'écoulement et la profondeur, la trophie et la température. Les systèmes lents et réchauffés sont parfois envahis par des Lentilles d'eau et l'*Azolla*.

② - **Herbier des eaux courantes à Renoncule flottante et Myriophylle en épis** : végétations développées sur des cours d'eau peu à assez courants et les principaux bras-morts, caractéristiques des eaux eutrophes, ou sur substrat siliceux, en eaux mésotrophes, dominées par les *Callitriche* sp. et/ou les *Renoncules* aquatiques avec fortes variations saisonnières en fonction de l'éclairement, l'écoulement et la profondeur, la trophie et la température.

③ - **Herbier aquatique à Vallisnérie en spirale** : végétation des eaux douces transparentes, souvent très recouvrante, de plantes aquatiques enracinées, avec une strate flottante et une strate submergée dans des cours d'eau sur roche-mère calcaire ou marneuse, de taille moyenne, plutôt courants et permanents. Eaux oligo à méso-eutrophes. Habitat variable en fonction du type de cours d'eau, du courant, de la trophie des eaux et de l'éclairement.

Communauté des cours d'eau lents, en situation moyennement profonde et eutrophe. Elle est très sensible aux variations de la teneur en matières minérales et préfère les sédiments riches en matières organiques.

La Vallisnérie en spirales *Vallisneria spiralis*, hydrophyte vivace à souche stolonifère et feuilles toutes radicales, longues de 30cm à 1 m ; elle pousse aussi bien dans les eaux stagnantes que courantes, mais plutôt chaudes. Floraison en juin-octobre, petites fleurs blanches sur un long pédoncule en spirale, à la surface de l'eau.

### Sur le site N2000 :

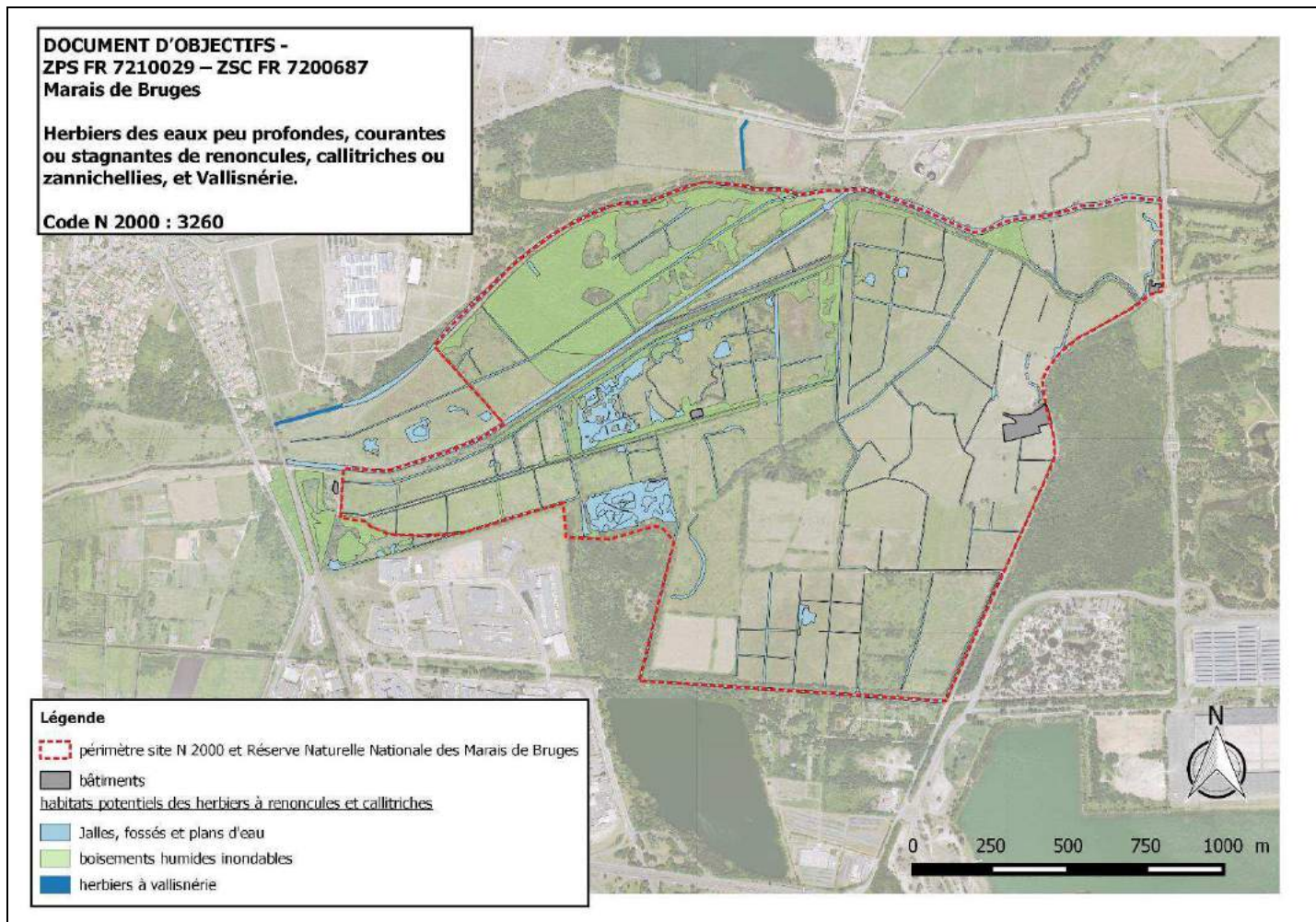
① - **Herbier aquatique des eaux douces stagnantes à Callitriche stagnante** : habitat très fluctuant, se développant dans les points d'eau, fossés ou mares ainsi que les mares résiduelles d'inondation, en boisements inondés ou en prairies humides.

② - **Herbier des eaux courantes à Renoncule flottante et Myriophylle en épis** : habitat développé sur les jalles, avec callitriches et Myriophylle en épis ; variations importantes selon les conditions stationnelles, en particulier le substrat et l'envasement, l'ombrage et l'irrégularité du courant liée aux usages sur l'ensemble des jalles et la concurrence des herbiers d'invasives, *Egeria densa* en particulier.

③ - **Herbier aquatique à Vallisnérie en spirale** : des herbiers à vallisnérie ont été découverts récemment (2014), dans la Jalle du Canard en limite nord de la réserve et en amont sur la Jalle de Canteret, cette rivière secondaire est moins sujette aux variations de courant, de niveaux d'eau, aux transports sédimentaires importants et aux pollutions. Ces cours d'eau accueillent de nombreuses hydrophytes flottantes ou submergées : Nénuphar jaune *Nuphar lutea*, Potamot crépu *Potamogeton crispus*, Potamot pectiné *Potamogeton pectinatus*, Callitriche à angles obtus *Callitriche obtusangula*, Cornifle nageant *Ceratophyllum demersum* L. ssp *demersum*, Jussie péploïde *Ludwigia peploides*, Petite lentille d'eau *Lemna minor* et Lentille d'eau bossue *Lemna gibba*,. Pour la plupart, ces espèces sont caractéristiques des eaux mésotrophes à eutrophes et alcalines. Dans la Jalle de Canteret, le substrat vaseux et le faible courant induit par l'effet de l'ouvrage de régulation du Vermeney Mouillé (pelles barrages) permet le développement de la flore aquatique avec un très fort recouvrement de Nénuphar jaune.



*Herbiers à vallisnérie / Jalle de Canteret*



La cartographie montre les stations de Vallisnérie et les habitats potentiels des herbiers à Callitriches et Renoncules :

- jalles, fossés, mares et plans d'eau, qui regroupent les habitats suivants :

- 22.12 - Eaux mésotrophes
- 22.312 - Gazons à Eleocharis en eaux peu profondes
- 22.3 - Communautés amphibiennes, envahissantes (jussie, Myriophylle du Brésil)
- 22.422 - Groupements de petits Potamots
- 22.432 - Communautés flottantes des eaux peu profondes
- 24.43 - Végétation des rivières mésotrophes
- 24.52 - Groupements euro-sibériens annuels des vases fluviales
- 53.145 - Communautés à Jonc fleuri ;

- boisements humides inondables où les flaques résiduelles peuvent être colonisées.

Des taches de colonisation apparaissent parfois dans des flaques résiduelles dans d'autres habitats, mais ne sont pas cartographiables.

## Dynamique de la végétation / évolution

### Général :

Groupements à Callitriche peu stables, avec des variations saisonnières importantes pouvant privilégier des groupements d'eaux stagnantes ou courantes.

Groupements à Vallisnérie assez stables, régulés par la dynamique des courants.

### Sur le site :

Caractère pionnier des habitats ① et ②

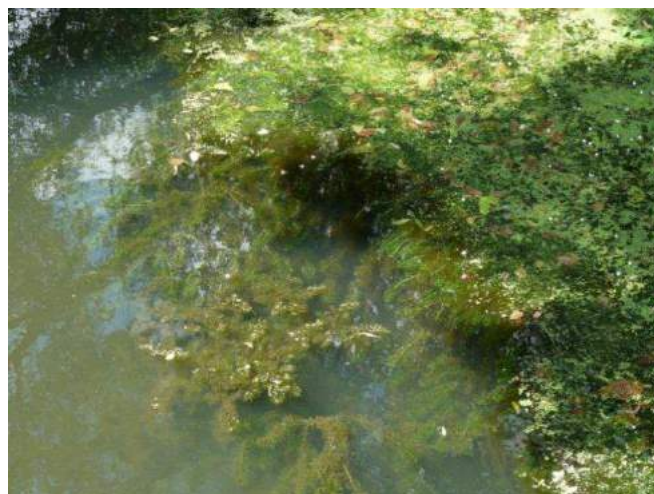
Variabilité annuelle et interannuelle importante ; développement lié aux niveaux et à la circulation de l'eau, ainsi qu'au régime d'inondations hivernales et printanières.

Fortement concurrencés par les hydrophytes invasives.

Très forte régression des herbiers à Myriophylle en épis et à Renoncules aquatiques.



Herbier à *Callitriche* envahi par *Egeria densa* – Jalle du Sable



Herbier à *Myriophyllum spicatum* et *Egeria densa*

La découverte récente d'herbiers à Vallisnérie ne permet pas d'apprécier leur dynamique. Toutefois, la Vallisnérie, très rare en Gironde, n'avait pas été notée par l'IRSTEA (CEMAGREF), le GERA, le GEMAPI (SIJALAG) ou la Société Linnéenne de Bordeaux lors de leurs études des jalles et elle n'avait jamais été observée jusqu'alors par le personnel de la Réserve Naturelle.

Espèce thermophile, une succession d'hiver doux et d'étés ensoleillés et chauds ont peut-être contribué à son développement.

Il n'est pas exclu également que cette station se soit développée à partir de sujets rejetés dans la jalle (cette plante est très utilisée en aquariophilie depuis le milieu du XIX siècle).

Sa présence en amont immédiat du site, 350 m pour la station de la jalle de Canteret et 100 m pour la station de la jalle du Canard rend probable la colonisation de celui-ci.

## Valeur écologique et biologique / fonctionnalité / présence d'espèces DH ou protégées

Habitats de reproduction et d'alimentation pour les poissons, d'alimentation pour les Anatidés et pour la Cistude d'Europe *Emys orbicularis*, habitats pour les invertébrés en particulier pour les Odonates (sites de ponte), pour des espèces de lépidoptères caractéristiques (cycle larvaire aquatique et ayant pour plantes nourricières des végétaux aquatiques) : *Elophila nymphaeata*, *Catadictya lemnaea*, ou des coléoptères comme *Plateumaris sericea*. Habitat potentiel d'espèces floristiques patrimoniales.

Habitat de la Vallisnérie en spirale *Vallisneria spiralis* L., Hydrocharitacé, plante protégée en Aquitaine et inscrite sur les listes rouges UICN mondiale et européenne : LC.

## Etat de conservation

A l'échelle biogéographique : Favorable (domaine atlantique)

### Sur le site :

- Sur les jalles : Défavorable pour les **Herbiers des eaux courantes à Renoncule flottante et Myriophylle en épis** ②.

- Fluctuant, tendance Défavorable pour l'habitat ① du fait de l'impact des hydrophytes invasives et de l'Ecrevisse de Louisiane (faucardage, turbidité augmentée) et de la qualité de l'eau, en particulier la forte turbidité à certaines périodes qui en limitant la pénétration de la lumière impacte directement le développement de la végétation aquatique.

- Les **Herbiers à Vallisnérie** ③ n'ont pas été trouvés mais sont présents en amont immédiat ; le site est un habitat potentiel en état de conservation favorable.



**Tendance évolutive ① ② ③ :**

national : stable / régional : ? / site : ? Fluctuant

Vallisnérie : découverte récente, en augmentation, présence potentielle sur le site.

**Typicité / représentativité / rareté****Rareté ① ② :**

National : Assez Commun / régional : assez commun / site : Très Commun

**Intérêt patrimonial ① ② :**

Européen : DH, National : faible / régional : faible / site : faible

Pour les **Herbiers à Vallisnérie ③** :

**Rareté :**

National : Assez Rare / régional : Localisé, Assez Rare / site : Absent, Présence Potentielle

**Intérêt patrimonial :**

Européen : DH / national : Fort / régional : Fort / site : Fort

**Effets des pratiques et de la gestion actuelles**

Bordeaux Métropole réalise l'entretien des ouvrages hydrauliques, des digues, des berges de jalles y compris sur le territoire de la Réserve Naturelle (et site N2000). Elle assure en outre la gestion des débits et des niveaux d'eau. Bien qu'il n'existe aucun cahier des charges, un accord tacite avec le gestionnaire de la RNN permet d'effectuer une « gestion écologique douce ». Toutefois, les mouvements d'eau sur les jalles sont parfois brutaux, générant de fortes perturbations des habitats.

Pour les habitats gérés directement par la RNN, l'entretien des fossés et des plans d'eau est mené de façon douce, et vise à conserver une diversité de conditions. La gestion des hydrophytes invasives nécessite toutefois des interventions pouvant impacter aussi des habitats associés.

La gestion hydraulique et notamment l'interconnexion du réseau de fossés, des plans d'eau, des jalles et des zones inondables semble être favorable au développement de ces habitats.

**Menaces potentielles et avérées**

Invasions, défaut d'écoulement, isolement du réseau hydrographique principal.

Envahissement par les plantes invasives : Jussie péploïde *Ludwigia peploides*, Jussie à grandes fleurs *Ludwigia grandiflora*, Myriophylle du Brésil *Myriophyllum aquaticum*, Laitue d'eau *Pistia stratiotes*, Elodée dense *Egeria densa*.

Hypertrophisation.

Des modifications de la gestion des jalles et fossés peuvent impacter ces habitats. Des pollutions peuvent modifier les conditions stationnelles.

**Objectifs et mesures de gestion conservatoire**

La gestion est confrontée aux conditions météorologiques ou liées à des événements extérieurs au site : qualité de l'eau, manœuvres d'ouvrages de régulation sur les jalles, etc.

- Etablir une convention avec Bordeaux Métropole concernant les modes d'interventions applicables sur le site en conformité avec le règlement et les objectifs de gestion de la RNN et avec le DOCOB.

- Maintenir les connexions hydrauliques et la circulation de l'eau sur la majeure partie du réseau hydraulique. Les bouchons de sédiments obstruant de manière conséquente le réseau seront traités par des interventions ponctuelles et localisées.

- Limiter la prolifération des espèces végétales invasives notamment sur les étangs, par une gestion adaptée des niveaux d'eau.

- Participer à la mise en place d'un système d'alerte et des mesures visant à l'amélioration de la qualité de l'eau des jalles de Canteret et du Sable avec les différents partenaires ayant en charge la qualité des eaux et des milieux aquatiques (Direction de l'Eau de Bordeaux-Métropole, les différents Syndicats des marais).

- Mise en place d'un suivi des stations de Vallisnérie connues aux abords immédiats de la réserve (projet de périmètre de protection de la Réserve Naturelle) et d'une prospection ciblée sur le site pour détecter la présence de cette espèce protégée au niveau régional.

**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**Prés paratourbeux à Cirse des anglais et Hydrocotyle vulgaire**

**Code N 2000 : 6410-6 et 6410-8**

**EUNIS : E3.51**

**CORINE BIOTOPE : 37.22 / [37.312] (\*)**



*Prairie à Cirse des Anglais*

**Enjeu de conservation sur le site N2000**

Moyen

**Statut(s)**

DH

**Typologie phytosociologique**

(\*) CORINE Biotope rattache cet habitat au 37.2, correspondant aux prairies humides eutrophes. Selon le CBNSA, habitat non eutrophe, il devrait être rattaché au 37.31 correspondant aux prairies à Molinie et communautés associées.

Classe : MOLINIO CAERULEAE-JUNCETEA ACUTIFLORI. - Prairies hygrophiles à mésohygrophiles, sur sol oligotrophe à mésotrophe.

① : Association : proche du *Cirsio dissecti - Scorzoneretum humilis* - **Prés paratourbeux à Cirse des anglais et Hydrocotyle vulgaire.**

*Juncus acutiflorus, Hydrocotyle vulgaris, Agrostis canina, Cirsium dissectum, Carex hirta, Agrostis stolonifera.*

EUNIS : E3.51/ CB : 37.22 / N2000 : 6410-6

② : Association : vicariant du *Deschampsia setacea-Agrostietum caninae* - **Gazon subaquatique vivace des substrats paratourbeux à Hydrocotyle vulgaire.**

*Hydrocotyle vulgaris*, *Scutellaria minor*, (*Agrostis canina*), (*Carum verticillatum*), (*Hippuris vulgaris* ?)

EUNIS : E3.51 / CB : 37.22 / N2000 : 6410-8

## Surface cumulée et relative

Surface de l'habitat : 4,28 ha (1,7 %)

(6410-8 marginal, imbriqué dans le 6410-6)

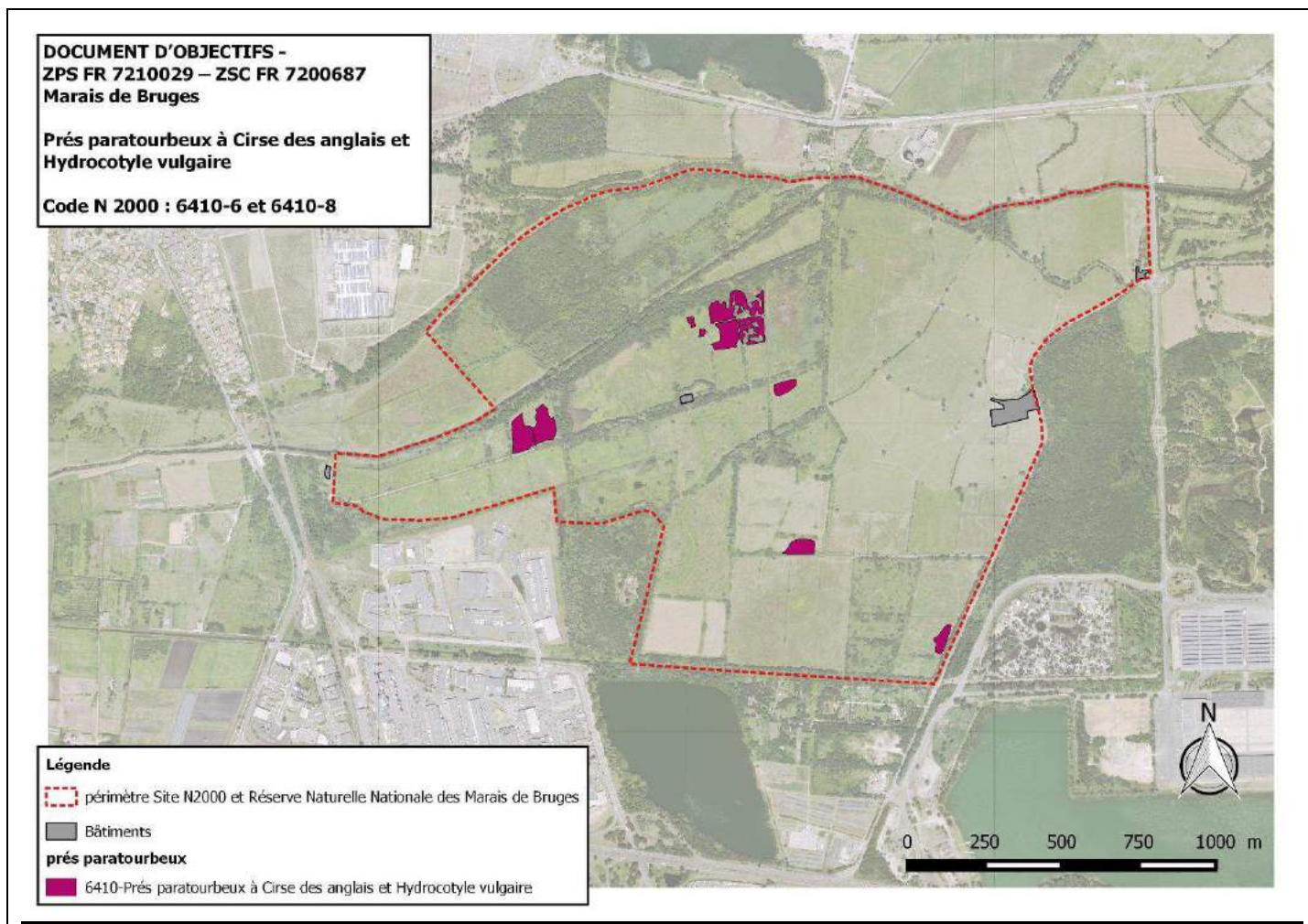
## Caractérisation de l'habitat / description et conditions stationnelles / habitats associés

### Caractéristiques stationnelles générales :

Éléments majeurs des systèmes prairiaux hygrophiles. Roches mères acides ou neutres ; sols paratourbeux ou tourbeux.

① - **Prés paratourbeux à Cirse des anglais et Hydrocotyle vulgaire.** Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques. Végétations moyennes à élevées souvent fermées, à aspect de prairie assez dense, situations topographiques souvent en dépression.

② - **Gazon subaquatique vivace des substrats paratourbeux à Hydrocotyle vulgaire.** Prés humides acidiphiles atlantiques amphibies se développant en situations topographiques temporairement inondables et conditions mésotrophes.



#### **Sur le site N2000 :**

Prairies de bas-niveaux des systèmes prairiaux sur des légères dépressions tourbeuses ou paratourbeuses du site, en marge des systèmes alluviaux.

Ces prairies sont à intégrer dans le *Juncion acutiflori*, où sont présentes notamment : *Hydrocotyle vulgaris*, *Cirsium dissectum*, *Scutellaria minor*, *Agrostis canina*.

### **Dynamique de la végétation / évolution**

#### **Général :**

Groupements prairiaux « situés » entre les formations amphibies à *Eleocharis multicaulis* ou à *Agrostis canina* et les mégaphorbiaies et roselières.

L'eutrophisation et l'abandon du pâturage peuvent les faire disparaître.

#### **Sur le site :**

Habitats représentatifs des faciès tourbeux en système alluvial, semblant stables, mais pouvant évoluer vers les mégaphorbiaies ou roselières.

### **Valeur écologique et biologique / fonctionnalité / présence d'espèces DH ou protégées**

Le site a la particularité d'être en position d'un basculement très local d'un système alluvial à un système paratourbeux d'un grand intérêt. Ces habitats ont donc un intérêt marqué dans la dynamique des habitats.

### **Etat de conservation ①②**

A l'échelle biogéographique : pas d'information

Sur le site : Favorable

Tendance évolutive : national : Défavorable / régional : Défavorable / site : ?

### **Typicité / représentativité / rareté ①②**

Rareté : national : Rare / régional : Assez Rare / site : Très rare

Intérêt patrimonial : européen : DH / national : Fort / régional : Fort / site : Moyen

### **Effets des pratiques et de la gestion actuelles**

Habitat sensible aux conditions stationnelles. La gestion hydraulique et le pâturage extensif exercés par la RNNMB semblent le maintenir.

### **Menaces potentielles et avérées**

Habitats mésotrophes sensibles à l'eutrophisation. L'abandon du pâturage peut les faire évoluer vers les mégaphorbiaies. Des modifications profondes du fonctionnement hydraulique peuvent être aussi néfastes.

Pour les formes amphibies, la colonisation par les hydrophytes invasives peut modifier les conditions stationnelles. L'impact du Sanglier *Sus scrofa* peut être important.

## **Objectifs et mesures de gestion conservatoire**

- Maintenir le fonctionnement hydraulique et de l'hydromorphie des habitats.
- Maintenir le pâturage extensif.
- Lutter contre les hydrophytes invasives, notamment en maintenant des niveaux d'eau plus importants au printemps et en début d'été.
- Réguler les populations de Sanglier *Sus scrofa*.

**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**Mégaphorbiaies méso-eutrophiles, des stations plus ou moins inondables à humides**

**Code N 2000 : 6430-1 et 6430-4**

**EUNIS : E3.4**

**CORINE BIOTOPE : 37.1 et 37.71**



*Mégaphorbiaie (Ortie et Baldingère)*



*Mégaphorbiaie (Euphorbe des marais)*



*Valériane officinale Valeriana officinalis*



*Pigamon jaune Thalictrum flavum*

**Enjeu de conservation sur le site N2000**

Fort

**Statut(s)**

DH

## Typologie phytosociologique

Classe : FILIPENDULO ULMARIAE-CONVOLVULETEA SEPIUM. - Mégaphorbiaies tempérées planitiaires à montagnardes, méso-eutrophiles, des stations plus ou moins inondables à humides.

① : Association : *Thalictrum flavi-Althaeetum officinalis*. - **Mégaphorbiaie basiphile des grandes vallées à Pigamon jaune et Guimauve officinale.**

*Althaea officinalis, Thalictrum flavum subsp. f., Stachys palustris subsp. p., Euphorbia palustris, Calystegia sepium.*  
EUNIS : E3.4 / CB : 37.1 / N2000 : 6430-1 (en bordure de cours d'eau).

② : Association : *Urtico dioicae - Phalaridetum arundinaceae*. - **Mégaphorbiaies dominées par la Baldingère** (non riveraines des fleuves et rivières).

*Phalaris arundinacea, Carex acutiformis, Phragmites australis, Symphytum officinalis, Galium aparine, Lythrum salicaria, Stachys palustris, Filipendula ulmaria.*

EUNIS : E3.4 / CB : 37.71 / N2000 : 6430-4 (en contexte alluvial).

## Surface cumulée et relative

Surface cumulée de l'habitat : 21,45 ha (8,1 %)

## Caractérisation de l'habitat / description et conditions stationnelles / habitats associés

### Caractéristiques stationnelles générales :

Prairies élevées dominées par un petit nombre d'espèces, soit linéaires soit sur de grandes surfaces, notamment après l'abandon du pâturage. Variabilité selon la taille du cours d'eau et la nature du substrat alluvial.

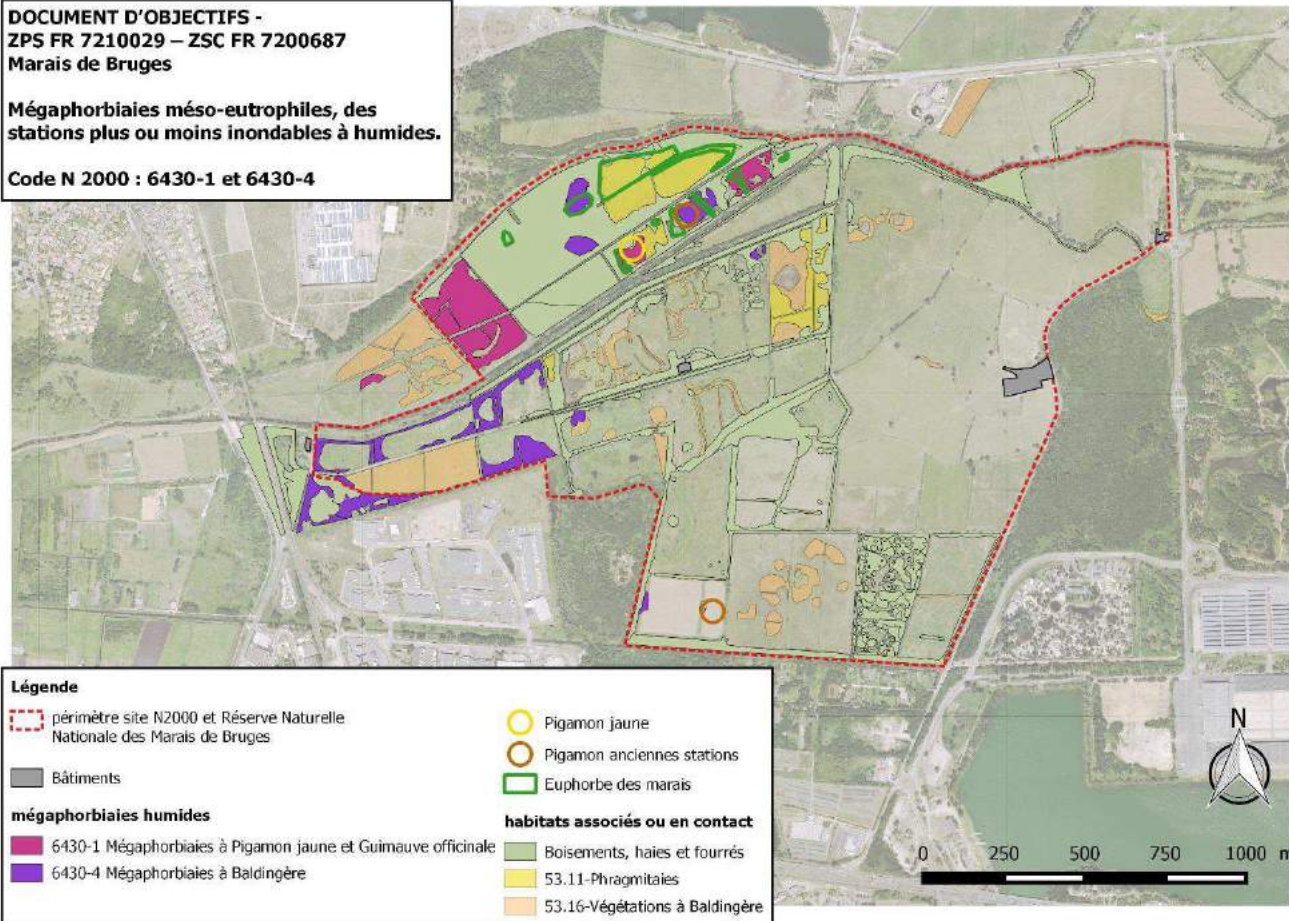
On les rencontre dans les vallées alluviales sur des sols très humides bien pourvus en matière organique mais pauvres en azote (mésotrophes). Stations soumises aux crues périodiques. Sans intervention de gestion, elles sont considérées comme des prairies naturelles à hautes herbes en relation dynamique avec les forêts alluviales.



DOCUMENT D'OBJECTIFS -  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687  
Marais de Bruges

Mégaphorbiaies méso-eutrophiles, des  
stations plus ou moins inondables à humides.

Code N 2000 : 6430-1 et 6430-4



#### Sur le site N2000 :

Deux grands types de mégaphorbiaies humides sont présents sur le site :

① - **Mégaphorbiaie à Pigamon jaune et Guimauve officinale** (*Thalictrum flavi-Filipendulenion ulmariae*) avec Reine des prés *Filipendula ulmaria*, Salicaire *Lythrum salicaria*, Epiaire des marais *Stachys palustris*, Guimauve officinale *Althaea officinalis*, Liseron des haies *Calystegia sepium* ainsi que *Pigamon jaune* *Thalictrum flavum* et Euphorbe des marais *Euphorbia palustris*. Ces deux dernières espèces ont un intérêt patrimonial fort.

② - **Mégaphorbiaies à Baldingère** : avec baldingère *Phalaris arundinacea*, Ortie dioïque *Urtica dioica*, Lycophe d'Europe *Lycopus europaeus*, Laïche des marais *Carex acutiformis*, Roseau commun *Phragmites australis*, Consoude officinale *Symphytum officinalis*, Gaillet gratteron *Galium aparine*.

## Dynamique de la végétation / évolution

#### Général :

Ces mégaphorbiaies dérivent de la destruction des forêts riveraines et de l'abandon des activités pastorales. Leur dynamique peut les faire évoluer vers des saulaies ou des forêts alluviales. Habitats transitoires, elles ne se recréent qu'à la faveur des crues ou des chablis.

En l'absence d'intervention, les espèces caractéristiques de la mégaphorbiaie tendent à dominer celles des prairies. Inversement, ces dernières prennent le dessus lorsqu'une fauche régulière est pratiquée.

#### Sur le site :

Le pâturage extensif mis en place par la réserve depuis de nombreuses années a permis la reconstitution de mégaphorbiaies. L'évolution naturelle vers les boisements est localement accéléré par la forte dynamique de l'Erable à feuilles de frêne *Acer negundo* (espèce invasive), alors que dans d'autres secteurs, les crues et les tempêtes, en créant des ouvertures dans le milieu, ont favorisé « le rajeunissement » des mégaphorbiaies.

## Valeur écologique et biologique / fonctionnalité / présence d'espèces DH ou protégées

Les mégaphorbiaies ont une grande importance pour les Insectes. En marge de prairies hygrophiles, elles peuvent être fréquentées par le **Cuivré des marais** *Lycaena dispar* (voir fiche espèce correspondante) ou le Criquet ensanglanté *Stethophyma grossum*, espèce non protégée mais peu commun en France.

Une espèce de Lépidoptère hétérocère, le **Sphinx de l'Epilobe** *Proserpinus proserpina* (Pallas, 1772) a été trouvée dans les mégaphorbiaies de la Réserve Naturelle. Cette espèce est protégée en France et en annexe IV de la DH. (Voir fiche spécifique du Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables : Papillons de l'annexe IV de la Directive 92/43/CEE dite Directive Habitats : [http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DGALN\\_Proserpinus\\_proserpina\\_faune\\_18.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DGALN_Proserpinus_proserpina_faune_18.pdf))



*Sphinx de l'Epilobe (Photo Motiron )*

Elles sont des habitats de nidification de plusieurs espèces de passereaux paludicoles en particulier le Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus*. Habitat favorable aussi par le Putois *Mustela putorius* et le Vison d'Europe *Mustela lutreola* (voir fiche espèce correspondante).

Deux plantes patrimoniales typiques de ces habitats sont présentes sur le site et font l'objet d'un suivi :

- Le **Pigamon jaune** *Thalyctrum flavum*,
- L'**Euphorbe des marais** *Euphorbia palustris*.

**Pigamon jaune** *Thalicttrum flavum* L. subsp. *Flavum* :  
Renonculacée protégée en Aquitaine.

Assez rare dans l'ancienne région Aquitaine et en Gironde,  
Intérêt patrimonial Fort aux niveaux national, régional et  
départemental.

#### Identification

Plante vivace à rhizome, hémicryptophyte, de 0,5 à 1,20 m  
de hauteur, héliophile à hémihéliophile. Tige creuse  
sillonée. Feuille à folioles oblongues en coin, plus longue  
que large. Inflorescence en panicule, avec des fleurs d'une  
couleur vert-jaune, réunies en glomérules, munies de  
longues bractées et dépourvues de pétales.

Floraison de juin à août.

Elle se développe sur des substrats hygrophiles,  
mésotrophes, neutrophiles, de texture sablo-limoneuse à  
argilo-limoneuse, des niveaux moyens subissant un temps d'inondation assez court.

L'espèce se développe dans les groupements de mégaphorbiaies planitiaires du *Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae* des  
prés humides, des marais et des fossés, accompagnées par *Lythrum salicaria*, *Caltha palustris*, *Stachys palustris*, *Senecio  
palustre*...

#### Répartition

L'espèce se répartit dans les étages planitiaires à collinéens de l'ensemble de l'Europe. En France, elle est présente partout  
mais avec quelques lacunes dans le Sud-Ouest et le Midi. Peu de données nous renseignent sur sa distribution en Poitou-  
Charentes. Dans l'ancienne région Aquitaine, elle est principalement présente dans les marais bordant les fleuves, dans les  
départements de la Gironde, des Landes et du Lot-et-Garonne. L'espèce semble absente des Pyrénées-Atlantiques.

#### Bioévaluation

Fréquence et évolution des populations :

L'espèce semble avoir connu une certaine régression au niveau national. Peu de stations sont présentes dans le Sud-Ouest.  
L'espèce s'est fortement raréfiée en Gironde (les données sont insuffisantes dans les autres départements pour apprécier  
de manière précise sa fréquence).

#### Vulnérabilité et menaces

Les causes de sa régression sont dues à la destruction des zones humides et aux changements des pratiques agricoles.

#### Valeur patrimoniale

Du fait de la destruction de son habitat sur l'ensemble du territoire au niveau national et de son degré de rareté dans  
l'ancienne région Aquitaine, l'attribution d'une valeur patrimoniale modérée est justifiée.



Suivi du Pigamon jaune <i>Thalicttrum flavum</i> sur la Réserve Naturelle Nationale des Marais de Bruges								
nd : non dénombré (mais présent) ; nc : non connu								
Année d'observation	Nombre de station	Nombre de pieds par station			Total RNNMB	Nature du comptage	Source	Bois de l'Hermitte
		Parcelle	Parcelle	Parcelle				
		AB07	AC41	AC23				
1997	2	± 10	nd	nc	± 10		Cartes manuscrites de localisation d'espèces de la RNN des Marais de Bruges, de 1996 à 1998	
2006	1	15	0	nc	15	Exhaustif	RNN des Marais de Bruges	
2007	1	48	0	nc	48	Exhaustif	CBNSA 2010 + RNN des Marais de Bruges	
2008	0	0	0	nc	nc		RNN des Marais de Bruges	
2009	1	0	0	nd	nc		RNN des Marais de Bruges	
2010	1	nc	0	nd	nc		RNN des Marais de Bruges	
2011	1	nc	0	nd	nc		RNN des Marais de Bruges	
2012	1	nc	0	6	6		RNN des Marais de Bruges	
2013	1	nc	0	nd	nc		RNN des Marais de Bruges	
2014	1	0	0	1	1		RNN des Marais de Bruges	1 station découverte (ECOTONE)
2015	1	0	0	1	1		RNN des Marais de Bruges	
2016	1	0	0	1	1		RNN des Marais de Bruges	
2017	0	0	0	0	0		RNN des Marais de Bruges	
2018	0	0	0	0	0		RNN des Marais de Bruges	

**Euphorbe des marais** *Euphorbia palustris* (L.) Haw. :  
Euphorbiacée, non protégée en Aquitaine.

Très Rare dans l'ancienne région Aquitaine et en régression en Gironde.

Intérêt patrimonial Fort.

#### Identification

Plante vivace, de 0,4 à 1,50 m de haut, à souche épaisse. La tige est robuste et porte des feuilles alternes oblongues - lancéolées dépourvues de stipules. Le limbe des feuilles est entier, arrondi au sommet. Les ombelles sont jaunes à nombreux rayons. Les glandes de l'involucre, oranges, sont entières. La capsule est grosse (5-6 mm) et verruqueuse. Les graines sont lisses, de couleur brune pruveuse. La plante fleurit d'avril à juillet.

Héliophile, hydrophile se développant sur des substrats riches en matière organique, mésotrophes, neutroclines.

Plante se développant dans des groupements de mégaphorbiaires planitaires thermophiles à thermo-atlantiques du *Thalicto flavi-Filipendulion ulmariae*, souvent associée avec *Lythrum salicaria*, *Caltha palustris*, *Symphytum palustre*...

#### Répartition

Espèce centro-européenne, elle est localisée en France dans les vallées alluviales du Rhône, de la Saône, de la Seine, de la Somme, de la Charente et de la Gironde. Dans l'ancienne région Aquitaine, elle est présente dans les Landes, les Pyrénées-Atlantiques et dans 4 localités en Gironde. On la trouve aussi dans les départements de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres.

#### Bioévaluation

Fréquence et évolution des populations : Plante considérée comme très rare sur l'ensemble du territoire français où elle est protégée sauf dans les régions de l'ouest. Le nombre de localités a diminué au niveau national. Malgré le manque de données actuelles, elle est considérée comme très rare en Nouvelle Aquitaine.

#### Vulnérabilité et menaces

Les causes de sa régression sont la destruction des zones humides, l'abaissement de la nappe d'eau (aménagements, drainages, etc.) et la modification des pratiques agricoles.

#### Valeur patrimoniale

Sa faible répartition au niveau national et interrégional et les menaces qui pèsent sur son habitat, justifient l'attribution d'une valeur patrimoniale forte à élevée pour l'espèce.



### Suivi de l'Euphorbe des marais *Euphorbia palustris* sur la Réserve Naturelle Nationale des marais de Bruges

nd : non dénombré (mais présent) ; nc : non connu

Année d'observation	Nombre de stations	Nombre de pieds par station				nombre de pieds sur la réserve	Nature du comptage	Source
		Parcelle	Parcelle	Parcelle	Parcelle			
		AC 40	AC24	AC23	AC41			
1997	4	nd	nd	nd	nd	nc	nc	Cartes manuscrites de localisation d'espèces de la RNN des Marais de Bruges, de 1996 à 1998
2001	8	431	51	7	80	570	exhaustif	Rapport d'activité 2000-2001 RNN des Marais de Bruges
2007	1	nd	nd	nd	nd	nc		CBNSA 2010
2008	12	451	43	44	84	622	exhaustif	RNN des Marais de Bruges
2009		nd	nd	nd	nd	nd		RNN des Marais de Bruges
2010		nd	nd	nd	nd	nd		RNN des Marais de Bruges
2011		nd	nd	nd	nd	nd	carto : prospection par parcelle sans décompte des pieds	RNN des Marais de Bruges
2012		nd	nc	nd	nd	nd		RNN des Marais de Bruges
2013		nd	nc	nd	nd	nd		RNN des Marais de Bruges
2014		nd	0	nd	nd	nd		RNN des Marais de Bruges
2015		nd	0	nd	nd	nd		RNN des Marais de Bruges
2016		nd	0	nd	nd	nd		RNN des Marais de Bruges
2017	23	235	0	26	98	356	exhaustif	RNN des Marais de Bruges

## Etat de conservation

**A l'échelle biogéographique :** pas d'informations pour les déclinaisons 6430-1 et 6430-4 mais uniquement pour « l'habitat générique » 6430 - Mégaphorbiaies : évolution Favorable pour la surface, mais état de conservation Défavorable Inadéquat (Domaine atlantique).

**Sur le site :** Favorable

**Tendance évolutive :**

① et ② : national : Défavorable / régional : Défavorable / site : Favorable

## représentativité / rareté / intérêt patrimonial

**Représentativité :**

**Rareté :**

① - **Mégaphorbiaie à Pigamon jaune et Guimauve officinale** : national : Rare / régional : Rare / site : Assez Rare

② - **Mégaphorbiaies à Baldingère** : national : Assez Commun / régional : Assez Commun / site : Assez Commun

**Intérêt patrimonial :**

① - **Mégaphorbiaie à Pigamon jaune et Guimauve officinale** : européen : DH / national : Fort / régional : Fort / site : Fort

② - **Mégaphorbiaies à Baldingère** : européen : DH / national : Faible / régional : Moyen / site : Faible

## Effets des pratiques et de la gestion actuelles

Sur le site, ces habitats se sont développés soit après l'abandon du pâturage (notamment dans le Vermeney Mouillé), ou à la suite de la mise en place d'un pâturage extensif (équins – bovins) à très faible charge par la RNNMB dès qu'elle a eu la gestion des parcelles concernées.

La gestion hydraulique permet une inondation périodique des secteurs favorables aux mégaphorbiaies.

Des opérations de limitation de l'Erable à feuilles de frêne *Acer negundo* ont été menées. Le pâturage extensif exercé par la RNN semble maintenir ces habitats.

Sur certains secteurs, des gyrobroyages ont été effectués de façon ponctuelle et non répétée. Un autre secteur envahi par une saulaie a été réouvert mécaniquement.

Cette gestion a permis aux mégaphorbiaies de se développer sur le site, avec des habitats en contacts ou associés tels que les roselières à Grande Glycérie *Glyceria maxima* et les prairies hygrophiles.

## Menaces potentielles et avérées

Ces habitats évoluant vers la forêt, ils ont un caractère transitoire. Leur conservation est donc liée à la dynamique naturelle des habitats. En l'absence de perturbations naturelles (crues, chablis) ou anthropiques (coupes d'arbres, girobroyage) leur permettant de se renouveler, ces habitats sont voués à disparaître.

Des modifications du régime hydraulique contrariant les inondations saisonnières, ainsi que l'eutrophisation possible par les eaux des cours d'eau sont des menaces pour ces habitats.

Sur le site, l'accélération du boisement par la dynamique de colonisation de l'Erable à feuilles de frêne *Acer negundo*, espèce invasive, est importante.

## Objectifs et mesures de gestion conservatoire

- Maintenir l'inondabilité saisonnière des secteurs concernés.
- Veiller à la qualité de l'eau des jalles, afin d'éviter l'eutrophisation néfaste aux mégaphorbiaies.
- Participer à la mise en place d'un système d'alerte et de mesures visant à l'amélioration de la qualité de l'eau des jalles de Canteret et des Sables avec les différents partenaires ayant en charge la qualité des eaux et des milieux aquatiques (Bordeaux-métropole, les différents syndicats des marais).
- Selon les parcelles, mettre en place un pâturage extensif pour limiter la fermeture du milieu et préserver les espèces patrimoniales et ou typiques de l'habitat.
- Mettre en place des opérations de gyrobroyage localisées, à des pas de temps de plusieurs années ( $\pm 3$  ans), afin de régénérer la mégaphorbiaie.
- Intervenir de façon localisée notamment par gyrobroyage pour contenir le développement des ligneux.
- Poursuivre et développer la limitation de l'Erable à feuilles de frêne *Acer negundo* par l'annelage et l'arrachage en particulier dans le secteur du Vermeney Mouillé.
- Poursuivre les suivis des stations d'Euphorbe des marais et de Pigamon jaune, associé à une prospection des habitats favorables.
- Mettre en place des prospections pour le Sphinx de l'Epilobe.

**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**Ourlets nitrophiles hygrophiles à mésohygrophiles**

**Code N 2000 : 6430-6 et 6430-7**

**EUNIS : E5.43**

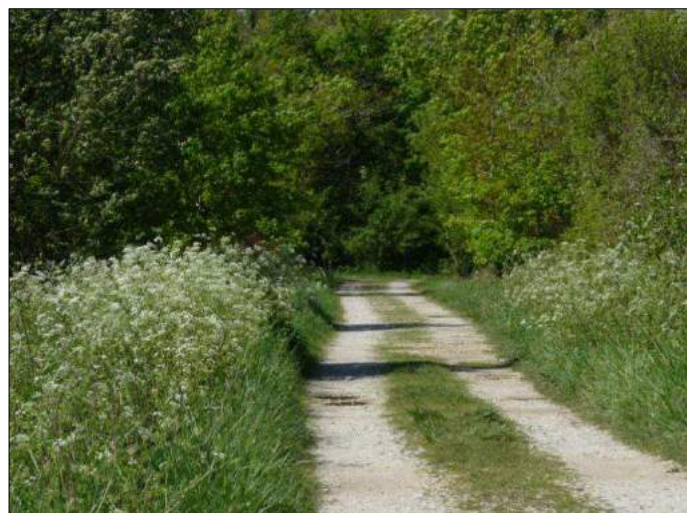
**CORINE BIOTOPE : 37.72**



*Ourlets à Sureau yèble*



*Ourlet à Anthrisque sylvestre et Ortie dioïque*



*Ourlet à Anthrisque*

<b>Enjeu de conservation sur le site N2000</b>
Moyen
<b>Statut(s)</b>
DH

## Typologie phytosociologique

Classe : *GALIO-APARINES-URTICETEA DIOICAE* - Ourlets nitrophiles hygrophiles à mésohygrophiles.

① : Association : *Anthriscetum sylvestris* - **Ourlet à Cerfeuil sauvage** (Anthrisque sylvestre).  
*Anthriscus sylvestris, Ranunculus acris, Bryonia dioica*  
 EUNIS : E5.43/ CB : 37.72/ N2000 6430-6 (uniquement en contexte forestier).

② : Association : *Urtico dioicae-Cruciatetum laevipedis* - **Ourlet externe à Ortie dioïque et Gaillet croquette**.  
*Urtica dioica, Cruciatia laevipes*.  
 EUNIS : E5.43/ CB : 37.72/ N2000 : 6430-6 (uniquement en contexte forestier).

③ : Association : (groupement nitrophile à *Sambucus ebulus*) - **Ourlet nitrophile à Yèble**.  
*Sambucus ebulus*  
 EUNIS : E5.43/CB : 37.72/ N2000 : 6430-6 (uniquement en lisière forestière).

④ : Association : *Torilidetum japonicae*. - **Ourlet héliophile des haies et des talus forestiers à Torilis**.  
*Torilis sp. , Dactylis glomerata, Agrostis stolonifera*  
 EUNIS : E5.43/CB : 37.72/N2000 : 6430-7 (uniquement en contexte forestier).

⑤ : Association : (groupement à définir) - **Ourlet à Lampsane intermédiaire**.  
*Lapsana communis*  
 EUNIS E5.43/ CB : 37.72 / N2000 : 6430-7 (uniquement en contexte forestier).

## Surface cumulée et relative

6430-6 : 6,08 ha (2,3 %)  
 6430-7 : 0,74 ha (0,3 %)

## Caractérisation de l'habitat / description et conditions stationnelles / habitats associés

### Caractéristiques stationnelles générales :

L'habitat 6430-6 « Végétations des lisières forestières nitrophiles, hydroclines, héliophiles à semi-héliophiles » est caractérisé par des espèces végétales de grande taille, souvent dominées par une espèce sociale, la plupart du temps en liserés étroits en lisières forestières externes ou le long de clairières ou de chemins, en situation de lumière importante et d'humidité du sol et de l'air. Ces conditions favorisent la libération d'azote qui est un facteur essentiel pour ces communautés. Certaines communautés se retrouvent aussi en situation rudérale, mais seules celles associées à la forêt et aux haies sont concernées par la DH. Communautés assez variables en fonction du potentiel d'espèces des habitats associés.

L'habitat 6430-7 « Végétations des lisières forestières nitrophiles, hydroclines, semi-sciaphiles à sciaphiles » présente les mêmes caractéristiques mais en situation semi-ombragée à ombragée. Ces ourlets peuvent s'installer dans des trouées ou des chablis.

### Sur le site N2000 :

Cinq types d'habitats d'ourlets nitrophiles forestiers ont été identifiés sur le site :

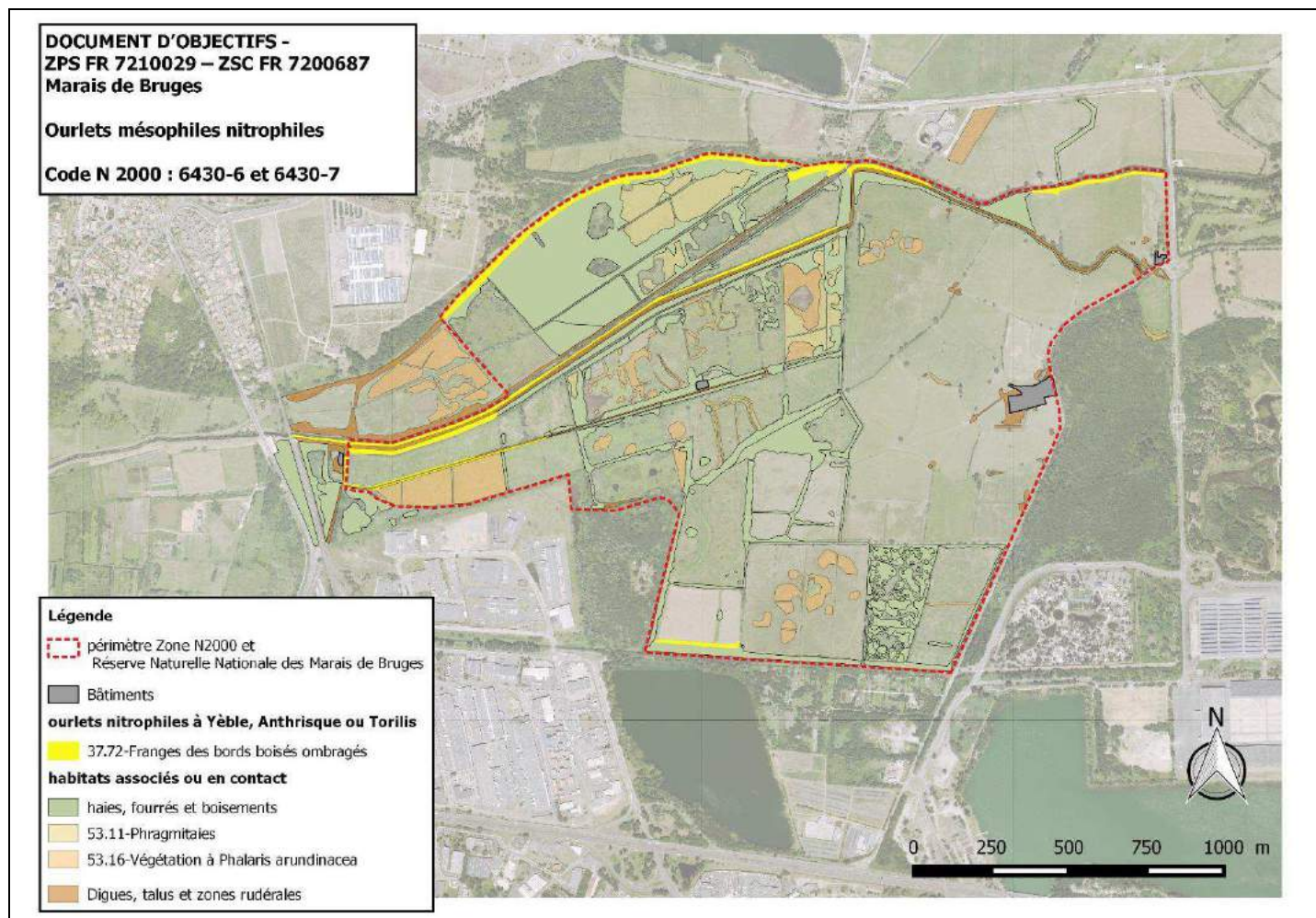


- En situation héliophile ou semi héliophile :

- ① - **Ourllet à Cerfeuil sauvage** : le long des chemins et des talus des digues,
- ② - **Ourllet externe à Ortie dioïque et Gaillet croquette** : irrégulier en lisière forestière,
- ③ - **Ourllet à Yèble** : talus, lisières forestières ou bocagères, bords des chemins : tend à coloniser les prairies sous l'aspect de « friches nitrophiles »,

- En situation sciaphile ou semi sciaphile :

- ④ - **Ourllet des haies et des talus forestiers à Torilis**,
- ⑤ - **Ourllet à Lampsane intermédiaire**, çà et là, en lisière semi-ombragée sur sol frais.



## Dynamique de la végétation / évolution

### Général :

Ces habitats sont généralement stables en lisières externes, qui sont souvent progressives : prairie – lisière nitrophile – manteau arbustif – forêt, et peuvent évoluer spatialement en fonction de la reconquête forestière. Ils peuvent donc être envahis de ligneux, mais peuvent se « déplacer » en fonction de la nouvelle lisière et coloniser les espaces ouverts (« ourlets extensifs »).

### Sur le site :

La dynamique est généralement stable là où les conditions d'humidité et de lumière « contiennent » l'évolution des lisières, et où un entretien mécanique ou le pâturage limite cette évolution. Par contre, la gestion visant à la conservation et à la reconstitution de haies bocagères, la faible pression de pâturage exercée et la conservation de bandes non traitées favorisent l'extension des ourlets héliophiles vers les prairies.

## Valeur écologique et biologique / fonctionnalité / présence d'espèces DH ou protégées

Bien que d'intérêt communautaire, ces habitats communs n'ont pas un intérêt intrinsèque fort. Par contre, ce sont des habitats qui ont un intérêt très fort pour la conservation de la biodiversité. L'entomofaune y est particulièrement riche avec notamment un grand nombre de pollinisateurs. Les lisières forestières, les haies bocagères et leurs ourlets sont en outre des bandes refuges pour la faune vertébrée et invertébrée des milieux ouverts, ainsi que des habitats pour les espèces de lisières comme les Reptiles. Elles facilitent la circulation des espèces en particulier autour des parcelles pâturées et/ou fauchées.

Les ourlets à Anthesis abritent une riche entomofaune illustrée par un Coléoptère Cérambycidaé *Phytoecia cylindrica*, dont la larve se nourrit uniquement de cette plante.

Un autre Coléoptère Cérambycidaé, la Lepture écussonnée *Stictoleptura scutellata*, dont la larve est xylophage et l'imago floricole, a été trouvé sur les Yèbles des ourlets de la Réserve Naturelle. C'est la seule donnée de Gironde pour cette espèce Peu Commune en France.



*Phytoecia cylindrica* ( B.M. Loboda  
<https://www.zin.ru/Animalia/Coleoptera>



*Stictoleptura scutellata* (<http://cerambycidae.org>)

## Etat de conservation

**A l'échelle biogéographique :** pas d'information pour les déclinaisons 6430-6 et 6430-7 mais uniquement pour « l'habitat générique » 6430 - Mégaphorbiaies : évolution Favorable pour la surface, mais état de conservation Défavorable Inadéquat (Domaine atlantique).

**Sur le site :** Favorable

**Tendance évolutive :**

- ① - **Ourlet à Cerfeuil sauvage** : national : Stable / régional : Stable / site : Favorable
- ② - **Ourlet mésophile nitrophile hémi-héliophile** : national : Favorable / régional : Favorable / site : Favorable
- ③ - **Ourlet à Yèble** : national : Stable / régional : Stable / site : Favorable
- ④ - **Ourlet héliophile des haies et des talus forestier à Torilis** : national : Stable / régional : Stable / site : ?
- ⑤ - **Ourlet à Lampsane intermédiaire** : national : Stable / régional : Stable / site : ?

## Représentativité / rareté / intérêt patrimonial

### Représentativité :

Ces habitats, bien que communs ou très communs et d'intérêt patrimonial faible, sont particulièrement représentés sur le site, en particulier dans les secteurs du Grand Vermeney et du Vermeney Mouillé et ont contribué à l'importante biodiversité floristique et faunistique de la Réserve Naturelle des marais de Bruges. Dans l'Est du site, où la gestion exercée par l'exploitant agricole est différente, ces habitats sont faiblement représentés.

La gestion exercée par la Réserve Naturelle lui confère donc un rôle important dans la conservation de ces ourlets.

### Rareté :

- ① - **Ourlet à Cerfeuil sauvage** : national : Commun / régional : Commun / site : Commun
- ② - **Ourlet externe à Ortie dioïque et Gaillet croisette** : national : Très Commun / régional : Très Commun / site : Commun
- ③ - **Ourlet à Yèble** : national : Commun / régional : Commun / site : Commun
- ④ - **Ourlet héliophile des haies et des talus forestiers à Torilis** : national : Commun / régional : Commun / site : Commun
- ⑤ - **Ourlet à Lampsane intermédiaire** : national : Commun / régional : Commun / site : Commun

### Intérêt patrimonial :

- ① - **Ourlet à Cerfeuil sauvage** : européen : DH / national : faible / régional : faible / site : faible
- ② - **Ourlet externe à Ortie dioïque et Gaillet croisette** : européen : DH / national : faible / régional : faible / site : faible
- ③ - **Ourlet à Yèble** : européen : DH / national : faible / régional : faible / site : faible
- ④ - **Ourlet héliophile des haies et des talus forestiers à Torilis** : européen : DH / national : faible / régional : faible / site : faible.
- ⑤ - **Ourlet à Lampsane intermédiaire** : européen : DH / national : faible / régional : faible / site : faible.

## Effets des pratiques et de la gestion actuelles

Sur le site, l'entretien des digues, talus et chemins d'une part, la fauche et le gyrobroyage de prairies d'autre part sont mis en œuvre par la RNN des marais de Bruges en ménageant des bandes « non traitées » dans un triple but : conserver les lisières forestières et un ensemble de haies bocagères larges, laisser des bandes refuges pour la faune vertébrée et invertébrée des milieux ouverts, reconstituer des ourlets et mégaphorbiaies à forte diversité floristique et faunistique.

Associée à une faible pression de pâturage, cette gestion a permis la conservation ou la reconstitution des ourlets forestiers.



*Entretien des chemins par gyrobroyage ou pâturage et fauche de prairies ménageant des bandes favorables aux ourlets*

## **Menaces potentielles et avérées**

Ces habitats de lisières forestières ou bocagères sont menacés d'une manière générale par la disparition des haies ou leur appauvrissement (alignements d'arbres, plantations monospécifiques).

Un trop fort pâturage ou un entretien mécanique trop fréquent le long des lisières forestières, des prairies et des champs peut faire disparaître les ourlets.

Sur le site, l'envahissement par des ligneux peut être une menace s'il n'y a pas de possibilité de « déplacement » de la lisière.

## **Objectifs et mesures de gestion conservatoire**

- Pérenniser la préservation des ourlets dans le cadre de la gestion des haies et lisières et des prairies de fauche ou pâturées.
- Accompagner l'exploitant agricole situé à l'est de la réserve pour la conduite d'une gestion favorable à la reconstitution d'ourlets.

**DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000  
ZPS FR 7210029 – ZSC FR 7200687 – Marais de Bruges**

**FICHE HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

**Prairies maigres de fauche de basse altitude**

**Code N 2000 : 6510**

**EUNIS : E2.21**

**CORINE BIOTOPE : 38.21**



*Prairie mésophile (CBNSA)*



*Prairie mésophile en cours de fauche*



*Diversité floristique des prairies mésophiles*



*Prairie mésophile – inondation printanière*

**Enjeu de conservation sur le site N2000**

Moyen

**Statut(s)**

DH

## Typologie phytosociologique

Classe : ARRHENATHEREUA ELATIORIS - Prairies mésophiles.

① : Association : (Groupement : Arrhenatheraie basale) - **Prairies mésohygrophiles fauchées à Fromental.**  
*Arrhenatherum elatius, Oenanthe pimpinelloides, Linum bienne, Centaurea thuillieri, Stellaria graminea.*  
EUNIS : E2.21 / CB : 38.21 / N2000 : 6510 (-1 ?)

② : Association : (Groupement à Danthonie et Petite oseille) - **Prairies mésophiles acidoclines oligo-mésotrophes à Danthonie et Petite oseille.**  
*Rumex acetosella, Danthonia decumbens, Agrostis capillaris, Hypochaeris radicata, Silene flos-cuculi.*  
EUNIS : E2.21 / CB : 38.21 / N2000 : 6510 (-3 ou -1 ?)

## Surface cumulée et relative

Surface cumulée de l'habitat : 3,14 ha (1,18 %)

## Caractérisation de l'habitat / description et conditions stationnelles / habitats associés

### Caractéristiques stationnelles générales :

L'habitat générique 6510 concerne un ensemble de prairies de fauches maigres, sur différents types de sols, généralement dominées par le Fromental *Arrhenatherum elatius* ou l'Avoine élevée *Arrhenatherum elatioris* et riches en fleurs, mais leur diversité floristique est dépendante du niveau trophique : les prairies les plus maigres sont les plus riches, notamment en dicotylédones, et les conditions eutrophes, notamment par la fertilisation, diminuent fortement cette diversité.

Des variantes en fonction du climat feraient correspondre cet habitat pour notre région au 6510-1 : « prairies fauchées thermo-atlantiques méso-hygrophiles du Sud-Ouest ».

### Sur le site N2000 :

Deux types de prairies mésophiles sont présents sur le site :

① - **Prairies mésohygrophiles fauchées à Fromental.**  
*Arrhenatherum elatius, Oenanthe pimpinelloides, Linum bienne, Centaurea thuillieri, Stellaria graminea.*

② - **Prairies mésophiles acidoclines oligo-mésotrophes à Danthonie et Petite oseille.**  
*Rumex acetosella, Danthonia decumbens, Agrostis capillaris, Hypochaeris radicata.*

Ces habitats prairiaux peu représentés dans le contexte pastoral de la Réserve Naturelle ont été identifiés dans 3 contextes de gestion bien différents :

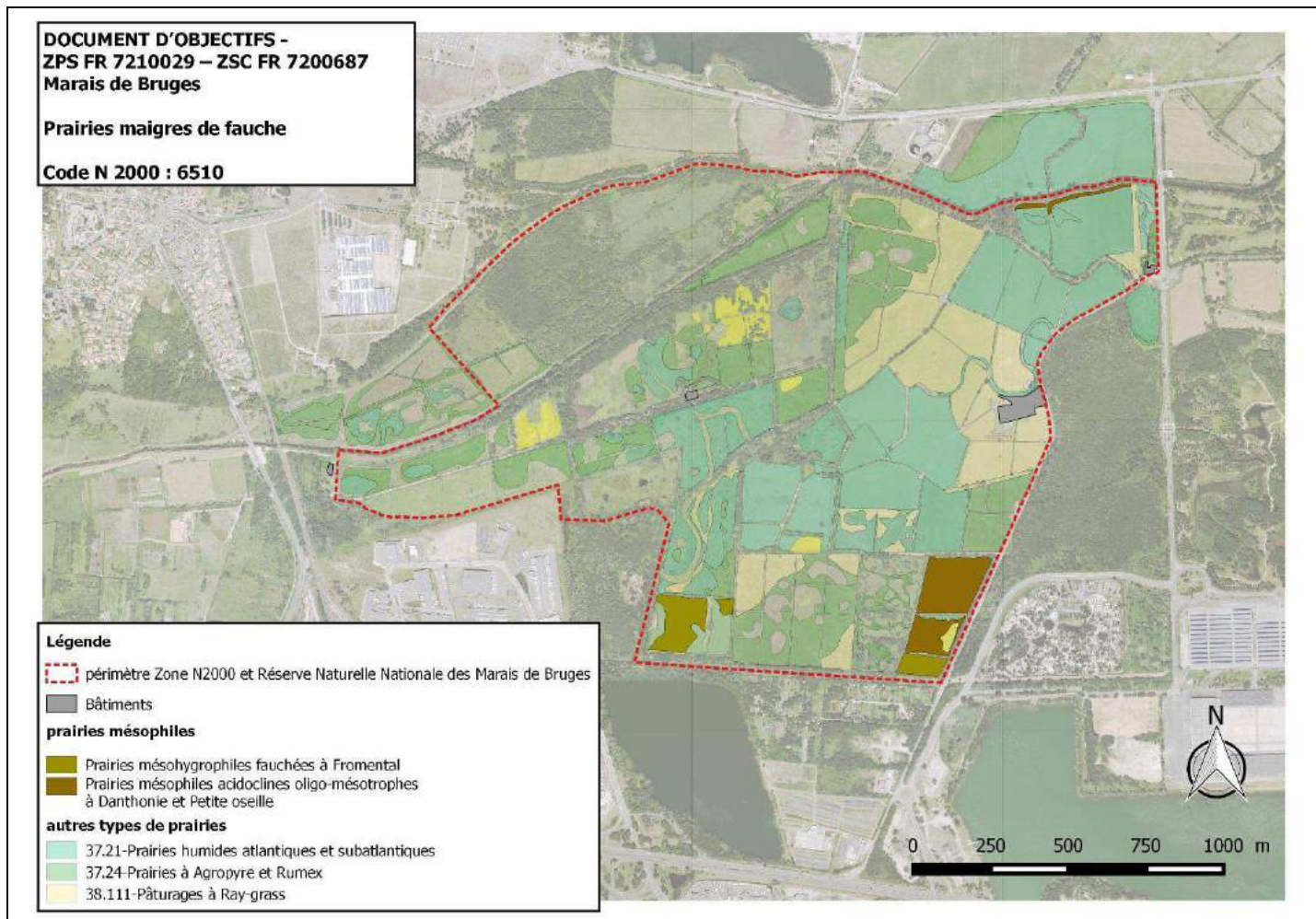
### ① - **Prairies mésohygrophiles fauchées à Fromental :**

- Au sud-ouest du site, sud de la parcelle l'Hermitte AB07 : ancienne prairie surpâturée récupérée par la RNN qui a mis en place une fauche avec export depuis 2004.
- Au sud-est du site, parcelle sud-est des 40 Journaux : ancienne prairie surpâturée puis abandonnée, récupérée par la RNN qui a mis en place un pâturage extensif (certains secteurs sont gyrobroyés annuellement).

### ② - **Prairies mésophiles acidoclines oligo-mésotrophes à Danthonie et Petite oseille :**

- Parcelles est du même secteur des 40 Journaux.
- Au nord-est du site, parcelle de l'Angle : frange en bourrelet alluvial de la jalle d'une prairie humide, prairie fauchée puis pâturée annuellement par l'éleveur.

Ce second habitat mal connu semble apparaître en faciès plus oligotrophe que l'habitat ①, et avec un contraste hydrique plus prononcé : inondé ou engorgé en période hivernale, mais très sec en période estivale.



## Dynamique de la végétation / évolution

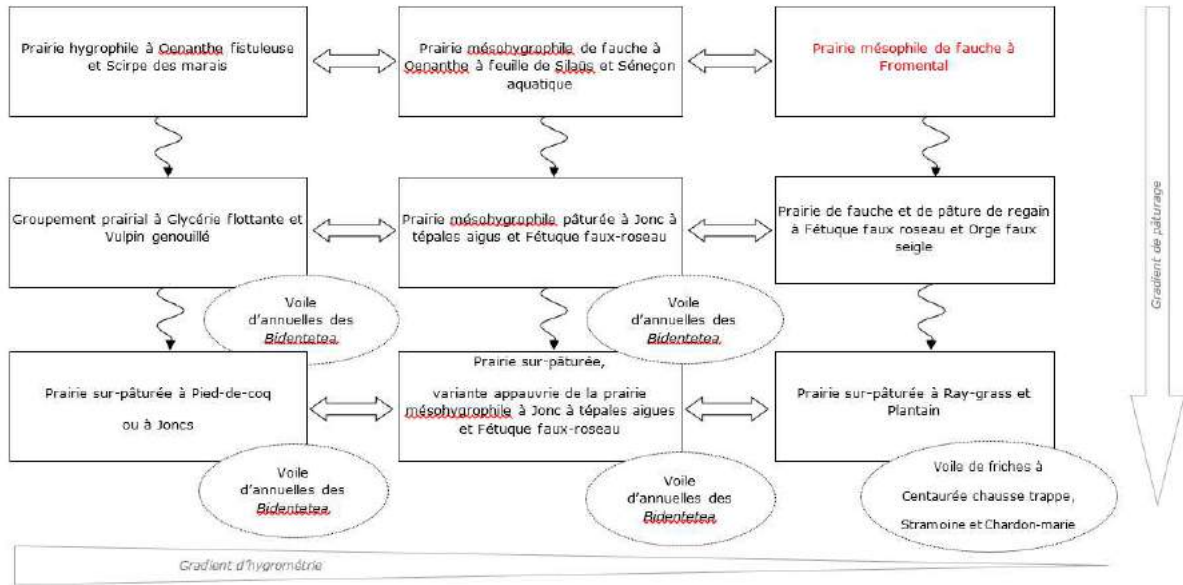
### Général :

La fauche permet de conserver la structure et la diversité de ces habitats. Les conditions mixtes fauche / pâturage modifient les compositions floristiques selon les charges et la durée du pâturage. Les fauches tardives sont favorables car elles permettent aux plantes de terminer leur cycle biologique. Toutefois, les dates d'intervention ne doivent pas être trop tardives, car elles favorisent alors d'autres espèces non typiques des prairies de fauche.

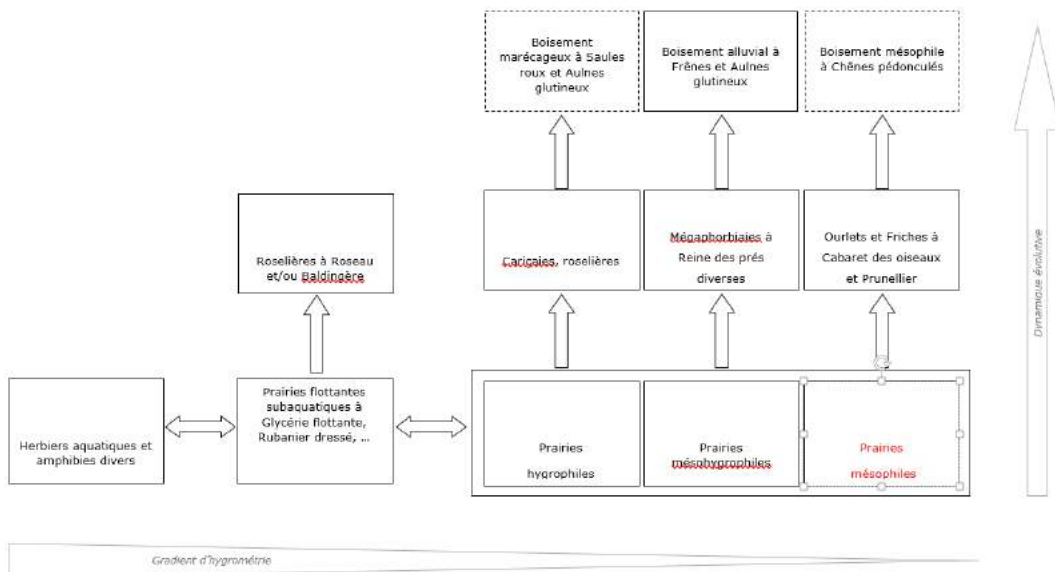
### Sur le site :

Le schéma systémique des prairies de la Réserve Naturelle des marais de Bruges élaboré par le CBNSA situe les prairies mésophiles comme un stade d'évolution dans les contextes les moins pâturés, dans les situations les moins hygrophiles. La fauche permet de contenir leur évolution vers les ourlets et les fourrés à Prunellier.

## Schéma systémique des prairies de la RNN des Marais de Bruges



## Schéma fonctionnel global des habitats de la RNN des Marais de Bruges



Source CBNSA 2010

## Valeur écologique et biologique / fonctionnalité / présence d'espèces DH ou protégées

L'intérêt écologique du site réside surtout dans la qualité et la diversité des habitats hygrophiles. Bien que d'intérêt communautaire, les prairies maigres de fauche n'ont donc pas une valeur patrimoniale prioritaire sur le site. Toutefois, ces prairies de fauche, bien que spatialement peu représentées, abritent une grande diversité floristique et entomologique du fait de leur faible niveau trophique. Elles représentent donc un type de prairies « objectif » dans une optique de restauration de système pastoral dégradé, là où le potentiel existe.

De plus, elles constituent des habitats d'alimentation d'espèces d'habitats associés : Cigogne blanche *Ciconia ciconia* (voir fiche correspondante), passereaux des lisières ou des fourrés et ronciers, en particulier de la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* (voir fiche correspondante).



## Etat de conservation

A l'échelle biogéographique (Domaine atlantique) : Défavorable Mauvais, bien que la surface soit favorable.

Sur le site : Favorable

Tendance évolutive :

① - **Prairies mésohygrophiles fauchées à Fromental** : national : En Déclin / régional : Défavorable / site : Favorable

② - **Prairies mésophiles acidoclines oligo-mésotrophes à Danthonie et Petite oseille** : national : ? / régional : ? / site : ?

## Représentativité / rareté / intérêt patrimonial

**Représentativité :**

Ces habitats prairiaux sont peu représentés dans le contexte pastoral de la Réserve Naturelle (voir carte). Toutefois, ils constituent un type de prairies « objectif » pour la restauration du système pastoral dégradé.

D'autre part, leur conservation sur le site contribue à celle d'un habitat également peu fréquent aux niveaux national et régional.

**Rareté :**

① - **Prairies mésohygrophiles fauchées à Fromental** : national : Assez Rare / régional : Peu Commun / site : Rare

② - **Prairies mésophiles oligo-mésotrophes à Danthonie et Petite oseille** : national : ? / régional : ? / site : Rare

**Intérêt patrimonial :**

① - **Prairies mésohygrophiles fauchées à Fromental** : européen : DH / national : Fort / régional : Moyen / site : Moyen

② - **Prairies mésophiles acidoclines oligo-mésotrophes à Danthonie et Petite oseille** : européen : DH / national : Moyen / régional : Moyen / site : Moyen

## Effets des pratiques et de la gestion actuelles

Ces habitats prairiaux sont présents dans 3 types de gestion :

- Au sud-est du site, parcelle sud-est des 40 Journaux : prairie pâturée de manière extensive et gyrobroyée (refus) annuellement par la RNNMB.
- Au nord-est du site, parcelle de l'Angle : frange d'une prairie humide en bourrelet alluvial de la jalle, fauchée puis pâturée annuellement par l'éleveur.



*Prairie mésophile de L'Hermite sud, surpâturée, avant gestion en prairie de fauche*



*Même prairie en cours de restauration (fauche par la RNNMB)*

- Au sud-ouest du site, sud de la parcelle L'Hermitte AB 07 :
  - Jusqu'en 2003, cette parcelle était surpâturée par les chevaux d'un éleveur.
  - A partir de 2004, la Réserve Naturelle a mis en place une gestion visant à restaurer ces prairies en y abandonnant le pâturage et en pratiquant tout d'abord un gyrobroyage annuel, puis une fauche avec exportation, de manière à retrouver un niveau trophique inférieur et une valeur écologique plus conforme au site.

## Menaces potentielles et avérées

D'une manière générale, ces habitats sont impactés par les fauches trop précoces affectant certaines espèces végétales et la faune qui s'y reproduit. De même, la gestion mixte fauche/pâturage et les charges trop fortes en pâturage modifient et diminuent la diversité floristique. L'eutrophisation notamment par la fertilisation est néfaste, banalisant le cortège floristique.

Sur le site, le pâturage, quand il existe, doit être limité.

## Objectifs et mesures de gestion conservatoire

- Pérenniser la gestion agropastorale des prairies. L'évolution des systèmes prairiaux vers un système forestier ou des prairies surpâturées aboutit généralement à une perte considérable de biodiversité.
- Poursuivre la restauration de ces prairies mésophiles par la fauche.
- Exporter les foin (ou les produits du gyrobroyage des refus) : leur abandon entraîne une augmentation du niveau trophique des sols.
- Proscrire l'utilisation d'intrants (augmentation de la biomasse mais perte en diversité floristique donc en qualité des fourrages).
- Ne pas faucher trop précocement.
- Proscrire les chargements en bétail trop importants.

Ces préconisations sont à adapter à chaque parcelle, en fonction de son intérêt écologique et de sa composition floristique. Dans ce sens, des actions pourront être menées avec l'exploitant agricole pour les parcelles qui le concerne.

- Poursuivre le suivi phytosociologique mené en partenariat avec le CBNSA pour suivre l'évolution de la restauration et la conservation des prairies de fauche.
- Poursuivre le suivi à long terme sur les Lépidoptères Rhopalocères, comme indicateurs de la diversité des habitats ouverts, sur les différents types de prairies.
- Poursuivre le suivi de la population de Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*.